LV-D-43

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LV
D
NAPOLI

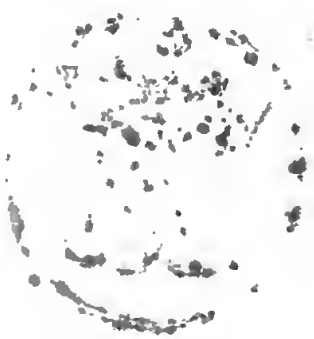

HISTOIRE
DES
RÉVOLUTIONS
DE
FRANCE,

Où l'on voit comment cette Monarchie s'eſt formée, & les divers Changemens qui y ſont arrivez par rapport à ſon Étendue & à ſon Gouvernement.

On y a joint des Remarques Critiques, & les FASTES DES ROIS DE FRANCE, *depuis* CLOVIS *juſqu'à la Mort de* LOUIS XIV.

Par MR. DE LA HODE.

TOME SECOND,

Depuis HUGUES CAPET juſqu'à LOUIS XIV.

A LA HAYE,
Chez PIERRE GOSSE,
& ADRIEN MOETJENS,
M. DCC. XXXVIII.

HISTOIRE
DES
RÉVOLUTIONS
DE
FRANCE.

LIVRE TROISIEME.

RÉVOLUTIONS DE FRANCE,
SOUS LA TROISIEME RACE.

LES Commencemens de cette troiſieme Race ſont preſque auſſi embaraſſés que l'Hiſtoire des deux prémie- Année 987-996.

Année 987. 996.

res. Je raconterai pourtant ce qu'on en a écrit.

TOUT le Regne d'Hugues Capet fut occupé à faire la Guerre à Charles ſon Competiteur, & à Herbert Comte de Vermandois. Henri, Robert, Philippe I, Louïs VI, Louïs VII ſes Succeſſeurs, n'augmenterent que bien peu leur Domaine; puiſque à l'Avenement de Philippe-Auguſte, la France étoit diviſée en pluſieurs Etats, comme l'eſt aujourd'hui l'Allemagne, & que ce Titre d'*Auguſte* lui a été donné, parce qu'il a augmenté le Roïaume, & qu'il a mis ſes Succeſſeurs en état de l'aggrandir de plus en plus. Il eſt toutes-fois quelques Evénemens juſqu'à ce Regne, qu'on peut regarder comme des Révolutions.

SOUS ces premiers Rois, les Ducs de Normandie s'emparérent de l'Angleterre, ſoit par Succeſſion, ſoit à titre de Conquête. La Maiſon d'Anjou, extrémement puiſſante, s'allia avec eux: &, parvenant dans la ſuite à cette Couronne, elle y réünit tous les Domaines qu'elle poſſédoit en France; de ſorte que les Anglois du tems de Louïs VI étoient Maitres de la Normandie, de l'Anjou, du Maine, de la Tour-

1108.

Tourraine, à la Charge cependant, dit-on, d'en faire Hommage aux Rois de France, dont la Puiſſance s'augmenta auſſi conſidérablement par la Diſpoſition Teſtamentaire du dernier Duc d'Aquitaine, qui ordonna, qu'Eléonore, ſon unique Héritiere, épouſât l'Héritier préſomptif de Louïs VI. Le Mariage ſe fit: il fut peu heureux. La Conduite de cette Princeſſe déplut tellement à Louïs VII, qu'il la répudia, & eut la Généroſité, ou plutôt l'Imprudence, de lui reſtituer ſon Duché, qui, outre la Guienne, comprenoit encore le Poitou. Eléonore, repudiée, ſe maria auſſi-tôt à Henri Roi d'Angleterre, qui, par les nouveaux Domaines qu'elle lui porta, devint plus puiſſant en France que nos Rois.

Année 1108.

1136.

Ce Mélange de Domination fut une Source de Guerres continuelles, qui durerent entre les deux Nations juſqu'à la fin du Regne de Charles VII. La Mode des Croiſades, qui prévalut dans ces Tems-là à toutes les Maximes du Bon-Sens, & de la Politique, avoit arrêté pendant quelque tems les Effets de la Jalouſie de Louïs VII & de Henri, Roi d'Angleterre. Le prémier de ces Princes étoit paſſé en Paleſtine

Année 1146. leſtine de concert avec l'Empereur Conrard. Les Allemands étoient au Nombre de plus de cent mille ; l'Armée des François étoit preſqu'auſſi nombreuſe. Toutes ces Troupes périrent avec la plûpart de leurs Chefs ; & les Grecs contribuérent pour le moins autant à leur Défaite, que les Armées innombrables des Sarrazins.

Au Retour de ce Voïage, qui porte avec ſoi bien des Marques de Suppoſition, éclaterent les Sujets de mécontentement que la Reine Eleonore avoit donnez au Roi ſon Epoux ; car elle avoit auſſi pris la Croix, & avoit voulu avoir part à cette Guerre Sainte. Pendant ſon Séjour en ces Païs, elle s'attacha, dit-on, au Prince d'Antioche jeune & bienfait. Leurs Amours éclaterent de maniere que Louïs VII ne put douter de ſa Honte. Il vouloit dès-lors quitter cette Femme infidèle : diverſes Raiſons l'en empécherent. Il vécut même bien avec elle, & en eut un Enfant depuis ſon retour dans ſes Etats. Sans doute que de nouveaux Soupçons lui firent reprendre la penſée de cette Séparation, qui ne pouvoit manquer de nuire à ſon Etat. Il fit aſ-

assembler un Concile à Beaugenci ; on y prouva la Parenté par Témoins. Cette Preuve fut faite par le Serment de quelques Parents de la Reine, & le Concile déclara le Mariage nul, & ordonna la Séparation. Ceci arriva l'An 1152 aux Fêtes de Pâques; &, à celle de la Pentecôte, Eleonore étoit déjà remariée. Du reste, on ne prit aucune Mesure pour assurer la Succession de la Guienne aux deux Filles qu'elle avoit euës du Roi; du moins, en cas qu'elle n'eut point d'Enfans mâles d'un autre Mariage : de maniere que, libre à cet égard, elle donna ses Etats à son nouveau Mari.

Année 1146.

1152.

TOUT ceci a bien l'Air de ces Episodes, dont l'Histoire de la prémiere & de la seconde Race est remplie. Je ne dirai rien de moi-même ici; me contentant de rapporter ce que dit un nouvel Ecrivain à l'occasion du Divorce dont je viens de parler. *Les Princes*, dit-il, *ignoroient-ils les Alliances de leur Maison? Ignoroient-ils leur Parenté? Est-ce par Témoins que ces Espéces de Faits se prouvent?* Je serois bien tenté d'ajouter ceci aux Preuves que le Jésuite Hardouïn apporte pour montrer la Fausseté de notre Hist-

Année 1152. toire. N'y avoit-il donc point alors de Conventions Matrimoniales, ne les mettoit-on pas par écrit; n'en faiſoit-on pas des Actes, des Inſtrumens authentiques?

QU'IL me ſoit permis de le demander? Pourquoi les Papes, qui s'étoient emparés de ces ſortes d'Affaires, n'ordonnoient-ils pas la Preuve de non-parenté? En ce Tems-là, comme aujourd'hui, les Souverains étoient preſque tous Parents. Dans les Principes reçus univerſellement alors, ces Mariages, que la Parenté rendoit nuls, ne pouvoient être que des Concubinages; & les Enfans, qui en provenoient, ne pouvoient être légitimes . . . Il eſt vrai, que les Papes prétendoient purger ce Défaut de Naiſſance. Ainſi, Innocent IV déclara légitimes les Enfans que Philippe-Auguſte avoit eus de Marie Agnès de Meranie, qu'il avoit épouſée du vivant d'Iſemburge de Dannemarc, ſa prémiere Epouſe. Mais, cette Prétention des Papes étoit-elle fondée, étoit-elle juſte?

QUOIQU'IL en ſoit, le Mariage d'Eléonore rendit les deux Rois plus Ennemis qu'ils n'avoient jamais été. Tous deux s'appliquérent à ſe ſuſciter des

des Embarras à ſe fortifier de nouvelles Alliances. Louïs VII épouſa la Fille du Roi d'Eſpagne, il maria ſes Filles dans la Maiſon de Champagne, une des plus puiſſantes qui fut alors en France. Ces deux Rois ſe firent ſouvent la Guerre, ils appuïérent les Sujets mécontens. Mais à peine s'étoient-ils mis en Campagne qu'ils faiſoient la Paix. Année 1154.

PHILIPPE II, ſurnommé *Auguſte*, Succeſſeur de ſon Pere Louïs VII. lutta pendant preſque tout ſon Regne, qui fut fort long, contre la Puiſſance des Rois d'Angleterre: il vint à bout de leur enlever la Normandie, le Maine, l'Anjou, le Berri, le Poitou, en un mot, tout ce qu'ils poſſédoient en France, excepté la Guienne. Cette Révolution couta bien des Combats, dans l'un deſquels on perdit tous tous les Papiers de la Couronne, que les Rois, dit-on, ne perdoient jamais de Vûe, juſqu'à les faire mener dans leur Armée. Ils auroient du moins dû les placer mieux que dans leur Arriere-Garde. Si le Fait n'eſt pas vrai, comme il y a toute apparence qu'il ne l'eſt point, il faut avouer, qu'il eſt bien imaginé pour parer à l'Objection 1180.

Année 1180. si naturelle à faire de ce que dans le Tréſor Roïal il ne ſe trouve aucun Acte, aucun Veſtige, non-ſeulement des Rois de la prémiere & de la ſeconde Race, mais encore des prémiers de la troiſieme.

1194. LE Pere Daniel aſſure que les Anglois, quelques inſtances qu'on pût faire, ne voulurent jamais rendre ces Papiers, aïant deſſein de s'en ſervir pour appuïer leurs Prétentions, & celles des Vaſſaux de la Couronne de France. On ne voit pas qu'ils en aïent fait aucun Uſage. Dans leur Hiſtoire, il ne paroît aucun Veſtige de cette Priſe: & dans la Collection que Rymer a faite de tous les Titres & Chartres de la Tour de Londres, depuis Guillaume le Conquérant, il ne ſe trouve pas une page qui ait rapport à la France. Sans doute, dit Hardouïn, que ces Chartres & Titres enlevées à Philippe-Auguſte, firent naufrage en paſſant la Mer.

OUTRE les Conquêtes que fit ce Prince ſur les Anglois, il augmenta ſes Etats par ſon Alliance avec le Comte de Flandres, qui donna pour Dot à ſa Niéce une bonne Partie de l'Artois. Il acquit auſſi le Comté d'Auvergne, la

la Picardie, & quantité de Places & de Terres en Berri. Cela ſuppoſé, qu'étoit-ce que le Roïaume de France avant ces Conquétes & ces Acquiſitions? Il ne conſiſtoit guéres que dans l'Ile de France, l'Orléanois, la Beauſſe, la Brie, & une très petite Partie de ce que nous appellons aujourd'hui la Champagne. Car le Nivernois, la Bourgogne, le Languedoc, la Provence, la Bretagne, la Guienne, reconnoiſſoient d'autres Maitres, ſans compter quantité de Seigneurs particuliers, auſſi abſolus & auſſi indépendans dans leurs petits Etats, que l'étoient les plus puiſſants. Année 1194.

C'EST ſous ce Regne, dit le Pere Daniel, que Meſſieurs de Ste. Marthe, dans l'*Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de France*, commencent à marquer les Réünions faites par nos Rois de pluſieurs Domaines, qui avoient été démembrés de la Couronne dans les Siécles précédens: & ils le font d'ordinaire ſur les Actes qu'ils ont trouvés dans le Tréſor des Chartres, qui fournit fort peu de choſes à cet égard pour les Regnes qui avoient précédé celui-ci, parce qu'ainſi que je l'ai remarqué, le Chartrier de France fut enlevé

Année 1194-1223. par le Roi d'Angleterre dans la Déroute de l'Arrieregarde de Philippe-Auguſte, qui ne put obtenir qu'on le lui rendît.

JE crois avoir rendu ce Démembrement aſſés ſuſpect, pour avancer ici, que ce qu'on appelle Réünions n'étoit que des Conquêtes, & des Acquiſitions; & que chaque Seigneur étoit auſſi Maitre dans ſon Diſtrict, que les Rois l'étoient dans le leur. Dans la ſuite, on a des Preuves ſûres, qu'ils ceſſerent d'être indépendans. Apparemment que toute la Nation, dans la crainte peut-être de ſubir le Joug Anglois, ſe réünit, & s'accorda à reconnoître le même Roi. A quoi on peut ajouter, que ces Seigneurs, dans leurs Querelles particulieres, demanderent du Secours aux Rois, & que pour l'obtenir ils ſacrifierent une partie de la Souveraineté qu'ils avoient eue juſqu'alors. Une vraie Hiſtoire nous auroit inſtruit de tous ces Détails, mais tout eſt vague dans celle que nous avons.

LE Teſtament de Louïs, Succeſſeur de Philippe-Auguſte, eſt le prémier Titre où l'on voie des Provinces démembrées de la Couronne à charge de

de Reverſion, & par une ſuite néceſ- Année
ſaire à charge d'Hommage & de Dé- 1223.
pendance.

TESTAMENT DE LOUÏS VIII.

„ AU Nom de la ſainte & indivi-
„ ſible Trinité, *Amen.* Louïs,
„ par la Grace de Dieu Roi des Fran-
„ çois : à tous ceux qui ces préſentes
„ Lettres verront, Salut. Deſirant
„ de pourvoir en toutes manieres aux
„ Avantages de notre Succeſſeur, &
„ pour empécher les Troubles qui
„ pourroient naître dans notre Roï-
„ aume, nous avons, étant en ſanté
„ par l'aide de Dieu, de qui tout bien
„ procéde, fait la diſpoſition de tout
„ notre Domaine, & de tous nos
„ Biens Meubles, l'An de notre Sei-
„ gneur douze cens vint-cinq au Mois
„ de Juin en cette maniere.

„ PREMIEREMENT, nous vou-
„ lons & ordonnons que notre Fils,
„ qui nous ſuccédera à la Couronne,
„ ſoit Maitre de tout le Païs que notre
„ très cher Pere Philippe de pieuſe
„ Mémoire a poſſédé, & de la ma-
„ niere qu'il l'a poſſédé, & que nous
„ le poſſédons, ſoit en Fiefs, ſoit en

Année 1223. „ Domaines, excepté les Terres, Fiefs, „ & Domaines, que nous exceptons „ par ce préſent Ecrit. Car nous vou- „ lons & nous ordonnons, que notre „ ſecond Fils ait tout le Païs d'Artois, „ tant les Fiefs que les Domaines, & „ tout ce que nous poſſédons du Chef „ de notre Mere Eliſabeth. Hormis „ le Douaire de la Reine, ſi elle ſur- „ vit à notre ſecond Fils. Que ſi „ celui de nos Fils, qui aura l'Artois, „ vient à mourir ſans Héritiers, nous „ voulons que tout ce Païs, & tout „ ce qu'il poſſédoit de Terres, revien- „ ne entiérement, & ſans conteſtation, „ à notre Fils, Succeſſeur de notre „ Roïaume.

„ Nous voulons & ordonnons „ que notre troiſieme Fils ait pour „ Partage les Comtés d'Anjou & du „ Maine, tant les Fiefs que les Domai- „ nes, & toutes leurs Dépendances.

„ Nous voulons & ordonnons que „ notre quatrieme Fils ſoit mis en poſ- „ ſeſſion du Comté de Poitou & de „ toute l'Auvergne, tant des Fiefs que „ des Domaines, avec leurs Dépendan- „ ces.

„ Nous ordonnons & voulons que „ tout le Païs que notre très cher „ Fre-

„ Frere & fidéle Philippe, Comte de Année
„ Boulogne, tient de nous par Dona- 1223.
„ tion, revienne à notre Succeſſeur
„ Roi de France, ſi ledit Philippe
„ Comte de Boulogne meurt ſans En-
„ fans.

„ NOUS voulons & ordonnons que
„ notre cinquieme Fils, & tous les
„ autres qui pourront naître après lui,
„ entrent dans la Clericature.

„ POUR ce qui eſt de nos Biens
„ Meubles, que nous poſſédons actuel-
„ lement, nous ordonnons que la Diſ-
„ poſition s'en faſſe de la maniere qui
„ ſuit.

„ NOUS donnons à notre Fils,
„ Succeſſeur en notre Roïaume, tout
„ ce qui ſe trouvera dans notre Tour
„ de Paris auprès de St. Thomas;
„ c'eſt-à-dire, tout l'Or & tout l'Ar-
„ gent, & tout ce qu'il y a de Mon-
„ noie, afin qu'il s'en ſerve pour la
„ defenſe de l'Etat.

„ NOUS donnons & léguons à no-
„ tre chere Epouſe Blanche, illuſtre
„ Reine des François, trente mille
„ Livres.

„ NOUS donnons & léguons à no-
„ tre très chere Fille Eliſabeth, vint-
„ mille Livres.

Année 1223.

„ A deux cens Hôtels-Dieu vint-
„ mille Livres ; c'eſt-à-dire, cent Li-
„ vres à chacun.

„ A deux mille Leproſeries dix mil-
„ le Livres ; c'eſt-à-dire, cent Sols à
„ chacune.

„ A ſoixante Abbaïes de l'Ordre de
„ Prémontré ſix mille ſix cens Livres,
„ pour faire notre Anniverſaire ; c'eſt-
„ à-dire, ſoixante Livres à chaque
„ Abbaïe.

„ A quarante Abbaïes de l'Ordre
„ de St. Victor, pour faire notre An-
„ niverſaire ; c'eſt-à-dire, cent Livres
„ à chaque Abbaïe.

„ A l'Abbaïe de St. Victor quaran-
„ te Livres.

„ A l'Abbaïe de Ste. Marie de la
„ Victoire près de Senlis mille Li-
„ vres, outre les Revenus que nous
„ lui avons donnés.

„ A ſoixante Abbaïes de l'Ordre de
„ Citeaux ſix mille Livres ; c'eſt-à-
„ dire, cent Livres à chaque Ab-
„ baïe.

„ Aux Orphelins, aux Veuves, à
„ de pauvres Filles pour les marier,
„ trois mille Livres.

„ Nous voulons que le Partage
„ que nous avons fait ci-deſſus entre

„ nos

„ nos Fils pour empécher toute diſ- Année
„ corde, ſoit éxactement obſervé dans 1223.
„ toutes ſes Circonſtances. C'eſt à
„ ſavoir, que notre Fils nous ſuccéde-
„ ra à notre Roïaume, aïe & poſſéde
„ tout le Roïaume de France & tou-
„ te la Normandie, comme nous la
„ poſſédions & tenions le Jour que
„ nous avons fait ce Teſtament, hor-
„ mis les Comtés que nous avons ex-
„ ceptés d'abord; ſavoir, le Comté
„ d'Artois, les Comtés d'Anjou & du
„ Maine, & les Comtés d'Auvergne
„ & de Poitou, que nous avons don-
„ nez à nos autres Fils, comme il a
„ été dit.

„ DE plus, nous voulons que tous
„ nos Joïaux, tant ceux qui ſont à nos
„ Couronnes que les autres, ſoient
„ vendus, & que le Prix en ſoit em-
„ ploïé à fonder une nouvelle Abbaïe
„ de l'Ordre St. Victor, à l'Honneur
„ de la Bienheureuſe Vierge Marie,
„ & que pareillement tout l'Or de nos
„ Couronnes, de nos Anneaux, & de
„ nos Joïaux, ſoit vendu, pour l'em-
„ ploïer au bâtiment de ladite Ab-
„ baïe.

„ NOUS conſtituons pour Exécu-
„ teurs de notre Teſtament, en ce
„ qui

Année 1223. „ qui regarde nos Biens Meubles, „ nos Amis & fidèles, les Evêques de „ Chartres, de Paris, de Senlis, & „ l'Abbé de St. Victor. Que ſi tous „ ne pouvoient pas être préſents à „ cette Exécution, nous voulons „ qu'au moins deux ou trois Evêques „ y aſſiſtent avec l'Abbé de St. Vic- „ tor. Que ſi, après nos Dettes pa- „ ïées, & le Dédommagement des „ Torts que nous pourrions avoir „ faits, il n'y a pas dequoi remplir les „ autres Legs, nous voulons que les „ Exécuteurs Teſtamentaires dimi- „ nuent ces Legs comme ils le juge- „ ront plus à propos. „

SANS éxaminer de trop près le Teſtament, qu'il ne ſeroit pas malaiſé de rendre ſuſpect, je remarquerai ſeulement combien il eſt different de celui de Philippe-Auguſte, dont les Legs montent à plus de vint-ſix Millions, au lieu que dans celui-ci ils ne paſſent pas cent mille Livres. Du moins, l'Auteur connoiſſoit mieux la Rareté de l'Or & de l'Argent. Je ne puis m'empécher de remarquer, que l'Ordre donné pour que le cinquieme Fils, & ceux qui pourroient naî-

naître, embraſſaſſent l'Etat Eccléſiaſtique, a quelque choſe de plaiſant; qu'il eſt des plus ſinguliers, qu'on ait vendu les Joïaux de la Couronne, & que l'Article eſſentiel qui devoit regler la Tutelle de ſes Enfans, & la Regence du Roïaume, ait été abſolument omis. Eſt-il probable, qu'il y eut alors deux mille Léproſeries dans ce Roïaume, qui n'étoit pas alors le Tiers de ce qu'il eſt aujourd'hui? Année 1223.

Sous le Regne de Philippe-Auguſte peu s'en fallut que l'Angleterre ne fut réünie à la France. Les Seigneurs de cette Ile, mécontens de leur Roi, lui firent d'abord la Guerre, & le déclarérent enſuite déchu du Trône. Ils députerent les Principaux d'entre eux l'offrir au Fils aîné de Philippe: ils lui preſenterent des Lettres ſignées de la plûpart des Seigneurs d'Angleterre. Quelque agréable que fût cette Invitation, Philippe l'écouta ſans empreſſement; il dit, qu'il l'éxamineroit: mais, que quel parti qu'il prît, il ne permettroit jamais à ſon Fils de paſſer la Mer, ſans avoir toutes les Suretés poſſibles pour ſa Conſervation, & qu'il faudroit commencer par lui donner en Otage vint-qua-

Année 1223. quatre des plus conſidérables Seigneurs d'Angleterre. Ce Roi depoſé étoit Jean ſans Terre: pour ſe tirer d'une autre Querelle qu'il avoit euë avec ſes Sujets, il s'étoit fait Vaſſal du Pape. Le Pontife prit ſon Parti en cette Occaſion, & envoïa un Légat prier le Roi de France de ne pas permettre que ſon Fils paſſât en Angleterre, & l'exhorter pour l'Amour du St. Siége, de prendre la Défenſe de ce Roi ſon Vaſſal.

LE Légat, dans l'Audience publique qui lui fut donnée, appuïa beaucoup ſur cette Qualité de Vaſſal du St. Siége. Philippe lui répondit: *Pour cette Qualité de Vaſſal que vous faites tant valoir, il faut que vous appreniés, que nous avons ici pour Maxime, qu'un Roi ne peut point diſpoſer de ſon Roïaume, ſans le Conſentement de ſes Barons.* Cette Réponſe fut applaudie, & chacun commença à crier dans l'Aſſemblée, qu'il étoit prêt de mourir, pour en ſoutenir la Vérité.

DANS une autre Audience où ſe trouva le Prince que les Anglois vouloient avoir pour Roi, le Cardinal Légat harangua encore, & les conjura tous deux de ne point ſe déclarer contre

tre les Intérêts de l'Egliſe, en lui enlevant ſon Patrimoine. Année 1223.

CELUI, qui étoit chargé d'expoſer & de défendre la Cauſe du Prince Louïs, commença par prouver la Juſtice du Procédé des Anglois. Il fit un long Détail des Crimes qui les avoient authoriſés à dépoſer le Roi Jean, & inſiſta fort ſur la mort d'Artur, Duc de Bretagne, qu'il avoit poignardé de ſa propre Main, quoique ce jeune Duc fut ſon Neveu. Il prouva enſuite, que le Droit du Prince Louïs etoit fondé ſur la Donation que Jean avoit fait de ſon Roïaume au Pape, pour ne le tenir deſormais que de lui.

CE Roi, diſoit-il, en donnant ſon Roïaume au Pape, mit ſa Couronne entre les mains du Légat, enſuite il la reçut de ſes mains, & ſe reconnut ainſi Vaſſal du Pape. En quittant ainſi ſa Couronne, il ſe dépoſa lui-même; & dès ce moment le Trône fut vacant. Le Pape lui rendit ſa Couronne; mais, comme le Pape ne pouvoit pas en diſpoſer, ſans le conſentement des Barons d'Angleterre, il ne pût rétablir ce Prince. Le Trône a donc été vacant depuis ce tems-là, & les Barons

Année 1223. rons d'Angleterre, ſelon leur Droit, viennent de le remplir par l'Election du Prince Louïs. Mais, ajouta-t-il, ce n'eſt pas-là une Election pure & ſimple, elle eſt fondée ſur un Droit très réel, que ce Prince a ſur la Couronne d'Angleterre, du Chef de Blanche de Caſtille ſa Femme. Cette Princeſſe eſt Fille d'Eléonore d'Angleterre, Sœur de Richard & de Jean, qui a ceſſé d'être Roi en ſe dépoſant lui-même: elle repréſente ſa Mere, à qui le Trône vacant ſeroit dévolu. Il lui eſt donc devolu à elle-même, & l'Election ne fait que confirmer le Droit qu'il a déjà ſur ce Trône, par la Princeſſe Blanche ſon Epouſe.

LE Légat, voïant que la Cour de France avoit pris ſon Parti, ne repliqua point à ce Plaidoier; mais, il défendit de la Part du Pape au Prince Louïs de paſſer en Angleterre, & au Roi de l'y laiſſer aller.

ALORS, Louïs, ſe tournant vers le Roi ſon Pere, lui parla en ces termes. *Monſieur, je ſuis votre Hommelige pour les Fiefs que vous m'avés donné en France. Mais, il ne vous appartient point de rien décider touchant le Roïaume d'Angleterre; & ſi vous entreprenés de vous*

vous oppoſer à mes Prétentions, ſur leſquelles vous n'êtes, ni en Droit, ni en Pouvoir, de me rendre Juſtice, je me pourvoierai contre cette Violence devant la Cour des Pairs; & je vous déclare, que je ſuis réſolu de combattre juſqu'à la Mort, pour défendre l'Héritage de ma Femme, à qui le Roïaume d'Angleterre appartient. Année 1223.

Louïs envoïa des Agens à Rome, pour défendre ſa Cauſe auprès du Pape, & partit pour Calais, où ſix cens Vaiſſeaux de diverſes grandeurs l'attendoient, pour le paſſer avec ſon Armée. Il aborda à Tanet entre Sandwic & l'Embouchure de la Tamiſe, le vint-troiſieme de Mai 1216. Il marcha auſſitôt contre ſon Ennemi, qui n'ôſa l'attendre, quoique ſans comparaiſon plus fort, il s'empara de toutes les Places des Environs, à la reſerve de Douvres, qu'il négligea de prendre. Il fut reçu à Londres avec les démonſtrations d'une Joie vive & ſincére: on le proclama Roi; il reçut les Hommages & le Serment de Fidelité des Seigneurs & des Bourgeois, & promit de leur conſerver leurs Libertés & leurs Priviléges.

Il s'avança dans le Roïaume, tout ſe

Année 1223. se soumit à lui, excepté quelques Forteresses. Il envoïa sommer le Roi d'Ecosse de lui rendre Hommage, il fut obéï. Les Seigneurs en firent autant, & Jean fut presque tout-à-fait abandonné. Douvre cependant & Windsor ne purent être prises.

LE Pape, de son Côté, emploïa toute son Autorité à soutenir son Vassal: malgré tout ce que purent dire les Envoïés de Louïs, il prononça la Sentence d'Excommunication contre lui; &, persuadé que Philippe étoit d'intelligence avec son Fils, il écrivit à l'Archevêque de Sens & à ses Suffragans, qu'il excommunioit le Roi comme Fauteur de la Révolte d'Angleterre.

LA Résolution étoit un peu violente, dit le Pere Daniel: car, quoi qu'on ne doutât guéres des Intentions de Philippe-Auguste, cependant il faisoit à l'extérieur plus que le Pape ne sembloit devoir éxiger de lui en de telles Conjonctures; jusque-là, qu'il confisqua toutes les Terres de Louïs, & celle des Seigneurs qui l'avoient suivi. C'est pourquoi plusieurs Evêques de France, s'étant assemblés en Concile à Melun, déclarerent que le Roi, nonobstant la Lettre du Pape, ne seroit point

point tenu pour excommunié juſqu'à ce qu'il vint de nouvelles Lettres de Rome. Année 1223.

LE Pontife, aïant appris les Progrès de Louïs, monta en Chaiſe & commença ſon Diſcours par ces Paroles d'un Prophéte : Glaive, Glaive, ſors du Fourreau, aiguiſe toi pour tuer & pour briller ; &, après avoir furieuſement invectivé contre Louïs & contre ceux qui l'avoient accompagné, il l'excommunia de nouveau. En ſortant de Chaire, il fit venir ſon Secretaire, & dicta des Lettres foudroïantes contre Philippe. Elles ne furent point envoïées, Innocent fut attaqué d'une violente Fievre, qui ſe termina par une Apoplexie, dont il mourut vers la mi-Juillet.

LE Roi Jean mourut trois Mois après, & laiſſa un Fils âgé de neuf Ans, nommé Henri, qu'il inſtitua Héritier de tous ſes Etats. Avant ſa Mort, les Anglois commençoient à revenir en ſa faveur. Le Vicomte de Melun étoit mort de Maladie à Londres. Se voïant ſans eſpérance de Guériſon, il fit venir quelques Seigneurs Anglois, & leur dit, que Louïs étoit bien réſolu de profiter de leur Révolte contre leur Roi ;

Année 1223. Roi; mais, qu'il les regardoit comme des Traitres qu'il avoit en horreur, & dont il ſe défieroit toujours; que ſitôt qu'il ſe verroit paiſible Poſſeſſeur de la Couronne, il étoit déterminé à ſe défaire des Principaux d'entre eux, & à les envoïer en Exil hors du Roïaume. Ce Seigneur moribond ajouta, qu'il leur parloit de Science certaine, puiſqu'il étoit un de ceux avec qui Louïs avoit pris cette Reſolution.

CE Diſcours répandu fit beaucoup d'impreſſion ſur la Nobleſſe & ſur le Peuple: on commença à s'inquiéter de l'Excommunication prononcée par le Pape, & réïterée chaque Dimanche par le Légat contre Louïs & ſes Partiſans. Il fut aiſé de leur faire comprendre les Inconvéniens d'une Domination étrangere, & combien il leur ſeroit avantageux, en rentrant dans leur devoir, de trouver un Prince encore Enfant, qui, leur étant redevable du Trône, ne manqueroit pas de leur accorder ce que ſon Pere leur avoit refuſé.

IL ſe tint à Gloceſtre une nombreuſe Aſſemblée, le Légat étoit à la Tête. On y fit faire Serment au jeune Prince, d'abolir toutes les mauvaiſes

ſes Coutumes introduites dans le Gouvernement, & de rétablir les anciennes: il fut couronné & ſalué Roi, & fit enſuite entre les mains du Légat Hommage de ſon Roïaume au St. Siége.

DE'S-LORS, les Affaires de Louïs dépérirent à vûe d'Oeil, il fut obligé de faire une Trêve avec ſon nouveau Compétiteur. Il paſſa lui-même en France, pour en tirer quelque Secours. La crainte de l'Excommunication empêchoit Philippe-Auguſte de ſeconder cette Entrepriſe. Cette Crainte étoit ſi grande, qu'il ne voulut pas même lui parler, pour ne pas être envelopé dans la Cenſure.

CE Voïage fit grand tort à Louïs. Pendant ſon abſence, pluſieurs Seigneurs quittérent ſon Parti. A ſon Retour, ſon Armée, qui aſſiégeoit Lincolne, fut ſurpriſe & défaite avec un grand Carnage. Il fut obligé de ſe renfermer dans Londres. On ſut bientôt en France le péril où il étoit. Philippe, extrémement inquiet, & toujours retenu par la Crainte de l'Excommunication, chargea la Princeſſe Blanche de ſecourir ſon Mari. On équipa promtement une Flotte, elle

fut battue & diſſipée par celle des Anglois.

LONDRES fut auſſitôt inveſti. La Flotte victorieuſe entra dans la Tamiſe: il fallut penſer à ſe tirer du mauvais pas où l'on s'étoit engagé. On entra en Négociation. Il fut convenu, que Louïs, & tous ceux de ſa Suite, jureroient ſur les Saints Evangiles, de repaſſer au plûtôt en France, de ne jamais revenir en Angleterre à mauvais deſſein. Louïs s'obligea en particulier de faire tout ſon poſſible auprès du Roi ſon Pere, pour faire rétablir le Roi d'Angleterre en tous ſes Droits au-de-là de la Mer; & que, lorſqu'il ſeroit ſur le Trône, il lui en feroit Juſtice. Enfin, que ſans nul délai, il remettroit toutes les Villes & les Forteresſes dont il s'étoit emparé.

LE Roi d'Angleterre, ſon Grand-Maréchal, le Légat, jurérent auſſi, que la Nobleſſe d'Angleterre ſeroit remiſe en poſſeſſion de tous ſes Biens, de tous les Privileges & Libertez dont ils avoient demandé le Rétabliſſement au Roi Jean, & dont le Refus avoit cauſé la Guerre; qu'il y auroit une Amniſtie générale pour tous ceux qui avoient pris les Armes de part & d'autre,

tre, que les Priſonniers ſeroient relachés ſans rançon; qu'enfin le Legat donneroit au Prince & à tous ſes Gens l'Abſolution de l'Excommunication.

C'EST à quoi ſe termina cette Expédition, qui n'échoua que par la ſeule Appréhenſion des Cenſures de Rome. Du reſte, le Prince Louïs, non-content d'en avoir été abſous à Londres, en demanda une nouvelle Abſolution à Rome. Le Cardinal de St. Martin, Légat Apoſtolique, lui donna pour Pénitence de païer pendant deux Ans la dixieme partie de ſon Revenu. Les Laïques, qui l'avoient accompagné, furent taxés au vintieme. Pour les Eccléſiaſtiques, ils furent obligés d'aller à Rome. Il leur fut ordonné, que dans l'eſpace d'un An, aux Fêtes de Noël, de la Chandeleur, de Pâques, de la Pentecôte, de la Nativité de Notre-Dame, & de la Touſſaints, ils feroient Amande honorable dans Notre-Dame de Paris, nuds Pieds & en Chemiſe, à l'iſſue de Tierce, marchant en Proceſſion tout le long du Chœur, tenant en Main des Verges, dont le Chantre les frapperoit, tandis qu'ils feroient la Confeſſion publique de leur Péché. Tel-

le étoit alors la Maniere, dit le Pere Daniel, dont on uſoit en ces Occaſions, & dont on ne s'accommoderoit pas aujourd'hui.

MATHIEU PARIS, Guillaume le Breton, Alberic dans ſa Chronique, ſont les ſeuls Ecrivains anciens qui rapportent ces Evénemens. Tous trois ſont infiniment ſuſpects, & ont toutes les Marques de Suppoſition dont j'ai parlé plus haut. Alberic en particulier, qu'on dit être mort en douze cent quarante, rapporte ſous 1232 la Mort du Prince Dagobert, qu'il dit avoir été Fils de Louïs VIII. Nul de nos Hiſtoriens, dit le Pere Daniel, ne fait mention de ce Prince. Il n'en eſt point parlé dans le Teſtament, & il n'eſt guéres vrai-ſemblable qu'il y ait eu un Fils de France de ce Nom dans la troiſieme Race, où ces ſortes de Noms, devenus en quelque façon barbares, ne furent jamais en uſage. Hardouïn, beaucoup plus deciſif, conclut de cette Erreur, que c'eſt un Ecrivain ſuppoſé, que le vrai Alberic, ſi toutefois il y en a eu un, n'auroit pas dit une choſe ſi fauſſe. Il conclut encore, que les Ecrivains de ce qui s'eſt paſſé ſous St. Louïs ſont bien plus

plus recens que ce Prince, quoiqu'ils ſe donnent les Noms de ceux qu'on dit lui avoir été contemporains. Sans ſouſcrire au Sentiment de ce Critique, déterminé à ne pas pardonner un Menſonge, je me contenterai de quelques Remarques.

1. LES Troupes, que Jean fit venir de France pour ſe défendre contre ſes Sujets Anglois, s'embarquerent à Calais au nombre de quarante mille Hommes. Outre que ce nombre eſt aſſurément exceſſif pour un Embarquement, le Prince Louïs peu de tems après fit voile de ce même Port. A qui donc appartenoit Calais? Etoit-ce une Ville neutre? Ces quarante mille Hommes avoient-ils pû s'y rendre ſans paſſer ſur les Terres de France. Dans ces Circonſtances auroit-on ſouffert cette Marche?

2. PRESQUE toute cette Armée périt au Paſſage par une violente Tempête. Cependant, lorſque le Prince Louïs arriva, le Roi Jean, quoiqu'abandonné de ſes Sujets, ſe trouva beaucoup plus fort que lui.

3. IL étoit aiſé de répondre au Légat, qu'en acceptant l'Invitation des Seigneurs Anglois, on conſerveroit

les Droits du St. Siége. Le Légat pouvoit repliquer, que le prétendu Droit de la Princeſſe Blanche étoit nul, puiſque le Roi Jean avoit un Fils.

4. CE qu'on fait dire au Prince Louïs, que ce n'étoit point au Roi ſon Pere à décider de ſes Prétentions, eſt au moins peu raiſonnable. Eſt-il Affaire plus importante à un Etat, & par conſéquent dont le Souverain ait plus de Droit de ſe méler, que celle qui entraine avec ſoi de longues & de ſanglantes Guerres?

5. EST-IL le moins du monde probable, que les Seigneurs Anglois aïent penſé à ſe donner pour Roi l'Héritier préſomptif de la Couronne de France, qui n'auroit pas manqué d'emploïer toutes ſes Forces à les dompter? Si du moins ils avoient demandé le Prince Philippe ſon Cadet.

6. LE Perſonnage, qu'on fait faire à Philippe-Auguſte, eſt bien étrange. Pouvoit-il craindre l'Excommunication au Point qu'on le ſuppoſe? S'imaginoit-il que ſon Fils viendroit à bout de ſoumettre l'Angleterre, s'il ne le ſecouroit puiſſamment? Les vingt-quatre Seigneurs Anglois, qui étoient entre ſes Mains, l'euſſent-ils dédommagé

magé de ſa Perte. D'ailleurs, cette Diſſimulation ſi étudiée, qui lui fit manquer ſon Coup, pouvoit-elle impoſer aux Intéreſſés?

7. LA Déclaration du Vicomte de Melun, faite à des Seigneurs Anglois, pour décharger ſa Conſcience, peut-elle ſe croire, ſans ſuppoſer ce Seigneur en Délire?

8. DANS le Traité de Paix, quoique le Prince Louïs fut à la Merci des Anglois, ils n'éxigérent point qu'il renonçât à ſes Droits, & qu'il y fît renoncer ſon Epouſe. Ils ſe contentent d'une Promeſſe vague de ne revenir jamais en Angleterre à mauvais deſſein: & Daniel a raiſon de remarquer, que la Priſe de Poſſeſſion de ce Prince pourroit être un Titre aux Rois de France de prendre la Qualité de Roi d'Angleterre, & que ce Titre ſeroit auſſi valable, que celui ſur lequel les Rois d'Angleterre prennent la Qualité de Roi de France, & en portent les Armes. Mais, jamais les Rois de France n'y ont penſé, parce qu'ils n'ont trouvé aucune Preuve ſolide qui ſoutint le Rapport de ces Ecrivains.

LES Conquêtes, que Philippe-Auguſte avoit faites ſur les Anglois, le

rendirent redoutable aux Etrangers & à la plûpart des Seigneurs François. Il ſe forma contre lui une puiſſante Ligue. L'Empereur, le Roi d'Angleterre, le Comte de Flandre, mirent enſemble cent cinquante mille Hommes, & s'avancerent du côté de l'Artois & de la Picardie. Ils avoient fait le Partage de la France. La plûpart des Grands des Païs nouvellement conquis étoient entrés dans la Ligue, & avoient promis de ſe déclarer pour leur ancien Maitre.

L'ARMÉE Françoiſe ne ſe trouva que de ſoixante mille Hommes, encore l'Infanterie n'en valoit-elle rien. Pour comble de Diſgrace, l'Arriere-Garde fut attaquée, tandis que l'Avant-Garde étoit au-de-là du Pont à Bovines. Malgré ce Deſavantage, & l'Inégalité du Nombre, la Victoire demeura aux François. Peu s'en fallut qu'ils n'y perdiſſent leur Roi; mais, ils firent de ſi puiſſants Efforts, qu'ils le dégagérent, & mirent leurs Ennemis en Déroute. Ils prirent les Comtes de Flandre, de Boulogne, & de Hollande, avec plus de vingt-cinq Seigneurs Bannerets.

PHILIPPE ne connut que peu de tems

tems après le plus grand Avantage de ſa Victoire, & combien il lui étoit important de l'avoir remportée. Il découvrit les Intrigues ſecretes que ſes Ennemis avoient avec un très grand Nombre de Seigneurs, qui n'attendoient pour ſe déclarer contre lui, que la Défaite de ſon Armée; de maniere que s'il eut été battu, il ſe fut fait dans ſes Etats une Révolution preſque générale. Mais, après ſa Victoire, tout parut tranquille & ſoumis. La Multitude des Coupables l'obligea à diſſimuler: ils en furent quittes par un nouveau Serment de Fidélité.

DÉLIVRÉ du Danger qui l'avoit menacé du côté de la Flandre, il porta ſes Armes en Poitou, où étoit le Roi d'Angleterre, pour profiter de la Victoire, qu'il ne doutoit pas que l'Empereur & le Comte de Flandre ne duſſent remporter. Il y étoit en très mauvaiſe Poſture, ſans ſavoir où ſe mettre en ſûreté. Un Légat du Pape, qui ſe trouva dans ces Quartiers, manía ſi bien ſes Intérêts, qu'il lui obtint une Trêve de cinq Ans. Le Pere Daniel dit, que ce Légat picqua Philippe de Généroſité & de Modération; à quoi il ajoute, que ce Prin-

ce, en cette Rencontre, ſacrifia ſes Intérêts à la Conſidération qu'il avoit pour le Pape. Car, les choſes étoient en tel Etat, que le Roi d'Angleterre ne pouvoit lui échapper, ni ſauver ce qui lui reſtoit de ſes Domaines en France.

LOUÏS, qui lui ſuccéda en 1223, s'appliqua d'abord à réparer cette Faute. Le Pape fit d'inutiles Efforts pour l'engager à une nouvelle Trêve. Les Hoſtilités recommencerent aux Fêtes de Pâques de 1224. Le nouveau Roi avoit pris ſes Suretez du côté de l'Allemagne: il s'étoit attaché le Vicomte de Touars, le Comte de la Marche, deux des plus puiſſans Seigneurs d'au-de-là de la Loire, & qui pouvoient le plus traverſer ſes Deſſeins.

CES Meſures priſes, il fit publier de nouveau la Confiſcation que le feu Roi ſon Pere avoit faite de tout ce que les Rois d'Angleterre poſſédoient en France, & il partit à la St. Jean à la Tête d'une nombreuſe Armée, pour exécuter cette eſpece de Sentence. Il mit d'abord le Siége devant Niort. Elle fut défendue avec vigueur; mais, faute de Secours, Savari de Mauleon, qui y commandoit, fut obligé de capi-

pituler. St. Jean d'Angeli ne fit preſque aucune Réſiſtance. La Rochelle ne ſe défendit que trois Semaines. Savari de Mauleon y commandoit encore; mais, à ce que dit Mezerai, aïant été vilainement trompé par les Miniſtres du Roi d'Angleterre, qui lui envoïérent des Coffres pleins de Ferrailles au lieu de l'Argent, qu'il eſpéroit pour le Païement de ſa Garniſon, il fut obligé de ſe rendre.

PRESQUE tout ce qu'il y avoit d'Anglois naturels en Guienne s'étoient jettez dans la Rochelle pour la defendre. Par la Capitulation, ils furent obligés de ſe retirer en Angleterre; de maniere que les Habitans du Païs, ſe voïant abandonnez, ſe ſoumirent d'eux-mêmes. Le Vicomte de Limoges, le Comte de Perigord, le Vicomte de Touars, qui juſque-là avoient été neutres, ſe mirent ſous la Protection de la France, & firent Hommage de leurs Domaines. En un mot, il n'y eut que les Gaſcons au-de-là de la Garonne, & la Ville de Bourdeaux, qui demeurérent fidéles à leur ancien Maitre.

On ſe remua en Angleterre: on équipa une Flotte de trois cens Voiles

qui arriva heureuſement à Bourdeaux. Ces Efforts n'aboutirent qu'à la Priſe de la Reole, de Bergerac, & de St. Macaire.

LES Choſes étoient en cet Etat, lorſque Louïs fit la même Faute qu'avoit fait Philippe ſon Pere. Il accorda aux Anglois une Trêve de trois Ans, pour aller faire la Guerre aux Hérétiques Albigeois. Ils ſont fameux dans toutes les Hiſtoires, ſelon leſquelles ils ont donné occaſion à la Révolution, qui a réüni à la France les Comtés de Toulouze & de Provence, & quantité d'autres Seigneuries particulieres. Sans doute qu'il y a eu des Albigeois. Ce Fait eſt trop voiſin de nos Tems, pour avoir été imaginé comme quantité d'autres de même Nature: mais, en liſant les Ecrivains qui en ont parlé, on ne peut guéres douter, qu'ils ne l'aïent embellie de quantité d'Epiſodes. On en jugera par l'Abregé que je vais en donner.

RAYMOND de St. Gilles, Comte de Toulouze, & Duc ou Marquis de Provence, étoit Contemporain de Philippe I. On a une de ſes Médailles, dans les Obſervations de Du Cange ſur l'Hiſtoire de St. Louïs. R. COMES PA-

PALATII, avec une Croix de Toulouze: ce qui ſignifie que ce Raimond étoit le Juge ſuprême; c'eſt-à-dire, le Souverain de tout ce Païs. Sur le Revers on voit le Soleil avec une Lune croiſſante, & cette Inſcription: DUX MARCHIO PV. C'eſt-à-dire, Duc, Marquis de Provence. Ce Monument ne ſuppoſe aſſurément aucune Dépendance. Au contraire, il prouve que ce Prince étoit auſſi Souverain dans ſes Etats, & plus puiſſant, que Philippe I, dont tout le Roïaume étoit réduit à l'Orléanois, & à une Partie de l'Ile de France. Suppoſé qu'il y eut eu autrefois quelque Dépendance, je demanderois volontiers ſi elle ſubſiſtoit encore alors, & ſi ce Comte, le Duc de Bourgogne, le Duc de Guienne, & tant d'autres, relevoient leurs Etats d'un Roi auſſi foible que l'étoit Philippe I?

LES Succeſſeurs de ce Comte Raimond poſſédérent tranquillement leurs Etats juſqu'au tems que Henri, Roi d'Angleterre, devenu Duc de Guienne, par ſon Mariage avec Eleonore répudiée par Louïs VII, entreprit de les inquiéter, & de les obliger à le reconnoître pour leur Seigneur Suze-

rain. La France prit leur Parti, & cette Prétention des Anglois n'eut point de ſuite.

VERS ce même Tems, des Doctrines nouvelles s'introduiſirent dans ces Païs. Au commencement qu'elles parurent, elles furent vivement perſécutées, comme il arrive d'ordinaire, & coutérent la Vie à leurs prémiers Prédicateurs. Ces Perſécutions n'empécherent point leurs Progrès. Elles prévalurent en Provence & en Languedoc, non-ſeulement parmi le Peuple, mais encore parmi la Nobleſſe; & le Comte de Toulouze ſe fit leur Protecteur.

CES Doctrines n'étoient qu'un renouvellement des Erreurs des Manichéens. Ceux, qui les ſuivoient, admettoient deux Dieux Créateurs, l'un qu'ils appelloient le bon Principe, l'autre à qui ils donnoient la Qualité de mauvais, ou de Dieu malin. Le prémier étoit le Créateur des Choſes inviſibles, le ſecond des viſibles. Celui-ci, ſelon eux, avoit préſidé à l'Ancien Teſtament. C'étoit un Dieu menteur, cruel, homicide. L'autre préſidoit au Nouveau Teſtament. Il étoit véritable, aimable, & miſéricordieux.

dieux. Ils n'avoient aucun Reſpect pour les Ecritures de l'Ancien Teſtament. Ils traitoient le Mariage de Concubinage. Ils regardoient les Sacremens de l'Egliſe comme quelque-choſe de frivole. Ils nioient la Préſence réelle de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, & la Réſurrection des Corps. Ils ne vouloient point d'Images. Ils défendoient l'Uſage de la Chair, des Oeufs, & de tout ce qui venoit des Animaux. Ils avoient parmi eux divers Ordres. Il y avoit des Parfaits: il y avoit des Croïans. Ils faiſoient Profeſſion d'une grande Chaſteté, quoi qu'ils ſoutinſſent qu'on ne péchoit pas, qu'on ne pouvoit même pécher, en s'abandonnant à toutes ſortes de Voluptez.

JE n'ai garde de garantir que ces Erreurs extravagantes, & incompatibles, aïent été raſſemblées pour en faire une Religion. On en impoſe ordinairement à ſes Adverſaires, & il n'eſt point rare qu'on les accuſe de croire toutes les Conſéquences qu'on croit pouvoir tirer de leurs Principes, & qu'on érige en Dogmes reconnus par eux les Objections qu'on leur fait.

IL

IL en eſt de même de ce qu'on a dit des Mœurs de ceux qui ſuivoient ces Doctrines. On leur donna, dit le Pere Daniel, divers Noms en France: on les y appelloit en Latin *Bulgari*, & en François d'un Nom qui répond à ce mot Latin, & qui eſt encore aujourd'hui une Injure très infame, dont on voit par-là l'Origine, de laquelle on ne peut douter en liſant l'Epitaphe d'Alix, Comteſſe de Bigorre. Cette Epitaphe eſt au Monaſtere des Religieuſes Benédictines de Montargis. Il y eſt dit, qu'elle étoit Fille de Gui de Monfort, qui, pour la Foi, mourut contre les B. . . . & Albigeois. La Raiſon, pourquoi on leur donna ce Nom en France, eſt que, par le Commerce qu'on avoit eu ſous la ſeconde Race de nos Rois avec les Bulgares, on avoit appris qu'il y avoit beaucoup de ces Hérétiques parmi ces Peuples, & qu'apparemment ils étoient ſujets au déteſtable Péché qui attira le Feu du Ciel ſur Sodome & ſur Gomorre. La vraie Raiſon, pourquoi on leur donna ce Nom, c'eſt qu'on vouloit les rendre odieux. Les Efforts, que les Sectateurs de cette Doctrine faiſoient pour l'étendre de toutes Parts, ani-

anima contre eux le Zéle d'Innocent III, & lui fit imaginer le Moïen qu'il crut le plus efficace pour les ſoumettre, ou les exterminer. Ce fut de faire publier contre eux une Croiſade. Il ne le fit, qu'après avoir mis en œuvre les Moïens ordinaires, & y avoir envoïé des Miſſionnaires, du Nombre deſquels fut le Fondateur des Freres Prêcheurs. Ils en convertirent quelques-uns ; mais, le grand Nombre perſévéra dans ſes Sentimens. Ainſi, il en fallut venir à la Croiſade.

ON la publia en France, du Conſentement de tous ceux qui la partageoient alors. Philippe-Auguſte promit de fournir quinze mille Hommes entretenus à ſes Dépens, & donna à ſes Sujets la Liberté de prendre la Croix. Le Roi d'Angleterre, le Duc de Bourgogne, les Comtes de Nevers, de Champagne, de Flandre, & quantité d'autres, donnérent à leurs Peuples la même Liberté.

SI on en croit le Moine Pierre de Vaucernai, le Comte de Toulouſe n'avoit rien d'humain que la Figure. C'étoit un Homme d'un Génie brutal, adonné preſque dès l'Enfance aux plus exceſſives Débauches, juſqu'à abuſer de

de ſa propre Sœur, cherchant moins le Plaiſir que le Crime. Il épouſoit des Femmes ſans nul égard aux Dégrés de Parenté, & les répudioit à ſa Phantaiſie. Il s'emparoit ſans nul égard des biens des Egliſes, enlevoit les Terres, & les Châteaux, à ſes Voiſins, railloit éternellement la Religion & ſes Miniſtres. Il s'étoit tellement dévoué aux Albigeois, qu'il diſoit, quelquesfois, qu'il prévoïoit bien les Malheurs que lui attireroit l'Affection qu'il avoit pour eux; mais, qu'il étoit réſolu de ſacrifier pour eux juſqu'à ſa propre Vie. Ils l'avoient tellement infatué, qu'il étoit perſuadé, que, quelques Crimes qu'il eut commis, il ſeroit ſauvé, pourvû qu'il eut le Bonheur de mourir entre leurs Mains.

TEL étoit, dit le Pere Daniel, déterminé à croire tout ce qu'il trouve dans les Ecrivains qu'il ſuit: tel étoit Raimond, Comte de Toulouſe, Marquis de Provence, Duc de Narbonne, digne Chef & Protecteur des plus infames & des plus extravagans Hérétiques qui furent jamais. Le Pape, & Philippe, qu'on ſuppoſe toujours ſon Seigneur, déclarerent qu'ils le livroient à la Haine publique, & donnoient à qui-

quiconque pourroit s'emparer de ſes Places & de ſes Domaines, la Permiſſion de le faire. Je crois bien, que le Pape ait fait cette Donation, prévenu comme il étoit, qu'il étoit le Maitre de tous les Roïaumes de la Terre: mais, que Philippe, à qui ces Domaines appartenoient de Droit en cas d'Indignité & d'Incapacité de ſon Vaſſal, ait fait la même Choſe, & ait fourni ſeize mille Hommes entretenus à ſes Dépens, ſans prétendre avoir au moins quelque Part à la Dépouille de ce Comte, c'eſt ce que je ne puis me perſuader.

LA Croiſade ſe publia avec tout le Succès poſſible: l'Armée ſe forma promtement, & fut d'environ cinq cens mille Hommes (nouveau Sujet de Défiance, par rapport à cette Hiſtoire.)

RAIMOND, effraïé de cette horrible Tempête, penſa à la conjurer. Il s'adreſſa au Pape, & l'aſſura d'une entiere Soumiſſion. Le Légat cita ce Prince pour comparoître devant lui. Il obéït, & promit de faire tout ce qu'on ſouhaiteroit. On éxigea, qu'il livrât ſept de ſes meilleures Fortereſſes: il le fit. Ce n'eſt pas tout: pour

être

être abſous de l'Excommunication, il fallut qu'il allât en Chemiſe à la Porte d'une Egliſe, & que là il jurât, qu'il ſeroit obéïſſant aux Ordres de l'Egliſe Romaine, & qu'il éxécuteroit fidélement tout ce qu'il avoit promis. Après ce Serment, le Légat lui mit ſon Etole au Col, l'introduiſit dans l'Egliſe, le frappant à coups de Verges. Dans ces Tems, les Princes étoient auſſi fiers, & auſſi jaloux de leur Honneur, qu'ils le ſont aujourd'hui. En eſt-il un ſeul, qui n'aimât mieux mourir, que de ſouffrir un pareil traitement?

SEROIT-CE être trop critique que de dire que la Vue des Ecrivains, qui rapportent ces traits incroïables, a été de vanter la Puiſſance Eccléſiaſtique, ou de la rendre odieuſe?

LA ſoumiſſion de ce Prince, ſa reconciliation à l'Egliſe, n'arrêta point la formidable Armée des Croiſés. Elle s'étoit aſſemblée vers Lion. Son prémier Effort fut contre Beziers. Cette malheureuſe Ville fut priſe d'aſſaut: on y paſſa au Fil de l'Epée ſans diſtinction, Hommes, Femmes, Enfans, Hérétiques, Catholiques, au nombre de ſoixante mille. Guillaume le Bréton, à qui le Pere Daniel reproche

che d'être le ſeul Hiſtorien Contemporain qui ne ſe déchaine pas contre le Comte de Toulouze, ne le fait monter qu'à trente mille.

DE Beziers l'Armée marcha à Carcaſſonne, les Habitans n'eurent point d'autre Capitulation que de ſortir nuds en Chemiſe. Cette multitude de Croiſés, diſent les Ecrivains, n'avoit point de Chef; mais, tous unis par la prudence du Légat, ils agiſſoient de concert. Après la priſe de ces deux Villes, pluſieurs propoſérent de choiſir un Général, qui veillât à la Défenſe des Conquêtes qu'on venoit de faire.

LE choix tomba d'abord ſur le Comte de Nevers, à ſon refus ſur le Duc de Bourgogne, qui refuſa pareillement. Enfin, tout d'une Voix on nomma Simon Comte de Monfort l'Amauri. Il fallut un Commandement exprès du Légat pour le déterminer à accepter ce glorieux Emploi. Le Moine de Vaucernai fait de ce Seigneur le Portrait le plus avantageux; peut-être eſt-il auſſi exaggeré que celui qu'il nous a donné du Comte de Toulouſe. Il étoit, dit-il, grand Homme de Guerre, & s'étoit toujours diſtingué par ſon Courage & par ſa Con-

Conduite dans les plus fameuſes Expéditions. C'étoit l'Homme de ſon Tems le mieux fait, de la plus belle taille, & de la meilleure mine, vif, agiſſant, infatigable, intrépide, entreprenant, également ſage & heureux dans ſes Entrepriſes; &, avec toutes ces Qualités de Héros, il avoit une douceur, une affabilité, une honnêteté, qui le rendoient aimable. Enfin, ce qui relevoit infiniment le mérite de ſes autres Vertus, c'eſt qu'il étoit autant diſtingué par ſa Piété & par ſon éloignement de toutes Débauches, que par tout le reſte. Il falloit que ce Seigneur fût, ou qu'on le ſuppoſât tel, pour donner quelque Vrai-ſemblance aux Victoires miraculeuſes qu'on devoit lui faire remporter.

C'ÉTOIT-LÀ ſans doute, dit le Pere Daniel, un digne Chef d'une Guerre Sainte. Il ſe trouva bientôt ſans Armée. Cette multitude immenſe de Croiſés diſparut tout-à-coup, auſſi-bien que les ſeize mille Hommes de Troupes reglées que le Roi de France avoit promis d'entretenir à ſes dépens. Monfort, réduit à une poignée de Gens, ne laiſſa pas de faire des Conquêtes. Sa réputation, ſon adreſſe, le

le talent qu'il avoit de gagner les Cœurs, le rendirent Maitre de Pamiers, Mirepoix, Alby, & de preſque tout l'Albigeois.

CE Général, tout vertueux qu'on le ſuppoſe, penſoit à établir ſa Maiſon. Pour y réüſſir, il n'avoit pas ſeulement Affaire au Comte de Toulouze, mais encore au Roi d'Arragon, de qui relevoit Carcaſſonne. Ce Prince traita ſous Main avec la Nobleſſe des Environs de Beziers, de Carcaſſonne, & d'Alby; pour les engager à reprendre les Armes. De tous côtés on ſe ſouleva contre Montfort, en peu de tems il perdit plus de quarante Places ou Forteresſes, il ne lui demeura qu'Alby, Carcaſſonne, Pamiers, & cinq Châteaux. Aïant reçu quelques nouveaux Secours, il repara quelques-unes de ſes Pertes. Bientôt il retomba dans les mêmes Embarras, parce qne les Croiſés ne s'engageoient à ſervir que pendant quarante jours; & que ce terme expiré, rien n'étoit capable de les retenir.

LES Evêques de Paris & d'Auxerre lui amenérent un Corps conſidérable de Troupes: il s'en ſervit pour prendre Lavaur, Place très forte. Le Com-

Comte de Toulouſe donna tant de preuves de ſon attachement au Parti qu'il feignoit d'avoir abandonné, que Monfort, de concert avec le Légat, lui enleva la plûpart de ſes Places. Il aſſiégea même Toulouze, qu'il ne prit pas, faute d'avoir aſſés de Monde pour l'inveſtir. Les Croiſés Allemans qui avoient relevé les François, l'abandonnerent dans ces Circonſtances, il ſe trouva preſque ſeul. Il ne ſe vit jamais une Guerre plus bizarre dit le Pere Daniel.

LE Général, hors d'état de tenir la Campagne, s'enferma dans Caſtelnaudari, il y fut auſſitôt aſſiégé. Il n'avoit que cinq cens Hommes avec lui, avec leſquels il fit une défenſe admirable. Une poignée de Soldats, qu'on amenoit à ſon Secours, défit un Corps d'Ennemis où ils étoient trente contre un, & le Siége fut levé.

EN même tems, il fut joint par un grand Nombre de nouveaux Croiſés de France & d'Allemagne : il pouſſa vigoureuſement ſon Ennemi, & le fit avec tant de Succès, qu'il ne lui reſta plus que Montauban & ſa Capitale. Alors, avec le Conſentement des Légats, il ajouta à la Qualité de Vicom-

te

te de Beziers & de Carcaſſone, celle de Seigneur d'Albi & de Rodez. Il donna à des Seigneurs François les Terres & les Châteaux qu'il avoit confiſqués ſur les Hérétiques; il agit en Maitre, & convoqua une grande Aſſemblée de Prélats & de Barons.

LE Comte de Toulouſe, ſe voïant preſque dépouillé, alla ſe jetter entre les bras du Roi d'Arragon, qui, réſolu de le défendre, tenta auparavant de lui faire rendre quelque juſtice par la voie de la Négociation.

LES Légats étoient entiérement dans les Intérêts de Simon de Monfort: ils renvoïérent au Pape les Propoſitions qu'on leur avoit faites, & le prévinrent tellement, qu'il écrivit au Roi d'Arragon, qu'il l'excommunieroit lui-même, s'il ne ceſſoit de proteger le Comte de Toulouſe.

CE Prince, malgré ces menaces, déclara la Guerre à Monfort, & vint la lui faire à la Tête de cent mille Hommes, tandis qu'il en avoit à peine mille à lui oppoſer. L'Armée Arragonnoiſe aſſiégea Muret en Languedoc. La Garniſon étoit foible, & n'avoit preſque point de Vivres. Monfort avec huit ou neuf cens Hommes, qu'il

eut même, dit-on, bien de la peine à ramaſſer, ſe jetta dans la Place aſſiégée ; &, ce qu'on ne voit que dans les Romans, il entreprit avec neuf cens Hommes de donner Bataille à cent mille. C'eſt le Moine de Vaucernai qui raconte ce Prodige.

MONFORT partagea ſes huit à neuf cens Chevaux en trois petits Corps, que les Généraux de l'Armée Ennemie rangée auſſi ſur trois Lignes, laiſſerent avancer, à deſſein de les envelopper. Soit que le Comte fut l'endroit où le Roi d'Arragon avoit ſon Poſte, ſoit par hazard, ce fut de ce côté-là qu'il chargea d'abord. Il enfonça en un moment la premiere Ligne. Le Roi d'Arragon, qui s'étoit placé à la ſeconde, s'avança pour l'arrêter, il fut d'abord tué. Le bruit de ſa Mort s'étant repandu en un inſtant, jetta toute ſon Armée dans une ſi grande Conſternation, qu'on ſe mit à fuïr de tous côtés. Il n'y eut nulle part aucune réſiſtance : ils ſe laiſſerent égorger ſans ſe défendre. Cette grande Armée ſe diſſipa en un moment, & laiſſa vingt-mille Morts ſur le Champ de Bataille. Les Croiſés ne perdirent qu'un Chevalier, & un fort petit nombre de Soldats.

CET-

CETTE grande Victoire, dit le Pere Daniel, fut remportée le 12 Septembre l'An 1213. Elle a quelque chose de si prodigieux & de si surprenant, qu'elle seroit incroïable, si elle n'étoit attestée, non-seulement par les Auteurs contemporains, mais encore par des Temoins oculaires, & par les Evêques qui étoient avec le Comte de Monfort, & qui en firent une Relation qu'ils signérent; à savoir, les Evêques de Toulouse, de Nismes, d'Usès, de Lodeve, de Beziers, d'Agde, & de Comminge.

C'EST-A'-DIRE, que, dès qu'un Auteur se dit contemporain, il faut le croire, quelque peu sensé, quelque incroïable, que soit ce qu'il raconte. Par quel Hazard sept Evêques se trouverent-ils dans le Château de Muret assiégé par cent mille Hommes? N'est-ce pas quelqu'un de ces pretendus Auteurs contemporains, qui a fabriqué cette Relation des Evêques.

RIEN n'auroit dû resister à Monfort après cette Victoire miraculeuse; mais, faute d'Armée, il fut réduit à ravager les Environs de Narbonne, de Toulouse, & de Montpellier. Plusieurs

ſieurs Fortereſſes même ſe ſoumirent au Comte de Toulouſe ; dans l'une deſquelles aïant trouvé ſon Frere Baudouïn, qui avoit pris le Parti des Croiſés, il eut la cruauté de le faire pendre.

TOUT d'un coup, Monfort ſe trouva à la Tête de près de cent mille Hommes. Toulouſe ſe ſoumit, les Comtes de Foix & de Comminge en firent autant, & donnérent en ôtage leurs meilleures Fortereſſes. Ainſi, le Comte de Toulouſe fut abſolument dépouillé de ſes Etats.

IL étoit queſtion d'en diſpoſer. Il ſe tint à Montpellier une grande Aſſemblée d'Evêques, d'Abbés, & de Barons : on y délibera ſur le Choix de la Perſonne à qui l'on confieroit la Garde & le Commandement du Comté de Toulouſe. Monfort eut tous les Suffrages : il ne s'en défendit point comme il avoit fait du Généralat.

L'ASSEMBLÉE ne s'en tint pas-là, & preſſa le Légat de donner à Monfort, non-ſeulement la Garde de cet Etat, mais auſſi l'Inveſtiture, en le déclarant, de la part du Pape, Comte de Toulouſe, & Raymond déchu de tous ſes Droits.

LE Légat répondit, que ce qu'on lui

lui demandoit paſſoit ſon Pouvoir, qu'il lui falloit de nouveaux Ordres. Sur le champ, on fit partir l'Archevêque d'Ambrun, pour aller faire cette Demande au Pape. Il confirma l'Election du Comte de Monfort pour la Garde du Comté de Toulouſe, & lui permit d'en percevoir tous les Revenus: mais, pour l'Inveſtiture, il remit à en déliberer au Concile Général de Latran, qu'il avoit convoqué pour l'Année ſuivante 1215, où le Comte Raymond avoit promis de comparoître.

IL ſe rendit en effet à Rome avec ſon Fils : il plaida lui-même ſa Cauſe. Gui de Monfort s'y rendit en même tems, pour ſoutenir les Intérêts de Simon ſon Frere. Après un long Examen, le Concile prononça la Sentence contre Raymond : il fut privé de ſon Comté comme Hérétique, & Fauteur des Hérétiques. On lui aſſigna ſeulement une Penſion de quatre-cens Marcs d'Argent pendant ſa Vie. Toulouſe & les autres Villes de cet Etat furent données en propre au Comte de Monfort, avec le Titre de Comte de Toulouſe. Pour le jeune Raymond, on lui conſerva les Domaines que ſa

Maiſon avoit en Provence, à condition, que dans la ſuite l'Egliſe & le St. Siége ſeroient ſatisfaits de ſa Conduite.

AUSSI-TÔT que Monfort eut reçu cette Nouvelle, il ſe rendit à la Cour de France, pour demander au Roi l'Inveſtiture de ſon Comté: il fut fort bien reçu: il obtint ce qu'il demandoit, & fit Hommage pour le Duché de Narbonne, le Comté de Toulouſe, & les Vicomtés de Beziers & de Carcaſſone.

IGNOROIT-ON en ces Tems-là la nature des Fiefs? Ne ſavoit-on pas, qu'en cas de Forfaiture, ils reviennent au Seigneur, du moins, que c'eſt à lui d'en diſpoſer?. L'Aſſemblée de Montpellier, le Concile de Latran, ne firent aucune attention à ces Droits & à ces Maximes inconteſtables; &, ce qui eſt encore plus inconcevable, on n'y penſa point à la Cour de France. Ces Domaines pourtant étoient bien capables d'exciter les déſirs de Philippe-Auguſte, que l'Hiſtoire nous repréſente ſi attentif à s'aggrandir, ſi inſtruit de ſes Droits, ſi ardent à les ſoutenir. On diſpoſe de ce qui lui appartient, on le fait ſans aucun Droit, on

on le fait même ſans ſon Conſentement. Les Evêques, les Barons, de ces Païs, ſe rendent coupables de Felonie, en ſe donnant un autre Maitre. Philippe ne ſe reſſent point de toutes ces Injures & de toutes ces Injuſtices: il les approuve même, & les ratifie par l'Inveſtiture, qu'il accorde auſſitôt qu'on la lui demande. Sans doute que les Ecrivains, qui nous veulent faire croire des faits ſi mal aſſortis, n'ont point fait ces Réfléxions. Ou il eſt faux que ces Païs relevaſſent de la Couronne de France, auquel cas les Evêques & les Barons pouvoient ſe donner à Montfort; ou, s'il eſt vrai que Philippe ait reçû l'Hommage du nouveau Comte, ce ne peut être, que parce que celui-ci crut avoir beſoin de ſa Protection & de ſon Appui pour ſe maintenir.

MONFORT ne jouït pas longtems de la récompenſe du Zèle qu'il avoit fait paroître pour la Religion Catholique. Tandis qu'il recevoit à la Cour de France l'Inveſtiture de ſon nouvel Etat, le jeune Raymond, ſecouru des Habitans de Marſeille, d'Avignon, & de Tarascon, s'empara de toutes les Fortereſſes de Provence, qui

avoient appartenu au Comte Raymond ſon Pere ; &, pouſſant ſes Conquêtes, il vint dans le Languedoc, & prit le Château de Beaucaire.

CES Succès ranimerent l'affection des Touloufains pour leurs anciens Maitres, ils remuerent en leur faveur. Monfort le ſut, il entra dans leur Ville l'Epée à la Main, & fit mettre le Feu en divers Quartiers : il les força de ſe racheter du Pillage, en païant trente mille Marcs d'Argent. Il les éxiga à la rigueur : ceux, qui ne fournirent pas aſſés promtement leur Quote-part, furent extrémement maltraités. Ce Peuple s'irrita de plus en plus ; les principaux Bourgeois réſolurent de ſecouer le Joug à la premiere Occaſion. Un d'eux alla trouver le vieux Raymond, qui s'étoit retiré chés le Roi d'Arragon, & l'aſſura que Touloufe étoit prête à le recevoir. En effet, s'y étant préſenté quelque tems après, il y fut reçu avec une Joie extrême des Habitans.

LEUR Ville étoit demantelée, ils travaillérent à la mettre en état de défenſe, & y réüſſirent ſi bien, qu'elle ſoutint un Siége de neuf Mois. Montfort y fut tué le vingt-cinquieme de Juin

Juin 1218. Ce Jour-là de grand Matin les assiégés firent une furieuse Sortie, à dessein de bruler ou de détruire les Machines. Le Comte accourut pour les sauver : une Pierre lancée d'un Mangonneau le frappa à la Tête, & le renversa : au même tems son Bouclier lui échappa de la main ; & il fut percé de cinq fléches, dont il expira sur le champ.

CETTE Mort fut le Salut de Toulouse, & releva les Espérances de Raymond ; quantité de Noblesse rentra dans son Parti. Amauri toutefois, Fils aîné de Montfort, fut reconnu pour Comte de Toulouse ; mais la consternation de son Armée, le défaut de Vivres & d'Argent, la retraite d'un grand Nombre de Croisés, l'obligerent de lever le Siége. Il eut encore le chagrin de voir Castelnaudari, une de ses meilleures Places, se livrer à son Ennemi.

PHILIPPE envoïa Louïs son Fils au secours d'Amauri. Il prit Marmande, assiégea Toulouze, & se retira au bout de quarante Jours, ne s'étant, dit-on, engagé que pour ce Tems-là, auquel se bornoit le Vœu de cette Croisade. Qui pourra croire,

qu'on ait levé des Armées préciſement pour ſervir quarante Jours ? Cette ſeule Circonſtance ne ſuffit-elle pas pour rendre ces Hiſtoires incroïables ?

AMAURI, fort preſſé par ſes Ennemis, & voïant le peu de Secours qu'il tiroit des Croiſés, dont l'ardeur ſe rallentiſſoit de plus en plus, propoſa à Philippe de lui céder toutes les Conquêtes que le défunt Comte de Montfort avoit faites. Cette Propoſition, qui paroiſſoit ſi avantageuſe, ne fut point acceptée pour diverſes Raiſons, dont la principale étoit, qu'on craignoit de ſe brouiller avec le Pape, parce que c'étoit lui qui avoit donné le Comté de Toulouſe au défunt Comte de Montfort.

LE vieux Comte Raymond mourut dans ces Circonſtances : ſon Fils plus aimé que lui, vît revenir dans ſon Parti preſque toute la Nobleſſe, & ſe rétablit ſans peine dans la plus grande Partie de ſes Etats.

PHILIPPE-AUGUSTE mourut à-peu-près dans le même Tems. Amauri réïtera à ſon Succeſſeur la Propoſition qu'il avoit faite ; elle fut acceptée, & dès-lors cette Guerre devint

vint particuliere à la France.

LOUÏS se hâta de terminer les Differens qu'il avoit avec les Anglois: les aïant contraints d'accepter la Paix, il emploïa toutes ſes Forces à faire valoir la Ceſſion qu'Amauri lui avoit faite du Titre de Comte de Toulouſe. Il prit la Croix en 1226, grand Nombre de Seigneurs l'imiterent, entr'autres les Comtes de Boulogne & de Clermont, le Duc de Bretagne, les Comtes de Dreux, de Chartres, & de St. Pol.

L'ARMÉE, forte de cinquante mille Hommes, prit ſa Route par Lion, & deſcendit le long du Rhone juſqu'à Avignon, pour entrer de-là dans le Languedoc. On ſe brouilla avec les Habitans de cette Ville: il fallut les aſſiéger, ils ſe défendirent trois Mois durant avec beaucoup de vigueur, & capitulérent enfin. Leurs Murailles furent raſées. On entra enſuite dans le Languedoc. On y prit quelques Places: c'eſt à quoi ſe termina cette Expédition. Louïs, à ſon Retour, tomba malade au Château de Montpenſier en Auvergne, & y mourut.

CES Guerres ſi opiniâtres ſe terminérent la troiſieme ou la quatrieme Année du Regne ſuivant. Louïs VIII

avoit établi dans ces Païs Imbert de Beaujeu pour Commandant. Blanche, Regente du Roïaume pendant la Minorité de Louïs IX ſon Fils, envoïa des Secours à ce Commandant, dont la prudence & l'activité, ſuppléant au peu de Troupes qu'il avoit, conſervérent la plûpart des Conquêtes qu'on y avoit faites. Aïant reçû un Renfort plus conſidérable, il fatigua tellement les Toulouſains, par des courſes, par des ravages, par les allarmes qu'il leur donnoit ſans ceſſe, qu'il les obligea eux & leur Comte, de ſe ſoumettre aux Conditions les plus dures.

ON leur offrit la Paix: ils ne s'en éloignerent pas; on fit une Trêve. Ces Négociations commencérent à Baſega dans les Environs de Toulouſe; elles furent transferées à Meaux, enſuite à Paris, où elles ſe terminérent aux Conditions ſuivantes.

PREMIEREMENT, que le Comte de Toulouſe donneroit en Mariage Jeanne ſa Fille unique, & ſon Héritiere à Alphonſe, Frere du Roi.

SECONDEMENT, que le Comte de Toulouſe ne jouïroit pendant ſa Vie, que des ſeuls Biens qui lui appartenoient

tenoient dans les Bornes de l'Evêché de Toulouſe, & de quelques autres ſitués dans les Evêchés de Cahors & d'Agen; qu'il n'en auroit que l'Uſufruit, avec la permiſſion ſeulement d'en tirer quelques Legs pieux, après ſa Mort, à ſa Fille, à ſon Mari Alphonſe, & à leur Poſterité, ſans pouvoir aller à aucun de ſes Héritiers, non pas même à ceux de ſa Fille, ſinon à ceux qu'elle auroit d'Alphonſe. C'étoit à dire, qu'au cas qu'elle n'eut point d'Enfans de ce Mariage, le Comté de Toulouſe ſeroit réüni à la Couronne de France.

TROISIEMEMENT, que le Comte remettroit au Roi toutes les Places, & toutes les Terres, qu'il poſſédoit aude-là du Rhone, & en deçà hors de l'Evêché de Toulouſe; qu'il lui livreroit la Citadelle de Toulouſe, appellée le Château Narbonnois, & quelques autres Places des Environs, où le Roi tiendroit Garniſon pendant dix Ans.

QUATRIEMEMENT, que le Comte iroit, dans deux Ans au plus tard, combattre à ſes dépens contre les Sarraſins pendant l'eſpace de cinq Ans.

CINQUIEMEMENT, que le Com-

te, pour montrer qu'il vouloit accomplir éxactement ces Conventions, ſe conſtitueroit Priſonnier dans Paris juſqu'à ce que les Murailles de Toulouſe & de quelques autres Villes fuſſent raſées, & que Jeanne ſa Fille eut été miſe entre les mains des Envoïés du Roi.

CE Traité étant ſigné, le Comte fit Amende honorable dans l'Egliſe de Paris, nuds Pieds, & en Chemiſe, en preſence de deux Cardinaux, & de tout le Peuple.

CE Traité, ſingulier en toutes ſes Circonſtances, ſe trouve dans la Collection de du Catel. C'eſt un Acte faux. Il commence par cette Formule, qui n'étoit point alors en uſage: *Au Nom de la ſainte & indiviſible Trinité.* Il finit par ces autres: *Fait à Paris l'An du Seigneur* 1228, *au Mois d'Avril, de notre Regne le troiſieme. Etant preſens dans notre Palais ceux dont les Noms & les Sceaux ſont au bas de cet Acte. Il n'y a point de Maitre-d'Hôtel; le Sceau du Bouteiller, le Sceau du Maitre de Chambre, le Sceau du Maitre des Ecuries. La Chancellerie eſt vacante.*

LOUIS VIII étoit mort au commencement de Novembre 1226. Par con-

conſéquent, au Mois d'Avril 1228 Louïs IX n'étoit que dans la ſeconde Année de ſon Regne, non dans la troiſieme. Dans cette Collection, il eſt d'autres Actes de Louïs IX ; entre autres le Traité de Paix fait avec Raymond. On n'y voit point l'Invocation de la Trinité, ni l'Année du Regne, ni les Noms du Bouteiller, des Maitres de Chambre, & d'Ecurie; la Chancelerie n'eſt point vacante. Ce Traité eſt tout different de celui qu'on vient de rapporter. Raymond n'y eſt point dépouillé de ſes Etats: il s'engage ſeulement à en faire Hommage. C'eſt par affection pour la France, & pour procurer à ſes Peuples un Repos durable, qu'il donne ſa Fille en Mariage à un Frere de Louïs IX. Preuve que ces Diſpoſitions n'étoient point forcées, il les confirma par ſon Teſtament du Mois d'Octobre 1249.

J'AJOUTE à ces Remarques, que pendant cette Guerre les Ecrivains font marcher vers le Languedoc les Troupes des Rois de France, comme ſi elle leur avoit appartenu toute entiere. La Champagne, la Bourgogne, le Lionnois, le Dauphiné, avoient cependant leurs Maitres particuliers, qui n'euſ-

n'euſſent pas ſouffert, qu'une Armée de cinquante mille Hommes paſſât ſur leurs Terres.

AVANT cet Accommodement fait avec le Comte de Toulouſe, peu s'en étoit fallu que la France n'eut changé de Maitre, ou du moins que le nouveau Roi n'eut été mis ſur le pied des derniers Rois de la ſeconde Race.

PHILIPPE-AUGUSTE & Louïs VIII ſon Succeſſeur avoient, dit-on, abaiſſé extrémement la Puiſſance des grands Vaſſaux de la Couronne : ils n'alloient plus comme autrefois preſque de pair avec leur Souverain, & ils n'étoient plus ſur le pied de refuſer le Service ſelon leur fantaiſie. Ils regarderent le nouveau Regne comme une Occaſion de recouvrer leur ancienne Indépendance.

LES Comtes de Champagne, de Bretagne, de la Marche, ſe liguérent à ce Deſſein. La Regente, inſtruite de ces Pratiques, aſſembla promtement une Armée nombreuſe, & la fit entrer en Champagne. Le Comte ſurpris mit les Armes bas, & eut recours à ſa Clémence. Elle lui pardonna : la reconciliation fut ſi ſincére, qu'on en prit occaſion de calomnier la Vertu de cette

te

te Princeſſe. La Ligue par-là fut déconcertée, & les Comtes de Bretagne & de la Marche s'accommodérent.

A CETTE eſpéce de Conjuration, il en ſuccéda une autre encore plus dangereuſe. Le Comte de Boulogne, Oncle du jeune Roi, ſe laiſſa perſuader, que la Regence lui appartenoit. Il concerta avec pluſieurs Seigneurs d'enlever le Roi qui revenoit d'Orléans. La Regente, avertie par le Comte de Champagne, ſe retira à Montlheri, où les Bourgeois de Paris la vinrent prendre, & la ramenérent en triomphe dans leur Ville.

LES Conjurez firent paſſer cette Retraite pour une Terreur panique, & dreſſérent de nouvelles Embuches. Il fut réſolu que le Comte de Bretagne ſe revolteroit ouvertement; & que comme le Roi ne manqueroit pas d'envoïer ſes Ordres pour le Service, ils ſe rendroient au Lieu marqué avec le moins de Suite qu'il leur ſeroit poſſible; ce qui donneroit moïen au Comte de Bretagne de l'enlever. On fut encore averti par le Comte de Champagne, qui ſe trouva même au Rendez-vous avec trois cens Chevaliers, dont la Suite faiſoit en ces Tems-là un Corps

Corps conſidérable.

LE Comte de Bretagne, ſe trouvant en danger d'être pris lui-même, vint ſe jetter aux Pieds du Roi: on lui pardonna de nouveau, de crainte que le Comte de Champagne ne changeât de Parti, ſi on en uſoit autrement. Selon quelques Ecrivains, les Conjurés vouloient, non-ſeulement ſe ſaiſir du Roi, mais encore le détrôner, & mettre à ſa place Enguerrand de Couci. Si la Choſe eſt véritable, dit le Pere Daniel, cet Enguerrand de Couci auroit été un de ces Phantômes de Roi, tel qu'on en a vû quelquesfois, que des Intérêts ſecrets avoient fait paroître quelque Tems ſur la Scêne, & qui n'y ſeroit demeuré qu'autant qu'il auroit fallu pour fraïer le Chemin du Trône à quelqu'un qui eut eu plus de Droit d'y prétendre.

JOINVILLE, Nangis, qui rapportent ces Faits, n'en marquent ni le Tems ni le Lieu. Ils ſuppoſent que le jeune Roi, qui n'avoit que douze ou treize Ans, ſe trouvoit toujours dans ſes Armées, & qu'il n'avoit point d'autres Troupes que celles que ſes Vaſſaux lui amenoient. Des Ecrivains ſenſés & contemporains ſeroient-ils de pa-

pareilles Suppoſitions. Pour le deſſein de détrôner ce Prince, & d'exclure du Trône tous ſes Freres, & même toute la Famille Roïale, il ne peut être que chimerique. Etant impoſſible que pluſieurs Princes du Sang l'euſſent formé. L'exemple poſterieur du Cardinal de Bourbon, qui eſt le ſeul que le Pere Daniel puiſſe avoir dans le Raiſonnement que je viens de rapporter de lui, n'a aucune force en cette occaſion. Ce Cardinal étoit du Sang Roïal. Ce n'étoit point les Princes du Sang qui vouloient le faire Roi, & on avoit alors une Raiſon, du moins apparente, pour exclure le légitime Héritier.

JE reviens à la ſuite de ce Roman, où, ſi l'on veut, de cette Hiſtoire. Le Comte de Champagne, par ſes Avis, & par ſes Secours, aïant fait avorter les Deſſeins des Conjurés, ils s'appliquerent à le gagner. On lui propoſa d'épouſer la Fille du Comte de Bretagne. Il y conſentit, on convint du Jour des Nôces, & déjà tous les Parens des deux Epoux étoient en Chemin pour ſe rendre au Monaſtere de Val-Secret, où le mariage devoit ſe faire.

LA

LA Regente, inſtruite, dépêcha à ce Comte un de ſes principaux Officiers, qui lui remit une Lettre conçuë en ces termes. „ Sire Thibaut „ de Champagne, j'ai entendu que „ vous avés convenance, & promis „ prendre à Femme la Fille du Comte „ Pierre de Bretagne : pourtant vous „ mande, que ſi cher que avés, tout „ tant que amez, au Roïaume de „ France, que ne le faces pas. La raiſon pourquoi vous ſavés bien. Je „ jamais n'ai trouvé pis qui mal m'ait „ voulu faire que lui. „

CETTE Lettre, & ce qu'ajouta le Porteur, firent changer au Comte ſa Réſolution. Les Conjurez outrés ſe réſolurent de lui faire la Guerre à toute outrance. Ils fondirent de tous côtés dans la Champagne, & ſe joignirent auprès de Troïes pour en faire le Siége.

LA Régente aſſembla promtement une Armée, & la conduiſit au Secours du Comte de Champagne: elle envoïa commander aux Confédérés de mettre les Armes bas, & de ſe retirer. On vît en cette Occaſion, dit le Pere Daniel, l'Impreſſion que fait la fermeté d'un Souverain armé, qui parle en Mai-

Maitre à des Sujets Rebelles. Ils décamperent dès le Jour même d'auprès de Troïes. L'Armée Roïale les pourſuivit, & ne ceſſa point de le faire juſqu'à ce qu'ils fuſſent arrivés ſous Langres, qui appartenoit au Comte de Nevers. Ils ſe diſſiperent: apparemment que leurs Troupes ne devoient ſervir que quarante Jours, comme celles des Croiſés contre les Albigeois. C'eſt-ce qu'on peut dire de plus probable, pour expliquer leur promte Retraite. Car, ſelon la Chronique d'Alberic, le Comte de Boulogne, le Duc de Bourgogne, les Comtes de Dreux, de Brienne, de St. Pol, de Nevers, & une infinité d'autres avoient réüni toutes leurs Troupes; & il étoit bien difficile, que l'Armée Roïale pût être auſſi nombreuſe.

D'UN autre côté, le Comte de Bretagne n'avoit rien oublié pour engager le Roi d'Angleterre à ſeconder ſes mauvais Deſſeins: il n'avoit point réüſſi, on tomba ſur lui, on lui prit quelques Places, & il fut contraint de ſe ſoumettre.

DANS ces Tems-là, comme ſous les derniers Rois de la ſeconde Race, & ſous les premiers de la troiſieme, tout

tout le Roïaume étoit en combuſtion par les Guerres que les Seigneurs ſe faiſoient de tous côtés les uns aux autres pour le moindre Sujet. La Choſe eſt du moins probable; car, il étoit preſqu'impoſſible que tant de differens Etats, dont la France étoit alors compoſée, n'euſſent pas bien des Querelles à vuider. Mais, c'eſt un terrible préjugé contre la Souveraineté des Rois de France. En Allemagne, pourtant, où le Gouvernement eſt le même, qu'on le ſuppoſe avoir été en France, cette diverſité de Princes n'a point de pareils Effets. Depuis deux ou trois cens Ans, on ne voit point de Guerres entre eux, que celles qu'a cauſé la diverſité de Religion. Je ne parle point des Tems plus reculés; car, l'Hiſtoire ancienne d'Allemagne, & des autres Etats, n'eſt pas plus vraiſemblable que la nôtre.

APRÈS tout, ſi ces Guerres ſont réelles, elles auront déterminé divers de ces Princes à les faire ceſſer, en ſe donnant au plus puiſſant d'entre eux: c'eſt ce qu'on a vû faire au Comte de Toulouſe; c'eſt ce qu'ont fait depuis le Comte de Provence, le Duc de Bourgogne, le Seigneur du Dauphiné

&

& du Lionnois.

LE Comte de Bretagne ne fut pas long-tems fidéle: il intrigua de nouveau en Angleterre, & ſe fit même Vaſſal de cette Couronne. Une Armée d'Anglois paſſa en France au ſecours de ce Comte, & de quelques autres Rebelles. Elle fut battue à Taillebourg, & diſſipée. Le Roi d'Angleterre, qui la commandoit en Perſonne, ſe retira à Xaintes, d'où il ſe ſauva à la hâte & acheva de ruïner & de perdre le reſte de ſes Troupes.

LE Regne de Louïs IX fut preſque toujours agité de Guerres inteſtines, qui ſe calmérent toutesfois pendant ſes Expéditions dans la Terre Sainte, & en Afrique. Ce qu'il y a de particulier ſous ce Regne, & qui regarde le Sujet que je traite, fut le Mariage de deux des Freres de ce Prince aux Héritieres des Comtés de Toulouſe & de Provence, qui dans la ſuite furent réünies à la Couronne, & la mirent ſur tout un autre pied qu'elle n'avoit été juſqu'alors. Il ſe fit auſſi un Traité fort avantageux avec le Roi d'Arragon, où ce Prince céda quantité de Droits qu'il avoit ſur pluſieurs Villes de Languedoc & de Provence.

Ce

Ce fut encore ſous ce Regne que Charles, Frere de St. Louïs, devint Roi de Sicile: Acquiſition, qui a été une ſource de Guerres contre l'Eſpagne, qu'on peut dire n'avoir entiérement fini, que par la Paix qui vient de ſe faire avec l'Empereur, par laquelle il a reconnu un Prince de la Maiſon de France pour Roi de Sicile & de Naples.

CES Guerres commencerent ſous Philippe le Hardi. On ne voit pas trop pourquoi on lui a donné ce ſurnom. Les Ecrivains même, qui le lui donnent, ne rapportent aucun trait qui le juſtifie. Charles d'Anjou, Comte de Provence, avoit conquis la Sicile ſur Mainfroi, qui, avant ſa Chute, avoit marié ſa Fille Conſtance à Pierre d'Arragon. Ce Prince, devenu Roi, entreprit de faire valoir les Droits de ſon Epouſe, à qui en effet la Sicile appartenoit. Trop foible pour chaſſer ſon Rival de vive force, il emploïa l'Intrigue. Il fit paſſer en cette Ile des Gens habiles & accrédités, pour animer la Nobleſſe & le Peuple à un ſoulevement général.

LE Projet étant formé, on choiſit le Jour de Pâques pour l'éxécution.

Au

Au premier Son des Cloches pour Vêpres, on ſe jetta de tous côtés ſur les François, & on en fit un Maſſacre général. Pierre d'Arragon ſurvint au même Tems avec une nombreuſe Flotte: il fut reçu avec une Joie qu'on ne peut exprimer. Son Rival ſe retira en Calabre.

LE Pape, de qui relevoit dès-lors cet Etat, comme il en releve encore aujourd'hui, ne manqua pas d'excommunier le Roi d'Arragon, ſon Armée, tous ceux qui le ſecondoient, & toutes les Villes qui l'avoient reçu.

UNE puiſſante Armée, que Philippe envoïa au Secours de ſon Oncle, embaraſſa bien plus l'Arragonois, que cette foule d'Excommunications. Il ſe tira de ce mauvais Pas, en faiſant dire à ſon Ennemi, que, pour épargner le Sang d'une infinité de braves Hommes, & la déſolation de tout un Roïaume, il étoit prêt à vuider la Querelle par un Combat particulier; & que s'il vouloit, ils prendroient chacun cent Chevaliers pour combattre à leur Tête dans un Lieu neutre; que le Vainqueur auroit ſans Conteſtation le Roïaume de Sicile; que celui des deux, qui manqueroit au Rendez-vous,

ſeroit déclaré Infame, Parjure, Traitre, indigne du nom de Roi, & condamné à n'avoir dans la ſuite qu'un Valet pour tout Equipage.

LE Défi fut accepté; on convint du Lieu du Combat; on choiſit une Campagne auprès de Bourdeaux dans les Terres du Roi d'Angleterre, où les deux Rois devoient ſe trouver le premier de Juin. Charles comparut au Jour marqué avec ſes cent Chevaliers. On dit que ſon Rival en fit autant; mais, qu'il ſe retira, ſur les Avis qui lui furent donnés, qu'on s'étoit préparé à le ſurprendre.

QUOIQUE ceci ſoit raconté par des Auteurs qui ſe diſent contemporains, & que ceux qui les ont ſuivis le donnent pour un Fait dont il n'eſt pas permis de douter, je ne puis m'empêcher de le traiter d'Epiſode inventé à plaiſir. Eſt-il probable, qu'un Prince, à qui on vient d'enlever ſa Couronne, qui ſe voit une Armée aſſés puiſſante pour ſe rétablir, ſe laiſſe ainſi amuſer? Si le Défi & l'Acceptation ne ſont point imaginées, c'eſt ſur le champ, à la Tête des deux Camps, qu'on ſe ſeroit battu, après avoir pris le Serment des Officiers des deux Armées

mées de s'avouër vaincues, ſi leur Roi l'étoit. De Sicile auroit-on choiſi de ſe venir battre aux Environs de Bourdeaux?

NON-SEULEMENT le Roi d'Arragon fut excommunié pour l'Invaſion de la Sicile, mais encore le Pape le dépouilla du Roïaume de ſes Peres, & en fit Don au Roi de France à ces Conditions.

PREMIEREMENT, que cette Donation ne regardoit point ſon Fils aîné, mais ſeulement les Cadets dont il pourroit choiſir celui qu'il jugeroit à propos.

SECONDEMENT, que le Roi de France, & celui de ſes Fils qu'il auroit choiſi, feroient Serment de ne préjudicier en rien aux Droits de l'Egliſe Romaine, non plus qu'à ceux de l'Egliſe & de la Ville de Tarragone.

TROISIEMEMENT, que ni le Roi élu, ni ſes Succeſſeurs, ne ſépareroient jamais le Roïaume d'Arragon du Comté de Barcelone; que les ſeuls Enfans légitimes pourroient être Héritiers de cette Couronne; &, entre ces Enfans légitimes, le ſeul aîné, à l'excluſion de tous les autres.

QUATRIEMEMENT, qu'au dé-

faut des Mâles, la Fille aînée ſuccéderoit; que ſi, au Tems qu'elle ſuccéderoit, elle n'étoit pas mariée, & qu'elle voulût ſe marier, elle ſeroit obligée d'épouſer un Catholique, & un Homme attaché aux Intérêts de l'Egliſe Romaine. Que ſi elle en uſoit autrement, ou que ſon Mari, après l'avoir épouſée, perdit ſon attachement pour l'Egliſe Romaine, en ce cas l'Adminiſtration du Roïaume ſeroit dévolue au St. Siége.

CINQUIEMEMENT, que ſi celui des Fils du Roi qui ſeroit choiſi, ou ſon Succeſſeur, mouroient ſans Enfans, le Roi Philippe ne leur ſuccéderoit pas, non plus que l'Héritier de la Couronne de France; mais, qu'en ce cas, le Roi pourroit ſubſtituer un autre de ſes Fils, où s'il n'en avoit qu'un, ou qu'il n'en eut plus, il lui ſeroit libre de choiſir un Prince de ſa Maiſon, pourvû qu'il fut ſon Parent, du moins au quatrieme Dégré.

SIXIEMEMENT, que le Roi ſeroit obligé de faire ce choix dans l'Eſpace de trois Mois depuis qu'il auroit eu connoiſſance de la Mort de celui qui ſeroit alors ſur le Trône d'Arragon; que s'il ne nommoit un Succeſ-

ſeur

ſeur dans ce tems, il ſeroit libre au Pape de nommer un des Fils de France tel qu'il voudroit, ou un des Princes de la Famille Roïale juſqu'au quatrieme Dégré. Que s'il n'y avoit plus de Fils de France, ni de Parens du Roi au quatrieme Dégré, il ſeroit libre au Pape de choiſir ailleurs, & par-tout où il voudroit, un Roi pour le Roïaume d'Arragon.

SEPTIEMEMENT, que le Roïaume d'Arragon & le Comté de Barcelone ne pourroient jamais être poſſédés par un Prince ou par une Princeſſe qui poſſéderoient en même tems un autre Roïaume. Qu'en cas que cela arrivât, celui qui regneroit en Arragon ſeroit obligé d'opter; & que s'il préféroit une autre Couronne à celle d'Arragon, alors celle-ci reviendroit à la Diſpoſition du St. Siége, & qu'il la donneroit à qui il jugeroit à propos.

HUITIEMEMENT, que les Priviléges des Villes & des Egliſes ſeroient conſervez en leur entier; & les injuſtices, qui pourroient avoir été faites par Pierre d'Arragon, reparées.

NEUVIEMEMENT, que ni le Roi de France, ni celui de ſes Fils

qui auroit été investi du Roïaume d'Arragon, ni aucun de ses Successeurs, ne pourroient traiter, sans la participation & le consentement du St. Siége, avec Pierre d'Arragon, ni avec ses Fils, ni avec aucun Député de leur part, pour leur faire cession de la Couronne d'Arragon, ni d'aucune partie du Domaine de cet Etat.

DIXIEMEMENT, que le Fils du Roi de France, qui seroit Roi d'Arragon, & ses Successeurs, feroient publiquement Hommage & Serment de Fidélité au St. Siége pour cette Couronne. Que l'un & l'autre se feroit à chaque Changement de Pape ou de Roi, avant que l'Année fût passée, depuis le commencement du nouveau Pape ou du nouveau Roi.

ONZIEMEMENT, que le Roi élû, & ses Successeurs, païeroient tous les Ans au St. Siége, le Jour de St. Pierre, cinq cens Livres en petits Deniers d'Argent Tournois: qu'ils seroient tenus de païer cette Somme dès qu'ils se seroient rendus Maitres des trois quarts de l'Etat d'Arragon, quand même la quatrieme Partie resteroit encore dans la Révolte. Que si le païement de cette Somme se différoit

roit plus de quatre Mois, le Prince seroit censé excommunié; que s'il différoit encore quatre Mois, tout l'Etat seroit soumis à l'Interdit; que s'il différoit le Païement au-de-là des six Mois de la troisieme Année, il perdroit son Droit à la Couronne.

DOUZIEMEMENT, que quand il seroit Question de Couronner le Prince ou ses Successeurs, ils presenteroient une Requête au St. Siége, par laquelle ils lui demanderoient la Couronne, & un Ordre exprès pour être couronné par l'Archevêque de Tarragone.

TREIZIEMEMENT, la Formule de l'Hommage & du Serment de Fidélité, que le Roi & ses Successeurs devoient faire, étoit telle: Moi N. par la Grace de Dieu Roi d'Arragon & Comte de Barcelone, faisant plein Vasselage & Hommage-lige à l'Eglise Romaine pour le Roïaume d'Arragon, le Comté de Barcelone, la Ville de Tarragone, son Territoire, ses Districts, & Appartenances, sauf le Droit desdites Eglises Romaine & de Tarragone, je serai fidéle & obéïssaut dès maintenant & pour toujours à St. Pierre, & à Monseigneur le Seigneur

Martin Pape IV, & à ſes Succeſſeurs canoniquement élus, & à la Ste. Egliſe Romaine.

CE Traité fut ratifié dans une nombreuſe Aſſemblée, où le Prince Charles, ſecond Fils de France, fut déclaré Roi d'Arragon, de Valence, & Comte de Barcelone.

CETTE Déclaration fut ſoutenue d'une puiſſante Armée, & d'une nombreuſe Flotte. L'Armée étoit de quatre-vingt mille Hommes de Pied, & de vingt mille Chevaux, & la Flotte de ſix-vingt tant Galeres que Vaiſſeaux de Guerre.

LE Roi d'Arragon n'avoit pas de ſi grandes Forces, il s'en falloit beaucoup. Il ſe poſta dans les Montagnes pour en défendre le Paſſage. On tourna ces Montagnes, & on le ſurprit. Il abandonna ſon Camp, ſes Tentes, ſes Bagages, ſes Vivres. On avança dans le Païs, & l'on ſe rendit Maitre de quantité de Places. On aſſiégea Gironne, alors la plus forte Place de Catalogne. On la prit après des Difficultés infinies. Mais la Maladie ſe mit dans les Troupes, les Vivres manquerent, une partie de la Flotte fut défaite, l'autre fut brûlée dans le Port de Roſes.

Roſes. Il fallut penſer au Retour : les Paſſages ſe trouverent gardés : on les ouvrit l'Epée à la Main, mais avec une perte infinie. Pour comble de Diſgrace, Philippe le Hardi arriva très malade à Perpignan, & y mourut à la fin de Septembre ou au commencement d'Octobre. Car, les Auteurs, qu'on croit contemporains, ne s'accordent point à cet égard. Il eſt inutile d'ajouter que la déroute de l'Armée, la mort du Roi, fit perdre toutes les Conquêtes qu'on avoit faites.

LES Affaires de Charles, Roi de Sicile, ſe dérangerent encore davantage : ſon Fils aîné fut pris dans un Combat Naval, qu'il donna mal-à-propos. La priſe de ce Prince donna lieu à un Evenement bien ſingulier. Conſtance, Reine d'Arragon, étoit à Palerme, ſa Sœur étoit à Naples Priſonniere. Elle envoïa ſa Flotte victorieuſe devant cette Ville : le Vaiſſeau, qui portoit le Prince de Salerne s'avança devant les autres. Le Capitaine demanda à parler à l'Epouſe de ce Prince, diſant, qu'il avoit une Propoſition de la derniere importance à lui faire de la part de la Reine Conſtance. La Princeſſe vint ſur le Bord de la Mer. Le Com-

mandant du Vaiſſeau lui déclara, qu'il avoit ordre de demander la Princeſſe, Sœur de la Reine; & que ſi on ne l'amenoit pas ſur le champ, il feroit couper la Tête au Prince de Salerne. Au même tems ce Prince parut ſur le Tillac en poſture d'un Homme qu'on va exécuter. Ce triſte Spectacle, dit le Pere Daniel, ne permit pas à la Princeſſe de déliberer. Elle commanda auſſitôt qu'on délivrât la Priſonniere: elle la fit conduire au Vaiſſeau; &, malgré ſes Larmes & ſes Cris, on ramena ſon Mari captif en Sicile.

LE Fait abſolument peut être vrai; mais, il ſent le Roman & la Tragédie. Ce Vaiſſeau n'étoit pas ſurement entré dans le Port de Naples. Un Vaiſſeau de Guerre approche-t-il ſi aiſément de la Côte, qu'il ſe puiſſe lier une Converſation entre ceux qui y ſont, & ceux qui ſe trouvent ſur le Rivage? La Princeſſe de Salerne ſeroit-elle venue parler à ce Capitaine de Vaiſſeau? N'avoit-elle donc point de Conſeil? Ne pouvoit-elle pas donner au Capitaine le même Spectacle qu'il lui donnoit, en faiſant auſſi paroître la Sœur de la Reine Conſtance avec un Bourreau le Bras levé, pour lui trancher la Tête?

Pou-

Pouvoit-elle ignorer, qu'on eſpéroit trop de la priſe de ſon Mari, pour qu'on exécutât cette menace? Du reſte, ce Stratageme étoit alors uſé, il eſt repété je ne ſais combien de fois dans les Hiſtoriens des Tems précédens.

CHARLES D'ANJOU mourut peu de tems après la priſe de ſon Fils. Pierre d'Arragon, ſon Concurrent, ne lui ſurvécut que peu de tems. La Guerre continua. La Flotte Françoiſe fut battue. Le Roi d'Angleterre ſe mêla d'accommoder les deux nouveaux Rois. Il ſe fit un Traité, qui portoit:

PREMIEREMENT, que Charles ſecond céderoit toute l'Ile de Sicile à Jaques d'Arragon avec les Iles Adjacentes; & de plus, dans le continent d'Italie, les Places & les Terres compriſes dans l'Archevêché de Regio.

SECONDEMENT, que le Tribut, que le Roi de Tunis païoit tous les Ans au Roi de Sicile, ſeroit deſormais païé à Jaques d'Arragon.

TROISIEMEMENT, que Charles feroit en ſorte, que tout ce qui avoit été fait par les Papes contre la Maiſon d'Arragon, fut revoqué, & que la Confiſcation du Roïaume d'Arragon

fut déclarée nulle.

QUATRIEMEMENT, que le Fils aîné de Charles épouſeroit Yolande, Sœur du Roi d'Arragon ; & que la Fille Cadette de Charles ſeroit donnée en Mariage au Roi de Sicile.

CINQUIEMEMENT, qu'afin de faciliter l'exécution de tous ces Articles, il ſeroit fait une Trêve entre la Maiſon d'Arragon & l'Egliſe Romaine ; que ceux, qui avoient ſecondé l'Egliſe Romaine, s'obligeroient auſſi à cette Trêve.

SIXIEMEMENT, que nonobſtant la Trêve, il ſeroit libre à Jaques, Roi de Sicile, de ſecourir Alphonſe ſon Frere Roi d'Arragon, quelque Guerre qu'il pût avoir ſur les Bras.

SEPTIEMEMENT, enfin, que juſqu'à ce que ces Articles fuſſent éxécutez, Charles demeureroit Priſonnier.

CE Traité extraordinaire, qui, au fond, ne ſervoit qu'à juſtifier la longueur de la Priſon de celui en faveur de qui on paroiſſoit l'avoir fait, ne fut point exécuté, la plûpart des Articles ne dépendant aucunement du Priſonnier. Le Pape fut extrémement choqué de ces Conventions, & les déclara nulles.

LA

LA Négociation ſe reprit l'Année ſuivante. Il fut arrêté, que Charles II ſeroit mis en Liberté, à condition de faire Serment, qu'après ſa Délivrance, il feroit tous ſes efforts pour obtenir du Pape & du Roi de France la Paix pour le Roi d'Arragon. Que pour ſureté de ſa Parole, il donneroit ſes trois Fils aînés en ôtage, avec quarante Fils aînés des Seigneurs & des Chevaliers de Provence ; qu'il païeroit pour ſa Rançon cinquante mille Marcs d'Argent ; & que ſi dans l'eſpace de trois Ans il ne venoit pas à bout de ménager la Paix, & d'obliger Charles de Valois à renoncer à ſes Prétentions ſur l'Arragon, & le Pape à laiſſer Jacques d'Arragon en poſſeſſion de l'Ile de Sicile, il viendroit ſe remettre Priſonnier.

CE Prince, en liberté, paſſa d'abord en France, d'où il ſe rendit en Italie. Le Pape le fit couronner Roi des deux Siciles, & déclara ſes Sermens nuls, comme aïant été faits contre les Intérêts du St. Siége, ſans le conſentement duquel il n'avoit pas été en ſon Pouvoir de diſpoſer de l'Ile de Sicile, qui étoit Fief de l'Egliſe Romaine.

LA Guerre ſe faiſoit de tous côtés,

& on s'en laſſa : on fit la Paix avec le Roi d'Arragon, Charles de Valois renonça à tous ſes Droits ſur ce Roïaume : on laiſſa aux deux Rois de Sicile à vuider leur Querelle, elle dura longtems. La Maiſon d'Arragon l'emporta. Enfin, le Pape, ne pouvant faire autrement, reçut ſes Hommages, & lui accorda l'Inveſtiture. Cet Etat paſſa de la Maiſon d'Arragon en celle de Caſtille, enſuite dans la Maiſon d'Autriche, d'où il vient de rentrer dans la Branche Eſpagnole de la Maiſon de France.

Sous ce même Regne de Philippe le Bel, la Flandre fut unie à la France, & en fut ſeparée. Le Comte de ce Païs étoit entré dans le Parti du Roi d'Angleterre. Ce Prince l'abandonna pour être rétabli dans la Guienne, dont Philippe lui avoit enlevé une partie. Ainſi, toutes les forces de la France tomberent ſur la Flandre. On n'étoit point préparé à ſe défendre. Le Comte, ſes deux Fils, & pluſieurs Seigneurs Flamands, ſe rendirent à Paris pour ſe remettre à la miſericorde du Roi : ils n'avoient pris ce Parti, que ſur la promeſſe que le Comte de Valois leur avoit faite, qu'ils auroient la li-

liberté de revenir chés eux, ſi la Paix ne pouvoit ſe conclure dans l'Eſpace d'un An.

PHILIPPE les reçut avec un grand froid. Leur dit, qu'il leur donnoit la Vie, & que le Traité dont ils lui parloient avoit été fait ſans ſa Participation. Sur le champ, il les diſperſa en diverſes Priſons.

QUELQUE tems après, accompagné de la Reine & de toute ſa Cour, il alla en Flandre recevoir les Hommages de ſes nouveaux Sujets. Il y fut reçu avec de grands Reſpects & de grandes Acclamations des Peuples. De ſon côté, il s'appliqua à gagner leur Affection. Il leur accorda de nouveaux Privileges, confirma les anciens, les dechargea d'une partie des Impôts, & enfin déclara qu'il réüniſſoit le Comté de Flandre à la Couronne. Il leur donna pour Gouverneur Jacques de Châtillon, Oncle de la Reine, à qui il ne laiſſa que douze cens Hommes pour conſerver cette nouvelle Acquiſition. C'en eut été aſſés, ſi par de mauvais Traitemens on n'avoit pas forcé ces Peuples de regretter leurs anciens Maitres, & de riſquer tout pour ſecouer le Joug

de

de la nouvelle Domination.

LA Haine des Flamands contre les François étoit trop générale, pour être ignorée des trois Cadets du Comte de Flandres, qui s'étoient retirés à Namur. Ils s'appliquerent à en profiter: par-tout ils envoïérent des Emiſſaires pour diſpoſer la Populace à ſe revolter. Les Troubles commencerent à Bruges, & ſe communiquerent à tout le Païs. Dans cette premiere Place, il y périt plus de quinze cens Cavaliers François, & environ deux mille Fantaſſins. On en uſa, pour les reconnoître, à peu-près comme les autres Tributs en uſerent à l'égard de celle de Benjamin. A toutes les Portes, à toutes les Bréches, on mit des Gardes, avec ordre d'égorger tous ceux qui ne prononceroient pas éxactement ces Paroles Flamandes *Seilt ende Vriendt.*

CETTE Défaite eut de grandes Suites. Les Flamands ſe formérent en Corps d'Armée. Des Allemands, & des Habitans des autres Provinces, qui ne voïoient qu'avec peine les François dans leur Voiſinage, ſe joignirent à eux. Bergue, Furnes, Vindal, Caſſel, Courtrai, Oudenarde, ſe rendirent

preſ-

preſqu'en même tems.

ON fit partir de France une Armée de ſept mille Cavaliers, & de ſept mille Fantaſſins. Les Généraux qui la commandoient trouverent ſoixante mille Flamands excellemment campés. Ils étoient inacceſſibles du côté du Septentrion par la Lis qui les couvroit. A l'Orient & à l'Occident ils avoient des Retranchemens & de profonds Foſſés. Le côté du Midi étoit fermé par un Watergant ou Foſſé d'Eau, large de cinq Braſſes, & profond de trois, qu'on n'appercevoit que lorsqu'on étoit ſur le Bord.

LES François mépriſerent cette multitude, qui n'étoient guéres en effet compoſée que de Bourgeois ou de Païſans, mais animés de l'amour de leur Liberté. Ce Mépris alla juſqu'à reſoudre de les attaquer ſans même les avoir reconnus.

IL s'agiſſoit de forcer des Retranchemens gardés par de l'Infanterie : on chargea la Cavalerie de cette Attaque. Comme le côté du Midi où étoit le Watergant, dont je viens de parler, paroiſſoit le plus foible, la Cavalerie y marcha avec ſi peu de précaution, que les premiers Rangs tomberent dedans.

Plu-

Pluſieurs furent noïés. Les autres nagerent vers l'Ennemi ; les Bords ſe trouverent ſi eſcarpés qu'ils ne purent les franchir : ils furent aſſommés à coups de Piques par les Flamands.

LES autres Rangs qui ſuivoient, aveuglés, dit-on, par la pouſſiere, ne laiſſérent pas de ſe précipiter dans ce Foſſé. Ce fut une confuſion inconcevable : toute cette Cavalerie, qui ne pouvoit avancer ni reculer, fut percée des Fleches que les Flamands lui tiroient à coup ſûr. La défaite de la Cavalerie répandit la conſternation dans l'Infanterie. La Fuite devint générale, les Flamands ſortirent de leurs Lignes, & firent un grand carnage des Fuïards. Dans l'Attaque & dans la Fuite il périt quantité de Seigneurs des plus qualifiés, plus de douze cens Gentilshommes, & un nombre proportionné de Soldats. Cette Victoire valut aux Flamands la priſe du reſte de la Flandre, à l'exception de Dendremonde, qui ne ſe rendit que l'Hiver ſuivant.

PHILIPPE, pour vanger & reparer ſes pertes, arma puiſſamment par Mer & par Terre. Il prit à ſa Solde des Galéres des Génois, qui étoient les meil-

meilleurs Hommes de Mer qu'il y eut en ce tems-là : il y joignit vingt Vaiſſeaux bien équipés. Les Flamands, dont les Zelandois avoient pris le Parti, ſe mirent auſſi en Mer avec quatre-vingt Navires. Les deux Flottes ſe rencontrerent & ſe choquerent avec beaucoup de valeur. Reynier de Grimaldi, Amiral de la Flotte Françoiſe, avoit ordonné qu'on ne s'amuſât point à tirer, mais qu'on allât droit à l'Abordage. Cette nouvelle maniere de combattre déconcerta les Flamands : ils ſe mirent à fuïr pour ſe ſauver dans l'Eſcaut ; le vent contraire les empêcha d'y entrer. Ils furent preſque tous pris.

En même tems, Philippe le Bel entra en Flandre à la Tête de cinquante mille Hommes de Pied, & de douze mille Chevaux. Ces grandes Forces trouverent plus de réſiſtance qu'on ne s'y étoit attendu : on tenta inutilement le Paſſage du Pont-Avendin, auſſi-bien que la ſurpriſe de Douai. On continua ſa Marche du côté de Tournai, toujours cotoyé par les Flamands, qui mettoient toujours entre eux & l'Armée Françoiſe quelque Riviere ou quelque Marais, pour n'être pas obligés

gés de combattre.

ON fit divers Mouvemens pour les y engager: on insulta Orchies, & on vint camper entre Lille & Douay à Mons en Puelle. La Victoire de Courtrai donnoit aux Flamands une grande envie de se mesurer encore avec les François. Leurs Généraux y consentirent; mais, n'ôsant les exposer à combattre en rase Campagne, ils se retrancherent avec leurs Chariots, dont ils formerent une Barricade, qui avoit environ une Lieue & demie de tour.

LES François se contenterent d'engager quelques Escarmouches. Les Flamands, qui n'avoient point de Vivres, & qui ne pouvoient décamper sans un danger manifeste d'être battus, attaquerent leurs Ennemis: ils sortirent de leur Camp par trois endroits differens. Leur Sortie fut si promte & si secrete, qu'ils tomberent tout-à-coup sur l'Armée Françoise, enleverent plusieurs Quartiers, & pénétrerent jusqu'à celui du Roi, & pillérent sa Tente. Ce Prince, qui en étoit sorti au bruit, avoit rassemblé quelques Troupes: il tint ferme & donna le tems à ses Généraux de venir à son Secours. Les Troupes Flamandes grossissoient à cha-

chaque inſtant, & l'affaire devint générale. Les Flamands furent défaits, on leur tua ſix mille Hommes, & l'on prit tous leurs Chariots.

LA priſe de Lille fut le fruit de cette Victoire. Pendant le peu de tems qu'on avoit été occupé à ce Siége, l'animoſité & l'ardeur des Flamands furent telles que tout le Monde prit les Armes, les Boutiques furent fermées, les travaux de la Campagne abandonnés : ils s'aſſemblérent à Courtrai au nombre de ſoixante mille Hommes. Tous firent Serment de donner Bataille aux François, ou de les obliger à leur accorder une Paix ſupportable.

ON fut étrangement ſurpris de voir une Armée ſi nombreuſe; on le fut bien d'avantage, lorſque des Hérauts vinrent défier à la Bataille. Le Roi aſſembla ſon Conſeil. Les plus ſages lui repréſenterent, que, quelque apparence qu'il y eut, que des gens malarmés, ſans diſcipline, preſque ſans Cavalerie, ne pourroient reſiſter dans une Bataille rangée à une Armée toute compoſée de bonnes Troupes; cependant, on avoit affaire à des deſeſperés, qu'on ne pourroit vaincre ſans qu'il en coutât beaucoup de Sang, & qu'il

qu'il valoit mieux leur offrir la Paix.

LE Duc de Brabant, & le Comte de Savoïe, vinrent en même tems offrir leur Médiation. Elle fut acceptée. Ces Princes porterent les Paroles de part & d'autre. On convint que les Fils du feu Comte de Flandre ſeroient mis en liberté avec tous les Seigneurs Flamands, que l'on retenoit Priſonniers; que les Flamands jouïroient des Priviléges & Franchiſes, dont ils avoient jouï avant la Guerre; que le Roi demeureroit Maitre de toute la Flandre en deçà de la Lis; c'eſt-à-dire, de Lille, Douai, Orchies, Bethune, & de toutes les autres Places & Territoires où l'on parloit François, & les réüniroit à ſa Couronne; que le reſte appartiendroit à Robert de Flandre, comme il avoit appartenu à ſon Pere, avec obligation d'Hommage & de Serment de Fidélité; mais que, parmi les Villes qui lui demeureroient, il n'en pourroit avoir que cinq fortifiées, dont le Roi pourroit faire démolir les Fortifications quand il le jugeroit néceſſaire pour ſon Service; enfin, qu'on lui païeroit deux cens mille Livres à divers termes.

C'EST ainſi que le Roïaume de France

France s'augmentoit de plus en plus. Mais, les Alliances y contribuerent bien d'avantage que ſes Victoires. Philippe le Bel avoit épouſé l'Héritiere de la Maiſon de Champagne, qui, outre le Comté de ce Nom, lui apporta le Roïaume de Navarre. Ces acquiſitions le mirent en Etat d'en faire d'autres. Sous divers prétextes, il s'empara des Comtés d'Angoulême & de la Marche, & de la Seigneurie de Luſignan en Poitou. Le Lionnois, partie de Gré partie de Force, ſe donna encore à lui.

Ce Regne eſt remarquable par de grands Evénemens. Quoiqu'ils n'appartiennent pas au Sujet que je traitte, je crois devoir en donner une Idée abrégée. Boniface VIII ſe brouilla avec Philippe le Bel. Les Brouilleries dégénérerent en Diviſion ouverte, & en Haine perſonnelle, de part & d'autre. On s'écrivit des Lettres pleines d'Injures groſſieres, & tout-à-fait indignes de la Majeſté Roïale & Pontificale. On trouva moïen de ſe ſaiſir de ce Pape au milieu de l'Italie : on l'inſulta, on le fit Priſonnier, on pilla ſes Tréſors. Le chagrin & le dépit de tant de mauvais Traitemens le firent

rent mourir peu de tems après. Non-content de s'être vangé d'une maniere ſi éclatante, on entreprit après ſa Mort de flétrir ſa Mémoire, en faiſant approuver dans un Concile les Accuſations atroces dont on l'avoit chargé pendant ſa Vie. Il faudroit un Volume entier, pour raconter le Détail de ce Demêlé, que les Ecrivains par différentes vûes, & peut-être uniquement à deſſein de groſſir leur Hiſtoire, ont étrangement amplifié. D'habiles critiques pretendent, qu'il n'y a de vrai dans ces Narrés, que les Lettres qui ſe gardent dans les Archives des deux Cours.

APRE'S la Mort de ce Pape, ſi odieux à la France, les Cardinaux ſe partagérent en deux Factions. Les uns vouloient un Pape Italien, & qui fût attaché à la Famille de Boniface. Les autres ſouhaitoient un Pape qui fût indifférent pour cette Famille, & qui ne fut point Italien. Laſſés d'être ſi longtems renfermez dans le Conclave, ils firent un Compromis, par lequel la Faction contraire à celle de Boniface s'engagea de choiſir pour Pape un des trois qu'elle nommeroit, pourvû qu'ils ne fuſſent point Italiens. Bertrand de Goth,

Goth, Archevêque de Bourdeaux, fut un des trois qui furent nommez.

LE Cardinal, Auteur de cette Intrigue, étoit fort Ami de la France. Il donna Avis de ce qu'il avoit fait, & s'engagea de choiſir celui des trois que le Roi jugeroit à propos. Ce Prince ſe détermina en faveur de l'Archevêque de Bourdeaux. Ils ſe virent ſecretement. Le Roi éxigea de ce Prélat, que, lorſqu'il l'auroit fait Pape, il le reconciliât avec l'Egliſe, & lui déchargeât la Conſcience du Péché qu'il pourroit avoir commis en faiſant arrêter le Pape Boniface. Qu'il revoquât toutes les Cenſures fulminées contre lui & contre tous ceux qui l'avoient ſervi dans cette affaire: qu'il lui accordât pendant cinq Ans les Decimes de ſon Roïaume pour le remettre des dépenſes qu'il avoit été obligé de faire pendant la Guerre de Flandre. Qu'il annullât tout ce qu'avoit fait le Pape Boniface contre la France & contre ceux des Cardinaux qui avoient ſuivi ſon Parti. J'ai encore une autre Choſe à vous demander, ajouta ce Prince, elle eſt importante, je dois le tenir ſecrete, & je me reſerve à vous la demander en Tems & Lieu.

L'ARCHEVEQUE promit tout, & donna en Otage ſon Frere & deux de ſes Neveux. Il fut élû avec l'Applaudiſſement de tout le Conclave, & prit le Nom de Clément V. Il fit venir les Cardinaux à Lion, où il voulut être couronné. Ce Pontife tint preſque toutes les Promeſſes qu'il avoit faites: il annulla la plûpart des Actes de Boniface, & conſentit même qu'on lui fit ſon Procès, comme s'il eut été vivant; mais, il fit traîner l'Affaire, & il n'y eut point de Jugement prononcé. Le Pape déclara ſeulement par une Bulle, que le Roi avoit en tout cela agi par un bon Zêle; qu'il n'avoit point eu de part aux violences faite au Pape Boniface, & qu'il avoit fait paroître ſa Modération & ſon Reſpect pour l'Egliſe, & s'en rapportant au Jugement du St. Siége.

CE Procès fut ſuivi d'un autre encore bien plus ſingulier. Les Templiers, c'étoit un Ordre Militaire établi, dit-on, communément à Jéruſalem, pour la Garde du St. Sépulchre. Cet Ordre s'étoit fort étendu, & étoit devenu exceſſivement riche. Deux de ces Chevaliers, condamnez pour leurs Crimes par le Grand Maitre

tre à une Priſon perpétuelle, dirent, que ſi on leur aſſuroit l'Impunité & la Liberté, ils découvriroient d'étranges Secrets de leur Ordre. Le Roi Philippe le Bel ordonna qu'on les écoutât: ils dépoſerent des choſes ſi étranges, qu'elles parurent incroïables.

SUR ces Dépoſitions jugées incroïables, on fit des Informations, en conſéquence deſquelles tous les Templiers, qui étoient en France, furent arrêtés le même jour treizieme Octobre 1307. Cent quarante furent interrogés à Paris. Ils confeſſerent tous:

PREMIEREMENT, qu'à leur Reception dans l'Ordre, on leur faiſoit renier Jéſus-Chriſt, & cracher trois fois contre un Crucifix.

SECONDEMENT, que celui, qui étoit reçu, baiſoit à la Bouche celui qui le recevoit, puis au Nombril, au Dos, & à l'Anus.

TROISIEMEMENT, qu'on lui défendoit d'avoir aucun Commerce avec les Femmes, mais qu'en récompenſe on lui permettoit de s'abandonner avec ſes Confreres aux plus horribles & aux plus infames Deſordres. Dans une autre Information, il eſt

marqué, que le Commerce avec les Femmes leur étoit défendu, de peur qu'elles ne les diffammaſſent. Les Dépoſitions de ces cent quarante Chevaliers, excepté trois, convenoient ſur ces Points.

QUATRIEMEMENT, quelques-uns confeſſerent, qu'on leur avoit fait adorer une Tête de Bois, partie dorée, partie argentée, & qui avoit une grande Barbe; mais, qu'on ne voïoit cette Tête qu'aux Chapitres généraux, où il n'y avoit que les Principaux de l'Ordre qui fuſſent admis.

CINQUIEMEMENT, quelques-uns dirent, qu'ils n'avoient jamais pû voir les Statuts de l'Ordre, que deux Mois avant qu'ils fuſſent arrêtez Priſonniers.

SIXIEMEMENT, qu'il y avoit un Statut, qui portoit, que ſi quelqu'un des Chevaliers avoit dit à un de ſes Confreres ce qu'il avoit commis, & que ce Confrere le révélât. Celui-ci étoit puni de la Peine que méritoit celui qui avoit commis le Péché.

SEPTIEMEMENT, un de ceux qui furent interrogés, nommé Geoffroi de Gonneville, qui avoit été reçu en Angleterre, avoua, qu'à ſa Re-

Reception, aïant d'abord refuſé de renier Jéſus-Chriſt, le Supérieur, qui le recevoit, lui dit, que cela ne devoit lui faire aucune Peine: que c'étoit un Coutume de l'Ordre, introduite par un Grand-Maitre; qui, aïant été pris par un Soudan, obtint ſa Délivrance, à condition d'introduire cet Uſage. D'autres diſoient, que c'étoit un Grand-Maitre appellé Thomas Béraud.

OUTRE cet Interrogatoire, il s'en fit d'autres dans les Provinces, où quantité de ces Chevaliers avoüérent les mêmes Choſes, excepté l'Article de la Tête de Bois. On en brula à Paris cinquante-neuf, qui, malgré l'Aveu de leurs Confreres, avoient perſiſté à nier qu'ils fuſſent coupables de ces Excès. Ils ſouffrirent ce cruel Supplice avec beaucoup de Fermeté; ce qui fit, dit le Pere Daniel, un très mauvais Effet ſur l'Eſprit du Peuple, qui les regarda comme des Innocens injuſtement calomniés.

CEPENDANT, ſoixante & quatorze d'entre eux préſenterent une Requête, afin qu'il leur fut permis de conſtituer un Procureur pour défendre leur Ordre; & déclarerent qu'ils

choiſiſſoient le Chevalier de Boulogne. Celui-ci ſoutint, en préſence des Commiſſaires, que, hors de France, où l'on les avoit ſurpris & forcés, il ne ſe trouveroit pas un Chevalier, qui eut rien dépoſé de ſemblable à ce qu'on leur imputoit; que c'étoit autant de Calomnies avancées par de faux Freres, ou extorquées par les Tourmens. Ils dirent dans un autre Ecrit, que ceux, qui avoient dépoſé contre leur Ordre, s'étoient laiſſé gagner par la Promeſſe qu'on leur faiſoit de la Vie & de la Liberté, en leur montrant des Lettres ſcellées du Sceau du Roi, où étoient ces Promeſſes & des Aſſurances de Penſions viageres. Qu'y aïant dans leur Ordre un très grand Nombre de Gens de la premiere Qualité, il n'étoit pas vrai-ſemblable qu'il ne s'en fût trouvé aucun qui eut révélé tant de Miſteres abominables, s'ils avoient été réels. Qu'on pouvoit interroger un Chevalier nommé Adam de Valincour, Homme de Qualité encore vivant, & ſi Homme-de-Bien, qu'il s'étoit fait Chartreux.

CES Requêtes, ces Repréſentations, furent inutiles, auſſi-bien que les Appels qu'ils avoient interjettez. On continua

tinua de procéder contre eux, & de les trouver coupables. Le Grand-Maitre, & trois des principaux Membres de cet Ordre, furent brulez vifs. Ils avoient avoué aux Commiſſaires leurs Crimes auſſi inſenſés qu'abominables. On ne les avoit condamnez qu'à une Priſon perpétuelle; mais, on voulut qu'ils en fiſſent un Aveu public. On les conduiſit à ce Deſſein ſur un Echaffaut, dreſſé dans le Parvis de Nôtre-Dame de Paris. Deux Cardinaux s'y trouvérent. On lut à haute Voix la Confeſſion qu'ils avoient faite. Loin de la confirmer, le Grand-Maitre & un autre la retractérent, & dirent que tout ce qu'ils avoient fait, n'étoit que pour plaire au Pape & au Roi. On les remena en Priſon: ils furent condamnez à être brulés vifs, & perſiſtérent juſqu'à la mort dans leur Déclaration.

ON fit les mêmes Pourſuites dans les autres Etats. En général, ils n'y furent pas trouvez ſi coupables. En Caſtille même, où ils furent tous arrêtez, on les déclara innocens. Il en fut de même en Allemagne, où leur Appel au premier Concile ſuſpendit les Procédures qu'on avoit commencées

contre eux.

CETTE Diverſité de Jugemens n'empécha pas que cet Ordre ne fût éteint. La Bulle d'Extinction contenoit en ſubſtance, que, pour les Crimes énormes dont les Templiers avoient été convaincus, on aboliſſoit cet Ordre, & qu'on réüniſſoit tous ſes Biens, tant Membles qu'Immeubles, à l'Ordre Militaire des Hoſpitaliers de St. Jean de Jéruſalem. C'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui les Chevaliers de Malthe.

PEUT-ON réfléchir, dit le Pere Daniel, ſur la Suite de ces Procédures, ſur le Nombre infini de Témoins, tant Templiers qu'autres, ſur la Qualité des Juges, ou des Commiſſaires emploïés dans les Informations, ſur la Conformité des Accuſations qui furent faites en France & dans les autres Roïaumes, ſur le peu de Penchant que le Pape avoit d'abord à les condamner, ſur la Qualité des Coupables, dont pluſieurs étoient alliés aux plus conſidérables Maiſons de l'Europe; enfin, ſur ce qui ſe paſſa au Concile de Vienne: Peut-on, dis-je, réfléchir de Sang froid ſur tout cela, ſans être perſuadé de l'Equité de cette Condamnation,

tion, & que l'Extinction de cet Ordre où Philippe le Bel eut tant de part, eſt un des plus inſignes Services qu'il ait pû rendre à l'Egliſe?

CES Réfléxions ſont juſtes, à n'enviſager la Choſe que du Côté que cet Ecrivain l'a conſidérée. Mais, ſi on la regarde ſous un autre Point de Vûe, elle ne peut manquer de paroître incroïable. Eſt-il poſſible, que tant de Perſonnes, toutes élevées dans des Sentimens d'Honneur, & de Religion, ſe ſoient livrées à l'Abomination & à l'Idolatrie, & que le Secret ait pû ſe garder pendant un ſi grand nombre d'Années? Eſt-il poſſible que de tous ceux qui ſe préſentoient pour être reçus dans cet Ordre, il ne s'en ſoit pas trouvé quelques-uns, qui aïent refuſé de renoncer Jéſus-Chriſt, & de pouſſer l'Impieté juſqu'a cracher ſur un Crucifix? Les Refuſans auroient-ils tous gardé le Silence? D'ailleurs, quelques-unes des Dépoſitions ſont ridicules. Ces Baiſers à la Bouche, au Nombril, au Dos, à l'Anus, dont perſonne n'étoit diſpenſé, ſont-ils croïables? Eſt-il rien de plus pitoïable, que ce Raiſonnement, dont les Superieurs ſe ſervoient pour faire ſur-

monter aux nouveaux Chevaliers l'Horreur qu'ils avoient de renoncer Jéſus-Chriſt? *Cela ne doit vous faire aucune peine*, leur diſoit-on: *C'eſt une Coutume de l'Ordre introduite par un Grand-Maitre, qui, aïant été pris par un Soudan, obtint de lui ſa Délivrance, à condition d'introduire cet Uſage dans l'Ordre.* De plus, pluſieurs meurent dans le plus horrible Supplice, proteſtant de leur Innocence. En Caſtille, & ailleurs, on les déclare innocens.

QUE dire donc ſur cet Evénement, le plus ſingulier qui fut jamais? Le voici. Ces Chevaliers vivoient dans la Débauche. Pour déſigner un Parfait Ivrogne, on diſoit, qu'*il beuvoit comme un Templier.* Les grands Biens, qu'on leur avoit donnez, ne ſervoient qu'à entretenir leur Luxe & leur Intempérance. Le Zêle, pour combattre les Infidéles, s'étoit abſolument éteint. Il ſe peut faire, que pluſieurs ſe fuſſent accoutumés à ce Vice infame, qui regne en Orient. Abſolument parlant, il a pu arriver que dans ce Corps il ſe ſoit formé une Société particuliere, qui, pour ſe rendre Maitreſſe des Charges, aura imaginé ces Cérémonies impies & extravagantes, aux-

auxquelles elle n'initioit que ceux qu'elle connoiſſoit aſſez perdus d'Honneur & de Religion, pour s'y aſſujettir.

C'EN étoit plus qu'il ne falloit pour éteindre cet Ordre; & c'eſt apparemment ſur tout cela que les Ecrivains ſi hardis, comme on le peut voir par tout ce que j'ai dit juſqu'à préſent, à amplifier les Faits qu'ils ne ſavoient que confuſément, auront bâti cette Hiſtoire telle qu'on la débite communément.

AUSSI Mezerai, ſans comparaiſon plus critique que le Pere Daniel, la raconte-t-il tout autrement. A l'Occaſion des Changemens que la Néceſſité de l'Etat, ou le mauvais Gouvernement des Finances, avoit obligé de faire, il s'éleva une Sédition dans Paris. *Les Templiers*, dit Mezerai, *furent fort notés d'avoir contribué à cette Mutinerie, & jetté parmi le Peuple des Paroles offenſives contre le Roi Philippe le Bel. . . Il y a apparence que le Roi, qui n'oublioit jamais les Offenſes, garda le Souvenir de celle-là dans ſon Ame, & que ce fut un des Motifs qui le porta à s'en vanger ſur tout l'Ordre. . .*

ON *vit bientôt l'effet de la Promeſſe*

ſecrete que le Pape Clément avoit faite au Roi pour le vanger des Templiers. Les trop grandes Richeſſes de ces Chevaliers, leur Orgueil inſupportable, leur Conduite avare & choquante envers les Princes & Seigneurs qui paſſoient en la Terre Sainte; le Mépris qu'ils faiſoient des Puiſſances Temporelles & Spirituelles, par-deſſus tout cela leurs Diſſolutions & Libertinages les avoient rendu fort odieux, & donnoient un ſpecieux prétexte à la Reſolution que le Roi avoit priſe de les exterminer.

DONC, *ſur la Dénonciation de deux Scélérats d'entre eux, que la grandeur de leurs Crimes, ou l'aſſurance de l'Impunité & l'eſpoir de la Recompenſe pouſſoient à cela; le Roi, du conſentement du Pape, les fit tous arrêter en un même Jour, ſaiſit leurs Biens, s'empara du Temple à Paris, de tous leurs Tréſors & Papiers. Le Roi Charles de Naples fit la même Choſe en Provence pour lui complaire. . .*

ON *leur fit leur Procès: il en fut brulé pour une fois cinquante ſept tout vifs, & à petit Feu, & une autre cinquante neuf; mais ils denierent à la Mort tout ce qu'ils avoient confeſſé dans les Tourmens. . .*

SANS DOUTE *qu'ils étoient coupables de pluſieurs Crimes énormes, mais non*

non pas peut-être de tous les Cas (je ne ſais s'il faut dire Horribles ou Ridicules qu'on leur impoſoit). Cependant à l'inſtance du Roi Philippe, les Chevaliers de cet Ordre furent auſſi arrêtés par tous les autres Etats de la Chrétienté, & fort maltraités, non pas pourtant en pluſieurs Endroits juſqu'à la Mort.

LES *deux Scélérats, qui s'étoient rendus leurs Dénonciateurs, ſe promenoient la Tête levée par le Roïaume; mais le Ciel ne les ſouffrit pas long-tems ſur la Terre; l'un des deux fut pendu pour un nouveau Crime qu'il commit depuis ſon Abſolution, l'autre aſſaſſiné par ſes Ennemis.*

LE Regne ſuivant ne fut que de dix-huit Mois; il eſt pourtant très remarquable par deux Evénemens dignes d'attention. Louïs Hutin, c'eſt le Nom de ce Prince, dont le Regne a été ſi court, donna un Edit pour abolir la Servitude en tous ſes Etats.

„ LOUÏS, par la Grace de Dieu,
„ Roi de France & de Navarre, à
„ nos Amez & Feaux, Meſtre San-
„ che de Chaumont, & Meſtre Nico-
„ le de Braie, Salut & Dilection.
„ Comme ſelon le Droit de Nature,
„ chacun doit naitre Franc, & par

„ aucuns Uſages ou Coutumes, qui
„ de grande Ancienneté ont été in-
„ troduites & gardées juſques-ci en
„ notre Roïaume, & par avanture par
„ le meffait de leurs Prédéceſſeurs,
„ moult de perſonnes de notre com-
„ mun Peuple ſoient enchus en Liens
„ de Servitude, & de diverſes Condi-
„ tions, qui moult nous déplet: Nous,
„ conſidérans que notre Roïaume eſt
„ nommé le Roïaume des Francs, &
„ veillans que la Choſe en vérité ſoit
„ accordante au Nom, & que la Con-
„ dition des Gens amende de nous en
„ la venue de notre nouvel Gouverne-
„ ment, par Déliberation de notre
„ Grand-Conſeil avons ordené & or-
„ denons que generaument par tout
„ notre Roïaume de tant comme il
„ puet appartenir à Nous & à nos
„ Succeſſeurs, telles Servitutes ſoient
„ ramenées Franchiſes. Donné à Pa-
„ ris le Tiers de Juillet l'An de Grace
„ 1315.

CERTAINEMENT cet Edit a été inconnu aux Auteurs de la Fable de Francus, Fils d'Hector, d'où ils prétendent qu'eſt venu le Nom de *François*. Les autres Ecrivains, qui les font venir de Hongrie, ou de quel-

quelque autre Province, l'ont auſſi ignoré.

CE Prince eſt le premier qui ſe ſoit appellé *Roi de France*, parce que ſon Titre de Roi de Navarre ne ſe ſeroit point accordé avec celui de *Roi des François*.

SUR quoi j'obſerverai, que ce Titre de *Roi des François*, ne ſe trouvant point ſur les Médailles avant Pepin, on a toute ſorte de Droit de conclure, que tous les Diplomes, & autres Actes, cités par Mabillon, ou ſe trouve ce Titre, ſont faux & fabriqués. Il en eſt de même du Livre de la Loi Salique, où l'on rapporte une Donation de Childebert Roi, qui commence par ces mots : *Childebertus Rex Francorum Vir inluſter*. Childebert Roi des François, Homme illuſtre. Ce mot *inluſter*, au lieu d'*illuſtris*, n'eſt point Latin; & il eſt viſible, qu'on ne s'en eſt ſervi, que pour donner à ces Piéces un Air d'Antiquité.

UN autre Edit remarquable de *Louïs X*, déclaroit qu'à lui ſeul appartenoit dans ſon Roïaume le Droit de battre Monnoie : le Roi s'y chargeoit de dédommager les Seigneurs qui étoient en Poſſeſſion de le faire dans leurs

leurs Terres. Il ne parloit point du Duc de Bretagne, ni des autres grands Feudataires, mais ſeulement de pluſieurs Seigneurs moins puiſſants, tant Laïques qu'Eccléſiaſtiques. Ce Droit de battre Monnoie, qui a toujours été une Marque de Souveraineté, ſi commun encore en France au commencement du quatorzieme Siécle, ne ſuppoſe-t-il pas, qu'il s'en faut bien que la Monarchie ſoit auſſi ancienne que le diſent les Hiſtoriens, & que ce n'eſt que peu-à-peu qu'elle s'eſt formée par la Soumiſſion volontaire des Villes & des Seigneurs, par les Alliances qui ont fait tomber dans la Famille Roïale tant de grandes & belles Provinces, telles que ſont la Guienne, la Champagne, l'Artois, le Languedoc, la Provence, la Bourgogne, & la Bretagne.

PHILIPPE, ſurnommé LE LONG, ſuccéda à Louïs ſon Frere, qui avoit laiſſé une Fille de ſon premier Lit, & ſa ſeconde Epouſe enceinte, qui quelques Mois après ſa Mort accoucha d'un Fils nommé Jean, lequel mourut peu de jours après. Juſqu'à la Mort de ce Prince, Philippe n'avoit eu que le Titre de Regent du Roïaume. Il prit alors le Nom de Roi. C'étoit la pre-

premiere fois, depuis Philippe I, ou, ſi l'on veut, depuis Hugues Capet, que la Couronne paſſoit à la Ligne Collaterale. Quelques Seigneurs ſe déclarerent en faveur de la Fille que Louïs X avoit laiſſée. Sur ces Conteſtations il ſe fit à Paris une nombreuſe Aſſemblée, où aſſiſtérent, non-ſeulement les Prélats, & la Nobleſſe, mais les plus conſidérables Bourgeois y aſſiſtérent. On examina la Coutume & la Loi. Il fut arrêté, du conſentement unanime de tous les Aſſiſtans, que les Femmes étoient incapables de ſuccéder à la Couronne de France. Tous firent Serment d'obéïr au nouveau Roi comme à leur légitime Souverain. Cette Déciſion ſi unanime ſuppoſoit quelque Loi ou quelque Convention anterieure. Ce n'étoit pas aſſurement la Loi Salique, que ce Décret a donné lieu d'imaginer.

ON eut bientôt lieu de le pratiquer encore. Philippe mourut après cinq Années de Regne, & ne laiſſa que des Filles. Charles ſon Frere lui ſuccéda ſans aucune Oppoſition. Ce Regne fut encore de très peu de durée. Il fut agité de diverſes Querelles avec le Roi d'Angleterre au ſujet de la Guien-

Guienne, qu'il lui prit, & qu'il lui rendit. Il penſa auſſi, dit-on, à faire rentrer l'Empire dans la Maiſon Roïale de France. Les Princes Allemands s'étoient diviſés dans l'Election d'un Empereur. Les uns avoient choiſi Louïs de Baviere, les autres Frédéric d'Autriche. Ils ſe battirent. Louïs de Baviere eut le deſſus, & fit ſon Rival Priſonnier. Le Pape, qui juſqu'alors avoit paru neutre, choqué des Entrepriſes que le Vainqueur faiſoit contre ſon Autorité, à ce qu'il prétendoit, entreprit de le dépoſer. Pour y réüſſir, il lui chercha un puiſſant Ennemi dans la Perſonne de Charles le Bel. Il engagea ce Prince à négocier avec les Seigneurs Allemands. Il fut arrêté, qu'ils ſe trouveroient en grand Nombre à Bar-ſur-Aube, & qu'ils lui donneroient leurs Voix. Charles s'y rendit avec un Equipage magnifique. Il n'y trouva que Léopold d'Autriche, tous les autres s'étant abſentez ſous divers Prétextes. Cette fauſſe Démarche lui couta autant de Chagrin que de Confuſion. Il abandonna ce Projet, ſans que jamais le Pape Jean XXII, & Léopold d'Autriche, puſſent l'engager à faire aucune

une Tentative.

CE Prince, dit-on encore, reçut un Ambaſſade des Empereurs de Conſtantinople, par laquelle ils l'aſſuroient de la ſincére Diſpoſition où ils étoient, de vivre en Paix avec tous les Princes Chrétiens, ſur-tout avec la France. Pour rendre cette Ambaſſade vrai-ſemblable, on dit qu'Andronic, Pere & Fils, qui regnoient alors à Conſtantinople, eurent peur que dans la Croiſade, qu'on meditoit alors contre les Mahométans, & où le Roi de France auroit fait ſans doute un des principaux Perſonnages, on ne commençât par les détrôner.

CES divers Evenemens ſur leſquels on ne peut guéres compter, ſervoient à remplir l'Hiſtoire de ces Princes, dont les Ecrivains ne connoiſſoient guéres que le Nom. Ce que j'ai dit juſqu'à preſent, ſuffit pour juſtifier ma Reflexion. Il y auroit encore bien des Choſes à ajouter. Peut-être le ferai-je quelque jour, ſi ma Santé & ma Situation me le permettent.

HIS-

HISTOIRE
DES
RÉVOLUTIONS
DE
FRANCE.

LIVRE QUATRIEME.

CONTINUATION DES
RÉVOLUTIONS DE FRANCE
LA TROISIEME RACE.

LA Mort de Charles le Bel, qui ne laiſſa point d'Héritier, non plus que ſes Freres Louïs & Philippe, fut une

une Source de Guerres opiniâtres. Elles durerent pres de ſix-vingt Ans. La France y fut preſque toujours malheureuſe. Elle ſe vît enlever ſes plus belles Provinces. Elle vît un de ſes Rois captif, la plus grande partie de ſa Nobleſſe tuée, ou dans les Fers, l'Ennemi Maitre de ſa Capitale, & le Trône uſurpé. Ce ne fut qu'à une Eſpece de Prodige qu'elle dut ſon Rétabliſſement & ſa Liberté. Comme l'Hiſtoire de ces Evénemens commence à s'éclaircir, & à n'avoir plus l'Air Romaneſque & Fabuleux, je les raconterai avec plus d'étendue que je n'ai fait les précédens. Je crois pourtant devoir avertir, qu'il y a encore bien du faux mélé, & que les Anglois, pour appuier leur Invaſion, ont peut-être fabriqué quelques Actes. J'aurai ſoin de le faire remarquer à meſure que l'occaſion s'en preſentera.

L'EPOUSE de Charles le Bel étoit enceinte quand il mourut. En attendant ſes Couches, Philippe de Valois, Couſin-Germain du feu Roi, &, par le Décret de l'Aſſemblée de Paris, Héritier préſomptif de la Couronne, fut déclaré Regent du Roïaume. Deux Mois après, la Reine n'aïant mis au Mon-

Monde qu'une Fille, il prit le Titre de Roi.

EDOUARD III, Roi d'Angleterre, étoit Fils d'Iſabelle de France, Sœur du feu Roi. Ainſi, comme Neveu de ce Prince, il ſe porta pour ſon Héritier, & diſputa la Couronne à Philippe, qui n'étoit que ſon Couſin-Germain.

ON convenoit de part & d'autre conformément à ce qui s'étoit paſſé ſous les Regnes de Louïs X & de Philippe V, que les Femmes ne pouvoient pas ſuccéder à la Couronne; que, par cette Raiſon, la Reine d'Angleterre, quoique Sœur du dernier Roi, ne pouvoit pas y prétendre. Mais, les Juriſconſultes Anglois ſoutenoient, que la Perſonne la plus proche ou ce Défaut de Sexe ne ſe trouvoit point, étoit par la Proximité du Sang en Droit de ſuccéder.

ON diſoit au contraire, en France, que le Roi d'Angleterre, ne pouvant avoir Droit à la Couronne de France que par ſa Mere; cette Princeſſe, n'y en aïant aucun, & n'y en pouvant avoir, il ne pouvoit non plus y en avoir lui-même. De plus, les Enfans des Filles de France n'avoient jamais été

été regardés comme Héritiers préſomptifs de la Couronne. D'où l'on concluoit invinciblement en faveur de Philippe, qu'étant le plus proche Parent du dernier Roi entre ceux qui avoient Droit de ſuccéder à la Couronne, il n'y avoit Perſonne qui la lui pût légitimement diſputer. Il eſt pourtant vrai que le Cas, dont il étoit Queſtion, n'étoit point encore arrivé; & que, par conſéquent, on ne pouvoit citer de Coutume immémoriale pour le décider.

C'ÉTOIT ſans contredit à la Nation Françoiſe qu'il appartenoit de terminer ce grand Procès. Quand le Droit d'Edouard auroit été auſſi réel qu'il étoit chimérique, il eut été difficile que ce Tribunal lui eut été favorable. Le ſeul Titre d'Etranger, l'Idée d'être aſſujetti aux Anglois, que de longs Démêlez avoient rendus odieux, auroient ſuffi pour déterminer à lui donner l'Excluſion.

L'ASSEMBLÉE ſe tint à Paris. Elle fut des plus nombreuſes. Les deux Prétendans y firent plaider leur Cauſe. Il n'y eut qu'un Sentiment pour ajuger la Couronne à Philippe. Il fut ſacré à Rheims, le vingt-ſeptieme

me de Mai 1328, & mit en ſa Perſonne ſur le Trône la Branche des Valois, qui, pendant l'eſpace de deux cens ſoixante Ans, a donné treize Rois de ſuite à la France, & n'a fini qu'en 1589 par l'Aſſaſſinat de Henri III.

LE Pere Daniel prétend que Charles le Bel avoit prévu ces Oppoſitions de la Part de l'Angleterre; & que pour les ſurmonter, dans un Renouvellement d'Alliance, qui s'étoit fait en 1324 entre l'Ecoſſe & la France, on avoit ajouté aux anciens Traités la Cauſe ſuivante.

AU *Cas que l'un des deux Rois défaille, enſorte qu'il eſt incertain qui eſt le droit Héritier pour ſuccéder à la Couronne, lors le légitime Héritier ſera diſcerné par les principaux Seigneurs de tous les deux Roïaumes, leſquels déclareront celui qui devra régner. Après, non-ſeulement l'autre Roi empéchera tous autres Tirans de joüir d'icelui Roïaume, aïant été ainſi en diſpute; mais auſſi ſi beſoin eſt, ſe préſentera avec grande Force perſonnellement, pour défendre le légitime Héritier.*

IL n'eſt pas poſſible que cette Clauſe ſoit l'Ouvrage de Charles le Bel. Elle eſt ſans doute de quelque Anglois. Loin de pouvoir ſervir à empécher les Oppo-

Oppoſitions, elle les autoriſe, rendant comme elle fait le Droit de Philippe de Valois incertain & douteux. N'y a-t-il pas du ridicule à établir les Seigneurs Ecoſſois pour juger à qui la Couronne de France devoit appartenir? Ce Prince ignoroit-il les Loix & les Coutumes de ſon Etat? Ignoroit-il le Décret en vertu duquel il avoit régné : *Que les Femmes étoient incapables de ſuccéder à la Couronne de France?* D'ailleurs, il languit long-tems avant que de mourir. Eſt-il probable, qu'il n'ait point fait de Teſtament, où il ait déclaré ſon Succeſſeur conformément aux Coutumes de ſon Etat?

CETTE Clauſe, ſi elle avoit été réelle, eut ſûrement été connûe du Roi d'Angleterre: elle lui eut ſervi de Titre: il en auroit demandé l'Execution; & auroit exigé que les Seigneurs Ecoſſois fuſſent au Nombre des Juges. Rien de tout cela, cependant. Edouard acquieſce au Jugement des Seigneurs François: il reconnoit ſon Concurrent pour Roi légitime. En cette Qualité, il lui rend Hommage pour le Duché de Guienne, & le Comté de Ponthieu. De toutes ces Obſervations n'ai-je pas Droit de conclure, que cet-

te prétendue Addition aux Traités entre l'Ecoſſe & la France n'a été faite que du Tems de Charles VI, lorſque les Rois d'Angleterre pretendirent ſe faire Rois de France?

UN peu de Défiance dans le Pere Daniel de ces ſortes de Papiers lui auroit fait ſoupçonner cette Addition. Du moins, il ne l'auroit pas rapportée comme un Effet de la Prévoïance du Prince, à qui il l'attribue; étant viſible, que, loin de remédier aux Oppoſitions, elle les autoriſoit, & les ſuppoſoit comme devant infailliblement arriver.

LES Commencemens de ce Regne furent brillans. Les Flamands avoient maltraité leur Comte, juſqu'à le tenir longtems en Priſon. Philippe ſe déclara pour lui, & entreprit de le rétablir dans ſes Etats, avec l'Autorité qu'il devoit y avoir. Auſſitôt après ſon Sacre, il ſe rendit en Flandre, à la Tête d'une puiſſante Armée. Tous les Princes & Seigneurs, qui avoient aſſiſté à ſon Couronnement, le ſuivirent. Il ſe campa ſur la petite Riviere de Sene, à une Lieue de Caſſel, dont les Flamands étoient Maitres. Ils parurent en Bataille ſur les Hauteurs.

Tout

Tout le Païs, qui étoit derriere eux, les aſſuroit, qu'ils ne manqueroient point de Vivres: ils n'appréhendoient point d'être forcés dans leur Camp. Fiers de ces Avantages, ils inſultérent les François, & firent des Railleries de leur Roi. Ils plantérent au bord de leur Camp un Etendart, où ils avoient peint un Coq avec cette Inſcription:

Quand ce Coq chanté aura,
Le Roi Caſſel conquetera.

CETTE hardieſſe inquiétoit extrémement. On eut été obligé de s'en retourner avec auſſi peu de Gloire qu'on l'avoit déjà fait ſous les Regnes précédens, ſi les Flamands avoient eu la Conſtance de ſe tenir dans leur Poſte. Ils ne l'eurent pas. La Garde ſe faiſant auſſi négligemment dans le Camp François, qu'elle s'étoit faite ſous Philippe le Bel, ils entreprirent, comme ils avoient fait alors, d'enlever le Quartier du Roi. Ils y pénétrérent en effet, & y répandirent la Confuſion & la Terreur. A peine le Prince eut-il le tems de s'armer, & de monter à Cheval. Une Troupe, qui revenoit par hazard

d'une Courſe qu'elle avoit faite aux Environs de Bergue, arrêta les Aſſaillans, & donna le Loiſir à d'autres de ſe raſſembler autour du Roi, dont l'Etendard placé dans un Lieu éminent, fit accourir à lui toute la Cavalerie. L'Infanterie ſe forma en même tems. Le premier Succès aïant fait ſortir tous les Flamands de leur Camp, l'Affaire devint générale. Ils furent battus. Il en reſta douze mille ſur le Champ de Bataille, & plus de ſix mille furent tuez dans la Pourſuite.

ILS ſe ſoumirent après cette Défaite. La plûpart des Villes furent condamnées à païer à leur Comte de groſſes Sommes d'Argent. On leur ôta leurs Privileges. On conduiſit à Paris cinq cens Bourgeois d'Ypres, & mille de Bruges, pour ſervir d'Otages de la Fidélité des autres.

TOUT étant pacifié & ſoumis, Philippe fit aſſembler les Seigneurs de ſon Armée, & parla en ces termes au Comte de Flandre: *Comte, je ſuis venu ici ſur la Priere que vous m'en avez faite. Peut-être avez donné Occaſion à tant de Révoltes par votre Conduite, en ne rendant pas aſſez bonne Juſtice, en ne puniſſant pas aſſez ſévérement les Coupables.*

bles. Il m'a fallu faire de grandes Dépenſes, pour une telle Expédition. J'aurois Droit de vous en demander le Dédommagement: mais, je vous quitte de tout, & je vous remets toutes vos Places. Faites enſorte, que je ne ſois plus obligé de revenir en Flandre, pour un pareil Sujet; car, alors, j'aurois plus d'égard à mes Intérêts qu'aux vôtres.

PHILIPPE penſa enſuite à ſe faire rendre Hommage par le Roi d'Angleterre. Ce Prince eut beaucoup de Peine à s'y reſoudre. Il le fit enfin, mais en Termes généraux, diſant qu'il le rendoit tel que ſes Prédéceſſeurs l'avoient rendu. L'Année ſuivante, comme il en étoit convenu, il donna une Déclaration, par laquelle il reconnoiſſoit que cet Hommage étoit Lige. Cette Déclaration ſe garde encore dans le Tréſor des Chartres. Elle mérite d'avoir ici ſa Place.

„ EDOUARD, par la Grace de „ Dieu, Roi d'Angleterre, Seigneur „ d'Irlande, Duc d'Aquitaine, à tous „ ceux qui ces préſentes Lettres ver- „ ront & orront, Salut. Savoir fai- „ ſons, que comme nous fiſſions à „ Amiens Hommage à Excellent Prin- „ ce notre très cher Seigneur & Cou-

„ ſin Philippe Roi de France, lors
„ nous fut dit & requis de par lui,
„ que nous reconnuſſions ledit Hom-
„ mage être Lige, & que nous en
„ faiſant ledit Hommage, lui promiſ-
„ ſions expreſſement Foi & Loïauté
„ porter. Laquelle choſe nous ne fi-
„ mes pas alors, parce que n'étions in-
„ formés, & fimes audit Roi de
„ France Hommage par paroles géné-
„ rales, en diſant que nous entrions
„ en ſon Hommage, par ainſi com-
„ me nos Prédéceſſeurs, Ducs de
„ Guienne, étoient au tems jadis, en-
„ trés en Hommage du Roi de Fran-
„ ce qui avoit été pour le tems. Et
„ depuis en ça, nous avons été bien
„ informez de la vérité, reconnoiſſons
„ par ces préſentes, que ledit Homma-
„ ge que nous fimes en la Cité d'A-
„ miens au Roi de France, comment
„ que par paroles générales fût, eſt,
„ & doit être entendu, Lige, & que
„ nous lui devons Foi & Loïauté por-
„ ter, comme Duc d'Aquitaine &
„ Per de France, & Comte de Pon-
„ thieu & de Montreuil, & lui pro-
„ mettons Foi & Loïauté porter: &
„ afin qu'au tems à venir, de ce ne
„ ſoit jamais diſcord, nous promet-
„ tons

„ tons pour nous, & nos Succeſſeurs „ Ducs d'Aquitaine, que ledit Hom- „ mage ſe fera en cette maniere:

„ LE Roi d'Angleterre & Duc „ d'Aquitaine tiendra ſes Mains és „ Mains du Roi de France, & celui „ qui adreſſera ces Paroles au Roi „ d'Angleterre Duc d'Aquitaine, & „ qui parlera pour le Roi, dira ainſi: „ Vous devenés Homme lige au Roi „ Monſeigneur qu'icy eſt, comme Duc „ de Guienne & Per de France, & „ lui promettés Foi & Loyauté por- „ ter. Dites, Voire: & le Roi d'An- „ gleterre, Duc de Guienne, & auſſi ſes „ Succeſſeurs diront, Voire: & lors „ ledit Roi de France recevra ledit „ Roi d'Angleterre & Duc de Guien- „ ne audit Hommage lige, & à la „ Bouche, ſauf ſon Droit & l'autrui.

„ DERECHEF, quand ledit Roi „ & Duc entrera en Hommage du „ Roi de France pour le Comté de „ Ponthieu & de Montreuil. Celui „ qui parlera pour le Roi de France „ adreſſera ces Paroles au Roi & Duc, „ & dira ainſi: Vous devenés Hom- „ me Lige du Roi de France Mon- „ ſeigneur qu'icy eſt, comme Comte „ de Ponthieu & de Montreuil, & lui

„ promettés Foi & Loyauté porter: „ dites, Voire: & le Roi Comte de „ Ponthieu dira, Voire. Et lors le „ Roi de France recevra ledit Roi & „ Comte audit Hommage à la Foi & „ à la Bouche, ſauf ſon Droit & l'au- „ trui, & ainſi ſera fait & renouvellé „ toutes les fois que l'Hommage ſe „ fera. De ce nous baillerons & nos „ Succeſſeurs Rois d'Angleterre & „ Ducs de Guienne, après leſdits „ Hommages faits, Lettres Paten- „ tes ſcellées de nos grands Sceaux, „ ſe le Roi de France le requiert. Et „ avec ce nous promettons tenir en „ bonne Foi & garder affectueuſement „ la Paix & Accord fait entre les „ Rois de France & lesdits Rois „ d'Angleterre & Ducs de Guienne. „

RIEN ne pouvoit être plus ſatisfaiſant pour Philippe dans les Circonſtances, que cette Déclaration. Il étoit reconnu pour Roi de France. Son Concurrent ſe reconnoiſſoit ſon Vaſſal, & en cette Qualité s'obligeoit à bien vivre avec lui. Ces Apparences de Paix & d'Union s'évanouïrent bien vîte. Ces deux Princes s'eſtimoient & ſe craignoient; mais, il étoit difficile qu'ils s'aimaſſent. Edouard conſervoit

ſes

ſes Prétentions, & n'y renonçoit que parce qu'il n'étoit pas en Etat de les exécuter. Philippe étoit perſuadé, que telles étoient les Diſpoſitions de ce Prince. Ainſi, tous deux étoient attentifs à ſe ſuſciter des Affaires, & bien réſolus à ne ſe rien pardonner.

L'OCCASION de faire éclater ces Sentimens ſe préſenta bientôt. Robert d'Artois ſous les Regnes précédents, avoit perdu un grand Procès contre Mathilde, ſa Tante, à laquelle le Comté d'Artois avoit été ajugé ſelon la Coutume du Païs, où la Repréſentation n'a point de Lieu, à moins que le contraire n'ait été ſtipulé par le Contract de Mariage : c'eſt-à-dire, que le Petit-Fils n'hérite point de ſon Grand-Pere, & que ſes Oncles ou ſes Tantes lui ſont préférés. Cette Coutume eſt encore aujourd'hui en vigueur dans l'Artois.

CE Prince, au commencement de ce Regne, intenta une nouvelle Action contre les Héritiers de ſa Tante, qui venoit de mourir. Il y avoit eu contre lui deux Arrêts, l'un de Philippe le Bel, & l'autre de Philippe le Long, prononcés en la Cour des Pairs. Néanmoins, comme il avoit épouſé la Sœur du Roi,

que ce Prince l'aimoit tendrement, & qu'il en avoit été bien ſervi, ſur-tout lorſqu'il s'étoit agi de décider ſur les Prétentions du Roi d'Angleterre au Trône de France, il eſpéra réüſſir, s'il trouvoit le moïen de faire de nouveau éxaminer ce Procès.

L'ADRESSE d'une Demoiſelle, native de Bethune, nommée Divion, le lui fournit. C'étoit la plus habile Fauſſaire qu'il y eut. Le Comte connoiſſoit ſon Talent, & l'engagea à en faire uſage. Elle lui fit pluſieurs faux Titres, entre autres un Contract de Mariage de Philippe d'Artois ſon Pere & de Blanche de Bretagne ſa Mere, par lequel le Comte d'Artois ſon Grand-Pere cédoit le Comté à Philippe & à ſes Enfans mâles, à l'excluſion des Filles, en s'en reſervant ſeulement l'Uſufruit; & cela, du conſentement de Mathilde même. A cette Piece eſſentielle elle joignit une Confirmation du Roi Philippe le Bel, ſcellée & ſignée par les Pairs du Roïaume, avec les Dépoſitions de pluſieurs Témoins, qui atteſtoient avoir vû ces Pieces.

MUNI de ces Titres, à qui on avoit donné toutes les Façons pour les faire paroître Autentiques, le Comte pré-

préſenta ſa Requête : il y expoſoit l'Injuſtice qu'on lui avoit faite ; il prétendit, qu'il n'avoit été condamné que faute des Titres, qu'il venoit de recouvrer, & demanda en grace qu'on fit la Reviſion du Procès.

SA Demande lui fut accordée. Toute la Difficulté roulant ſur la nouvelle Production, ſes Parties en demanderent la Communication. Des Experts les examinérent, & déclarérent que ces Titres étoient au moins ſuſpects. On entra en défiance de la Divion. Elle fut arrêtée. Le Roi lui-même voulut l'interroger. Elle avoua, qu'elle avoit appliqué des Sceaux de Philippe le Bel, qu'elle avoit détachés de quelques autres Titres, pour les appliquer aux Actes qu'elle avoit contrefaits.

LE Roi, indigné de cette Fourberie, chaſſa le Comte de ſa préſence, & fit faire le Procès à la Demoiſelle. Elle fut condamnée au Feu, & la Sentence fut exécutée ſans miſericorde.

ROBERT, couvert de confuſion, ſortit du Roïaume. Pourſuivi chés le Comte de Namur & le Duc de Brabant, auprès de qui il s'étoit retiré ſucceſſivement, il paſſa en Angleterre. Il y fut parfaitement bien reçû,

Edouard lui aſſigna pour ſon entretien le Comté de Richemont, & lui donna une Place dans ſon Conſeil d'Etat.

LE Crime, dont ce Prince étoit accuſé, & preſque convaincu, le rendoit certainement indigne d'une Reception ſi honorable. Et il étoit viſible, qu'Edouard avoit en vûe de chagriner le Roi de France.

IL lui rendit bientôt la Pareille, mais pour un ſujet ſans comparaiſon plus honorable. Deux Princes en Ecoſſe ſe diſputoient la Couronne. Le Roi d'Angleterre ſe déclara pour celui qui lui offrit de ſe faire ſon Vaſſal. L'autre, encore Mineur, fut obligé de ſe ſauver en France avec la Reine ſa Mere. Il y fut reçu avec toutes les Démonſtrations poſſibles d'Amitié & de Zèle pour ſes Intérêts, & on envoïa dix Vaiſſeaux au Secours de ſes Partiſans qui défendoient Barwik, qu'Edouard aſſiégeoit en Perſonne.

CETTE Protection, accordée de part & d'autre d'une maniere affectée, aigrit les deux Rois : ils ſe préparerent à la Guerre. Edouard, qui ne ſe ſentoit pas aſſés fort pour la faire avec ſucces, mit dans ſon Parti le Comte de Hainaut, le Duc de Brabant, &

les

les Flamands, revoltés alors contre leur Comte ſous la conduite d'un Braſſeur de Gand, nommé Artevelle, qui s'engagea ſeulement à ne lui être point contraire, & à lui fournir des Vivres.

PHILIPPE, inſtruit de toutes ces Intrigues, ſe prépara auſſi de ſon côté: &, pour marquer qu'il les appréhendoit peu, il fit publier par-tout ſon Roïaume une Déclaration du ſeptieme Mars 1337, par laquelle il déclaroit Robert d'Artois, Ennemi de l'Etat, Criminel de Leze-Majeſté, & défendoit à tous ſes Vaſſaux liges & feaulx, de quelque Etat qu'ils fuſſent, demeurant dans le Roïaume ou hors du Roïaume, ſur peine de Confiſcation de Biens & de Corps, de lui donner Conſeil ou Secours, de le ſouffrir en leurs Terres; & leur ordonnoit, s'il y étoit, de l'arrêter, & de le garder juſqu'à ce qu'il l'envoïât prendre pour en faire Juſtice.

NON content de cette Déclaration, ſans doute après avoir donné un Tems raiſonnable & ſuffiſant pour obéïr, il envoïa Commiſſion au Senechal de Perigord, de Quercy, & au Bailli d'Amiens, de mettre en leur Main le

Duché de Guienne, & les Comtés de Ponthieu & de Montreuil. Le Motif de la Saiſie étoit que le Roi d'Angleterre donnoit Refuge dans ſes Etats à Robert d'Artois, mortel Ennemi du Roi, banni du Roïaume, & Criminel de Leze-Majeſté; & qu'il l'y retenoit, contre la Foi & Loyauté qu'il lui avoit jurées comme ſon Homme-lige & Pair de France. Ces Procedures furent ſuivies de la Déclaration de Guerre.

COMME on s'étoit preparé, de part & d'autre, on ſe mit auſſitôt en Campagne. Le Roi d'Angleterre l'ouvrit par le Siége de Cambrai: on s'étoit attendu en France à cette Entrepriſe, ainſi la Place ſe trouva en état de faire une vigoureuſe défenſe. Elle le fut au point que les Anglois, après avoir perdu bien du Tems & bien du Monde, furent obligés de ſe retirer. Ils pénétrerent dans la Picardie, où ils firent de grands Ravages.

L'ARMÉE Françoiſe, pendant ce Tems-là, s'étoit formée ſous Compiegne, Philippe s'avança vers ſon Ennemi, & alla camper à Vironfoſſe, à deux Lieues de la Capelle où étoit l'Armée Angloiſe. Un Défilé aiſé à paſſer ſéparoit les deux Camps; après

ce

ce Défilé étoit une Plaine ſans Bois ni Rivieres, & toute propre à une Action déciſive. Le grand Nombre des Seigneurs François vouloit, qu'au lieu de camper on marchât droit à l'Ennemi beaucoup plus foible, & qu'on auroit apparemment ſurpris: d'autres s'y oppoſerent, & l'Attaque fut remiſe au Lendemain. Edouard, perſuadé qu'il étoit en danger, décampa la Nuit ſans Trompettes, & ſe retira aux Païs-Bas. On a prétendu, que Philippe évita de haſarder le Combat, parce que quelques Jours auparavant il avoit reçû des Lettres du Roi de Naples, qui le conjuroit de ne point donner Bataille quand Edouard ſeroit en Perſonne à la Tête de ſon Armée; l'aſſurant, que de très habiles Aſtrologues avoient dit, que l'Etoile d'Edouard étoit à cet égard la plus heureuſe du Monde, & celle du Roi de France très malheureuſe.

OUTRE la Levée du Siége de Cambrai, & cette Retraite, qui n'étoient guéres honorables pour les Anglois, ils avoient été battus ſur Mer, & on leur avoit pris pluſieurs Places en Guienne. Ils tournerent leurs Vûes du côté des Flamands, pour les engager

ger à déclarer la Guerre à la France; ſûrs que par-là ils auroient des Soldats ſans Nombre, & que leur Parlement voïant leur Partie ſi bien liée, ſe prêteroit volontiers à leurs Entrepriſes.

POUR cela, il falloit gagner Artevelle, qui étoit le Maitre abſolu de ces Peuples. Edouard fit à Bruxelles une grande Aſſemblée. Artevelle s'y trouva avec les Maires des principales Villes : on leur propoſa d'entrer dans la Ligue. Comme on ſavoit que le démembrement de leurs Places, & la ceſſion qu'ils avoient été obligés de faire de pluſieurs autres après la Bataille de Montcaſſel, leur tenoit fort au Cœur, on leur promit de les aider à les reprendre, & à ne jamais traiter avec la France, qu'à condition qu'elles ſeroient réünies au Comté de Flandre.

CES Propoſitions leur plurent : toutesfois, ils demanderent du tems pour les éxaminer. Leur Reponſe fut, qu'ils avoient toutes les envies du Monde de ſeconder les Deſſeins du Roi d'Angleterre ; mais, qu'ils étoient arrêtés par la peine à laquelle ils s'étoient ſoumis, au cas qu'ils priſſent les Armes contre le Roi de France : c'étoit de païer deux

deux millions de Florins à la Chambre Apoſtolique. Mais, Sire, ajouta Artevelle, il eſt aiſé de lever cette Difficulté. Vous avés fait valoir votre Droit ſur la Couronne de France après la mort de Charles le Bel. Ce Droit eſt aſſés bien fondé, pour vous autoriſer à prendre le Titre de Roi de France. Prenés-le, & écartelez les Armes de France avec celles d'Angleterre. Nous vous reconnoîtrons auſſitôt, nous vous ſupplierons, en qualité de notre Roi, de nous tenir quitte de nos Sermens. Vous nous l'accorderés, après quoi nous ſerons entiérement à vous, aux Conditions que vous nous propoſés.

EDOUARD, dit le Pere Daniel, Prince judicieux & délicat ſur ſa Réputation, jugea que la Choſe méritoit qu'on y penſât. Il ſavoit bien, que ſes Droits ſur la Couronne de France étoient fort chimeriques, & qu'il y avoit renoncé autentiquement par l'Hommage qu'il avoit fait à Philippe comme à ſon légitime Souverain pour le Duché de Guienne, & les Comtés de Ponthieu & de Montreuil. La Guerre ne lui donnoit point de nouveau Droit. D'ailleurs, il ne pouvoit pren-

prendre la Qualité & les Armes de Roi de France, à Titre de Conquête, n'aïant pas encore gagné un Pouce de Terre dans le Roïaume. Il conſulta les principaux Chefs de la Ligue, & ſon Conſeil ſecret, dont étoit Robert d'Artois. La Choſe parut toujours bizarre; mais, l'utilité qui en devoit revenir fit paſſer par deſſus toute conſidération. Le Traité fut conclu & ſigné à Gand avec Artevelle. Celui-ci s'obligea avec les Flamands de faire la Guerre à la France, & le Roi d'Angleterre à prendre le Titre & les Armes de Roi de France. Il reçut auſſitôt l'Hommage des Flamands, qui le reconnurent pour leur Souverain.

CE ne peut être, que pour donner un air plaiſant à la réſolution que prit Edouard de ſe faire appeller Roi de France, que ce Traité a été imaginé: il n'exiſte nulle part, non plus que celui où les Flamands s'étoient obligés de païer deux millions de florins à la Chambre Apoſtolique, au Cas qu'ils fiſſent la Guerre au Roi de France. La Pretention d'Edouard étoit injuſte, mais elle n'étoit pas chimerique. L'uſage commun de la France, des grands Fiefs même, tels que la Bourgogne, la Bre-

Bretagne, la Champagne, la Guienne, l'autoriſoient en quelque ſorte. Il eſt bien vrai, que l'Aſſemblée de Paris avoit decidé qu'une Femme ne pouvoit hériter de la Couronne de France; mais, cette deciſion laiſſoit lieu à la chicane : pour en ôter tout prétexte, il eut fallu ajouter, que les mâles mêmes, nés d'une Princeſſe du Sang de France & d'un étranger, en étoient également incapables. On peut donc ſuppoſer, qu'Edouard ſe détermina à prendre le Titre de Roi de France pour engager les Anglois à lui fournir plus abondamment l'argent dont il avoit beſoin pour ſoutenir la Guerre qu'il avoit entrepriſe ou qu'il s'étoit attirée; & qu'aïant pris ce Titre, les Flamands, qui craignoient que la France ne rétablit leur Comte malgré eux, le reconnurent pour leur Souverain.

PAR rapport à l'Hommage que ce Prince avoit rendu à Philippe comme Roi de France, il pouvoit dire, que ſon Droit s'étoit éclairci depuis; qu'il avoit acquieſcé au jugement rendu contre lui, pour le bien de la Paix; mais, que ce ſacrifice n'aïant point empêché qu'on n'en vint avec lui aux dernieres extremités, il lui avoit paru juſte

juſte de ſoutenir ſes Prétentions. On ne peut même douter qu'Edouard à cette occaſion n'ait aſſemblé ſon Parlement, & que ce n'ait été du conſentement de toute la Nation, qu'il a pris ce Titre, qui l'engageoit néceſſairement à une longue ſuite de Guerres. Des Hiſtoriens, vrais ou ſincéres, nous auroient appris ces Choſes en détail; mais, on écrivoit peu dans ces tems-là. Ceux, qui l'ont fait depuis, ne ſavoient les Faits qu'en général; & ils les ont étendus ſelon leurs Lumieres, ou leurs Paſſions.

EDOUARD, ſûr des Flamands, n'héſita point de continuer la Guerre, quoiqu'elle eut commencé pour lui d'une maniere fort deſagréable. Après être convenu avec eux des Projets de la Campagne ſuivante, il repaſſa en Angleterre, pour y aſſembler lui-même les Troupes dont il avoit beſoin.

TANDIS que ces ſoins l'occupoient, Philippe maltraita fort les Flamands & les Anglois qu'on avoit laiſſez pour les ſoutenir. Le Duc de Normandie, ſon Fils aîné, leur prit pluſieurs Places, déſola le Hainaut, & une partie de la Flandre.

ON équipa auſſi une nombreuſe Flotte, pour empécher l'Armée, qu'Edouard formoit en Angleterre, d'aborder en Flandre. Cette Flotte étoit nombreuſe, on y comptoit plus de ſix vingt gros Vaiſſeaux, & un bien plus grand nombre de petits. Elle portoit, dit-on, près de quarante mille Hommes, y compris ſans doute les Matelots. On ſe poſta auprès de l'Ecluſe où l'on ſavoit que les Anglois avoient réſolu de prendre Terre. Cette Diſpoſition, qu'ils ne purent ignorer, ne leur fit point changer de deſſein : ils parurent en ordre de Bataille à la vûe des François, le vingt-troiſieme Juin. Le Combat fut long & furieux : comme il ſe donnoit près des Côtes, les Flamands firent ſortir tout ce qu'ils avoient de Vaiſſaux, & ſe joignirent aux Anglois. Les François ne purent ſoutenir ces nouveaux Ennemis, ils furent abſolument défaits, ils eurent dix mille Morts, & preſqu'autant de Priſonniers.

CETTE ſanglante Défaite mit Philippe dans la néceſſité de ne penſer qu'à pourvoir à la ſureté de ſes Places. Sachant que ſes Ennemis avoient réſolu le Siége de Tournai, il y donna

na ſa principale attention. Il y mit ce qu'il avoit de meilleures Troupes: le Connétable, deux Maréchaux de France, & pluſieurs autres Seigneurs des plus diſtingués, s'y enfermérent par ſes ordres. La Place fut abondamment pourvûe de Vivres & de tout ce qui étoit néceſſaire pour une vigoureuſe défenſe.

EDOUARD, à qui apparemment la difficulté d'une Entrepriſe inſpiroit une nouvelle ardeur de s'y attacher, ne laiſſa pas d'inveſtir cette Place ſi bien munie. Quoique Maitre de la Campagne, il eut pu à ſon gré s'attacher à Lille, à Douai, ou à Bethune, ſon Armée étoit de plus de ſix-vingt mille Hommes.

DE'S que ce Siége fut formé, Philippe raſſembla ſes Troupes diſperſées dans les Places de ſes Frontieres, & s'avança entre Lille & Douai: il y fut joint par les Rois de Boheme, de Navarre, & d'Ecoſſe, le Duc de Lorraine, le Comte de Savoïe, le Comte de Geneve, le Comte de Montbeliard, les Evêques de Mets & de Verdun, le Comte de Flandre, le Duc de Bourgogne, les Comtes de Bar, de Forès, d'Alençon, d'Armagnac, de Blois, de Da-

Damartin, & de Harcourt. Tous ces Princes & Seigneurs lui aménerent des Troupes, de ſorte qu'il étoit du moins auſſi fort que les Anglois.

LE Siége de Tournai avoit déjà duré deux Mois & demi, & la Place commençoit à être preſſée. L'Armée Françoiſe paſſa le Pont de Bovines, & ſe poſta à deux Lieues des Anglois & des Flamands. Ce fut là, dit-on, que le Roi d'Angleterre envoïa un Cartel à Philippe, par lequel, après lui avoir déclaré qu'il avoit paſſé la Mer, pour venir prendre Poſſeſſion du Roïaume de France, il lui offroit de vuider leur Querelle par le Duel, ou par le Combat de cent Hommes choiſis dans chacune des deux Armées, ou enfin par une Bataille générale.

LE Roi lui répondit, que les Rois d'Angleterre étant Vaſſaux des Rois de France, comme il l'avoit reconnu lui-même par l'Hommage qu'il lui avoit fait, il ne lui convenoit pas de défier ſon Seigneur; qu'il eſpéroit le chaſſer des Frontieres de France; qu'au reſte, en une telle Partie il falloit que le Riſque fut égal de part & d'autre; que, dans le Duel qu'il propoſoit, il ne hazardoit rien; qu'il falloit, au moins,

moins, qu'il mit au Jeu le Roïaume d'Angleterre; qu'en ce cas, on l'écouteroit, quoique le Roïaume d'Angleterre ne valut pas à beaucoup près le Roïaume de France; & qu'il étoit prêt à cette Condition de ſe battre en Champ clos, quand il lui plairoit.

ON étoit prêt d'en venir à une ſanglante Bataille, lorſque Jeanne de Valois, Sœur de Philippe, & Belle-Mere d'Edouard entreprit de les accommoder. Elle y réüſſit. La Négociation ne dura que trois jours: on fit une Trêve juſqu'à la St. Jean Baptiſte de l'Année ſuivante. Elle devoit commencer en Flandre auſſitôt que les deux Rois l'auroient acceptée; dans vingt jours en Guienne, & dans vingt-cinq jours en Ecoſſe. En cas que les Ecoſſois ne vouluſſent pas l'accepter, Philippe s'obligeoit à ne les point ſecourir pendant ce Tems-là.

DE'S le Lendemain, les Anglois & les Flamands ſe retirerent de devant Tournai : c'étoit apparemment la Crainte de ne pas s'en rendre Maitres, qui les détermina à conſentir à la Trêve. Ainſi, Edouard repaſſa la Mer, ſans avoir tiré aucun Avantage de la Bataille Navale qu'il avoit gagnée.

Cette

Cette Trêve, au contraire, étoit glorieuſe pour Philippe, il ſauvoit une Place importante, qui auroit peut-être ſuccombé, & il pouvoit ſe flatter que la crainte d'une Bataille, qu'il étoit prêt de donner, avoit déterminé ſes Ennemis de l'éviter.

ON étoit convenu dans le Traité de Trêve, que la Paix ſe traiteroit par la Médiation du Pape. Les deux Rois envoïérent leurs Miniſtres à Avignon, mais leurs Prétentions ſe trouverent ſi oppoſés, qu'il fut impoſſible de les accommoder. Philippe vouloit pour premiere Condition, ſans laquelle il ne vouloit rien entendre, qu'Edouard renonçât au Titre & aux Armes de Roi de France, qu'il avoit pris depuis un An. Edouard, craignant le ridicule que lui donneroit cette Renonciation ſi promte, ne voulut jamais y conſentir. Ainſi, les Soins du Pape, & de ſes Nonces, n'aboutirent qu'à prolonger la Trêve, ou plûtôt à empécher la Guerre d'être générale pendant cinq Ans.

LES deux Rois ne ſe firent donc point perſonnellement la Guerre depuis 1340 juſqu'en 1345, mais leurs Troupes ſe bâtirent ſans ceſſe en Bre-

tagne pendant ces cinq Années.

JEAN III. Duc de Bretagne mourut ſans laiſſer d'Enfans en 1341 ; il avoit toujours été très attaché à la France. Sept ou huit Ans auparavant, ſe voïant ſans eſpérance d'avoir des Enfans, & prévoiant que ſa Succeſſion cauſeroit de grandes Guerres à la ruine de ſes Sujets, qu'il aimoit tendrement, il avoit formé divers Projets pour aſſurer leur Repos, en choiſiſſant un Succeſſeur, qui, par ſa Puiſſance, fut en état d'arréter & de dompter l'Ambition de divers Prétendans. Il avoit jetté les yeux ſur le Roi de France, à qui il avoit propoſé l'échange de la Bretagne avec le Duc d'Orléans, en faveur de ſa Niéce, Fille de Gui ſon Frere déjà mort. Ce Deſſein fut connu des Seigneurs Bretons: ils s'y oppoſérent; témoignant, qu'ils ſouhaitoient avoir un Duc, & qu'ils ne pouroient conſentir que le que le Duché de Bretagne fût réüni à la Couronne de France.

IL leur propoſa un autre Expédient ; ſavoir, qu'après ſa Mort ſon Duché fut mis en Sequeſtre entre les mains du Roi de France, pour être donné à celui des Prétendans, à qui la Cour

Cour des Pairs l'ajugeroit. Les Bretons appréhendérent que ce Prince ne voulût point ſe deſſaiſir du Duché. C'eſt pourquoi, il ſe détermina à déclarer Jeanne de Penthievre, ſa Niece, Héritiere de tous ſes Etats.

ON délibera preſqu'auſſi longtems ſur le Choix du Mari qu'on donneroit à cette Princeſſe. Enfin, en 1338 il choiſit Charles de Blois, autrement dit Charles de Chatillon : il dit aux Etats, qu'il avoit aſſemblés, que ce Seigneur étoit d'un Age mur, & capable de bien ſoutenir les Droits de ſon Epouſe; qu'il étoit Neveu du Roi de France, qui ne manqueroit pas de l'appuïer de toutes ſes forces en cas de beſoin. Cette Propoſition fut agréée. Le Mariage ſe fit, les Seigneurs rendirent Hommage à Charles de Blois, comme à leur Maitre futur.

CES Précautions furent la Source des Maux que le Duc de Bretagne avoit voulu éviter. Ce Prince avoit un Frere d'un autre Lit, nommé Jean, Comte de Monfort : il s'étoit trouvé aux Etats dont je viens de parler, & n'avoit oſé faire aucune Oppoſition aux Reſolutions qu'on y avoit priſes. Pendant les trois Ans que le Duc vé-

cut encore, il ſe fit un puiſſant Parti. Dès qu'il fut mort, tandis que Charles de Blois alla à la Cour de France demander l'Inveſtiture, il s'empara d'une grande partie du Duché, entr'autres de Nantes, de Rennes, de Breſt, & de Hennebon. Les deux premieres étoient dès-lors, comme elles le ſont encore aujourd'hui, les plus conſidérables de ce Duché. Les deux autres étoient des Ports commodes pour recevoir le ſecours étranger.

C'ÉTOIT ſur quoi Monfort comptoit d'avantage: il paſſa promtement en Angleterre, où il fut bien reçu & écouté favorablement. Il offrit de faire Hommage à Edouard, ſoit comme Roi d'Angleterre, ſoit comme Roi de France. L'Hommage fut reçu, & on promit au nouveau Duc de Bretagne de le ſecourir de toutes ſes forces, & d'emploïer pour lui tous les Tréſors de ſon Epargne.

CE Voïage du Comte en Angleterre inquiéta fort la Cour de France, le Conſeil fut aſſemblé, & quelque porté qu'on fut à favoriſer Charles de Blois, il fut réſolu qu'on ne décideroit rien avant que d'avoir entendu Monfort. On l'invita de venir à Paris:

ris : il s'y rendit ; quoiqu'on le reçut assez bien, on ne laissa pas de lui témoigner, qu'on étoit surpris des Entreprises qu'il avoit faites en Bretagne, & qu'on se tenoit fort offensé qu'il eut été trouver le Roi d'Angleterre, Ennemi juré de la France, & qu'il lui eût fait Hommage. On l'assura en même tems, qu'on lui feroit Justice sur ses Prétentions, qu'on les éxamineroit incessamment, & que dans quinze jours l'Affaire seroit terminée. On lui ajouta une Défense de sortir de Paris avant ce Terme.

LA Cour des Pairs s'assembla, les deux Parties fournirent leurs Preuves en forme de Requête au Roi : elles leur furent communiquées, sur quoi ils firent leurs Contredits & leurs Repliques.

LE Comte de Monfort se fondoit sur ce qu'il étoit Frere du feu Duc, par conséquent son plus proche Parent, sans aucun empêchement qui le rendît incapable de lui succéder. Que la Comtesse de Penthievre, Femme de Charles de Blois, n'étoit que la Niece du dernier Duc, ainsi d'un dégré plus éloignée que lui. Que la Bretagne avoit été érigée en Pairie par Phi-

lippe le Bel; & qu'à l'égard des Pairies, lorſqu'il étoit queſtion de Succeſſions Collaterales, tant qu'il y avoit des Mâles, les Femmes en étoient exclues. Que, ſelon la Coutume de France, le mort ſaiſiſſant le vif plus prochain, il devoit être reputé, par la mort de ſon Frere, ſaiſi du Duché de Bretagne, & de toutes ſes Appartenances; que le défunt Duc l'avoit déclaré ſon Héritier.

IL ajoutoit, que la Coutume de Bretagne, pour la Repréſentation, ne regardoit que les Biens des Sujets, & non pas le Duché même, qui, étant mouvant de la Couronne de France, & reſſortiſſant en la Cour du Parlement de Paris comme Membre & Partie de la Couronne, devoit ſuivre la Coutume la plus reçue en France.

CHARLES DE BLOIS appuïoit ſon Droit ſur la Coutume de Bretagne, & diſoit, que ſi Guy, Frere puiné du feu Duc, & aîné du Comte de Monfort, étoit encore vivant, on ne lui diſputeroit pas le Duché; que, par conſéquent, on ne devoit pas le diſputer à la Comteſſe de Penthievre, qui repréſentoit Guy ſon Pere. Que c'étoit-là, non-ſeulement la Coutume de Bretagne,

tagne, mais encore des Provinces voiſines, le Maine, l'Anjou, la Tourraine, & le Poitou. Que, ſelon la même Coutume, les Filles ſuccédoient aux Fiefs, Duchés, Comtés, Pairies, & Baronnies. Il le prouvoit par les Exemples qu'on avoit vûs aux Comtés d'Artois, de Champagne, de Toulouſe, & de Bretagne, même en particulier par l'Exemple d'Alix, Femme de Pierre de Dreux, dit Mauclerc, Duc de Bretagne, laquelle avoit ſuccédé à ce Duché.

MONFORT ne douta point que la Sentence ne fut favorable à ſon Rival, & qu'on ne l'arrêtât pour faire tomber le Parti qu'il avoit en Bretagne: il ſe déguiſa & s'échappa. Philippe en fut très chagrin. Cependant, l'Arrêt qui fut rendu le ſept de Septembre 1341, ne fit aucune mention de cette Fuite, ni des autres Forfaitures dont ce Comte étoit coupable, mais ſeulement des Raiſons produites de part & d'autre, afin de faire voir, que, dans ce Jugement, on n'avoit eu égard qu'à la Juſtice & à la force des Raiſons.

CETTE Modération n'empécha pas qu'on ne pourſuivit vivement le fugitif. Le Duc de Normandie aſ-

ſembla promtement une Armée, & inveſtit Nantes, où ce Comte s'étoit renfermé. L'Attaque & la Defenſe furent d'abord des plus vigoureuſes; mais, deux cens Habitans aïant été faits Priſonniers dans une Sortie, le Zèle des autres ſe rallentit fort. Ils traiterent ſecretement avec les Généraux François, & convinrent de leur livrer une Porte, à condition qu'on rendroit les Priſonniers ſans Rançon, & qu'on ne feroit aucun deſordre dans la Ville. La Choſe s'exécuta de bonne-foi. Monfort ſe ſauva dans le Château, les Portes furent rompues, on le prit, on l'envoïa à Paris, où il fut enfermé dans la Tour du Louvre.

LA Priſe de ce Prince devoit naturellement finir la Guerre, & l'auroit fait, ſi Jeanne de Flandre ſon Epouſe n'eût pas été une Héroïne. Elle étoit à Rennes, quand ſon Mari fut pris: elle aſſembla les Habitans, & leur parla ſi pathétiquement, tenant entre ſes Bras ſon Fils, qui n'avoit que cinq Ans, qu'ils lui promirent de prendre ſa Defenſe aux dépens de leurs Biens, & au péril de leurs Vies. Elle parcourut toutes les autres Places de ſon Parti avec le même ſuccès: elle y mit des

des Commandans & des Garniſons, & alla ſe renfermer dans Hennebon, pour y attendre le Secours qu'elle eſpéroit d'Angleterre.

CHARLES DE BLOIS, appuïé des Forces de la France, aſſiégea Rennes, & s'en rendit Maitre : il marcha enſuite à Hennebon, plutôt pour prendre la Comteſſe que la Place. Ce Siége fut aſſés long, pour donner au Secours d'Angleterre le tems d'arriver. Il conſiſtoit en ſix mille Archers & un nombre proportionné de Gendarmes. Le Siege fut levé, & dans la ſuite une partie de l'Armée, qui y avoit été occupée, fut taillée en Pieces. Malgré cette Diſgrace, Charles de Blois ſe rendit Maitre d'Auray, de Vannes, de Guerande, & de Dinant. Il eut l'imprudence d'accorder une Trêve, depuis la Touſſaints juſqu'à la mi-Mai ſuivant.

ON emploïa ce tems en Angleterre à faire un Armement plus conſidérable que le prémier. Robert d'Artois en fut déclaré Général. On ne l'ignora pas en France, on équipa trente-deux gros Vaiſſeaux pour l'empécher d'aborder. Les Flottes ſe rencontrerent vers l'Ile de Gerneſay. On ſe bâtit

juſqu'à la Nuit avec un Avantage, ou plutôt avec une Perte égale. On jetta l'Ancre des deux côtés, pour recommencer à la pointe du Jour. Une furieuſe Tempête les obligea de ſe ſéparer. Les Vaiſſeaux François furent portés ſur les Côtes de Biſcaïe, les Anglois doublerent le Cap-d'Oueſſant, & ſe trouverent le lendemain à la hauteur de Vannes, d'où ils allérent à Hennebon.

CES Troupes entrerent auſſitôt en Action. Vannes fut aſſiegé, forcé, & impitoïablement pillé. Robert d'Artois y étoit encore, lorſqu'il y fut attaqué par Olivier de Cliſſon & Henri de Leon: c'étoit deux Seigneurs Bretons, qui, au deſeſpoir de voir qu'on les accuſoit de la perte de cette Place, avoient raſſemblé dix ou douze mille Hommes pour la reprendre, & rétablir leur Réputation à quelque Prix que ce pût être. Ils donnerent à toutes les Barrieres des Fauxbourgs un ſi terrible Aſſaut, qu'ils les emporterent; la Muraille, qu'on n'avoit pas eu le tems de reparer, ne pût les arrêter. La Garniſon fut taillée en pieces; mais, Robert d'Artois, dangereuſement bleſſé, leur échappa. Il ſe retira à Hennebon,

nebon, d'où, faute de bons Chirurgiens, & peut-être parce qu'il craignoit de tomber entre les mains des François, il ſe fit tranſporter en Angleterre. Il y mourut quelques heures après qu'il fut arrivé à Londres. Quelques grandes Qualités que l'Hiſtoire donne à ce Prince, il méritera toujours d'être regardé avec horreur de tous les honnêtes-Gens, pour la Fourberie qu'il emploïa dans ſon Procès; &, bien plus encore, pour avoir été le premier & le principal Auteur des Calamités, dont ſa Patrie fut déſolée pendant plus d'un Siecle.

EDOUARD s'engagea par Serment à vanger ſa Mort, & à en faire repentir les Bretons par les Ravages de leur Païs. Il hâta le troiſieme Armement qu'il préparoit, & voulut le conduire lui-même. Il arriva au Morbian, eſpece de Port de Mer peu éloigné de Vannes. Pour jetter la terreur dans le Païs, il fit à la fois le Siege des trois principales Villes de Bretagne; ſavoir, de Rennes, de Nantes, & de Vannes. Comme c'étoit dans cette derniere Place que Robert d'Artois avoit reçu la Bleſſure dont il étoit mort, il l'attaqua en Perſonne. Il y trouva une

très grande reſiſtance, & changea le Siege en Blocus.

RENNES & Nantes ſe défendoient également bien : quelque ardeur qu'inſpirât ſa préſence à ſes Troupes, elles furent repouſſées avec perte dans tous les Aſſauts qu'elles donnerent. Tandis que ce Prince, à force de multiplier ſes Entrepriſes, ne faiſoit rien digne de ſa Réputation & de ſa puiſſante Armée qu'il avoit amenée d'Angleterre, la Flotte Françoiſe enlevoit tous ſes Convois ; elle attaqua même ſes Vaiſſeaux qui étoient au Morbian, & en coula trois à fonds.

LE Duc de Normandie marcha en Bretagne : il avoit ſous lui quantité de Seigneurs, & les Généraux les plus diſtingués. Son Armée étoit de trente mille Hommes de Pied, & de quatre mille Hommes d'Armes ; c'eſt-à-dire, au moins de ſeize mille Chevaux. Avec de ſi grandes Forces, il ne balança point d'aller chercher Edouard, toujours attaché au Siege de Vannes.

IL le trouva retranché, de maniere à ne pouvoir être attaqué : il ſe campa le plus près de lui qu'il fut poſſible, & ſe retrancha pareillement ; réſolu de n'at-

n'attaquer ſon Ennemi, que lorſqu'il entreprendroit de donner quelque Aſſaut à la Ville. Par cette prudente Manœuvre, les Anglois devinrent plutôt aſſiegés qu'aſſiegeans. La Flotte Françoiſe continua d'empêcher la Communication de l'Angleterre avec la Bretagne. Le Païs étoit ruïné par le peu de Menagement, & par la maniere dure dont on avoit fait la Guerre ; & la diſette ſe fit vivement ſentir dans leur Camp. Edouard auroit eu peine à ſauver ſon Honneur, & ſes Troupes. Une Négociation le tira du mauvais Pas, où il s'étoit imprudemment engagé.

CLEMENT VI, ſuivant les Vûes de Benoît XII ſon Prédéceſſeur, ne ceſſoit d'exhorter les deux Princes à la Paix : il avoit envoïé en France deux Cardinaux pour travailler à cet important Ouvrage. Ils ſe tranſporterent en Bretagne, où les deux Armées étoient en ſituation de ſe battre à l'inſtant. Ils obtinrent d'abord une Suſpenſion d'Armes ; enſuite on conclut une Trêve qui devoit durer juſqu'à la St. Jean de l'Année ſuivante 1345. Pendant cette Trêve, Vannes devoit être mis entre les mains des Légats,

qui devoient, après un certain tems, la remettre au Roi de France. Les deux Rois s'engageoient à envoïer dans cet intervalle des Plénipotentiaires à Avignon: ce devoient être des Princes de leur Sang, & des Perſonnes les plus qualifiées de leur Roïaume. Il étoit arrêté, que les Conferences ſe tiendroient en préſence du Pape, non pour qu'il décidât avec Autorité de Juge, mais pour qu'il inſpirât par ſes Conſeils des ſentimens de Paix aux Députés des deux Partis. On ne put encore réüſſir à faire la Paix: on fit ſeulement une Trêve de trois Ans, qui même ne fut obſervée que pendant quelques Mois.

C'EST ainſi qu'Edouard échappa au Duc de Normandie, qui avoit reçû ordre du Roi ſon Pere, d'accepter l'Accommodement, au cas que les Anglois conſentiſſent à lever le Siege de Vannes. Quelque Motif qui eut fait donner cet Ordre, on en fut la duppe, & on eut tout ſujet de s'en repentir. Edouard n'avoit accepté la Trêve, que pour ſe tirer d'Embarras: il vouloit la Guerre, toujours attaché à faire valoir ſes Prétentions ſur le Roïaume de France. Auſſi ne manqua-

qua-t-il pas l'occaſion qui ſe préſenta de la recommencer.

PRESQUE dans le même tems qu'on traitoit la Paix à Avignon, Philippe négocioit avec ſuccès une Affaire des plus importantes pour ſa Maiſon, & pour ſon Etat.

HUMBERT II, Comte Dauphin de Vienne, ſe voïoit ſans Enfans, & par-là ſe trouvoit dans la même Situation où s'étoit vû Jean Duc de Bretagne. Il appréhenda comme lui la Déſolation de ſes Sujets par les Guerres Civiles à l'occaſion de ſa Succeſſion après ſa mort. Ce qu'il voïoit en Bretagne augmenta ſa crainte, & le détermina à donner ſes Etats au Roi de France. L'Affaire fut négociée à Avignon en préſence du Pape Clement VI, par pluſieurs Seigneurs & Prélats du Dauphiné, & des autres Domaines du Comte Dauphin.

LE Traité portoit, que c'étoit une Donation entre vifs ſans nul Rappel, qu'elle ne ſubſiſteroit, que ſuppoſé que le Comte Dauphin mourut ſans Hoirs Mâles ou Femelles, nés en Loïal Mariage. Qu'en cas qu'il lui vint des Enfans, & que la poſterité de ces Enfans vint à manquer, le préſent Traité

té ſubſiſteroit pour la poſterité du Roi. Que ſi le Comte Dauphin avoit des Filles légitimes, Philippe de France, ou un des Fils du Duc de Normandie, épouſeroit l'aînée, qui lui apporteroit la Succeſſion de ſon Pere. Que ſi l'aînée n'étoit point aggréée pour quelque diformité notable, ou pour être autrement inhabile, il épouſeroit la Cadette, ou une des Cadettes, qui dès-là ſeroit déclarée Héritiere de ſon Pere : que le Duc de Normandie, s'il ſe trouvoit libre, pourroit l'épouſer lui-même. Que celui des Fils de France, à qui le Dauphiné écherroit, s'appelleroit Dauphin, & écarteleroit les Armes du Dauphiné avec celles de France ; qu'il ne pourroit laiſſer, ni le Nom de Dauphin, ni les Armes de Dauphiné ; que cet Etat ne ſeroit, ni ne pourroit être, uni au Roïaume de France; qu'au cas que l'Empire y fut uni. Que celui, qui auroit le Titre de Dauphin, ſeroit obligé aux Hommages, Reconnoiſſances, & autres Devoirs auxquels les Comtes Dauphins étoient obligés envers les Egliſes de Vienne, de Lion, & de Grenoble ; qu'il conſerveroit les Libertés, Franchiſes, Privileges, & bonnes

nes Coutumes du Dauphiné. Que le Roi donneroit à Humbert ſix-vingt mille Florins d'Or de Florence ; de plus, dix mille Livres de Rente viagere, & deux mille à Perpetuité. Que de ſon côté Humbert, pour ſureté de ſa Parole, livreroit inceſſamment pluſieurs Fortereſſes de ſes Etats, & qu'on aſſureroit les Douaires de la Mere du Comte Dauphin, & de la Comteſſe Dauphine.

CE Traité, ſi avantageux, eut ſon plein Effet en 1349. Humbert alors ſe deſſaiſit réellement de ſes Etats, & entra dans l'Ordre de St. Dominique. Depuis ce tems-là, le Dauphiné eſt demeuré à la Couronne de France. C'eſt le Titre des Fils aînés des Rois, ou de l'Héritier préſomptif en Ligne directe, comme on l'a vû ſous Louïs XIV.

EN même tems Philippe augmenta encore ſon Domaine, par l'achat qu'il fit de la Seigneurie de Montpellier. Jacques d'Arragon, Roi de l'Ile de Majorque, le lui vendit pour ſe mettre en Situation de ſe vanger de ſon Frere Pierre, Roi d'Arragon, qui l'avoit dépouillé de ſon petit Etat. Cette Seigneurie fut auſſitôt unie à la Cou-

Couronne.

CES nouvelles Acquiſitions aigrirent apparemment Edouard : il recommença la Guerre, ſous prétexte de vanger la Mort de quelques Seigneurs & Gentilshommes Bretons. Le Roi de France fit publier un Tournoi pour la Cérémonie des Nôces du Prince Philippe, ſon ſecond Fils. Pluſieurs Chevaliers de divers Païs, & de diverſes Provinces de France s'y rendirent, entr'autres Olivier de Cliſſon, Seigneur Breton, qui s'étoit ſignalé dans la Guerre de Bretagne, où il avoit été pris par les Anglois. Edouard lui avoit rendu la Liberté d'une maniere, & avec des Circonſtances, qui firent mal juger à la Cour de France de ſa Fidélité. On examina l'Affaire, & ſans doute qu'on trouva des Preuves de ce qu'on avoit ſoupçonné.

DÈS que Cliſſon fut à Paris, où il étoit venu pour les Tournois, on l'arrêta. Il fut mis au Châtelet ; on s'aſſura en même tems des deux Seigneurs de Malétroit, Pere & Fils, & de quelques autres Gentilshommes Bretons & Normands. Tous, après quelques légéres formalités de Juſtice, eurent la Tête tranchée.

RIEN.

RIEN ne prouve mieux que ceux, qu'on avoit condamnés, avoient pris des Engagemens avec le Roi d'Angleterre, que la maniere dont il reçut la Nouvelle de leur Mort. Il fit venir un Seigneur Breton, nommé Henri de Leon, qui avoit été pris dans la même Occaſion que Cliſſon, & lui parla en ces termes.

MESSIRE HENRI, *la Conduite du Roi de France m'autoriſe à vous traiter comme il a fait le Seigneur de Cliſſon, & les autres Chevaliers, qu'il a fait mourir; mais, je ne prétens pas ſuivre un ſi mauvais Exemple, quoiqu'il n'y ait Perſonne qui ait fait plus de mal que vous au Parti que je défens. Comme vous étes un des plus riches Chevaliers de Bretagne, je pourrois encore éxiger de vous une Rançon de quarante mille Ecus; mais, je ne veux pas vous traiter même ſur cela à la Rigueur. Je vous quitte pour dix mille, à condition que vous irez vous-même, de ma part, vers Philippe de Valois, lui reprocher ſa Cruauté; & lui dire, qu'aïant rompu la Trêve par l'injuſte Arrêt qu'il a prononcé contre ces braves Chevaliers, j'y renonce moi-même, & le défie.*

PHILIPPE ne fut point ſurpris de cette

cette Déclaration. Il proteſta ſeulement, que la cauſe de la Rupture devoit être rejettée ſur le Roi d'Angleterre, qui, contre un des Articles de la Trêve, avoit ſuborné des Sujets de la Couronne de France, pour les mettre dans ſon Parti, & traité par Ecrit avec eux.

JE ne voudrois pas me rendre Garant de ces Recits, l'Auteur, qui les rapporte, doit être juſtement ſuſpect, non-ſeulement à cauſe de ſa Partialité pour les Anglois, mais parce qu'en bien des Occaſions il paroit ſuppléer par ſon Imagination au Détail des Faits, qu'il ne connoiſſoit apparemment qu'en gros. Les Seigneurs Bretons n'étoient point juſticiables du Roi de France, Philippe & ſes Conſeils ne pouvoient l'ignorer. Dans les Tournois, il y avoit ſureté pour tous ceux qui s'y rendoient, à moins qu'ils ne fuſſent nommement exceptés. L'Or & l'Argent n'étoient point augmentez en France depuis Louïs IX, qui ne donnoit à ſes Sœurs & à ſes Filles que dix mille Francs en Mariage; & quarante mille Ecus pour la Rançon d'un ſimple Chevalier, eut été une Somme exceſſive. Dix mille étoient même beaucoup plus

plus qu'on n'avoit coutume de demander en ces tems-là. Ce que je dis eſt ſi vrai, que Nicholſon, dans ſon Traité des Médailles & Monnoïes d'Angleterre, nous apprend, qu'Edouard même, qui faiſoit ces Propoſitions au Seigneur de Leon, eſt le premier qui ait fait battre de la Monnoie d'Or dans la Grande Bretagne.

DE quelque Maniere, & pour quelque Raiſon, que la Guerre eut été déclarée, on ſe prépara en France à la ſoutenir. Philippe ſe ligua avec Alfonſe, Roi de Caſtille: il mit dans ſon Parti l'Evêque de Liege, Jean de Hainaut, Comte de Beaumont, qui avoit la Tutelle du Comte de Hainaut, ſon Neveu. Les Preparatifs eſſentiels furent longtems à faire; on manquoit d'Argent, il fallut augmenter les anciens Impôts, & en mettre de nouveaux. On mit le Sel en parti; il y eſt toujours demeuré depuis: on augmenta le prix des Monnoïes, ſans en augmenter le Poids; les Denrées encherirent, & ſur-tout le Bled. Il ſe fit des Séditions à Orléans, à Compiegne, en pluſieurs Quartiers de Normandie: on vint à bout de les calmer, mais il fallut du tems.

L'AR-

L'ARMÉE Angloiſe, qui étoit arrivée en Guienne preſqu'auſſitôt après la Déclaration de la Guerre, n'y trouva preſqu'aucun obſtacle à ſes Entrepriſes. Elle s'empara d'abord de Bergerac. Quelques Seigneurs du Païs, aïant raſſemblé leurs Vaſſaux, formerent un Corps de dix ou douze mille Hommes; ils furent défaits, & preſque tous tués ou pris.

ALORS, les Anglois, abſolument Maitres de la Campagne, pouſſerent leurs Conquêtes: ils prirent la Reole, Aiguillon, Fortereſſe alors imprenable, Monſegur, Monpeſat, Mauron, Villefranche, Miremont, Tonins, & Damaſſin: ils pénétrérent juſqu'à Angoulême, qui ſe rendit faute d'avoir été ſecourue.

ENFIN, le Duc de Normandie arriva à la fin de l'Année : ſon Armée étoit fort ſuperieure : il reprit la plûpart des Places que les Anglois avoient conquiſes. Pour prouver ce que j'ai dit de Froiſſard, qu'il a ſuppléé par ſon Imagination, au détail des Faits qu'il rapporte, je vais tranſcrire ce qu'il a écrit du Gouverneur Anglois, qui défendit Angoulême. Il s'appelloit Jean de Norwic. Deſeſperant de

ſauver ſa Place, il penſa à ſe ſauver lui-même avec ſa Garniſon. La veille de la Chandeleur, il parut ſeul ſur les Murailles, & fit ſigne avec ſon Chaperon, qu'il vouloit parler à quelqu'un: on lui envoïa un Officier, à qui il dit, qu'il avoit à parler au Duc de Normandie, ou à l'un des deux Maréchaux qui commandoient ſous lui. Le Duc y alla; le Gouverneur lui aïant fait une profonde Reverence, ce Prince lui dit en riant, je vois bien, Monſieur le Gouverneur, que vous voulés vous rendre. Point du tout, Monſeigneur, reprit Norwic; mais, ſachant que vous avés, auſſi-bien que moi, beaucoup de dévotion pour la Ste. Vierge, j'ai à vous prier de m'accorder une Suſpenſion d'Armes ſeulement durant la Fête de demain, & qu'il ne ſoit permis, ni à vos Soldats, ni aux miens, de tirer l'Epée pendant tout ce ſaint Jour, les uns contre les autres. Le Duc le lui accorda volontiers.

NORWIC, aïant tiré cette Parole du Prince, fit charger pendant la Nuit tous ſes Bagages, & le lendemain matin ſortit à la Tête de ſa Garniſon, marchant vers le Camp. Auſſitôt les Aſſié-

Aſſiégeans ſe mettent ſous les Armes, croïant qu'il venoit les attaquer. Il fit ſigne, qu'il vouloit parler au Commandant du Quartier, & lui dit, qu'il ne venoit point pour ſe battre, mais qu'il ſe ſervoit du Privilege de la Trêve, accordée pour ce Jour-là par le Duc de Normandie ; qu'il étoit bien-aiſe de ſe promener hors de la Place, où il étoit renfermé depuis le tems ; & qu'il étoit perſuadé que le Prince ne violeroit pas la Parole qu'il lui avoit donnée. Les Commandans ne laiſſerent pas de l'empêcher de paſſer outre avant qu'ils euſſent reçu de nouveaux Ordres. On alla auſſitôt l'avertir. Cela le fit rire. *Ils m'ont trompé*, répondit-il ; *mais, laiſſons-les aller, de par Dieu. Contentons-nous d'avoir la Ville.*

EDOUARD, averti des Progrès de l'Armée Françoiſe, & qu'il couroit riſque de perdre toute la Guienne, ſe hâta d'y conduire le Secours formidable qu'il avoit aſſemblé. Il mit à la Voile ſur la fin de Juin. Sa Flotte, dit-on, étoit de onze cens Vaiſſeaux de toutes ſortes de grandeurs. On ne doit pas s'étonner de ce grand Nombre, puis qu'autrefois Philippe-Auguſte,

te, dans le deſſein d'envahir l'Angleterre, en avoit aſſemblé une de dix-ſept cens. Il y avoit ſur cette Flotte Angloiſe quatre mille Hommes d'Armes, dix mille Archers, & une nombreuſe Infanterie. Selon ce Récit, cette Armée étoit pour le moins de cinquante mille Hommes, tous Anglois & Irlandois. Or, de nos Jours, quoique l'Ecoſſe fût réünie à l'Angleterre, Guillaume III & la Reine Anne n'ont jamais eu ſur Pied cinquante mille Hommes de Troupes Nationales. De plus, Edouard étoit obligé d'avoir un Corps conſidérable pour reſiſter aux Ecoſſois, qui ſe préparoient à l'attaquer. Il faut donc ſuppoſer, que l'Angleterre étoit beaucoup plus peuplée qu'elle ne l'a été depuis, ou que les Anglois étoient plus belliqueux.

CETTE puiſſante Armée étoit deſtinée pour la Guienne: ſur la Route, on changea de Deſſein, & l'on débarqua à la Hogue à l'extremité de la baſſe Normandie. Cette grande Province étoit ſans Troupes, la plûpart des Villes n'étoient, ni fortifiées, ni même fermées. Edouard partagea ſes Troupes en trois Corps: ils ſe répandirent dans le Cotentin, & s'empare-

rent de Barfleur, de Montebourg, de Valognes, de Carentan, de St. Lo, & de Cherbourg. Ils ſe réünirent pour aller piller Caen, Capitale de la Baſſe-Normandie.

PHILIPPE, à ces facheuſes Nouvelles, avoit fait partir promtement le Comte d'Eu, ſon Connétable, avec ce qu'on avoit pu ramaſſer de Gendarmes: il ſe jetta dans cette Ville. Il y trouva la Nobleſſe des Environs: il vît tant d'ardeur dans les Bourgeois, qu'il prit le Parti d'aller au-devant de l'Ennemi. Ce Général étoit inſenſé, ou l'Armée Angloiſe n'étoit pas à beaucoup près ſi forte que Froiſſard, & le Continuateur de Nangis, l'aſſurent.

LES Bourgeois furent enfoncés, & mis en fuite, dès le premier Choc. Le Connétable, & le petit nombre de Troupes qu'il avoit avec lui, furent contraints d'abandonner le Champ de Bataille; ils furent pourſuivis l'Epée dans les Reins, & les Anglois entrerent dans la Ville avec eux. Elle fut pillée pendant trois jours. Les Soldats s'enrichirent. Edouard renvoïa en Angleterre ſon plus grand Navire, chargé de toutes ſortes de Richeſſes, &

& de trois cens des plus conſidérables Bourgeois, pour leur faire païer leur Rançon. Avec quoi vouloit-on qu'ils la païaſſent, puiſqu'on leur avoit tout ôté, & qu'on n'épargnoit pas plus leurs Terres, qu'on avoit fait leur Argent & leurs Meubles?

DE Caen l'Armée Angloiſe, toujours pillant & ravageant, s'avança vers Rouën, dans le deſſein d'en faire le Siége. Il falloit paſſer la Seine, Philippe avoit fait rompre tous les Ponts, & s'étoit venu camper aux Environs de la Ville menacée. Edouard, toujours cotoïé par l'Armée Françoiſe, marcha vers Paris, brula Chemin faiſant les Fauxbourgs du Pont de l'Arche, de Vernon, & de Meulan. Il pilla Louviers, Ville alors fort marchande: il s'avança juſqu'à Poiſſi, d'où il fit des Détachemens, qui brulérent St. Germain, Nanterre, Ruel, & quantité d'autres Bourgs & Villages, dont l'Incendie ſe voïoit de Paris.

APRE'S s'être ſi fort avancé avec la plus extrême Imprudence, il fallut penſer à ſe retirer: il n'étoit pas poſſible de retourner d'où l'on étoit venu. Les Ravages qu'on avoit faits par-tout

où l'on avoit passé, avoient changé ces Contrées si fertiles en un désert affreux. On y auroit péri faute de Vivres & de Fourages. Edouard n'eut donc point d'autre Parti à prendre, que celui de gagner la Flandre, qui étoit encore dans ses Intérêts. Pour y arriver, il avoit à passer la Seine, l'Oise, la Somme, la Hautie, la Canche, la Scarpe, l'Escaut. Et ces Passages devoient se faire, malgré une Armée plus forte que la sienne, qui le poursuivoit, malgré d'autres Corps de Troupes qui les gardoient. Non-seulement il eut le bonheur d'échapper à tous ces Dangers où son Imprudence & la maniere cruelle, dont il faisoit la Guerre, méritoient qu'il périt; mais encore de défaire toutes les Troupes qui le poursuivoient, & celles qu'il avoit en tête. Il passa la Seine à Poissi, dont il fit retablir le Pont avec une promtitude merveilleuse. A peine son Avant-Garde étoit-elle passée, qu'elle rencontra les Milices de Picardie, qui s'avançoient étourdiment, sans savoir où étoit l'Ennemi: elles furent défaites, douze cent demeurerent sur la place, & tout leur Bagage fut pris.

CE Paſſage, que les François s'étoient laiſſé ſurprendre, donna deux jours d'avance ſur eux à l'Armée Angloiſe. Elle entra dans le Beauvoiſis, paſſa l'Oiſe, dont apparemment les Ponts ne ſe trouverent ni rompus, ni gardés, & arriva ſur les Bords de la Somme. Tous les Ponts en étoient fortifiés, & très bien gardés. Un Corps de douze mille Hommes étoit à portée de ſoutenir ceux qui les gardoient. On attaqua le Pont de Pecquigny: on fut repouſſé. Le Pont de Remi, qui n'eſt qu'à deux petites Lieues d'Abbeville, parut ſi bien retranché, qu'on n'oſât même entreprendre de le forcer.

L'ARMÉE Françoiſe avançoit cependant, elle étoit déjà à Amiens: il falloit paſſer ou ſe battre avec un grand deſavantage. Enfin, un Priſonnier enſeigna un Gué au deſſous d'Abbeville, appellé encore aujourd'hui Blanquetade. Entre les deux Marées, douze Hommes de Front peuvent y paſſer, il y a peu d'Eau, & le Fond eſt ſolide.

LE Corps de douze mille Hommes deſtiné à ſoutenir ceux qui gardoient les Ponts, avoit éxactement ſuivi la

Marche de l'Armée Angloiſe: il ſe trouva à portée de défendre le Paſſage du Gué. Cet Obſtacle n'empêcha point Edouard de le tenter. Ce Corps, qui n'étoit guéres compoſé que de Bourgeois d'Abbeville, de St. Riquier, d'Arras, & de Montreuil, fut diſſipé en un moment. Ainſi, le Gué fut paſſé. Il étoit tems: l'Armée Françoiſe arriva encore aſſez tôt pour tailler en pieces quelques Eſcadrons, & enlever quelque Reſte de Bagage. On eut eu bon Marché du reſte, ſi on avoit pu paſſer le Gué. La Marée qui commençoit à monter, en empêcha: il fallut ſe ſervir des Ponts d'Abbeville.

CE Retardement donna le tems à Edouard d'avancer: il mit entre lui & les François la Foreſt de Creci. Il ſe campa dans une eſpece de demi-Cercle, que forme cette Foreſt, vis-à-vis du Village qui porte ſon Nom. Il fit travailler toute la Nuit à un grand Retranchement qui fermoit le demi-Cercle, ou ſes Troupes étoient rangées ſur trois Lignes. Dans cette Poſture il attendit ſon Ennemi, avec quatre mille Hommes d'Armes, & trente mille Archers, diſent Villani & Froiſſard, quoique, ſelon eux, en débarquant

à

à la Hogue, il n'eut que quatre mille Hommes d'Armes, & dix mille Archers, & que ſon Armée fut fort affoiblie par ſa longue Marche, à quoi ils ajoutent, que l'Armée Françoiſe étoit deux fois plus forte; c'eſt-à-dire, qu'elle étoit de plus de ſix-vingt mille Hommes.

PHILIPPE avoit emploïé la Nuit à faire paſſer la Somme à ſon Armée ſur les Ponts d'Abbeville: il en étoit parti de grand Matin, & arriva de bonne heure à la vûe de Creci. Il détacha quelques Troupes pour reconnoître le Camp & la Contenance des Anglois. Les Commandans de ces Troupes lui rapporterent, qu'ils venoient de voir des Gens dans la meilleure poſture du Monde, dans un très bel Ordre de Bataille, très bien poſtés, & qui attendoient de Pied-ferme qu'on les attaquât. Un d'eux ajouta, qu'il trouvoit que l'Armée marchoit fort en deſordre, que les Soldats, en arrivant à la Vûe de l'Ennemi, ſeroient fatigués, & que leur Avis étoit qu'on differât l'Attaque juſqu'au Lendemain, qu'on ſe donnât le loiſir de faire un Ordre de Bataille plus regulier, que du moins on déliberât ſur la maniere,

& par quel endroit on attaqueroit ce Camp.

LE Roi approuva fort ce Conſeil, dit le Pere Daniel, après Villani, & envoïa Ordre aux Troupes, qui étoient déjà fort avancées, de s'arrêter. Mais on eut beau faire, on ne put en venir à bout. Celles, qui marchoient devant, s'imaginerent qu'on ne vouloit leur faire faire Alte, que pour donner la Place honorable à d'autres. Celles, qui ſuivoient, ne vouloient point s'arrêter, tandis qu'elles voïoient marcher les autres. Ainſi le Roi, malgré lui, fut entrainé & contraint de ſuivre dans le plus grand deſordre.

L'ISSUE de la Bataille fut telle qu'elle devoit être. La ſeule premiere Ligne des Anglois défit toute cette Armée: il en reſta vingt ou trente mille ſur le Champ de Bataille. Preſque tous les Officiers Généraux & Subalternes y périrent. Philippe, très peu ſuivi, ſe ſauva au Château de Broye, d'où, après quelques heures de Repos, il ſe retira à Amiens.

IL n'eſt guéres poſſible que cette Affaire ſe ſoit paſſée de la ſorte. L'indocilité, le peu de diſcipline, de ces Troupes, eſt quelque choſe d'inconceva-

vable, auſſi-bien que l'Attaque tumultueuſe & confuſe d'un Camp retranché. Le nombre des Morts eſt exceſſif, d'autant plus, que ſelon ces mêmes Relations, le Combat dura juſqu'à deux heures avant dans la Nuit; &, que les Anglois, toujours dans leurs Retranchemens, ignoroient leur Victoire, & n'en furent aſſurés que par le peu de bruit qu'ils entendoient autour de leur Camp. Il ſeroit bien plus probable de ſuppoſer, qu'on attaqua du moins avec quelque ordre ce Camp retranché; qu'on fut repouſſé à tous les aſſauts qu'on y donna; que ce peu de ſuccès mit la Terreur & la Confuſion dans les Aſſaillans, qui ſe mirent à fuïr, dès qu'ils virent les Anglois en mouvement pour ſortir ſur eux, & achever leur Défaite.

EDOUARD profita de ſa Victoire; &, comprenant de quelle importance il ſeroit pour lui dans la Suite d'avoir ſur cette Côte voiſine de ſes Etats un Port qui lui donnât en France une Entrée facile, il aſſiégea Calais. Cette Place étoit forte & bien munie; outre la Garniſon, qui étoit aſſez nombreuſe, tous les Habitans devinrent Soldats. Ce Siége dura

près d'un An; & ce ne fut que la Famine, qui les obligea de ſe rendre. Une nouvelle Armée parut pour les ſecourir, elle n'ôſa l'entreprendre, & ſe retira ſans avoir rien fait. Edouard, irrité de cette longue Reſiſtance, ne vouloit faire aucun Quartier à ces Braves Gens. Enfin, vaincu par les Repreſentations de ſes Capitaines, il dit à l'un d'eux: *Vous dirés au Capitaine de la Ville, que la plus grande Grace qu'il pourra trouver en moi, c'eſt qu'ils ſe partent de la Ville ſix des plus Notables Bourgeois, les Chefs tous nuds, & tous déchauſſés, les Hars au Col, & les Clefs de la Ville & du Châtel en leurs Mains; & de ceux je ferai en ma Volonté, & le remanant je prendrai à Merci.*

CES ſix Bourgeois ne furent point difficiles à trouver: ils s'offrirent d'eux-mêmes, & ſe firent une Gloire d'être les Victimes du Salut de leurs Compatriotes. Ils partirent dans l'Equipage preſcrit. Ils auroient en vain demandé leur Grace, ſi la Reine d'Angleterre ne s'étoit jettée aux Pieds du Roi ſon Epoux, & ne l'avoit attendri en les baignant de ſes Larmes.

LE Commandant, & tous les Che-

va-

valiers, furent faits Priſonniers. Tous les Habitans, Hommes, Femmes, & Enfans, eurent ordre de ſortir de la Ville. On la repeupla d'Anglois ; les plus belles Maiſons furent données aux principaux Seigneurs de l'Armée. Elle fut miſe en état de ne rien craindre. Les Anglois l'ont gardée depuis le treizieme Août 1347, juſqu'en 1558.

ON ne fut pas inſenſible à la Cour de France au Malheur que les Habitans de Calais s'étoient attiré par leur Bravoure & leur Fidélité. Dès le huit de Septembre on publia une Ordonnance en leur faveur, par laquelle le Roi leur octroie & donne toutes les Forfaitures, Biens, Meubles, & Héritages, qui écherront au Roi pour quelque Cauſe que ce ſoit : comme auſſi tous les Offices, quels qu'ils ſoient, vacans, dont il appartient au Roi ou à ſes Enfans d'en pourvoir, pour la Fidélité qu'ils ont gardée au Roi, & juſqu'à ce qu'ils ſoient tous, & un chacun, recompenſés des Pertes qu'ils ont faites à la Priſe de Calais. Deux Ans après, un autre Arrêt déclara, que les Offices du Parlement n'étoient pas compris en cette Ordonnance, parce qu'ils devoient être donnés par

mérites & ſuffiſances, & non point pour recompenſe de Pertes.

EDOUARD, Maître, par ſa Conquête, de rentrer en France quand il le voudroit, conſentit à une Trêve, qui à diverſes fois fut prolongée juſqu'en 1350. La Guerre s'étoit faite en Guienne & en Bretagne avec un égal Avantage pour les Anglois. Charles de Blois avoit été battu & pris. Après la Bataille de Crecy, le Duc de Normandie rappellé de la Guienne, l'avoit laiſſée ſans défenſe. Le Général Anglois reprit tous les Places que ce Prince lui avoit enlevées, entra dans le Poitou, en prit la Capitale, & ſe contenta de faire faire aux Habitans Serment de Fidélité.

PENDANT la premiere Année de cette Trêve, peu s'en fallut qu'Edouard ne perdit ſa Conquête ſi chérie. Geoffroi de Charni, qui commandoit à St. Omer, & ſur toute cette Frontiere, avoit entrepris de la lui enlever.

AIMERI de Pavie en avoit été fait Gouverneur. Edouard l'avoit préféré à bien d'autres, parce qu'il avoit été ſon Gouverneur : il étoit brave, mais il aimoit encore plus l'Argent que la Gloi-

Gloire. Charni le connoiſſoit ſur ce Pied-là, il le fit tenter. Le Marché fut conclu pour vingt mille Ecus.

ON ſût à Londres toutes les Circonſtances de ce Marché. Aimeri eut ordre de s'y rendre ſous quelque prétexte ſi plauſible, qu'il crut ſon Crime fort ſecret. Il paſſa la Mer. Il entra ſeul dans le Cabinet du Roi. Il fut convaincu de ſa Perfidie. Le Prince la lui pardonna, à condition qu'il lui livreroit les François, par qui il s'étoit laiſſé corrompre.

SELON le Marché, la Place devoit être livrée la Nuit du dernier de Décembre au premier de Janvier. Edouard fit préparer un Vaiſſeau, où il ſe mit ſecretement avec le Prince de Galles, tellement déguiſés, que Perſonne ne les reconnut, quoi qu'il y eut dans ce Vaiſſeau trois cens Hommes d'Armes, & ſix cens Archers. On fit en ſorte, de n'arriver à Calais qu'à l'entrée de la Nuit. Les deux Princes entrerent dans le Château ſans que Perſonne en ſût rien.

CHARNI, cependant, aſſembloit ſon Monde à Arras: il arriva auprès de Calais vers Minuit. Il envoïa deux de ſes Ecuïers à la Porte du Château.

Ils y trouverent Aimeri, qui leur dit, qu'il étoit tems de faire avancer les Troupes. Sur cette Reponſe, Charni avec ſes Troupes paſſa le Pont de Nieulay, & détacha douze Chevaliers avec cent Armures de Fer; c'eſt-à-dire, cent Hommes armés de Pied en Cap. Ils furent conduits dans la groſſe Tour. Ils n'y furent pas plutôt, que deux cent Lanciers criant de toute leur force; *Mauni*, *Mauni*, *à la Recouſſe*, ſortirent de leur Embuſcade: il n'y avoit pas moïen de ſe défendre, il fallut ſe rendre.

LA Porte de la Ville ne s'ouvroit point, ſur quoi Charni diſoit, en riant, que ce Lombard ne s'appercevoit pas qu'il les faiſoit mourir de Froid, à quoi le Seigneur Pepin de Vire répondit; *Vous avés à faire à un Homme qui compte vos Florins, & qui n'en recevra pas un qui ne ſoit de Poids.* Au même moment, la Porte s'ouvrit avec grand Bruit. Il en ſortit quantité de Cavaliers & pluſieurs Bannieres, qui crierent comme on avoit fait dans le Château; *Mauni*, *Mauni*, *à la Recouſſe*.

CHARNI vit bien qu'il étoit trahi. Il dit aux Chevaliers, qui étoient avec lui; *Mes Seigneurs, ſi nous fuïons, nous ſom-*

ſommes perdus, car nous ſerons coupés avant que de gagner le Pont de Nieullay. Il faut faire ferme, arrive qui pourra. Comme leurs Chevaux n'en pouvoient plus, ils les quitterent; & formerent un Bataillon, étant chacun armés de leurs Lances.

IL commençoit à faire Jour, & l'on pouvoit ſe voir de part & d'autre. Le Roi d'Angleterre étoit à pied, armé de toutes Pieces, ſous la Baniere du Seigneur de Mauni, ſans aucune Diſtinction qui le fit reconnoître. Il vint à la Tête de ſon Bataillon attaquer celui de Charni. Il fut reçu de la maniere qu'il pouvoit attendre des plus braves Chevaliers de France. Parmi eux il remarqua Euſtache de Ribaumont, qui faiſoit des prodiges, renverſant à droite & à gauche tout ce qui ſe rencontroit à la portée de ſon Sabre. Il lui prit envie de s'éprouver avec lui. Il avance hors du Bataillon, & lui crie, *à moi, Ribaumont.* Il y fut auſſitôt. Ils commencérent à donner l'un ſur l'autre d'Eſtoc & de Taille, parant & attaquant avec une Force merveilleuſe. Ribaumont aſſena un ſi terrible Coup, que le Roi d'Angleterre en tomba à genoux; mais, il ſe releva

leva au même moment, couvert de ſon Bouclier. Cela arriva deux fois; &, ſans la Bonté extraordinaire de ſes Armes, il eut été aſſommé. Ce Duel dura aſſés longtems; &, cependant, le Bataillon François fut défait. Ribaumont, ſe voïant preſque ſeul, recula de quelques Pas, & s'arrêtant dit au Roi d'Angleterre, ſans le connoître encore; *Sire Chevalier, je me rends votre Priſonnier*, & en même tems lui préſenta ſon Epée. Tout ce qu'il y avoit-là de Chevaliers François fut tué ou pris.

LES Priſonniers furent conduits au Château de Calais, où le Roi d'Angleterre les aïant fait venir devant lui, leur apprit, qu'il étoit bien plus près d'eux qu'ils ne penſoient. Il les traita fort civilement, loua leur Courage, & les belles Actions qu'il leur avoit vû faire. Il leur fit l'Honneur de les faire aſſeoir le Soir à ſa Table, où ils demeurerent juſqu'après le premier Service.

APRÈS le Souper, le Roi d'Angleterre marchant dans la Chambre, parloit tantôt à l'un tantôt à l'autre. Il dit en riant, mais cependant un peu ému, au Seigneur de Charni: *Meſſire Geof-*

Geoffroi, je vous dois par Raiſon peu aimer ; car, vous avés voulu avoir pour vingt mille Ecus ce qui m'a couté plus cher ; mais, vous y avez été attrapé. Puis, adreſſant la Parole à Euſtache de Ribaumont, il lui dit : *Meſſire Euſtache, vous étes le Chevalier du Monde que veiſſe oncques plus vaillamment aſſaillir ſes Ennemis, ne ſon Corps defendre : ni ne me trouvé oncques en Bataille, où je veiſſe qui tant me donnat à faire Corps à Corps que vous avés huy fait. Si vous en donne le Prix, & auſſi ſur tous les Chevaliers de ma Cour par droite Sentence.*

ADONCQUES prit le Roi ſon Chapelet, qu'il portoit ſur ſon Chef, qui étoit bon & riche, & le mit ſur le Chef de Monſeigneur Euſtache, & dit : *Monſeigneur Euſtache, je vous donne ce Chapelet, pour le mieux Combatant de la Journée de ceux de dedans & de déhors ; & vous prie que vous le portiés cette Année pour l'Amour de moi. Je ſçais bien que vous étes gay & amoureux, & que volontiers vous vous trouvez entre Dames & Demoiſelles. Si, dites par-tout là où vous irez, que je le vous ai donné. Si vous quitte votre Priſon ; & vous en pouvez partir demain s'il vous plaît.*

LE

LE Pere Daniel a cru embellir ſon Hiſtoire, en y inſerant ce long Narré. Mezerai, plus critique, n'a parlé que de la Priſe & de la Défaite de ceux qui vouloient ſurprendre Calais. Il dit pourtant, que le Roi d'Angleterre voulut être de la Partie, pour ne manquer pas un ſi beau Coup de Filet. Ce qui eſt de certain, c'eſt que ce Recit a trop l'Air de Roman, & de Chevalier de la Table-Ronde, pour être véritable. Ne ſemble-t-il pas que le Roi d'Angleterre s'étoit battu perſonnellement toutes les fois qu'il s'étoit trouvé dans ſes Armées ? Etoit-ce encore la Mode en ces Tems-là, que les Rois ſe dérobaſſent de leur Cour, pour aller en Avanturiers faire un Coup de Lance. Quelle horrible Imprudence à un Roi, de s'embarquer ſur un Vaiſſeau dans le tems de l'Année le plus orageux, & d'expoſer avec lui l'Héritier préſomptif de ſa Couronne ! De ces Narrez fabuleux, n'a-t-on pas droit de conclure, que Froiſſard n'eſt point Auteur contemporain ; ou, que s'il l'eſt, il avoit pris ſes meſures, pour que ſon Ouvrage ne parût que longtems après ſa Mort.

PHILIPPE DE VALOIS mou-

rut

rut en 1350, après un Regne de vingt-deux Ans & quelques Mois. Jean, Duc de Normandie, ſon Fils aîné, lui ſuccéda. La Trêve avec les Anglois duroit encore, & par l'intervention des Légats, elle fut continuée juſqu'en 1356. Au commencement de ce nouveau Regne, l'Etat extrémement affoibli par les grandes pertes que les Anglois lui avoient fait ſouffrir, fut troublé par des diviſions inteſtines.

L'AUTEUR de ces Troubles fut Charles, Roi de Navarre. Il étoit Fils de Jeanne de France, Fille de Louïs X, qui avoit épouſé l'Héritiere de la Maiſon de Champagne. A l'occaſion de ce Mariage, la Champagne & une partie de la Brie avoient été réünies à la Couronne moïennant quelques Terres, Villes, & Châteaux ſitués en diverſes Provinces, qu'on avoit données en Echanges. Ce Prince, quoiqu'il ne fut âgé que de dix-ſept à dix-huit Ans, voïant les Affaires en très mauvais Etat, & l'embarras que cauſoient les Anglois, entreprit de faire valoir ſes Prétentions ſur les Comtés de Champagne & de Brie, & même ſur le Duché de Bourgogne, dont le nouveau Roi de France avoit hérité du

du Chef de ſa Mere Jeanne de Bourgogne, dont on lui avoit donné le Nom à cauſe de l'Eſpérance de cet Héritage. On ne l'écouta point à cet égard; mais, comme on vouloit le menager, au lieu du Comté d'Angoulême, abſolument ruïné par les Anglois, on lui donna les Villes de Mantes & de Meulan; leſquelles jointes au Comtés d'Evreux & de Mortain, qu'il poſſédoit déjà, le rendirent fort puiſſant en Normandie.

COMPTANT pour rien ces nouveaux Avantages, il traita avec les Députés Anglois, qui négocioient la Paix à Avignon. On le ſût en France; on ſaiſit tout ce qu'il poſſédoit en Normandie, & on s'empara réellement de pluſieurs de ſes Places. La Paix ſe fit, ou plûtôt parut ſe faire. Les deux Rois ſe virent, celui de Navarre fit mille Proteſtations de Fidélité & d'Attachement pour la France.

LES Soins du Pape cependant, pour faire la Paix, ou pour prolonger la Trêve, furent inutiles. Le Prince de Galles paſſa en Guienne au Mois d'Octobre 1355, & porta le Ravage juſqu'à Toulouze, paſſa la Garonne, brula les Fauxbourgs de Carcaſſonne,

&

& pilla le Territoire de Narbonne. Il fit, dit-on, toutes ces Courſes ſans Oppoſition, quoique le Connétable de Bourbon fût dans le Païs avec plus de Monde que n'en avoit ce Prince; mais il avoit ordre de ne rien hazarder.

D'UN autre côté, Edouard prit Terre à Calais, s'avança juſqu'à Hedin; mais, dès qu'il ſût que l'Armée Françoiſe approchoit, il évita ſa Rencontre, ne voulut accepter, ni la Bataille, ni le Duel, qu'on lui offrit, & repaſſa en Angleterre.

L'HIVER ſuivant fut emploïé à prendre des Meſures pour la Campagne ſuivante. Le Roi de Navarre, ſecondé des Factieux & des Mécontens, les traverſa de tout ſon poſſible: il engagea même le Dauphin dans ſon Parti. L'Intrigue fut découverte, il ne fut pas difficile au Roi de faire comprendre à ce jeune Prince, que le Roi de Navarre étoit le plus grand Ennemi de l'Etat, & de la Maiſon Roïale; &, pour lui ôter tout prétexte de mécontentement, il le fit Duc de Normandie.

LE Dauphin alla faire ſon Séjour en cette Province. Le Roi de Navarre y faiſoit auſſi ſa Reſidence, à cauſe

ſe des grands Domaines qu'il y poſſédoit : il y avoit pourtant bien loin delà en Navarre, & il eſt des plus étonnant, qu'un Roi abandonnât ſon Roïaume pour vivre en particulier ſous une Domination étrangere. Le Dauphin affecta avec lui & avec ſes Amis beaucoup de Franchiſe & de Cordialité ; ils vinrent à Rouen : ils furent invités à dîner au Château. Les meſures étoient priſes, le Roi ſurvint, bien accompagné, & les fit tous arrêter. Sur le champ, on fit trancher la Tête à ceux qu'on ſavoit être les principaux Conſeillers & Confidens du Roi de Navarre. Ce Prince fut conduit à Paris, & enfermé au Châtelet. Ses Partiſans appellerent les Anglois à leur Secours. Le Duc de Lanclaſtre vint dans le Cotentin avec quatre mille Hommes. L'Armée Françoiſe alla le chercher : il l'évita en ſe cantonnant dans une Forêt ſur les Confins de la Normandie, & du Perche. Les Anglois cette Année n'avoient pas fait de grands Efforts. Edouard avoit trouvé ſes Sujets dans des diſpoſitions peu favorables à ſes Deſſeins, & lui avoient hautement refuſé l'Argent qu'il leur avoit demandé ; de maniere que cette Ar-

Armée n'avoit affaire qu'au Duc de Lanclaſtre, & au Prince de Galles, dont les Forces réünies n'auroient pas fait une Armée de vingt-cinq mille Hommes.

CE Prince étoit revenu en Guienne : quelque foible qu'il fut, il avoit pénétré dans le Berri. Aux Approches de l'Armée Roïale, il voulut retourner à Bourdeaux par la Tourraine & le Poitou, parce que les Ravages exceſſifs, qu'il avoit fait faire dans le Limouſin & dans l'Auvergne, ne lui permettoient pas d'y repaſſer.

ON l'atteignit à Maupertuis, à deux Lieues de Poitiers : il s'étoit poſté dans un Terrain coupé de Haies, de Vignes, & de Buiſſons, où il étoit difficile, non-ſeulement de l'attaquer, mais de l'aborder.

SI ce n'eût pas été alors la Mode en France de s'y piquer d'une fauſſe Bravoure, le Prince de Galles étoit perdu : les Vivres commençoient déjà à lui manquer ; ſi on s'étoit ſaiſi des Poſtes par où ils pouvoient lui en venir, on l'eût bien vîte affamé ; mais dans un Conſeil de Guerre, il fut réſolu de l'attaquer de vive force. On négocia pourtant. Il ſe fit diverſes

Pro-

Propoſitions. Le Prince de Galles offrit de rendre toutes les Places qu'il avoit conquiſes, & les Priſonniers qu'il avoit faits cette Campagne ; promettant de plus, d'être ſept Ans ſans porter les Armes contre la France, pourvû qu'on le laiſſât ſe retirer à Bourdeaux ſans le pourſuivre. Ces Offres furent refuſées : on éxigea qu'il ſe rendît Priſonnier avec cent de ſes Chevaliers.

IL avoit profité de cet Intervalle, pour achever, par divers Travaux, de rendre ſon Camp inacceſſible. On ne pouvoit aller à lui que par un Chemin bordé de Haies, derriere leſquelles il avoit poſté grand nombre d'Archers, dont il falloit eſſuïer les décharges avant que de pouvoir attaquer le Gros de ſes Troupes. Le Chemin entre ces Haies étoit ſi étroit, qu'il ne pouvoit y paſſer que quatre Cavaliers de front. Sans penſer à nettoïer ce Chemin, à en chaſſer les Archers de derriere les Haies, on y fit entrer trois cens Gendarmes des plus braves, des plus vigoureux, des mieux armés, & des mieux montés de l'Armée, conduits par les deux Maréchaux de France, Arnoul d'Andrehen, & Jean de Clermont.

DE'S

DE's qu'ils y furent engagés, une grêle de Fléches, tirées des deux côtés, bleſſerent la plûpart des Hommes & des Chevaux, pluſieurs furent tués. Le Chemin, déjà trop étroit, en fut embaraſſé. Cependant, une partie de ces Gendarmes paſſa ce Defilé. Un Gros de Gendarmes Anglois tomba ſur eux; comme ils n'étoient point ſoutenus, ils furent défaits : un des Maréchaux fut tué, l'autre pris.

CETTE Gendarmerie, ainſi arrêtée au bout du Défilé, arrêta ceux qui la ſuivoient : ne pouvant avancer ni reculer, ils demeuroient expoſez aux Fléches des Archers, qui les perçoient ſans qu'ils puſſent ſe défendre. Les Gendarmes à Pied, qui ſuivoient, commencérent à reculer & à fuïr, & coururent en desordre ſe refugier dans le Corps que commandoit le Dauphin. Ils y annoncérent la Mort ou la Priſe des deux Maréchaux. Cette Nouvelle y répandit la Conſternation. La plûpart des Gendarmes, qu'on avoit mis à Pié, coururent pour reprendre leurs Chevaux. Dans ces Circonſtances, ſix cens Cavaliers Anglois, embuſqués derriere une Colline, vinrent prendre ce Corps en flanc. La Fuïte fut généra-

le: tout ce qu'on pût faire fut de ramaſſer huit cens Lanciers pour ſauver le Dauphin, & deux de ſes Freres.

LA Fraïeur ſe communiqua au ſecond Corps, commandé par le Duc d'Orléans, Frere du Roi; au lieu de marcher à l'Ennemi, il tourna à droite; &, ſans avoir tiré l'Epée, il prit, en fuïant, le même Chemin qu'on avoit fait prendre aux trois Princes ſes Neveux.

DE cette puiſſante Armée, il ne reſtoit plus que le Corps que le Roi commandoit lui-même en Perſonne: il étoit auſſi nombreux que l'Armée Angloiſe; mais, le Prince de Galles, perſuadé que la fraïeur s'y ſeroit communiquée, ne balança point à ſortir de ſes Retranchemens, pour l'attaquer & rendre ſa Victoire complete. Son eſpérance étoit d'autant mieux fondée, que toute la Gendarmerie Françoiſe étoit à Pied, & toute la ſienne à Cheval.

On ſe battit de part & d'autre avec une eſpece de Furie. Les Anglois s'attacherent d'abord à défaire un Corps de Cavalerie, à la Tête duquel Gaucher de Brienne, Duc d'Athenes, Con-

Connétable de France, s'étoit mis. Lui & les trois Commandans Allemands furent tués, & cette Cavalerie ſe mit en fuïte. Alors, tout l'effort de l'Ennemi ſe tourna contre les Gendarmes à Pied, au milieu deſquels étoit le Roi. Ce Prince fit des Prodiges de Valeur: inveſti de toutes parts, il ne penſoit qu'à mourir glorieuſement; en vain lui crioit-on de ſe rendre, il aſſommoit, avec une hache d'Armes, tous ceux qui oſoient l'approcher. Enfin, n'en pouvant plus, il jetta ſon Gantelet à un Chevalier Arteſien, nommé Denis Morbec, & ſe rendit à lui avec Philippe, ſon quatrieme Fils, qui, à l'âge de quatorze Ans, avoit toujours combattu à ſes côtés avec la plus grande intrépidité.

ILS furent conduits au Prince de Galles, qui les reçut avec toute la politeſſe poſſible. Il rendit au Roi les mêmes Honneurs, & peut-être de plus grands, qu'il n'eût fait, s'il n'avoit pas été ſon Priſonnier. Il lui donna le Soir magnifiquement à ſouper, le ſervit à Table, ne voulut jamais s'y aſſeoir, s'excuſant toujours ſur le Reſpect qu'il devoit à la Majeſté Roïale. Il le ména à Londres le plutôt qu'il lui fut

poſſible ; & , pour l'y conduire ſeurement, il convint d'une Trêve de deux Ans, ſans doute de l'Avis d'Edouard ſon Pere, qui commençoit peut-être à aimer le Repos, ou qui vouloit laiſſer croître en France, & s'y fortifier, les Diviſions qui y avoient déja éclaté.

CHARLES, Dauphin, Duc de Normandie, prit, ſelon ſon Droit, le Gouvernement de l'Etat, quoi qu'il n'eût encore que dix-neuf à vingt Ans : il ſe rendit promtement à Paris ; il y aſſembla les Etats, pour déliberer ſur les Moïens de ſauver le Roïaume, de délivrer le Roi, & ſur-tout d'avoir des Troupes & de l'Argent. Il fut reconnu pour Lieutenant du Roi ſon Pere ; mais, laſſé qu'on étoit des maux qu'on avoit éprouvés, on voulut reſtraindre l'Autorité Roïale, & faire acheter à ce Prince les Secours dont il avoit beſoin.

ON éxamina d'abord quelle Forme de Gouvernement ſeroit la plus avantageuſe à l'Etat, durant la Priſon du Roi. Les Rois, en ces tems-là, n'étant Majeurs qu'à vingt-quatre Ans, le Dauphin fut regardé comme Mineur : on ne nomma point de Regent, de peur

peur que les divers Prétendans à cette Place ne cauſaſſent quelque Guerre Civile; mais, il fut réſolu, que chacun des trois Etats choiſiroit douze Perſonnes de ſon Corps, qui ſeroient chargés de l'Examen des principales Affaires, & en feroient le Rapport à l'Aſſemblée, tandis qu'elle dureroit. Après ſa ſéparation, ils devoient la repréſenter, & s'aſſembler ſouvent; rien ne devoit ſe faire que par leur Avis. Ces Députés furent élûs à la pluralité des Voix.

AVEC un vrai Zêle, & des Vûes droites pour le Bien de l'Etat, rien n'eût été plus utile que cette Forme de Gouvernement; mais, l'Eſprit de Faction s'y mit bientôt. On propoſa de faire rendre compte des Finances. On demanda qu'on fit le Procès à Pierre de la Foreſt, Archevêque de Rouën, & Chancelier, à Simon de Buſſi, premier Préſident du Parlement, à Nicolas de Braque, Grand Tréſorier, Maitre des Comptes, & Maitre de l'Hôtel du Roi, à Robert de Lorris, Chambellan, & à Jean de Poillevillain, Général des Monnoies: enfin, qu'on mit hors de Priſon le Roi de Navarre. A ces Conditions, ils offroient d'en-

tretenir trente mille Hommes pour la Délivrance du Roi.

LE Dauphin, qui ſentoit le But de ces Demandes, parut conſentir à tout, excepté à la Liberté du Roi de Navarre, qu'il ne pouvoit, diſoit-il, accorder ſans une permiſſion expreſſe du Roi ſon Pere. Il fit avertir ſous main ceux à qui on vouloit faire le Procès: ils ſortirent du Roïaume; &, pour ſe tirer lui-même de tous ces Embarras, il renvoïa les Etats, avec promeſſe de les raſſembler dans quelque tems; & partit pour Mets, pour s'aboucher avec l'Empereur Charles IV, & prendre des meſures pour la Délivrance du Roi.

EN partant, il avoit laiſſé pour ſon Lieutenant Louïs, Comte d'Anjou, ſon Frere. Ce jeune Prince fit publier le dix Decembre 1355 une Ordonnance, pour donner Cours à une nouvelle Monnoie, ſans doute de moindre Alloy. Etienne Marcel, Prévôt des Marchands, & qui étoit du Conſeil des trente-ſix, alla, bien accompagné, trouver le Comte d'Anjou, lui demanda la Revocation de l'Ordonnance, & proteſta, que ni lui, ni ſes Collégues, ne ſouffriroient jamais que cette Mon-

Monnoïe eut Cours. L'Ordonnance fut ſuſpendue.

LE Dauphin, à ſon Retour, fut obligé de céder, comme avoit fait ſon Frere, dans une Conference qui ſe tint entre ſes Députés, & le Prévôt des Marchands. Celui-ci répondit tout haut, qu'il ne conſentiroit jamais à cette Nouveauté: ceux, qui l'accompagnoient, le ſecondérent de leurs Cris; en un inſtant, l'émotion devint générale, les Boutiques furent fermées, & chacun courut aux Armes. Le Prince fut obligé de publier la Suppreſſion de la nouvelle Monnoie.

LE Conſeil des trente-ſix n'en demeura pas-là. Marcel demanda qu'on raſſemblât les Etats, qu'on lui remit les Lettres de Convocation. Les Etats s'aſſemblerent promtement. Dans une des Séances, Robert le Coq, Evêque de Laon, demanda, en préſence du Dauphin & des deux Princes ſes Freres, qu'on continuât les Procedures contre le Chancelier & les autres; qu'on les déclarât privés de leurs Charges; qu'on nommât des Commiſſaires pour aller dans les Provinces reconnoître les Abus qui s'étoient gliſſés dans le Gouvernement; qu'on caſ-

ſât pluſieurs Officiers du Parlement & de la Chambre des Comptes, dont les Etats avoient reçu de grandes Plaintes; promettant que, pourvû qu'on écoutât leurs juſtes Demandes, le Prince auroit dans peu une Armée de trente mille Hommes.

DANS ces Circonſtances, la Trêve fut conclue pour deux Ans avec l'Angleterre. Le Dauphin s'en ſervit habilement, pour congédier les Etats. Sa Raiſon ou ſon Prétexte fut, qu'il n'avoit plus beſoin des Subſides qu'on lui avoit promis. Ceux, qui dominoient dans cette Aſſemblée, répandirent mille faux Bruits pour ſoulever le Peuple de Paris. Ils y réüſſirent. Ce fut alors, dit le Pere Daniel, que commença l'Uſage de mettre & de tendre des Chaines dans les Rues de cette Capitale, pour ſe précautionner contre la Nobleſſe, que ces Bourgeois avoient inſultée en pluſieurs Occaſions.

CES Diviſions furent la Source d'une infinité de Maux. Paris étoit devenu une Ville de Guerre. Jour & Nuit, pluſieurs Compagnies de Bourgeois étoient ſous les Armes; mais, ils ne pouvoient empêcher les Ravages affreux

affreux qu'on faiſoit aux environs. Les Navarrois venoient faire des courſes juſque ſur les Murailles. La Campagne étoit pleine de Voleurs. Les Bourgeois avoient conçu un grand mépris pour la Nobleſſe depuis la Bataille de Poitiers, l'inſultoient, & en étoient eux-mêmes fort maltraités. Les Religieux & les Religieuſes, qui avoient leurs Monaſteres à la Campagne, venoient ſe refugier dans Paris. Les Vivres y enchériſſoient de jour en jour. Les mêmes deſordres déſoloient les Provinces.

LES Bourgeois de Paris, & ceux des principales Villes du Roïaume, fatigués de tous ces Maux, en rejetterent la faute ſur les Etats: ils crurent voir, que ceux qu'ils avoient élûs pour lever les Subſides, n'étoient pas fidéles, & que c'étoit pour être moins éclairés qu'ils avoient demandé le changement des Officiers des Comptes, & des Finances. En effet, à Paris & ailleurs on rétablit la plûpart de ceux qui avoient été dépoſés.

LE Dauphin, animé par ce Changement, fit venir Marcel, & les plus remuans des Députés des Etats: il leur parla avec vigueur, leur reprocha les

Deſordres dont leurs Cabales étoient la cauſe. Il déclara, qu'il prétendoit gouverner par lui-même. Il fut écouté avec reſpect ; & , aïant donné ordre à l'Evêque de Laon de ſe retirer dans ſon Diocéſe, il fut obéï ſur le champ.

IL partit enſuite, pour aller ſolliciter lui-même des Secours d'Hommes & d'Argent dans les principales Villes du Roïaume. Il fut bien reçu partout. Les Pariſiens appréhendérent qu'on ne ſe ſervît de ces Secours pour les châtier : ils envoïérent des Députés, pour aſſurer le Prince qu'il ſeroit content de leur Obéïſſance & de leur Zêle. Il y revint, & fut reçu avec de grandes marques de Joie. On s'engagea à lui fournir des Sommes conſidérables. On ne lui parla plus de faire le Procès à ſes Miniſtres, & à ſes Officiers, & de la Liberté du Roi de Navarre. On ſe borna à le prier, qu'il voulût bien faire venir des principales Villes du Roïaume des Perſonnes capables de l'informer de la ſituation des Provinces, afin que, ſur leur expoſé, il pût travailler plus efficacement à rétablir l'Ordre & la Tranquillité.

PEUT-ETRE étoit-ce un Piege qu'on

qu'on lui avoit tendu : ces Députés des Villes lui demanderent la Convocation des Etats : il fut obligé d'y conſentir. Cependant, l'Evêque de Laon, Marcel, le Sire de Pequigny, au deſeſpoir que le Dauphin reprît inſenſiblement le deſſus, ſe chercherent un Chef pour relever leur Parti. Ils jetterent les Yeux ſur le Roi de Navarre, & vinrent à bout de le tirer de ſa Priſon.

CE Prince vint à Paris, ſous la Foi d'un Saufconduit, que le Dauphin fut obligé de lui accorder. Il y aſſembla le Peuple, le harangua, & ſe déclara publiquement le Chef des Mécontens. Marcel, accompagné de pluſieurs Gens de ſa Faction, eut l'audace d'aller trouver le Dauphin : il le requit de la part des Etats, qu'il eut à faire Juſtice au Roi de Navarre de tous les mauvais Traitemens qu'il avoit ſoufferts. L'Evêque de Laon, plus hardi encore, prévint la Réponſe du Prince, & dit : Monſeigneur le Dauphin fera au Roi de Navarre Grace & Courtoiſie, comme bon Frere à autre doit faire.

IL falut diſſimuler. Le Roi de Navarre préſenta pluſieurs Requêtes : el-

les furent appuïées par Marcel, qui dit insolemment au Dauphin, Monseigneur, accordés de bonne Grace au Roi de Navarre ce qu'il demande; car, il faut que cela soit ainsi.

LES Factions recommencérent à Paris. Marcel déclamoit publiquement contre le Dauphin, contre ses Confidens & ses Ministres; la Populace recevoit ses Discours avec applaudissement. Pour se distinguer de ceux qu'il leur plaisoit d'appeller Traitres, ils se firent faire des Chaperons mipartis de Rouge & de Bleu.

ENFIN, ce Furieux porta l'Audace jusqu'où elle pouvoit aller. Il fit entourer le Logis du Dauphin, de deux ou trois mille Hommes armés: il monta dans son Appartement avec les plus déterminés. Ce Prince paroissant étonné, Monseigneur, lui dit-il, ne soiés pas surpris de ce qui se va faire; c'est pour le Bien-public. Aussi-tôt, il fit signe à ceux de sa Suite, qui se jetterent sur Robert de Clermont, Maréchal de France, & sur Jean de Conflans, Maréchal de Champagne, & les massacrerent. Tous ceux qui étoient présens s'enfuïrent. Le Dauphin demeura seul, & demanda au Pré-

Prévôt, ſi on lui en vouloit? Non, répondit-il; mais, pour vous mettre en ſureté, prenés mon Chaperon. Le Prince le lui prit, & lui donna le ſien.

LES Pariſiens approuverent cet Attentat. Marcel, ſe voïant applaudi, retourna au Palais, bien eſcorté, & ſe fit donner un Acte de Pardon de tout ce qu'il avoit fait. Prévoïant toutesfois que ſon Crime étoit de la nature de ceux qui ne ſe pardonnent jamais, il fit ſes efforts pour engager les autres Villes dans ſon Parti: il leur écrivit; aucune ne lui fit Réponſe. Sa Reſſource fut de ſe livrer au Roi de Navarre, qui méditoit, dit-on, de ſe faire Roi de France. Il vint à Paris. Le Dauphin, qui s'étoit fait une Loi de tout diſſimuler, vécut avec lui avec Franchiſe: ils mangeoient ſouvent enſemble, & ſe rendoient de fréquentes Viſites. Le Dauphin, aïant atteint ſa vingt-quatrieme Année, fut déclaré Regent du Roïaume, par le Parlement. Les Mécontens n'eurent pas le tems de s'y oppoſer. Il s'échappa de Paris, gagna Senlis, puis Compiegne, ou quantité de Nobleſſe vint le trouver. Il aſſembla les Etats de Champagne, qui lui promirent de faire ce qui dé-

pendoit d'eux pour ſon Service. Les Etats-Généraux avoient été convoqués à Paris, il les transfera à Compiegne. Les Choſes s'y paſſerent favorablement pour lui. Les trois Etats firent des Fonds, pour lui fournir des Troupes & de l'Argent. Il s'en ſervit pour reduire les Pariſiens.

IL s'empara des Villes voiſines: il ſe poſta à St. Maur & à Charenton, & fit bruler tous les Villages des Environs. Il ſe fit de grands murmures contre le Prévôt des Marchands. Le Parti contraire commença à ſe relever. Cet Homme ſe voïant perdu, s'il tardoit à prendre ſes meſures, traita avec le Roi de Navarre: il convint de le faire entrer avec toutes ſes Troupes; & que, dès qu'il y ſeroit entré, on marqueroit les Maiſons des Partiſans du Régent, pour n'en laiſſer échapper aucun; qu'enſuite, le Roi de Navarre, en vertu du Droit qu'il prétendoit à la Couronne du Chef de ſa Mere, Fille de Louïs X, ſeroit ſalué & couronné Roi de France.

CE Deſſein devoit s'exécuter le premier jour d'Août 1358. Les Troupes du Roi de Navarre s'étoient approchées pendant la Nuit de la Porte

de

de St. Honoré, & de celle de St. Antoine. Un peu avant le jour, le Prévôt des Marchands commanda à pluſieurs, qui étoient de garde, de ſe retirer chés eux. Quelques-uns firent difficulté de ſe retirer, & de lui remettre les Clefs de la Porte de St. Antoine. Jean Maillard, averti de ce qui ſe paſſoit, accourut à ce Corps-de-Garde, où l'on conteſtoit. Il dit au Prévôt, que ce n'étoit pas l'heure de changer, ni d'affoiblir les Gardes, & que ſa Conduite reſſembloit à celle d'un Traitre. Le Prévôt repliqua par un Dementi. Maillard, de ſa hache d'Armes, lui fendit la Tête, & le renverſa mort à ſes Pieds. On chargea auſſitôt les Gens de ce Malheureux. Six furent tués, les autres prirent la fuïte. Le Peuple inſtruit de la Trahiſon de cet Homme, qu'il avoit tant aimé, & de la maniere dont elle avoit été punie, fit mille Inſultes à ſon Corps; on cria hautement contre le Roi de Navarre, & on demanda le Retour du Dauphin.

Les principaux Bourgeois s'aſſemblerent: ils lui députerent deux Conſeillers du Parlement pour l'inviter à revenir: il le fit ſans tarder; on le reçut

çut avec toutes les demonſtrations qu'il pouvoit ſouhaiter. Tout fut ſoumis à ſes Ordres, & l'on vît tranquilement exécuter pluſieurs Complices du Prévôt des Marchands.

LE Roi de Navarre, dont tous les Projets étoient déconcertés, déclara la Guerre au Régent, & la fit en Bandit plutôt qu'en Roi : ce n'étoit qu'Incendies, & que Ravages, ſur-tout dans l'Ile de France, dans la Picardie, & dans la Normandie. On fit la Paix avec ce Prince ſans en jouïr ; car, la plûpart de ceux qui avoient fait la Guerre ſous ſon Nom, la continuérent ſous celui du Roi d'Angleterre, qui avoit repris les Armes auſſitôt que la Trêve étoit finie.

ON ſe battoit de toutes parts, lorſqu'on apporta de Londres un Traité de Paix convenu entre les deux Rois, afin de le faire agréer au Régent, & aux Etats. Jean, vaincu de l'Ennui que lui cauſoit ſa Priſon, cédoit à Edouard tous les Domaines qui avoient été poſſédés par les Anglois à Titre de Fiefs mouvans de la Couronne. Il renonçoit à la Souveraineté de ces Domaines. Par-là, il lui cédoit la Poſſeſſion & la Souveraineté des Duchés de Normandie

die & de Guienne, des Comtés de Poitou, de Tourraine, d'Anjou, & du Maine, de l'Agenois, du Querci, de la Xaintonge, de l'Angoumois, du Limouſin, & du Perigord. Il conſentoit encore, que le Duc de Bretagne devint Vaſſal de l'Angleterre : il promettoit pour ſa Rançon quatre millions d'Ecus d'Or. Edouard renonçoit ſeulement à ſes prétendus Droits ſur la Couronne de France.

LE Régent, pour éviter l'odieux attaché au Refus ou à l'Acceptation de ces Conditions, convoqua les Etats. Le Traité y fut lû. On s'écria de concert, que la Guerre étoit préférable à une Paix ſi honteuſe, & qu'on ſacrifieroit tout pour la défenſe de l'Etat.

LES deux Rois furent également choqués de cette Réſolution. Edouard réſolut de pouſſer la Guerre à outrance. Il débarqua à Calais avec une Armée formidable, tant pour le nombre des Troupes, plus grand qu'il n'en avoit jamais eu, que pour les amas de Munitions de Guerre & de Bouche. Il y avoit au moins ſix mille Chariots, chargé de Vivres, de Moulins à bras, d'Artillerie, & de tout

tout ce qui étoit néceſſaire pour attaquer des Places, & ſubſiſter dans des Païs entiérement ruïnés.

QUELQUES Efforts que les Etats euſſent promis de faire, le Régent n'avoit pas dequoi tenir la Campagne devant un ſi puiſſant Ennemi : il ſe contenta de jetter le peu qu'il avoit de Troupes dans les Villes de la Frontiere. Edouard, après s'être inutilement préſenté devant les Places fortes de la Picardie, & de l'Artois, entra en Champagne, attaqua Rheims, dans la réſolution de s'y faire couronner Roi de France. Ce Siege dura ſept Semaines: la bravoure des Aſſiégeans, & la rigueur de la Saiſon, forcérent l'Armée Angloiſe de ſe retirer. Elle marcha vers la Bourgogne, le Duc en racheta le Pillage, en païant deux cens mille Francs; le Nivernois fut taxé à proportion. Elle marcha vers Paris, & établit ſes Quartiers à Montrouge, à Vanvres, à Gentilly, & à Vaugirard. Le Régent, les deux Princes ſes Freres, le Duc d'Orleans leur Oncle, s'y étoient renfermés avec de nombreuſes Troupes; après y avoir fait entrer de grands amas de Vivres & de Munitions.

LES

LES Anglois n'oſerent entreprendre le Siége de cette Capitale, dont la priſe auroit apparemment alors terminé la Guerre, & conſommé la Révolution. Ils avoient perdu beaucoup de Monde dans les longues Marches qu'ils avoient faites dans le fort de l'Hiver. D'ailleurs, tout ce qui s'écartoit du Gros de l'Armée étoit maſſacré. La difficulté d'avoir des Vivres les obligea d'aller dans le Païs Chartrain, afin d'en tirer du Maine & de la Normandie.

IL s'étoit entamé une nouvelle Négociation, Edouard vouloit abſolument l'exécution du Traité de Londres. Le Régent, ſon Conſeil, en un mot toute la France, perſiſtoit dans la réſolution de hazarder tout, plutôt que de ſe ſoumettre à ces Conditions également dures & honteuſes.

LE Roi d'Angleterre campoit à la vûe de Chartres: il ſurvint un Orage & un Ouragan des plus furieux qu'on eut vû depuis ceux qui avoient contraint Lothaire d'accorder la Paix au Roi de Soiſſons ſon Frere. Selon Froiſſard donc, le Ciel ſe couvrit de Nuages épais, les Eclairs faiſoient à chaque moment paroître l'Air tout en feu;

feu; c'étoit des éclats de Tonnerre qui faiſoient tout trembler : une pluïe effroïable mêlée de Grêle, qui aſſommoit les Hommes & les Chevaux, inonda la Campagne, renverſa les Tentes, diſſipa l'Artillerie ; les Bagages, les Chariots, furent abîmés dans l'eſpece de Mer, que forma tout à coup cette Inondation.

EDOUARD, tout intrépide qu'il étoit, ſe jetta à genoux tout conſterné, implora l'aſſiſtance de la Sainte Vierge, & fit Vœu d'accorder la Paix. Il envoïa dire au Régent, qu'il étoit réſolu de traiter avec lui ſur le pied des Conditions que ce Prince lui avoit fait offrir depuis peu.

Le Régent nomma auſſitôt Jean de Dormans, Evêque de Beauvais ſon Chancelier, Jean de Melun Comte de Tincarville, Jean le Maingre de Boucicaut Maréchal de France, pluſieurs Bourgeois de Paris, entre leſquels étoit Maillard, qui avoit délivré Paris de la Tirannie du Roi de Navarre, & de Marcel Prévôt des Marchands.

LES Conferences ne durérent que ſept à huit jours. Il fut arrêté, que le Poitou, les Fiefs de Touars, la Terre de Belleville, la Xaintonge, la Rochelle,

chelle, l'Agenois, le Limouſin, le Quercy, le Rouergue, le Païs de Tarbes, l'Angoumois, les Comtés de Bigorre & de Gavre, ſeroient cédés au Roi d'Angleterre avec tous les Hommages des Seigneuries contenues dans ces diverſes Provinces. De plus, on lui cédoit les Comtés de Ponthieu & de Guines, la Ville de Montreuil, & ſes Dépendances, Calais; le tout pour être poſſédé comme il l'avoit été par les Rois de France, tant en Titre de Domaine qu'en Titre de Souveraineté.

LE Roi d'Angleterre, & le Prince de Galles, promettoient de renoncer au Titre & aux Armes de Roi de France, & aux Droits qu'ils s'attribuoient ſur le Duché de Normandie, les Comtés de Tourraine, du Maine, & d'Anjou, & aux Droits d'Hommage ſur le Duché de Bretagne & le Comté de Flandre. Pour la Rançon du Roi & des Seigneurs Priſonniers, elle fut taxée à trois millions d'Ecus d'Or.

ON regla les Affaires de Bretagne. Il fut convenu, que les deux Rois agiroient de concert, pour finir les Différens de Charles de Blois & de Jean de Monfort. Que l'Hommage & la Sou-

Souveraineté appartiendroit à la France. L'Angleterre renonça à ſes Alliances avec les Communes de Flandre; la France abandonna les Ecoſſois. Le Pape fut choiſi Garant du Traité. Ce qui n'empêcha pas Edouard d'éxiger une multitude prodigieuſe d'Otages, pour en aſſurer l'exécution.

ELLE ſouffrit mille difficultés: on differa de part & d'autre à en exécuter les principaux Articles: les renonciations marquées ne ſe firent point: on perſévéra dans les Alliances, qu'on avoit promis de rompre. Le Roi Jean, ne pouvant engager ſes Peuples à conſentir un nouveau Traité qu'il avoit fait, retourna de ſon plein gré à Londres. Il y mourut le huitieme d'Avril 1363, trois ou quatre Mois après y être arrivé. Il étoit dans la cinquante-ſixieme de ſon Age, & avoit regné treize Ans. Selon cet Epoque, il avoit près de quarante-trois Ans lorſqu'il ſuccéda à Philippe de Valois ſon Pere. Or, ce Prince étoit mort en la cinquante-ſeptieme Année de ſon Age; par conſéquent, il avoit à peine quatorze Ans, lorſque Jean ſon Fils aîné étoit venu au Monde.

CHARLES V, ſurnommé *le Sage*, étoit

étoit déjà rompu aux Affaires, lorſqu'il monta ſur le Trône; elles étoient des plus embaraſſantes. Il les débrouilla, rétablit peu-à-peu ſon Autorité, & vint peu à peu à bout de reprendre ſur les Anglois tout ce que le malheur des deux derniers Regnes avoit contraint de leur céder.

QUOIQUE le Roi de Navarre eut été compris dans la Paix avec l'Angleterre, il n'avoit point quitté, où il avoit repris, les Armes. On le pouſſa vivement : le fameux Bertrand du Gueſclin, que le nouveau Roi de France avoit attiré à ſon Service, ſurprit ou emporta de vive force Mante, Meulan, & la Fortereſſe de Rouleboiſe, qui appartenoient au Roi de Navarre. Il défit encore un Corps conſidérable des Troupes de ce Prince, qui, craignant de perdre tous les autres Domaines qu'il avoit en France, ſe raccommoda enfin, & parut le faire de bonne-foi. La Paix fut publiée à Paris le vintieme Juin 1365, avec une Joïe extréme des Peuples.

LES Guerres précédentes avoient produit une multitude prodigieuſe de Brigans : ils s'étoient donnés des Chefs, & avoient cauſé des deſordres infi-

infinis, aïant même défait une Armée Roïale à la fin du Regne précédent. Leurs Chefs étoient Gens de Qualité & d'Expérience. Pluſieurs Chevaliers, que la Paix avoit laiſſés ſans Emploi & ſans Bien, n'avoient point eu honte de ſe mettre à la Tête de ces Scélérats, qui, au nombre de plus de trente milles, portoient par-tout la Déſolation.

CHARLES profita de la Guerre Civile d'Eſpagne, que deux Prétendans au Trône de Caſtille diviſoient, pour délivrer ſes Etats de ces Compagnies. Il chargea du Gueſclin de cette Commiſſion, qui s'en acquita avec toute l'habileté poſſible. Il envoïa un Heraut aux Chefs des Compagnies, qui étoient campés vers Chalons ſur Saone: en aïant obtenu un Saufconduit, il les alla trouver, il leur propoſa les Motifs les plus capables de les ébranler : leur promit de leur faire donner par le Pape deux cens mille Florins, & l'Abſolution des Cenſures dont il les avoit frappez. Il ajouta, que ſon Deſſein, après la Conquête de Caſtille, étoit de les méner contre les Maures. Après avoir déliberé, un d'eux répondit pour tous, que le connoiſ-

noiſſant brave & très loïal Chevalier: ils ſeroient ravis de le ſuivre par-tout où il voudroit, & qu'il pouvoit diſpoſer d'eux. Le Traité fut ſigné. Du Gueſclin les conduiſit en Eſpagne, où ils détrônérent Pierre le Cruel. Ils paſſerent enſuite au Service du Prince de Galles, qui avoit entrepris de rétablir ce Roi détrôné. La plûpart périrent dans les Combats qui ſe donnerent. Il n'en reſta que ſix mille, que le Prince de Galles fit repaſſer en France. On les contint juſqu'à ce qu'on les engageât enfin à prendre Parti dans les Troupes Françoiſes.

CINQ ou ſix Ans ſe paſſerent à retablir l'Ordre dans l'Etat, ſur-tout dans les Finances. Charles, voïant ſon Roïaume tranquile, ſes Sujets fidéles & ſoumis, il penſa à ſe relever du Traité de Bretigni, ſi deſavantageux à la France. Il maria le Duc de Bourgogne ſon Frere à l'Héritiere de Flandre: il lia des Intrigues avec les Seigneurs & la Nobleſſe des Païs nouvellement cedés à l'Angleterre: il s'appliqua particuliérement à fomenter le Mécontentement que les Seigneurs de Guienne & de Gaſcogne avoient du Prince de Galles.

CE Prince, au retour de ſon Expédition d'Eſpagne, ſe trouva fort endetté, & réſolut de lever pendant cinq Ans une Capitation ſur tous ſes Sujets; elle lui auroit produit environ douze cens mille Livres par An. Pluſieurs Seigneurs de Gaſcogne s'y oppoſerent, alleguérent leurs Privileges, & le Serment que le Prince avoit fait de n'y point toucher: il s'obſtina à lever cette Capitation.

LES Renonciations à la Souveraineté de ces Domaines n'aïant point été faites par le Roi de France, faute au Roi d'Angleterre d'avoir fait celles à quoi il s'étoit obligé, les Comtes d'Armagnac, de Comminges, de Perigord, le Sire d'Albret, pluſieurs Prélats, Barons, Chevaliers, & Ecuyers, vinrent à Paris, & préſenterent à Charles, ſéant en ſa Cour des Pairs, leurs Griefs contre le Prince de Galles, le ſuppliant, comme leur Souverain, de leur faire Juſtice.

LE Conſeil fut aſſemblé: on y lût le dernier Traité de Paix, & tous les autres Papiers qui pouvoient y avoir rapport. On jugea unanimement, que le Roi d'Angleterre l'avoit enfraint en bien des Occaſions, & qu'on étoit en Droit de

de ne s'y plus tenir. Charles fut près d'un An à déliberer pendant ce Tems-là: il tint en ſuſpens les Seigneurs de Guienne, les retenant toujours à ſa Cour, où il les combloit de Careſſes. Au même tems, il fit ſonder les Seigneurs de Picardie, & les trouva dans les Diſpoſitions qu'il pouvoit ſouhaiter.

CES Meſures priſes, il fit un Traité ſecret avec le Comte d'Armagnac, & les autres Seigneurs de Guienne: il s'obligeoit à recevoir leur Appel, à les indemniſer des pertes qui pourroient leur arriver, à ne point traiter ſans eux, & leur aſſura de groſſes Penſions. Il ſe détermina enſuite à citer le Prince de Galles. La Formule de la Citation étoit conçue en ces Termes.

„ CHARLES, par la Grace de „ Dieu, Roi de France: à notre Ne„ veu le Prince de Galles & d'Aqui„ taine, Salut. Comme ainſi ſoit, que „ pluſieurs Prélats, Barons, Cheva„ liers, Univerſités, Communautés, & „ Colleges des Marches & Limita„ tions de Gaſcogne, demourans & „ habitans ès Bandes de notre Roïau„ me, avec pluſieurs autres du Païs „ d'Aquitaine, ſe ſoient traits par de-

„ vers nous en notre Cour, pour avoir „ Droit d'aucuns Griefs & Moleſtes „ indues, que vous par foible Conſeil „ & ſimple Information avés propoſé „ de leur faire, & de laquelle Choſe „ ſommes émerveillés. Doncques, „ pour obvier & remédier à ces Cho- „ ſes, nous nous ſommes ahers & a- „ herdons avec eux, tant que de notre „ Majeſté Roïale & Seigneurie nous „ vous commandons que vous vien- „ gnés en notre Cité de Paris en pro- „ pre Perſonne, & vous montriés & „ préſentiés devant nous en notre „ Chambre des Pers, pour ouïr Droit „ ſur leſdites Complaintes & Griefs „ émus de par vous à faire ſur votre „ Peuple, qui clame à avoir & ouir „ reſſort en notre Cour; & à ce n'y „ ait point de faute, & ſoit au plus „ hativement que vous pourrés après „ ces Lettres vûes. En temoin de „ laquelle Choſe nous avons à ces pré- „ ſentes mis notre Scel. Donné à „ Paris le vingt-cinquieme Jour du „ Mois de Janvier. „

LE Prince chargea ceux qui lui avoient apporté cet Ecrit, de dire au Roi de France, qu'il iroit à Paris le plutôt qu'il lui ſeroit poſſible; mais, que

que ce ſeroit à la Tête de ſoixante mille Hommes, pour ſe vanger de l'Injure qu'il lui faiſoit.

EDOUARD intervint dans ce commencement de Querelle. Il ſe plaignit. On repliqua. Enfin, on lui déclara la Guerre, & au Duc de Guienne. Les Seigneurs Gaſcons l'avoient déjà commencée : ils avoient battu quelques Troupes Angloiſes ; la plûpart de la Nobleſſe voiſine de leurs Terres ſe déclara pour eux.

SITÔT que l'Envoïé, qui avoit déclaré la Guerre, fut de retour, on entra dans le Ponthieu : toute la Nobleſſe ſe joignit aux Généraux François. Abbeville, St. Valeri, Rue, le Crotoi, ouvrirent leurs Portes ; & ce Comté fut enlevé avant que les Troupes Angloiſes fuſſent aſſemblées à Douvres, où elles devoient s'embarquer.

AU même tems, le Prince de Galles fut attaqué du côté du Languedoc & de l'Auvergne, & fut aſſés maltraité : on lui prit Cahors, & quantité de Fortereſſes. Les Troupes Angloiſes arriverent. La Guerre ſe fit avec un peu plus d'égalité, mais toujours avec un grand Succès pour la France, dont les anciens Sujets ſe déclaroient de tous

côtés pour elle. D'ailleurs, on prit une nouvelle Méthode, Charles défendit abſolument à tous ſes Généraux d'engager aucune Action générale. On ſe contenta de cotoïer l'Ennemi, de le contraindre à marcher ſerré, & d'être alerte pour jetter à propos du Secours dans les Places qu'il pouvoit avoir envie d'attaquer.

CES Succès, auxquels on n'étoit plus accoutumé en France, ranimerent les Peuples. Tous concoururent à faire les derniers Efforts pour renvoïer les Anglois au-de-là de la Mer. On leva de nouvelles Troupes : on fit de grands Magazins : on fit des Ligues Offenſives & Defenſives avec les Rois de Caſtille & d'Arragon ; &, malgré les Intrigues d'Edouard, les Rois d'Ecoſſe & de Navarre s'engagérent à la Neutralité. Enfin, Charles fit le Coup d'Eclat, qu'il méditoit depuis longtems.

IL aſſembla la Cour des Pairs le quatorzieme de Mai 1370, &, par un Arrêt qu'il y prononça, il déclara le Duché de Guienne, & les autres Fiefs poſſedés en France par Edouard d'Angleterre, confiſqués & réünis à la Couronne. Pour éxécuter cet Arrêt, deux

deux Armées entrerent en Guienne: elles devoient ſe joindre pour attaquer inopinément Angoulême, où le Prince de Galles faiſoit depuis quelque tems ſa Réſidence. On trouva d'abord peu de réſiſtance, Moiſſac, Agen, Tonneins ſur Garonne, le Port de Ste. Marie, Monpeſat, ne couterent que la peine de s'y préſenter. Aiguillon, que le Roi Jean, n'étant encore que Duc de Normandie, avoit inutilement aſſiegé pendant pluſieurs Mois, avec une Armée de ſoixante mille Hommes, n'arrêta que quatre Jours.

LE Prince de Galles, chagrin de tant de Pertes, ſe mit en état de les reparer: il obligea les Seigneurs Gaſcons de quitter l'Armée Françoiſe, pour aller défendre leurs Terres: ainſi affoiblie, elle ſe retira en diverſes Places. Les Anglois, Maitres de la Campagne, reprirent ſeulement Limoges, & ſe ſéparerent auſſi.

LES grands Efforts de la part de l'Angleterre ſe firent du côté de Picardie; ils y eurent vingt mille Hommes. Selon la nouvelle Méthode, on ne laiſſa en Campagne qu'un Camp volant, ſous le Commandement du Vicomte de Meaux, & des Seigneurs de

Chauni & de Couci. Ils avoient ordre de cottoïer les Ennemis, de les harceler dans leur Camp, d'éviter d'en venir aux Mains, de regler tellement leur Marche, que tous les Soirs ils ſe retiraſſent dans quelque Ville, ou ſous quelque Fortereſſe. Le reſte des Troupes fut diſtribué dans les Places. Il étoit ordonné aux Commandans de ne point laiſſer ſortir leurs Garniſons, de faire bonne Garde, & de redoubler leur Vigilance aux approches de l'Ennemi. Les Habitans de la Campagne, avec leurs Effets, ſe mirent à couvert dans les Villes ou dans les Châteaux de leurs Seigneurs.

L'ARMÉE Angloiſe, fiere de ce qu'on n'oſoit lui tenir Tête, paſſa du Boulonois dans l'Artois, brûla les Fauxbourgs d'Arras. Elle rabatit dans la Picardie, & trouva toutes les Villes en ſi bon Etat, qu'elle n'ôſa en attaquer aucune. Elle paſſa les Rivieres d'Oyſe & d'Aiſne, toujours fatiguée par le Camp volant, qui l'obligeoit de marcher en Ordre de Bataille, & enlevoit tout ce qui s'écartoit. Les Anglois, continuant leur Route, traverſerent la Marne, ſe logerent à Villejuif, au Bourg-la-Reine, au Pont-

An-

Antoni, & dans les autres Villages aux Environs de Paris. Ils marchérent vers Etampes, entrérent dans la Beauſſe, & s'établirent dans le Maine & dans l'Anjou, ſans toutefois avoir pû prendre aucune Place pour aſſurer leurs Quartiers.

CE fut dans ces Circonſtances, que Charles donna l'Epée de Connétable à du Gueſclin. Quoiqu'il eut approuvé, & que peut-être il eut conſeillé, la prudente Manœuvre qu'on avoit faite, il crut qu'il étoit de ſon Honneur de commencer par quelque Action d'éclat. Il forma le Deſſein d'enlever les Quartiers des Anglois. Il ſe rendit à Caën, avec un Corps de Gendarmerie, & quantité de Nobleſſe qui s'étoit attachée à lui.

LE principal Quartier des Anglois étoit dans le Maine vers Pont-Vilain, au nombre d'environ quatre mille Hommes. Thomas Grantſon, Lieutenant du Connétable d'Angleterre, les commandoit. Dès qu'il eut appris la Marche du Connétable, il en donna Avis à tous les autres Quartiers, & leur ordonna de ſe rendre à Pont-Vilain. En même tems, il lui envoïa un Héraut pour le défier à la Bataille. Le

Connétable répondit, que les Anglois ne l'attendroient pas longtems. Ses Gens prirent le Héraut au ſortir de l'Audience, le firent tant boire qu'il s'enyvra, & dormit juſqu'au lendemain matin.

DU GUESCLIN ſe mit auſſitôt en Marche, & parut à la vûe des Anglois, avant qu'ils euſſent aucune de ſes Nouvelles, & qu'ils euſſent été joints par leurs autres Quartiers. Surpris, & beaucoup plus foibles, ils furent preſque tous tués ou pris. Tout de ſuite on tomba ſur les autres Quartiers: on les diſſipa de maniere, qu'il ne reſta pas cent Hommes enſemble de cette Armée, qui, de Calais, avoit pénétré dans le Maine & dans l'Anjou.

LA Guerre ſe fit foiblement la Campagne ſuivante, les Expéditions de part & d'autre ſe bornerent à la priſe de quelques petites Places ou Châteaux en Poitou, en Limouſin, & en Auvergne. Car alors, remarque le Pere Daniel, à peine pouvoit-on faire une Lieue dans ces Quartiers, qu'on ne trouvât quelques Fortereſſes, dont il falloit s'emparer pour s'aſſurer le Paſſage des Vivres.

IL

IL n'en fut pas de même en 1372. Henri, Roi de Caſtille, plein de reconnoiſſance de ce que la France avoit fait pour le mettre ſur le Trône, arma une puiſſante Flotte: elle conſiſtoit en quarante gros Vaiſſeaux, où il y avoit quelques Pieces de Canon. Par le Moïen des Eſpions & des Penſionnaires qu'on avoit à la Cour de Londres, on ſût que la Flotte, qu'Edouard préparoit, devoit aborder à la Rochelle: que, ſur cette Flotte, il y auroit quantité de Nobleſſe, & beaucoup d'Argent. Les Amiraux de Caſtille, avertis de ce Détail, ſe tinrent à la hauteur de la Rochelle.

LA Flotte Angloiſe parut le vingt-deux de Juin: on ſe battit d'abord qu'on ſe fut apperçû. La nuit fit ceſſer le Combat: il recommença le lendemain, & fut auſſi funeſte aux Anglois qu'il pouvoit l'être. Preſque tous leurs Vaiſſeaux furent pris ou coulés à fonds.

LA Perte de tant de Vaiſſeaux, de Troupes, & d'Argent, répandit la Conſternation dans la Guienne. Le Connétable du Gueſclin y entra en même tems. Montmorillon, Luſſac, Chauvigni, Moncontour, Vivonne,

Mortemare, Ste. Severe, ſe rendirent, ou furent forcés de ſe rendre. Pour comble de bonheur, le Seigneur de Grailli, appellé communément le Captal de Buch, qui étoit le plus grand Capitaine qu'euſſent alors les Anglois, fut pris.

Ce fut un nouveau Sujet de Découragement pour le Parti Anglois. Poitiers appella le Connétable, & ſe rendit à lui. St. Jean d'Angeli, Taillebourg, Xaintes, & Angoulême, ſuivirent cet Exemple. Les Bourgeois de la Rochelle étoient fort attachés à la France. Dans la derniere Bataille Navale, ils avoient abſolument refuſé d'armer leurs Vaiſſeaux, pour aller au Secours des Anglois. Ils auroient voulu revenir à leur ancien Maitre; mais, on les obſervoit de près. Jean Caudorier, leur Maire, fit réüſſir leur Deſſein.

Il reçut, ou feignit d'avoir reçû, des Lettres du Roi d'Angleterre, qui lui ordonnoit d'armer tous les Bourgeois, d'en faire la Revuë, auſſi-bien que de la Garniſon du Château. Il invita le Commandant à dîner : il lui fit voir des Lettres d'Edouard, qu'il avoit apparemment reçuës à quelqu'autre

tre Occaſion. Le Commandant en reconnut le Sceau. Ne ſachant pas lire, il pria qu'on les lui lût. On le fit : il convint que la Revuë ſe feroit le Lendemain Matin. La Garniſon du Château ſortit à l'heure marquée : deux cens Bourgeois lui coupérent le Retour. Entouré de toutes parts, il fut contraint de ſe rendre.

LE Maire, ſe voïant le Maitre, propoſa aux Généraux François les Conditions auxquelles il la leur remettroit. Il demandoit que le Château fût raſé, qu'on établît une Monnoïe avec les mêmes Priviléges que celle de Paris, que jamais elle ne fut detachée du Domaine du Roi, de quelque maniere que ce put être. Tout fut accordé ; & le Connétable prit Poſſeſſion de cette importante Place.

SANS ſe donner le moindre repos, il rentra dans le Poitou, prit pluſieurs Châteaux, & Fontenai-le-Comte. La plus grande partie de la Nobleſſe, qui tenoit encore dans cette Province pour les Anglois, s'étoit retirée à Thouars : elle y fut aſſiegée, & ſi preſſée, qu'elle fut contrainte de capituler à ces Conditions.

QU'IL y auroit Suſpenſion d'Armes juſqu'à la St. Michel, pour la Ville de Thouars, & pour toutes leurs Terres.

QU'IL leur ſeroit libre d'envoïer avertir le Roi d'Angleterre de l'Etat où ils étoient.

QUE ſi, avant la St. Michel, le Roi d'Angleterre, ou quelqu'un des Princes ſes Fils, ne venoient pas à leur Secours avec une Armée, non-ſeulement ils ſe rendroient, mais ſe ſoumettroient tous au Roi de France.

LORSQUE les Envoïés de cette Nobleſſe arrivérent à Londres, ils trouvérent une Flotte preſque toute prête à tranſporter à Calais une Armée nombreuſe. L'Envie de conſerver le Poitou détermina à changer ſa deſtination. Edouard lui-même, & ſes trois Fils, s'embarquerent. Le Vent leur fut toujours contraire, & les contraignit enfin, après plus de deux Mois, de rentrer dans leurs Ports.

LA St. Michel arriva. Le Connétable ſe trouva devant la Place avec ſon Armée, la fit ſommer de ſe rendre: elle obéït, après quelques Conteſtations. Le Connétable paſſa tout l'Hiver en ces Quartiers: il acheva la Con-

Conquête du Poitou, de la Xaintonge, & du Païs d'Aunis.

TELLES furent les Suites de la Victoire remportée par la Flotte de Caſtille ſur celle d'Angleterre. La Situation des Choſes ſe trouva tout-à-fait changée. Les Anglois n'avoient plus à leur Tête de Capitaine dont l'Habileté & la Reputation pût les ſoutenir, au lieu que le Nom ſeul du Connétable de France faiſoit tout trembler dès qu'il paroiſſoit. Edouard étoit vieux, & n'avoit plus ce feu ni cette activité, qui avoient autrefois été l'Ame de ſes Entrepriſes. Charles, au contraire, étoit dans la Vigueur de ſon Age, toujours appliqué à former des Projets, ſans envier à ſes Généraux la Gloire de les exécuter. L'Angleterre avoit encore une reſſource dans le Duc de Bretagne, nourri dès l'Enfance dans la Haine de la France. Il ſe fit divers Traités entre Edouard & ce Prince. Charles en fut averti. Il avoit attiré à ſon Service les principaux Seigneurs de Bretagne, par les grands Avantages qu'il leur faiſoit. Le Vicomte de Rohan, les Sires de Beaumanoir, & de Laval, lui étoient entierement dévoués. Le Con-

Connétable, & Olivier de Cliſſon, comblés de ſes Biensfaits, lui attiroient tous les jours de nouveaux Serviteurs.

DANS ces Diſpoſitions, le Duc aïant fait venir des Troupes Angloiſes, on ſe ſouleva de tous côtés. La plûpart des Villes, où il les avoit miſes, animées & aidées par la Nobleſſe, les maſſacrerent impitoïablement. Les Seigneurs Bretons ſe déclarerent hautement, & députerent à Charles pour le ſupplier de leur envoïer du Secours.

ON fit ſommer le Duc de venir rendre Hommage, & de ſe diſpoſer à faire le Service de Guerre, qu'il devoit en qualité de Vaſſal: il n'avoit garde d'obéïr. Sur ſon Refus, le Connétable entra dans ſes Etats. A ſon Approche, ce Prince ſe ſauva à l'autre extrémité de ſes Etats. Pourſuivi par-tout, & craignant de tomber entre les mains des François, il s'enfuït en Angleterre. Toutes ſes Places furent priſes, à la reſerve de deux ou trois, & par-tout les Anglois furent paſſés au Fil de l'Epée.

DE ſi grands Succès, qui annonçoient à Edouard la perte de tout ce qu'il

qu'il poſſédoit en France, lui firent faire les derniers Efforts. Une Flotte de quatre cens Voiles porta à Calais une Armée de trente mille Hommes ſous la Conduite des Ducs de Lanclaſtre & de Bretagne. Ce ne fut qu'un Orage qui paſſa promtement. On ſuivit la Méthode, qui avoit déjà ſi bien réüſſi, on mit les Villes en Etat de défenſe autant qu'il fut poſſible. On y renferma les Grains & les Beſtiaux : un gros Corps de Cavalerie cottoïa toujours cette Armée : elle traverſa toute la France juſqu'à Bourdeaux ; toujours harcelée, ſouvent affamée : à la fin de ſa Courſe, elle ne ſe trouva que de ſix mille Hommes. Les deux Ducs repaſſerent avec la honte & le regret d'avoir perdu inutilement une des plus belles Armées, que l'Angleterre eut depuis longtems fait paſſer en France.

DE'S qu'on fut delivré de la crainte que cette Armée avoit inſpirée, le Duc d'Anjou entra en Gaſcogne à la Tête de dix-huit à vingt mille Hommes : il obligea le Comte de Foix, & pluſieurs autres Seigneurs du Païs, à quitter la Neutralité, & à ſe ſoumettre à la France.

UNE

UNE Trêve, que les Légats du Pape vinrent à bout de conclure pour quelques Mois, arrêta ces Conquêtes: elle fut prolongée à diverſes repriſes, & dura près de deux Ans, pendant leſquels les Conferences pour la Paix furent continuées à Bruges. Charles tint ferme ſur deux Articles qu'Edouard rejetta conſtamment. Le premier étoit, que Calais fut raſé; l'autre, qu'on lui rendît quatorze cens mille Francs, qu'il avoit déjà païé pour la Rançon du feu Roi ſon Pere. Ainſi, la Guerre fut réſolue dès que la Trêve ſeroit expirée. Le Prince de Galles mourut pendant cet Intervalle, Edouard ne lui ſurvécut que de quelques Mois.

POUR profiter de ces Circonſtances avantageuſes, on fit en France des Efforts extraordinaires, pour attaquer les Anglois de tous côtés. On envoïa une Armée en Picardie ſous la Conduite du Duc de Bourgogne. On prit Ardre & les Fortereſſes d'Arduic & de Vauclingen. On mit dans ces trois Places de fortes Garniſons, pour arrêter les Courſes de celle de Calais.

LE Duc d'Anjou entra en Guienne avec le Connétable: ils y firent encore

core plus de Conquêtes : ils s'emparerent de Bergerac. La Priſe de cette Place répandit l'allarme dans tout le Païs; plus de cent trente Forteresſes ſe ſoumirent ou furent emportées de vive force. Au même tems, le Roi d'Ecoſſe fit une Irruption en Angleterre, prit quelques Places, battit l'Avantgarde de l'Armée Angloiſe, & ravagea les Provinces voiſines.

LE Roi de Navarre, le Duc de Bretagne, furent auſſi maltraités que les Anglois. A l'occaſion de l'Attentat exécrable, que le premier de ces Princes commit, en voulant faire empoiſonner Charles, on lui prit tout ce qu'il avoit de Places en Normandie, à la reſerve de Cherbourg; &, pour ſe délivrer de l'Embarras qu'elles avoient cauſé, on les fit toutes démanteler. En même tems, le Roi de Caſtille attaqua la Navarre, la ravagea, y prit quantité de Places. On enleva encore à ce Prince la Seigneurie de Montpellier, qu'on lui avoit donné depuis en Echange de Meulan & de Mante.

POUR le Duc de Bretagne, les Secours, qu'il tira d'Angleterre, ne firent que hâter ſa Perte. L'Armée Angloiſe aſſiegea St. Malo. Le Connétable

table ſe rendit aux Environs de cette Place avec une puiſſante Armée. D'Argentré dit qu'elle étoit de ſeize mille Hommes d'Armes; c'eſt-à-dire, au moins de quarante-huit mille Chevaux. Cependant, avec de ſi puiſſantes Forces, il n'ôſa attaquer le Camp des Anglois, & refuſa conſtamment la Bataille qu'ils lui offrirent pluſieurs fois. Il ſe contenta, ſelon ſes Ordres, de les empêcher de prendre la Place d'aſſaut.

UNE Sortie des Aſſiegés, qui tuerent leurs Mineurs, & ruïnerent tous leurs Travaux, les obligea de lever le Siege, & de retourner en Angleterre. Dès qu'ils furent partis, le Connétable s'avança dans le Païs, & ſoumit tout ce qui tenoit encore pour le Duc.

CHARLES, flatté de tant de Succès qui l'avoient rendu un des plus puiſſans Princes de l'Europe, voulut encore augmenter ſa Puiſſance, en réüniſſant à ſa Couronne le Duché de Bretagne. Cette Réünion ſe fit ſelon les Formes ordinaires de ces Tems-là. L'Arrêt fut prononcé, mais ne fut point exécuté. La Nobleſſe, & les Peuples, ſe déclarérent à l'envi pour leur

leur Duc. Il ſe mit à leur Tête avec quelques Troupes qu'il amena d'Angleterre. Dinan, Rennes, & Vannes, ſe donnerent à lui. Les Soldats Bretons déſerterent en foule de l'Armée de France. Chaque jour fut marqué par quelque facheuſe Nouvelle. On y envoïa le Connétable: tout aimé & eſtimé qu'il étoit de ſes Compatriotes, il ne put les retenir; tous, excepté les Sires de Rohan, de Cliſſon, de Laval, & de Rochefort, abandonnerent le Parti de la France. On parla d'Accommodement; il ne ſe fit point.

LA Guerre continua, Charles mit dans ſes Intérêts divers Princes des Frontieres d'Allemagne. Il renouvella ſes Traités d'Alliance avec le nouveau Roi de Caſtille. La diverſion de Bretagne avoit donné lieu aux Anglois & à leurs Partiſans de reprendre quelques Fortereſſes en Auvergne, en Limouſin, & en Rouergue. Le Connétable y marcha, & mourut des fatigues qu'il ſe donna devant Châteauneuf de Rendan. Cette perte irréparable fut ſuivie d'une autre encore plus fatale à la France.

CHARLES, n'étant encore que Dauphin, avoit été empoiſonné par le Roi

Roi de Navarre. C'étoit un Poiſon lent, qui l'avoit réduit à l'extrémité. L'Empereur Charles IV ſon Oncle lui envoïa ſon Médecin. Il le traitta ſi bien, qu'il le guérit. Il ne lui reſta qu'une Fiſtule au Bras, que le Medecin jugea à propos de ne pas laiſſer fermer. Il lui laiſſa, en le quittant, un Regime de Vie qui réüſſit; mais, il l'avertit, que, dès que la Fiſtule ſe deſſécheroit, il faudroit mourir.

ELLE ſe deſſecha cette Année 1380. Perſuadé de la capacité de ſon Médecin, il ſe prepara à la Mort. Il donna ſes principaux Soins à régler après lui le Gouvernement de ſon Etat: ſon Succeſſeur n'avoit encore que douze Ans. Ainſi, la Regence devoit être d'une Année: il prit les meſures qui lui parurent les plus convenables, pour qu'elle fut tranquile, & expira le ſeize de Septembre, en la quarante-quatrieme de ſon Age, & le dix-ſeptieme de ſon Regne. L'Etat déplorable où il avoit trouvé ſon Roïaume, l'Etat floriſſant où il le laiſſa, ſuffiſent pour faire ſon Eloge, & donner de lui l'idée la plus magnifique. A ſon Avénement au Trône, il avoit trouvé les Anglois & le Roi de Navarre en poſ-

ſeſſion des plus belles Parties de la France : à ſa Mort, il n'avoit plus à conquerir ſur eux, que Cherbourg, Calais, Bourdeaux ; & quelques autres Places moins importantes au-de-là de la Loire.

DE ſi grands Evénemens ſuppoſent néceſſairement les Vertus & les Talens les plus diſtingués. La Sageſſe & la Prudence furent l'Ame de toute ſa Conduite. Jamais Prince ne réüſſit mieux dans le Choix de ſes Miniſtres, de ſes Généraux, & de ſes Ambaſſadeurs ; & c'eſt à ce juſte Diſcernement, qu'il dût ſes grands Succès. Le grand Ordre qu'il mit à ſes Finances, ſon Oeconomie, le mirent en état, ſans charger extraordinairement ſes Peuples, de ſoutenir de grandes Guerres, de bâtir en pluſieurs Endroits, d'entretenir magnifiquement ſa Maiſon, de faire de grandes Aumones aux Hôpitaux, & quantité de Penſions à la Nobleſſe & aux Gens de Lettres. Son Application aux Affaires étoit ſans relâche, ſouvent même il aſſiſtoit en Perſonne au Parlement, pour la déciſion des Cauſes des Particuliers. Il étoit aimé dans ſon Domeſtique, qui n'étoit pas moins bien reglé que ſon

Etat.

Etat. Quelques fiers & ambitieux que fuſſent les trois Princes ſes Freres, il ſut toujours les tenir dans la Soumiſſion & dans le Devoir.

UNE Piété ſolide & conſtante donnoit un nouvel éclat à tant de grandes Qualités. On ne lui reproche aucune Débauche : on l'a vû marcher Pieds nuds aux Proceſſions, pour obtenir du Ciel la proſperité de ſon Etat. Ses Aumones étoient reglées : il les faiſoit ſouvent par lui-même. Sa reconnoiſſance dans les Succès égaloit ſa ſoumiſſion dans l'adverſité.

CE grand Prince eſt l'Auteur de l'Ordonnance qui fixe la Majorité des Rois à treize Ans & un Jour. C'eſt lui, qui, dans les Actes Publics, a marqué le premier les Années de ſon Regne. Ce qui pourroit prouver, que c'eſt de ſon Tems, que l'Hiſtoire de France commença à paroître.

OUTRE ſes Conquêtes ſur les Anglois & le Roi de Navarre, il fit pluſieurs Acquiſitions. Il acheta la Seigneurie de Creil de Beatrix de Bourbon, Reine de Boheme, & le Comté d'Auxerre de Jean de Chalons. Il retira le Comté de Dreux par échange. Il réünit encore à ſon Domaine le Comté

Comté de Pezenas, les Villes & Châteaux de Montagnac, de Royan, des Tours, de Cognac, de Montalbo, & tout ce que tenoit Charles d'Artois dans l'ancienne Viguerie de Beziers.

QUELQUE agitée qu'on ait vû juſqu'ici la France, ſes diviſions & ſes malheurs furent encore plus grands qu'ils n'avoient jamais été. L'Ambition des Princes du Sang, le jeune Age du nouveau Roi, la Frénéſie dont il fut attaqué, la Sédition des Peuples, ſur-tout des Pariſiens, la Haine qu'Iſabeau de Baviere, épouſe de ce Prince, conçût contre ſon Fils, furent la ſource de ces deſaſtres, qui ne finirent que par une eſpéce de Prodige.

L'AMBITION des trois Oncles du nouveau Roi, éclata auſſi-tôt après la Mort de ſon Prédeceſſeur: ils ſe diſputérent la Régence & la principale Part dans le Gouvernement. Peu s'en fallut qu'ils n'en vinſſent aux mains; on les accommoda: il fut reglé,

I. QU'ILS ſeroient du Conſeil du Roi, que le Duc d'Anjou leur aîné y auroit la premiere Place, & que rien d'important ne ſe feroit ſans ſon conſentement.

II. QU'ILS nommeroient douze

Perſonnes, pour compoſer avec eux le Conſeil du Roi; que ce Conſeil ſe tiendroit toujours à Paris, ſans une néceſſité preſſante dont les Princes ſeroient les Juges.

III. QUE ce qui auroit été arrêté dans le Conſeil ſeroit éxécuté, ſans qu'il s'en tint aucun autre en ſecret.

IV. QUE les Officiers, Capitaines, Gardes de Châteaux, Sénéchaux, Baillifs, Receveurs, ſur-tout ceux qui avoient le maniement des Finances, ſeroient choiſis par les Princes, ſuivant l'Avis du Conſeil, ou de la plus grande Partie du Conſeil.

V. QUE, ni les Princes, ni le Conſeil, n'auroient le Pouvoir de donner ou d'aliener aucune Partie du Domaine du Roi; que s'il étoit néceſſaire d'en faire quelque alienation, elle ne dureroit pas plus que la Vie de l'Engagiſte, & que cet Engagement ne ſe feroit que du Conſentement unanime des Princes, & du Conſeil.

VI. QUE les Princes feroient ſecretement l'Inventaire des Joïaux, & de la Finance du Roi, & les lui garderoient juſqu'à un âge compétent.

VII. QUE la Perſonne du Roi, &

de

de Monſeigneur de Valois, c'étoit Louïs, Frere du Roi, ſeroit confiée aux Ducs de Bourgogne & de Bourbon, & que ce ſeroit à eux à faire Choix des Officiers qui ſeroient mis auprès des deux jeunes Princes, avec l'agrément néanmoins des Ducs d'Anjou & de Berri.

CES Reglemens n'empêcherent point, que ce que le feu Roi avoit laiſſé d'Argent ne fut diſſipé. Les Troupes ne furent point païées; elles firent de grands Deſordres; les Peuples ſe ſouleverent à Compiegne, & en diverſes Villes de Picardie. La Sédition ſe communiqua à Paris. Deux cens Hommes de la Populace contraignirent le Prévôt des Marchands d'aller trouver le Duc d'Anjou, pour lui demander la diminution des Impôts. La Cérémonie du Sacre, qui ſe fit à Rheims le quatre Novembre, calma pour quelques jours ces Emotions: elles recommencérent bien vîte, parce que les Princes du Sang, diviſés entre eux, ſe mettoient peu en peine de les calmer. Au lieu de ce ſoin ſi néceſſaire, ils s'appliquérent à ſe faire des Créatures, & à ſe vanger de ceux qui les avoient mécontentés du tems du feu

Roi. Le Roïaume ſe partagea en Factions, chacun prit parti ſelon ſon Inclination, ou plutôt ſelon ſes Intérêts.

LA Guerre contre l'Angleterre continuoit toujours, & ne ſe faiſoit que foiblement. Richard, Fils du Prince de Galles, qui avoit ſuccédé à Edouard, étoit encore mineur, & ſes Oncles ne s'accordoient pas plus que ceux de Charles VI. Le commencement de ce Regne fut toutesfois marqué par un Evénement très favorable. Le Duc de Bretagne ſe reconcilia avec la France. Voici l'Abregé du Traité de Paix, qui ſe fit à Paris le quinze Janvier 1381.

TRAITÉ de Paix entre, &c. par lequel eſt convenu, que ledit Duc devoit venir devers le Roi, accompagné de Gens de ſon Païs, ainſi qu'il voudroit; & lui étant devant le Roi à genoux, en preſence desdits Ambaſſadeurs, dira au Roi telles Paroles. *Mon très redouté Seigneur, je vous ſupplie que vous veuillés pardonner de ce que je vous ai courroucé dont il me deplaît bien fort, & de tout mon Cœur*; &, après ces Paroles, à la Priere des Amis dudit Duc, le Roi lui pardonneroit: &, après

après ledit Pardon, ledit Duc feroit Hommage au Roi du Duché de Bretagne, & de tout ce qu'il tient du Roi, à la maniere qu'il avoit autrefois fait. Que le Comté de Monfort lui ſeroit rendu, dont il feroit auſſi Hommage. Et que ledit Duc jurera d'être à l'avenir bon & loïal Serviteur du Roi, & du Roïaume, & à l'avenir ſe joindra avec le Roi contre le Roi d'Angleterre, le Roi de Navarre, & autres. Que le Roi uſera en la Duché de Bretagne de ſes Droits, Roïaux, Souveraineté, & Reſſort, en la maniere que lui & ſes Prédéceſſeurs faiſoient au tems du Duc Jean, dernier décedé. . Que les Gens d'Egliſe, Nobles, & autres Perſonnes, s'obligent à ſe joindre pour le Roi contre le Duc, l'Anglois, & Navarrois, en cas de Contravention de ſa part.

LES Anglois, abandonnés par le Duc de Bretagne, auroient été dans une Campagne chaſſés du peu qui leur reſtoit en France, ſi on les avoit pouſſés auſſi vivement qu'on le pouvoit. Au lieu de le faire, les Ducs d'Anjou, de Berri, & de Bourgogne, emploïérent l'Argent, & les Forces du Roïaume, pour leurs Intérêts particuliers.

LE Duc d'Anjou avoit été adopté par Jeanne, Reine de Naples, & déclaré Héritier de ſon Roïaume, & du Comté de Provence. Il ne penſoit qu'à cette Expédition, pour le Succès de laquelle, ſelon les Hiſtoriens de ces Tems-là, il prenoit de l'Argent à toutes mains. Le Duc de Berri ſe fit donner les Gouvernemens de Guienne & de Languedoc, dont le feu Roi avoit pourvû le Comte de Foix. Ce Gouverneur faiſoit les délices de ces Peuples: ils entreprirent de le maintenir de force. Le Duc de Berri y marcha avec des Troupes, & fut battu.

LE Duc de Bourgogne avoit épouſé la Fille unique du Comte de Flandre: les Flamands s'étoient encore révoltés, aïant à leur Tête le Fils du fameux Artevelle. Il y mena le Roi contre eux, & toutes les forces de l'Etat. Cette entrepriſe, qui obligea de mettre de nouvelles Taxes, cauſa de violentes Séditions; ſur-tout à Paris & à Rouen, où il ſe fit les plus grands Excès.

ON vint à bout de les calmer. On marcha en Flandre; les Flamands furent battus & domptés. Les mêmes Troupes, qui avoient ſervi à cette Expédi-

pédition, furent emploïés à châtier les Pariſiens. On dépendit leurs Portes, on leur ôta leurs Priviléges; pluſieurs périrent par la main du Bourreau: on en tira de grandes ſommes, dont les Princes & leurs Creatures profitérent.

LES Impôts établis tels qu'on les avoit jugés neceſſaires, on forma le deſſein de porter la Guerre en Angleterre. On équipa à l'Ecluſe une Flotte d'onze ou douze cens Vaiſſeaux. On fit des préparatifs immenſes. Tout fut inutile. Le Duc de Berri, qui n'avoit point approuvé cette Entrepriſe, ſe fit attendre ſi long-tems avec ſes Troupes, que la Mer n'étoit pas tenable lorſqu'il arriva pour l'Embarquement. On reprit ce Deſſein l'Année ſuivante; mais, le Duc de Bretagne aïant arrêté Cliſſon, Connétable de France, qui en avoit tout le ſecret; on fut encore obligé de l'abandonner.

LES Conférences pour la Paix, commencées ſous le dernier Regne, continuoient encore: on y convint d'une Trêve de trois Ans avec les précautions les plus éxactes, pour empécher toute Hoſtilité & toute occaſion de Rupture. Charles en profita pour ſe

délivrer de la Tutelle, où ſes Oncles le tenoient encore, quoiqu'il eut au moins vingt Ans. Dans une Aſſemblée fort nombreuſe qu'il tint exprès à Rheims, il parla éloquemment ſur tout ce qui s'étoit paſſé depuis le commencement de ſon Regne, il s'étendit fort ſur l'obligation qu'il avoit à ſes Oncles: il dit qu'il étoit tems qu'il les déchargeât des Soins du Gouvernement, & qu'il avoit pris la réſolution de gouverner par lui-même avec les Miniſtres qu'il choiſiroit; qu'il vouloit toutesfois prendre Conſeil de l'Aſſemblée. Son Diſcours fut applaudi. Les Ducs de Berri & de Bourgogne firent tous leurs efforts pour le faire changer de réſolution. Quoiqu'ils euſſent pillé l'Etat, ils n'eurent pas de honte de demander des Dédommagemens. On ne ſe preſſa pas de les ſatisfaire: le Duc de Bourgogne ſe retira dans ſes Etats, & le Duc de Berri dans ſes Gouvernemens.

CE Prince gouverna pendant trois ou quatre Ans avec aſſez de Sageſſe; mais, un Accident déplorable fit évanouïr toutes les eſpérances qu'on en avoit conçuës. La Priſon du Connétable avoit fait naître la Guerre en Bretagne.

tagne. Le Roi, après avoir inutilement eſſaïé de la terminer, crut devoir prendre le Parti du premier Officier de la Couronne. Il marchoit en Bretagne à la Tête de ſes Troupes. Le premier jour d'Août, ſes Miniſtres, & ceux qui l'approchoient, apperçurent quelque deſordre dans ſes manieres: il paroiſſoit ſtupide, & de tems en tems il lui échappoit des Paroles extravagantes.

QUATRE Jours ſe paſſérent de la ſorte, le cinquieme, il voulut voir ſes Troupes en Bataille. Il ſe mit à leur Tête, armé de toutes Pieces. Un gueux, fendant la preſſe, lui cria d'une voix terrible: *Prince, où allez-vous? On vous trahit, & on va vous livrer à vos Ennemis.* Au même tems, l'Epée d'un Homme d'Armes s'échappa du Fourreau. La vûe de cette Epée, & les Paroles qu'il avoit entendues, le rendirent furieux. Il mit lui-même l'Epée à la main, & ne ceſſa de tuer & de frapper, qu'elle ne fut rompue. La violence de cet Accès l'épuiſa: il tomba dans un eſpece de Létargie, il n'en revint qu'au bout de trois Jours.

CET Accident ſauva le Duc de Bretagne; &, ce qui fut ſans comparaiſon plus facheux, le Prince affoibli ſe

livra de nouveau aux Ducs de Berri & de Bourgogne. Ils commencérent par perſécuter les plus zêlés Serviteurs du Roi, & ſes plus fidéles Miniſtres: ils firent empriſonner les Sires de Noviant & de la Riviere. Le Connétable fut déclaré Rebelle, & déchu des Honneurs & des Prérogatives de ſa Charge. Ces Arrêts furent caſſés, lorſque le Roi fut parfaitement rétabli: mais, au Mois de Juin 1393, il retomba dans ſa Frénéſie, & le credit des Princes s'affermit de plus en plus. Ils s'appliquerent à faire la Paix: on ne put la conclure; mais, il ſe fit une Trêve de vingt-huit Ans. Les deux Rois ſe trouverent entre Ardres & Calais, & en jurerent l'obſervation. Cette Trêve fut cimentée par le Mariage d'Iſabelle, Fille aînée de Charles, avec Richard.

CE Prince, ſans être frénétique, n'étoit pas fait pour occuper un Trône. Il s'étoit tiré avec aſſez d'habileté de la Tutelle de ſes Oncles; mais, il ſe porta depuis à d'étranges Extremités. Il fit enlever le Duc de Gloceſter, qui fut étranglé par ſes ordres dans la Tour de Calais, où il l'avoit fait conduire. Le Duc de Lanclaſtre,

tre, un autre de ſes Oncles étant mort, il s'empara de tous ſes Biens. Cette injuſtice reveilla le ſouvenir de la cruauté qu'on avoit paru oublier. On conſpira contre ce Monarque; on jetta les yeux ſur le Comte de Derby, Fils du Duc de Lanclaſtre, pour le remplacer. Ce jeune Prince étoit éxilé en France: il en partit ſecretement, pour ſe mettre à la Tête des Conjurés. Le malheureux Richard fut abandonné: il fut pris & renfermé dans la Tour de Londres. Pour obtenir la Vie, il offrit de renoncer au Trône. Il condamna en plein Parlement la conduite qu'il avoit tenue, fit une eſpece d'Amande honorable, & remit le Sceptre & la Couronne entre les mains du Comte de Derby. Il mourut peu de tems après, ſoit de Chagrin, ſoit qu'on ne lui tint pas la Parole qu'on lui avoit donnée. Le bruit ſe répandit qu'on l'avoit fait mourir de Faim; & un Hiſtorien de ces Tems-là aſſure qu'il fut tué à coups d'Epée.

ON ne put en France profiter de ces Diviſions. Charles retomba juſqu'à ſept fois dans ſon étrange maladie cette même Année 1399. Le nou-

veau Roi d'Angleterre ne penſa qu'à s'affermir ſur ſon Trône ; la Trêve fut confirmée, non-ſeulement entre les deux Rois, mais entre les deux Nations indépendamment de la Vie de ces Princes.

CHARLES, affoibli de plus en plus par des Rechutes ſi fréquentes, abandonnoit preſque le Gouvernement de l'Etat aux Ducs de Berri & de Bourgogne. Pour le malheur de la France, le Duc d'Orleans, Frere unique du Roi, ſe laſſa enfin de les voir dans un Poſte qu'il prétendoit lui appartenir. Il avoit vingt-neuf à trente Ans, & toutes les qualités du Corps & de l'Eſprit qui peuvent rendre un Prince aimable & reſpectable. Il les poſſédoit dans un dégré éminent, à la reſerve de la Prudence & de l'Adreſſe qui lui manquoient preſqu'abſolument : il n'auroit toutesfois pas eu de peine à l'emporter ſur le Duc de Berri, qui étoit naturellement Ennemi de l'Intrigue & des Affaires. Il n'en étoit pas de même du Duc de Bourgogne, qui, à l'ambition la plus vive, joignoit la politique la plus ruſée. D'ailleurs, il étoit en état de ſe faire craindre. Maître des deux Bourgognes, par la Donation

nation que le Roi Jean ſon Pere lui en avoit fait, il avoit épouſé l'Héritiere de Flandre, laquelle, outre ce Païs, lui avoit apporté le Brabant, le Hainaut, le Nivernois, & le Rhetelois.

LE Duc d'Orleans ne diſſimula, ni ſon Chagrin, ni ſes Prétentions. Le Duc de Bourgogne lui laiſſa jetter ſon Feu ſans s'étonner, & ne s'appliqua qu'à déconcerter ſes meſures. Tous deux remplirent Paris de Gens de Guerre: on les raccommoda: ils s'embraſſerent, mais on n'ôta point la Source de leur Jalouſie & de leur Animoſité.

LES Etats du Duc de Bourgogne demandoient de tems en tems ſa préſence. Il fit un Voïage à Arras: le Duc & la Ducheſſe d'Orleans prirent ce tems pour repréſenter au Roi l'Injuſtice qu'on leur avoit faite juſqu'alors. Ils lui firent entendre, que ſa Conſervation, ſes Intérêts, ceux de ſon Etat, ne pouvoient être plus chers à perſonne qu'à ſon propre Frere; que cependant les Ducs de Bourgogne & de Berri s'étoient emparés de toute l'Autorité du Gouvernement; & qu'ils en abuſoient pour s'enrichir aux dépens du Peuple. Ce Prince foible fit

une Ordonnance, par laquelle il déclara le Duc d'Orleans Lieutenant & Gouverneur du Roïaume, pour le tems auquel ſa Maladie ne lui permettroit pas de vaquer aux Affaires.

CETTE Circonſtance arriva bientôt : le Duc d'Orleans ſe ſaiſit de l'Adminiſtration de l'Etat ; &, pour en profiter à ſon tour, il établit un Impôt en forme de Prêt, dont perſonne ne fut éxemt : on en murmura fort. Les Partiſans du Duc de Bourgogne préſenterent tant de Requêtes, & firent tant de Remontrances, qu'il fut remis à la Place du Duc d'Orleans. Il ne la garda pas longtems, il mourut en 1404. Le Duc d'Orleans crut alors n'avoir plus de Compétiteur dont il ne vint aiſément à bout. Mais, il trouva que Jean, nouveau Duc de Bourgogne, étoit bien plus redoutable que ne l'avoit été ſon Pere.

DE'S qu'il eut pris Poſſeſſion de ſes Etats, & qu'il y eut fait les Arrangemens convenables pour y maintenir l'Ordre & la Tranquilité, il vint à la Cour : il la trouva gouvernée par le Duc d'Orleans ; & la Reine Iſabeau de Baviere, Epouſe du Roi. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il commença

à

à faire des Cabales. Ses Partiſans ne ceſſerent point d'animer ſous main les Peuples contre la Reine & contre le Duc d'Orleans, qui les accabloient d'Impôts. Rien n'étoit plus brillant que la Maiſon de ce Duc, tandis que l'épargne la plus ſordide ſe faiſoit voir par ſes Ordres dans la Maiſon du Dauphin, & dans celle du Roi même.

CES Plaintes ſe faiſoient tout haut, ſans aucun ménagement, juſque dans les Chaires. La Reine & le Duc d'Orleans s'en embaraſſérent peu. Leurs Ennemis s'enhardirent toutesfois à jetter quelques ſoupçons dans l'Eſprit du Roi: ſe voïant écoutés, ils ajouterent plaintes ſur plaintes, inſiſterent particuliérement ſur le peu d'égard qu'on avoit pour le Dauphin; ce qui fit reſoudre le Roi à aſſembler un Conſeil extraordinaire où il appella les Princes du Sang.

LE Duc de Bourgogne fut mandé: il ſe fit attendre ſous différens prétextes, & n'arriva que bien accompagné. La nouvelle de ſa Marche, & de celles de ſes Troupes, conſterna la Reine & le Duc d'Orléans. Ils partirent de Paris pour ſe refugier à Melun, & donnerent ordre qu'on leur amenât

amenât le lendemain avec le dernier Secret le Dauphin & ſes Freres.

CET Enlevement ne ſe fit point, ſans que le Duc de Bourgogne en fût averti: il monta ſur le champ à Cheval, paſſa au travers de Paris, & arriva à Juviſy, comme le Dauphin en partoit: il lui demanda où il alloit, & ſi c'étoit de ſon gré qu'on le menoit. Ce jeune Prince, qui aimoit le Duc, dont il devoit épouſer la Fille, répondit, qu'il aimeroit mieux retourner à Paris. Sur le champ il y fut conduit. De crainte qu'on ne l'enlevât encore, il fut conduit au Château du Louvre, où l'on mit une forte Garde.

LE jour ſuivant, le Duc de Bourgogne aſſembla les Princes, les Prélats qui ſe trouvoient à Paris, le Recteur de l'Univerſité, & pluſieurs Docteurs & Profeſſeurs en Droit. Il rendit Compte de ce qu'il avoit fait. Il fut applaudi. Le Dauphin déclara, qu'il n'avoit été ramené à Paris que de ſon conſentement. Le Duc ajouta, qu'il n'avoit rien fait que comme loïal & vrai Sujet du Roi; & que ſi quelqu'un oſoit dire le contraire, il étoit prêt d'en repondre de ſa Perſonne les Armes.

mes à la main. Le Duc de Berry fut chargé de la garde du Dauphin, & des autres Enfans de France, & déclaré en même tems Gouverneur & Capitaine de Paris. Ce Parti dominant fit rendre aux Parisiens leurs Armes & leurs Chaines, qu'on leur avoit enlevées en punition de leurs Revoltes au commencement de ce Regne. C'étoit un Moïen sur de s'attirer entiérement leur Affection.

AU même tems que le Duc de Bourgogne & sa Faction se fortifioient ainsi à Paris, la Reine & le Duc d'Orléans faisoient venir à Melun des Troupes de toutes parts. Les deux Partis s'autorisoient du Nom du Roi, qui n'étoit que le Spectateur de ces horribles Divisions. Ils pensoient déjà à s'appuïer du Secours de l'Angleterre: & ils se déchiroient impitoïablement par des Manifestes, afin de se rendre odieux.

LE Duc de Bourbon, les autres Princes & Seigneurs, emploïérent tous leurs Soins pour pacifier les Esprits. La Reine & le Duc d'Orleans, qui vouloient dominer, refuserent tout. Pour dernier Effort, l'Université leur fit une Députation, ils s'en mocquerent.

Le

Le Duc d'Orleans leur fit un long Diſcours, & le conclut de cette maniere. Comme vous n'appelleriés pas des Soldats pour vous aider à reſoudre d'un Point de Doctrine dans vos Aſſemblées, on n'a que faire de vous ici pour vous donner connoiſſance des Affaires de la Guerre. C'eſt pourquoi, retournés à vos Ecoles: ne vous mêlés que de votre Métier; & ſachés, que quoiqu'on appelle l'Univerſité la Fille du Roi, ce n'eſt pas à elle à s'ingérer du Gouvernement du Roïaume.

ENFIN, le Duc d'Orléans, voïant tous les Princes du Sang ligués contre lui, aïant beaucoup moins de Troupes que le Duc de Bourgogne, plia, & s'adoucit au moment qu'on s'y attendoit le moins. On reprit les Conferences: il promit de ſuivre les Reglemens qui ſeroient faits de l'Avis des Princes du Sang pour la Reforme de l'Etat: pour ſes differens particuliers avec le Duc de Bourgogne, il les remit entre les mains des Rois de Navarre & de Sicile, & des Ducs de Berri & de Bourbon.

CES Princes ordonnérent d'abord, que les Troupes ſeroient congédiées de part & d'autre; ce qui fut éxécuté.

Après

Après huit jours de Négociation, l'Accommodement fut terminé, & l'on promit d'agir de concert pour le Rétabliſſement de l'Etat. Les Chefs des deux Partis s'embraſſérent, & parurent conſentir de partager le Gouvernement.

LA Trêve avec l'Angleterre duroit encore, ſans empêcher les Hoſtilités qui ſe faiſoient ſur Mer & ſur Terre, comme ſi la Guerre eut été déclarée. Les Anglois, encore plus diviſés alors que les François, n'étoient guéres en Etat de ſe défendre, ſur-tout en Guienne, où leurs pertes ſe multiplioient chaque jour; juſque-là que Bourdeaux capitula pour une groſſe Somme d'Argent, pour avoir la liberté de ſe fournir de Vivres. Du côté de Calais, ils ſe ſoutenoient un peu mieux à cauſe de la facilité qu'ils avoient d'y faire de tems en tems paſſer quelques Troupes.

LES Ducs d'Orleans & de Bourgogne auroient bien voulu profiter de ces Deſordres, & ſe ſignaler par quelque Entrepriſe éclatante; mais, ni l'un, ni l'autre, ne pouvoit ſe reſoudre à laiſſer ſon Concurrent à la Cour. Enfin, ils ſe communiquérent leurs penſées,

ſées, & réſolurent d'exécuter chacun leur Deſſein, & de laiſſer pendant leur Abſence le Gouvernement de l'Etat aux autres Princes, & au Conſeil. Le Duc d'Orleans vouloit avoir l'honneur de chaſſer les Anglois de la Guienne, & de la Gaſcogne. Le Duc de Bourgogne, pour délivrer ſon Comté d'Artois des Courſes de la Garniſon de Calais, avoit réſolu de faire le Siége de cette Place.

TOUS deux s'y prirent trop tard, & ne commencérent leur Campagne que vers la fin de l'Autonne 1406. Le Duc d'Orleans aſſiégea Blaye & Bourg ſucceſſivement, & ne prit ni l'une ni l'autre. Le Duc de Bourgogne fut encore moins heureux : à peine avoit-il commencé les grands Ouvrages, dont il prétendoit enfermer Calais, que les furieuſes Sorties les dérangerent abſolument : il vouloit continuer, mais des Ordres précis l'obligérent à ſe retirer. Il les atiribua à la Jalouſie du Duc d'Orleans. De-là, toute ſon Animoſité ſe réveilla. Revenus à la Cour, ils ne ceſſerent de ſe chagriner en toute occaſion ſans ménagement, & ſans aucun égard pour les Bienſéances les plus communes.

LE

LE Duc de Berri crut un jour les avoir parfaitement reconciliés par la maniere dont il s'y étoit pris. Le vingtieme Novembre, qui, l'Année 1407 tomboit un Dimanche, il leur avoit perſuadé de faire enſemble leurs Dévotions. Avant la Meſſe, où ils communierent, il leur fit jurer bon Amour, & Fraternité; c'étoit à dire, dans le Langage d'alors, que deſormais ils s'aimeroient comme Freres.

TROIS jours après, le Duc d'Orleans alla voir la Reine, qui étoit en Couche. Un Valet de Chambre du Roi, nommé Thomas de Courtenſi, vint lui dire ſur les ſept heures du ſoir, que le Roi le demandoit pour une Affaire preſſée. Il monta auſſitôt ſur ſa Mule, ſuivi de deux Ecuyers, & précédé de deux ou trois Pages, qui portoient des Flambeaux. A quelque Diſtance de l'Hôtel de St. Paul, où logeoit le Roi, il ſe vît inveſti de dix-huit Aſſaſſins, à la tête deſquels étoit un Gentilhomme de Normandie, nommé Octonville. Ce fut lui qui porta le premier Coup, avec une Hache d'Armes. Il coupa la Main à ce Prince, qui cria, qu'il étoit le Duc d'Orleans. *C'eſt à lui que nous en voulons,*

lons, répondirent les Aſſaſſins. En même tems, Octonville lui déchargea un autre Coup dans le Front, qui le fit tomber. D'un troiſieme, il lui fendit entierement la Tête. Les Aſſaſſins ſe ſauverent dans l'Hôtel d'Artois. C'étoit celui du Duc de Bourgogne.

LES premiers Soupçons tomberent ſur le Seigneur de Cani, de Varennes, dont le Duc d'Orleans avoit enlevé la Femme depuis cinq ou ſix Ans. Mais, outre que ç'eut été s'y prendre bien tard à ſe vanger, la Nobleſſe Françoiſe a trop de reſpect pour le Sang Roïal, pour oſer ſe porter à de pareilles extrémités. D'ailleurs, c'étoit du conſentement de cette Femme, que l'enlevement s'étoit fait.

CEPENDANT, on ferma quelques Portes de Paris; on mit des Gardes aux autres, pour empêcher les Coupables d'échapper. On fit des Perquiſitions. Le Prévôt de Paris, voïant ſes ſoins inutiles, vint demander au Roi la permiſſion de fouiller juſque dans les Hôtels des Princes. Le Duc de Bourgogne étoit préſent, il changea de couleur. Le Roi de Sicile s'en apperçût, & le regarda fixement: ne pouvant plus ſe contraindre, il le tira

à

à quartier, & lui avoua qu'il étoit l'Auteur de l'Aſſaſſinat. Le Duc de Berri ſurvint, il lui fit le même aveu. Tous deux lui conſeillerent de ſe retirer promtement. Il le fit, ſuivi de ſix Hommes ſeulement; il marcha ſans repaître juſqu'à Bapaume. Les Aſſaſſins, qu'il avoit mis en œuvre, trouverent auſſi moïen de ſe retirer à Lens, où ils furent en ſureté.

LA Fuïte du Duc de Bourgogne ne permit plus de douter de ſon Crime; & ce Prince pouſſa la hardieſſe juſqu'à s'en glorifier. Il convoqua les Etats de Flandres; il répandit par-tout un Manifeſte, qui tendoit à prouver que l'Aſſaſſinat, commis par ſes ordres, étoit une bonne Oeuvre, dont toute la France devoit lui ſavoir un gré infini. Le défunt Duc d'Orleans y étoit chargé d'une infinité de Crimes atroces, qui en faiſoient un Monſtre indigne de vivre. Les Flamands aimoient leur Duc. Ce Manifeſte paſſa chés eux pour une Piece demonſtrative: ils lui promirent leurs Biens & leurs Vies pour ſa Défenſe, ſi le Roi de France vouloit l'attaquer.

ON ne ſavoit à la Cour quel Parti prendre. Le Crime étoit des plus horribles;

ribles; mais, comment le punir ! On appréhendoit, qu'en pouſſant le Criminel, il ne ſe joignit aux Anglois; & que, les appuïant de toutes ſes Forces, il ne les mit en état de renverſer la Monarchie. De plus, les Pariſiens étoient paſſionnés pour le Duc de Bourgogne : on étoit perſuadé, que la Populace ſe déclareroit pour lui à la premiere Occaſion.

MALGRÉ l'Envie qu'on avoit de le punir, malgré les Cris de la Maiſon d'Orleans, on fut réduit à ſouhaiter qu'il voulut bien reconnoître ſa faute, faire au moins quelque Satisfaction, qui donnât lieu de lui pardonner avec quelque bienſéance. Le Roi de Sicile & le Duc de Berri furent chargés de cette Commiſſion : ils lui écrivirent pour l'engager de ſe rendre à Amiens. Il y vint avec une Eſcorte de trois mille Hommes. Il affecta dans les Conferences une Fierté que l'Innocence donneroit à peine. Sur la Propoſition qu'on lui fit de demander Pardon au Roi, il ôſa dire, que, loin de demander Pardon, il étoit perſuadé que le Roi, ſon Conſeil, & tout le Roïaume, lui étoient obligés de les avoir délivrés d'un Homme tel que le Duc d'Or-

d'Orleans. Qu'après tout, il avoit conſulté le Cas de Conſcience, & que trois fameux Docteurs de Paris lui avoient répondu, que non-ſeulement il n'avoit point fait de Crime en ôtant la Vie au Duc d'Orleans, & qu'il auroit même péché griévement, s'il ne l'avoit pas fait. Qu'enfin, il lui étoit fort indifférent qu'on prit en France à ſon égard le Parti de la Guerre, où celui de la Paix.

NE pouvant rien gagner ſur cet Eſprit intraitable, les deux Princes lui défendirent, de la part du Roi, de venir à Paris ſans être mandé. Il répondit, qu'il iroit, non pour s'excuſer, mais pour être entendu ſur les Accuſations qu'il avoit à faire contre le Duc d'Orleans.

CE Diſcours rapporté augmenta la Conſternation, & les Embarras, de la Cour. Tandis qu'on déliberoit confuſément ſans s'attacher à aucun Parti raiſonnable, le Duc de Bourgogne ſe mit en Chemin pour Paris, avec mille Hommes d'Armes: il y entra, & fut reçu avec de grandes Acclamations: il alla deſcendre à ſon Hôtel d'Artois, & logea ſes Troupes aux Environs.

SON Audace croiſſant toujours, il fit demander au Roi une Audience; on n'ôſa la lui refuſer: il y alla, ſuivi d'une foule de Peuple. Après ſon Compliment, il demanda qu'il lui fit permis de rendre Compte en Public des Motifs qui l'avoient déterminé à ce qu'il avoit fait à l'égard du Duc d'Orleans. Cette Propoſition fit frémir; mais, la foibleſſe du Monarque, l'incertitude de ſes Conſeils, étoit telle qu'on aſſigna le huitieme de Mars 1408 pour cette ſcandaleuſe & inſultante Cérémonie.

LE Duc de Bourgogne ſe rendit à l'Hôtel de St. Paul, accompagné d'un grand nombre de ſes Gendarmes, qui ſe répandirent dans les Appartemens: le Peuple, qui l'avoit ſuivi, demeura dans la Cour.

LE Roi s'abſenta, le Dauphin tint ſa place, accompagné du Roi de Sicile, des Ducs de Berri, de Bretagne, de Lorraine, & de quantité de Seigneurs. Jean Petit, un des trois Docteurs, qui avoit approuvé l'Aſſaſſinat, qu'il étoit Queſtion de juſtifier, parla au Nom du Duc de Bourgogne. Il poſa pour Principe, qu'il eſt permis de tuer un Tiran: il prétendit prouver, que

que cette odieuſe Qualité convenoit au Duc d'Orleans. Il mit ſur le Compte de ce Prince les Crimes les plus énormes. Il l'accuſa en particulier, d'avoir cauſé au Roi la Maladie, dont il avoit été attaqué; d'avoir eu de mauvais Deſſeins ſur ſa Vie; d'avoir voulu empoiſonner le Dauphin; d'avoir ruiné les Peuples, par des Impôts, par les Gens de Guerre, à qui il donnoit toute liberté; & d'avoir trahi l'Etat. Le Docteur conclût de ſa Déclamation, que le Roi ne devoit point regarder le Duc de Bourgogne comme un Criminel, mais comme un bon Parent, & un fidele Vaſſal, & autoriſer ce qu'il avoit fait contre le Duc d'Orleans, comme une Action de Juſtice, & très utile à l'Etat.

CE Diſcours extraordinaire fut écouté avec un ſilence, & une patience, qui ne pouvoient venir que de la Crainte qu'on avoit du Génie violent & farouche du Duc de Bourgogne. Dès qu'il fut fini, le Dauphin ſe leva ſans dire un mot, & l'Aſſemblée ſe ſépara.

LA Reine & le Dauphin, voïant cette Audace preſque applaudie, ne ſe crurent pas en ſureté à Paris: ils ſe re-

tirerent à Melun avec les autres Enfans de France. Les Ducs de Berri & de Bretagne, le Connétable, & grand nombre de Seigneurs, les ſuivirent. Le Duc de Bourgogne ſe prévalut de cette abſence, pour obtenir des Lettres d'Abolition, ſcellées & ſignées de la propre Main du Roi. De plus, à ſa priere, la Charge d'Amiral fut ôtée au Sire Clignet de Brabant, fort attaché à la Maiſon d'Orleans: on la donna au Seigneur de Chatillon, zêlé Bourguignon. D'autres Officiers furens deſtitués, & remplacés par des Gens de la même Faction.

TOUT proſperoit au Duc de Bourgogne: ſon Crime avoit ſervi à augmenter ſa Puiſſance; ſes Ennemis étoient en fuïte: il étoit reſté Maitre du Roi, de la Cour, & de Paris. La Guerre, qui s'alluma entre Jean de Baviere, nommé à l'Evêché de Liege, & les Liegeois, lui fit perdre ces avantages. Ce Prélat étoit Frere du Comte de Hollande; le Duc de Bourgogne avoit épouſé leur Sœur. Ils lui demanderent du Secours; il partit promtement pour aller en Flandre aſſembler une Armée.

AUSSI-TÔT que la Reine fût ſon départ,

part, elle revint à Paris avec les Princes, ſuivie de trois mille Hommes d'Armes. Elle ſe fit apporter les Clefs de la Ville, mit des Corps de Garde aux Portes, dans les Places Publiques, & ſur les Ponts des Environs. Ses Troupes garderent une éxacte Diſcipline. Quelques jours après, le Conſeil s'aſſembla. Tous les Princes & les Grands de l'Etat s'y trouverent. L'Avocat Général Jean Juvenal des Urſins y déclara, que le Roi avoit nommé le Dauphin & la Reine pour gouverner le Roïaume dans le tems de ſes Maladies, afin de remedier aux Jalouſies des Princes, qui, juſqu'alors, avoient cauſé de ſi grands Maux.

Le premier Uſage, que fit cette Princeſſe de ſon nouveau Pouvoir, fut de pourſuivre le Duc de Bourgogne, & de faire déclarer nulle l'Abolition qu'il avoit ſurpriſe. Dans cette vüe, elle ordonna à la Ducheſſe d'Orleans de venir à Paris avec le jeune Duc d'Orleans ſon Fils. Ils y firent leur Entrée à huit jours l'un de l'autre, dans l'Equipage le plus lugubre. Ces Spectacles réïterées ne laiſſerent pas d'attendrir les Pariſiens, & de les diſpoſer à la nouvelle Scêne qu'on

vouloit leur donner.

IL ſe fit une nombreuſe Aſſemblée de Princes & de Seigneurs. La Ducheſſe & le jeune Duc y parurent, ſe jetterent à genoux, & demanderent, les larmes aux yeux, Juſtice de l'Aſſaſſinat du Duc d'Orleans, & la permiſſion de le juſtifier des Calomnies atroces dont ſes Ennemis avoient entrepris de flétrir ſa Mémoire, après lui avoir ôté la Vie par le plus deteſtable & le plus lâche de tous les Attentats.

CETTE fameuſe Cauſe fut plaidée l'onzieme de Septembre. L'Abbé de Ceriſi, qui en avoit été chargé, n'eût pas de peine à détruire les Maximes que le Docteur Jean Petit avoit avancées dans ſon Apologie, ni à refuter les Calomnies dont ce hardi Orateur avoit noirci le Duc d'Orleans. Il fit une vive Peinture de l'Aſſaſſinat, & de toutes ſes Circonſtances. Il inſiſta fort ſur l'Audace avec laquelle le Duc de Bourgogne avoit déclaré & ſoutenu ſon Crime. Ce Diſcours renouvella les Sentimens d'Indignation qu'on avoit conçus contre le Duc de Bourgogne, & contre ſon Apologiſte.

QUAND l'Abbé de Ceriſi eut ceſſé de

de parler, Couſinot, Avocat de la Ducheſſe & du Duc d'Orleans, demanda pour ſatisfactions Civiles. Que le Duc de Bourgogne, après avoir été arrêté par l'Ordre du Roi, fut conduit au Château du Louvre. Que là, en Preſence du Roi, & de Mgr. le Dauphin, à Génoux, ſans Ceinture & ſans Chaperon, il avouât ſon Crime, & les Motifs qui le lui avoient fait commettre, retractât toutes les Calomnies dont il avoit chargé le Duc d'Orleans, & demandât Pardon auſſi à Genoux à Madame la Ducheſſe, & au Duc ſon Fils. Que, du Louvre, il fut conduit à l'Hôtel de St. Paul, où il feroit les mêmes Soumiſſions. Que de-là il fut mené à l'Endroit où le Meurtre avoit été commis, qu'il y fit une Amende Honorable. Que la Formule de cette Amende Honorable fût miſe en écrit par ordre du Roi, envoïée dans les principales Villes du Roïaume, lue & publiée à Son de Trompe. Que tous les Hôtels du Duc de Bourgogne fuſſent raſés, qu'on y plantât des Croix, & qu'on y attachât un Ecriteau contenant le Recit du Crime. Que la Maiſon, où les Aſſaſſins s'étoient mis en Embuſcade, fut

abbatue; que l'on bâtit en la même Place une Chapelle, où l'on fonderoit un Chapitre aux Dépens du Criminel; & qu'il fût obligé d'en fonder une autre à Orleans, & deux autres à Rome & à Jéruſalem. Qu'il païât un Million d'Or pour la Fondation de quelques Hôpitaux. Qu'en attendant l'Exécution de l'Arrêt, le Roi mît en ſa Main tous les Domaines du Duc, & le retint Priſonnier. Qu'enſuite, il allât pour vingt Ans au-de-là de la Mer; & qu'à ſon Retour il fût obligé d'être toujours éloigné de cent Lieues de la Perſonne du Roi, & des Enfans de France.

TOUS ces Diſcours finis, le Dauphin prononça cet Arrêt. *Après ce que Nous, & les Princes du Sang Roïal ici préſens nos Oncles, avons entendu pour la juſtification du Duc d'Orleans notre Oncle, il ne nous reſte aucun doute contre l'Honneur de ſa Memoire, & nous le tenons pour innocent de tout ce qui s'eſt avancé contre ſa Réputation. Quant à ce que vous déſirés de plus*, ajouta ce Prince, en adreſſant la Parole à la Ducheſſe, & au Duc d'Orléans, *il ſera ſuffiſamment pourvû en Juſtice.*

LA Reine, qui étoit ſure du Conſeil

ſeil & des Princes du Sang, dont la plûpart avoient une Haine mortelle pour le Duc de Bourgogne, preſſa le Jugement. Il fut tel qu'elle pouvoit le ſouhaiter, & qu'il devoit l'être. Les Lettres d'Abolition furent déclarées nulles: le Duc de Bourgogne fut déclaré atteint & convaincu par ſa propre Confeſſion de l'Aſſaſſinat du Duc d'Orleans, & Ennemi de l'Etat. On donna des Ordres pour aſſembler inceſſamment des Troupes, & lui courir ſûs par-tout où il ſe trouveroit.

IL étoit aiſé de prononcer des Arrêts contre ce redoutable Criminel, mais infiniment difficile de les exécuter. La Capitale étoit pour lui. Les plus conſidérables & les plus riches Bourgeois refuſerent durement à la Reine de lui prêter quelque Somme d'Argent. Quelques-uns même lui dirent, qu'ils ne voïoient aucune néceſſité de tenir une Armée dans Paris & aux Environs; qu'il n'y avoit point de Guerre à craindre; & qu'il étoit fâcheux qu'on ruïnât le Peuple ſans Sujet.

PENDANT tous ces Tems-là, le Duc de Bourgogne faiſoit vivement la

Guerre aux Liegeois: il eut le bonheur de les battre aux Environs de Maeſtricht, où leur Evêque s'étoit renfermé, & dont ils faiſoient le Siége. Il leur tua vingt-quatre mille Hommes.

CETTE Victoire le mit en Etat de tout entreprendre. La Reine, ne doutant point qu'il ne vint à Paris, en ſortit au commencement de Novembre, pour ſe retirer à Tours avec toute la Maiſon Roïale, & le Roi qui étoit actuellement dans ſon Mal ordinaire.

C'ÉTOIT en effet le Deſſein du Duc de Bourgogne. Il étoit actuellement en Marche, lorſqu'il apprit la Fuite de la Reine. Les Pariſiens le reçurent, lui & ſes Troupes avec toutes les Demonſtrations poſſibles de Joïe: le menu Peuple, ſur-tout, criant dans les Rues où il paſſoit, *Noël*, *Noël*, *vive le Duc de Bourgogne*. Soit qu'on ne fût pas prêt pour faire la Guerre, ſoit qu'on eut encore quelque ſenſibilité pour les Maux de l'Etat, on penſa à s'accommoder. La Mort de la Ducheſſe d'Orleans, la jeuneſſe du Duc ſon Fils, furent des Circonſtances favorables pour conclure un Accommodement. Il ſe fit aux Conditions que le Duc

Duc de Bourgogne voulut bien paſſer.

IL fut reglé, I. Que le neuvieme de Mars 1409 le Duc de Bourgogne comparoîtroit à Chartres en préſence du Roi avec toutes les Suretés qu'il pourroit déſirer.

II. QUE le Duc d'Orleans & ſes Freres s'y rendroient auſſi avec le même Cortege & Equipage que le Duc de Bourgogne.

III. Que le Duc de Bourgogne, au Jour & au Lieu marqués, feroit dire les Paroles qui ſuivent, par qui il lui plairoit. Mon très redouté & Souverain Seigneur, voici Monſeigneur le Duc de Bourgogne, qui vient en votre préſence comme votre humble & fidelle Sujet, Serviteur, & Couſin, pour le Cas arrivé en la Perſonne de Monſeigneur le Duc d'Orleans votre Frere, comme il eſt prêt de déclarer ſi vous l'avés agreable. Il a entendu que vous en avés eu grand déplaiſir, dont il eſt autant fâché & affligé qu'on le peut être. Et pour ce, mon très redouté & Souverain Seigneur, il vous ſupplie autant qu'il lui eſt poſſible, de bannir ce reſſentiment de vôtre Cœur, & de le tenir en vos bonnes Graces & Amour, &c. Cela étant,

mon très redouté & Souverain Seigneur, il eſt tout diſpoſé, & moïennant la Grace de Dieu il le ſera toujours, à bien ſervir, & obéïr en tout ce qu'il plaira à vôtre Majeſté de lui ordonner.

IV. APRE'S cela, le Duc dira au Roi, Mon très redouté & Souverain Seigneur, ces paroles viennent de moi, & je vous ſupplie, autant que je puis, de m'accorder la Grace qu'elles vous demandent.

V. LA Reine, le Dauphin, & les Princes, devoient ſupplier le Roi de pardonner au Duc.

VI. LE Roi devoit dire : Beau Couſin, pour le bien de notre Roïaume, pour l'Amour de la Reine, & des autres du Sang Roïal, & pour la fidelité & les bons Services que nous eſperons trouver en vous, nous vous accordons ce que vous demandés, & vous remettons toutes Choſes.

VII. LE Duc de Bourgogne fera dire au Duc d'Orleans & à ſes Freres : Monſeigneur d'Orleans, & vous Meſſieurs ſes Freres, voici Monſeigneur le Duc de Bourgogne, qui vous ſupplie de dépoſer de vos Cœurs, & de bannir tout le reſſentiment que vous avez conçu

conçu contre lui. Il vous demande vôtre Amitié, & vous conjure de lui pardonner toutes Choſes.

VIII. LE Duc de Bourgogne devoit ajouter lui-même. *Je vous en ſupplie, mes très chers Couſins.*

IX. LE Duc d'Orleans & ſes Freres devoient dire au Roi chacun en particulier. Mon très cher Seigneur, par votre Commandement, je conſens & aggrée tout ce que vous avés fait, & lui remets toutes Choſes entiérement.

X. LE Roi devoit dire: Et moi, je veux, & vous commande, de tenir fermement tout ce que j'ai fait, & que préſentement je vous ordonnerai de plus ſur cette Matiere; c'eſt que vous demeuriés bons Amis, & qu'il en ſoit de même de vos Amis, & Serviteurs de part & d'autre, afin que jamais pour ce Sujet, ni pour ce qui en eſt enſuivi, vous ne demandiés rien l'un à l'autre. Je vous défens derechef à tous, ſur peine d'encourir ma Diſgrace, de jamais, pour cette Occaſion, avoir diſcorde ou diverſion entre vous, & de vouloir mal à qui que ce ſoit qui ſe ſoit entremis de cette Affaire par mon Ordre. Mais plutôt que cha-

cun de vous pardonne à tous, comme je fais de ma part, à l'exception seulement de ceux qui ont commis l'Attentat en la Perſonne de notre Frere le Duc d'Orleans.

TOUT ce qui avoit été reglé, fut exécuté avec une repugnance infinie de la part de la Maiſon d'Orleans, & de ceux qui lui étoient attachés. Pour le Duc de Bourgogne, fier d'avoir contraint la Cour de ſe contenter des vaines Satisfactions qu'il avoit bien voulu accorder; il continua ſes Intrigues, pour ſe rendre Maitre du Gouvernement, & peut-être pour ſe l'approprier.

LA Reine étoit unie avec les Rois de Sicile & de Navarre, & avec les Ducs de Berri & de Bourbon: il travailla à les deſunir. Il gagna le Duc de Berri & le Roi de Navarre. La Reine, hors d'état de reſiſter à ce Triumvirat, prit encore le Parti de ſe retirer à Melun avec le Dauphin, que les hauteurs du Duc de Bourgogne commençoient à fatiguer.

LE Triumvirat, malgré cette Retraite, commença à travailler à ce qu'il appelloit la Reforme de l'Etat. On éxamina les Comptes des Finan-

ces;

ces; on interdit pour un tems la Chambre des Comptes; on ſuſpendit auſſi les Tréſoriers; leurs Fonctions ſe firent par les plus riches Bourgeois de Paris.

CES trois Princes n'omirent rien pour ſe gagner l'affection de cette Capitale: ils ordonnerent, qu'elle rentreroit dans tous ſes anciens Privileges; qu'elle éliroit comme autresfois un Prévôt des Marchands, des Echevins, des Centeniers, que les Bourgeois, chacun ſelon ſon Etat, s'armeroient pour la garde de la Ville, & pour tout ce que le Roi deſireroit de leur Service. On leur accorda même la permiſſion de tenir des Fiefs avec la même Franchiſe que les Nobles du Roïaume.

LES Pariſiens, ſurpris des Graces dont on les combloit, députérent le Prévôt des Marchands, pour remercier les Princes, & pour les prier en même tems d'y mettre quelques Bornes. Ils ne voulurent point conſentir au rétabliſſement des Centeniers, & autres Officiers de cette nature. Le Prévôt des Marchands ajouta, que les Bourgeois ſe tenoient très obligés au Roi, d'avoir maintenu la Paix dans leur Ville depuis tant d'Années, & qu'ils

qu'ils étoient prêts de tout ſacrifier pour ſon Service, auſſi-bien que pour celui de la Reine & de leurs Enfans; mais, qu'en cas qu'il arrivât quelque Guerre Civile entre les Princes du Sang, ils étoient réſolus de ne prendre aucun Parti, que par un Ordre exprès, que le Roi leur donneroit de ſa propre Bouche. On verra dans la Suite, qu'ils tinrent mal leur Parole, ou qu'ils ne furent pas Maitres de la tenir.

LE Duc de Bourgogne continua d'agir en Maitre. Il fit faire le Procès au Surintendant des Finances, nommé Jean de Montagu. Il étoit d'une Famille Bourgeoiſe de Paris. Malgré ſa mine baſſe, & pluſieurs autres défauts extérieurs, Charles V, qui ſe connoiſſoit ſi bien en mérite, l'avoit admis dans ſes Conſeils les plus ſecrets, & l'avoit fait Surintendant de ſes Finances. Cet Homme s'étoit enrichi, & s'étoit allié aux plus grandes Maiſons de France. Charles VI avoit pour lui le même attachement: il l'avoit fait Grand-Maître de ſa Maiſon, & n'entreprenoit rien que par ſes Conſeils. Sa Faveur, ſon Mérite, ſes Alliances, ne purent le ſauver de la Haine que lui portoit le Duc de Bourgogne à cauſe

cauſe de ſon Attachement à la Reine & à la Maiſon d'Orleans.

DANS ces ſortes de Places, on eſt toujours coupable, ſur-tout quand on eſt pourſuivi à la rigueur. Montagu fut condamné à avoir la Tête tranchée. L'Arrêt fut exécuté aux Halles le dix-ſept d'Octobre: ſes Biens furent confiſqués au profit du Dauphin.

LE Roi cependant revint en Santé, & fut étrangement ſurpris d'apprendre la Condamnation & la Mort de ſon Favori. Le Duc de Bourgogne ſût lui perſuader, que c'étoit une Juſtice que l'on devoit à l'Etat. Il lui fit voir quantité de Vaſes d'Or & d'Argent, qu'on avoit trouvés dans le Château de Marcouſſi, qui avoient autrefois ſervi à la Table du Roi, & que Montagu avoit fait ſemblant de mettre en Gage, & dont il s'étoit lui-même ſaiſi pour des Sommes qu'il avoit fournies.

QUELQUE aſſuré que pût être le Duc de Bourgogne de l'Autorité qu'il avoit uſurpée, il craignoit la Reine, à cauſe de l'Aſcendant qu'elle avoit ſur l'Eſprit du Roi. Il entreprit de la gagner; & ſachant qu'elle ſouhaitoit fort le

le Mariage de Louïs de Baviere ſon Frere, avec la Fille du Roi de Navarre, il le fit réüſſir.

ALORS, tous parurent agir de concert. Le Dauphin & la Reine revinrent à Paris; il ſe tint un Lit de Juſtice pour la Reformation de l'Etat; on y parla des Finances; on y propoſa de ſe preparer à la Guerre contre l'Angleterre. Le Duc de Berri offrit au Roi de renoncer à ſes Penſions, & de donner la moitié de ce qu'il retiroit de ſes Gouvernemens & de ſon Appanage. Il fut réſolu dans cette Aſſemblée, que le Dauphin, qui entroit dans ſa quatorzieme Année, ſeroit tiré des mains des Femmes, & que quelqu'un des Princes du Sang ſeroit chargé de ſon Education; &, ce qu'on ne comprendra jamais, après tout ce qui s'étoit paſſé, le Choix tomba ſur le Duc de Bourgogne.

CE Prince, devenu encore plus audacieux par ce nouveau dégré d'Elevation, ne ménagea plus rien. Il établit un nouveau Surintendant des Finances. Le Duc de Berri fut trois Mois ſans être appellé au Conſeil. Les autres Princes, à l'exception du Roi de Navarre, furent traités avec la même hau-

hauteur. Tous ſe réünirent contre cet Ennemi, qui ſavoit mettre en Oeuvre les Moïens les plus violens, pour ſe défaire de ceux qu'il n'aimoit pas, ou qu'il croïoit devoir s'oppoſer à ſes Deſſeins. Cette Ligue ſe forma à Gien, à l'occaſion des Conferences qui s'y tenoient pour terminer une Guerre Civile, qui s'étoit allumée en Bretagne. Les Ducs de Berri, de Bourbon, de Bretagne, d'Orleans, les Comtes d'Alençon, de Clermont, d'Armagnac, ſignerent un Traité, où ils s'engagerent de fournir chacun un certain Nombre de Gendarmes & d'Archers. Ils réſolurent de marcher à Paris auſſitôt que leurs Troupes ſeroient aſſemblées, de préſenter leur Requête au Roi ſur les Deſordres de l'Etat, & contre le Duc de Bourgogne.

AVANT que de ſe ſéparer, ils écrivirent au Roi, pour le prier de trouver bon qu'ils fiſſent tous leurs Efforts pour le délivrer de l'indigne Servitude où il étoit retenu avec le Dauphin. Ils écrivirent aux Prélats, aux Seigneurs, & à toutes les Villes conſidérables du Roïaume, pour les engager de ſe joindre à eux.

LE

LE Duc de Bourgogne ſe prépara de ſon côté. Il engagea le Roi à défendre à tous les Gentilshommes, de prendre les Armes ſans ſon Commandement exprès, à inviter les Princes de ſe rendre auprès de lui. Ces Démarches furent inutiles. C'étoit particulierement ſur les Pariſiens que comptoit le Duc de Bourgogne : il y fut trompé. Ils lui refuſerent les Contributions qu'il leur demanda. Sur la Propoſition qu'il leur fit de ſe donner un Chef, pour ſe défendre en cas qu'on vint les attaquer : ils lui répondirent, que le Duc de Berri aïant bien voulu accepter la Qualité de leur Gouverneur, ils n'en reconnoîtroient point d'autre. Il voulut faire marcher le Ban & l'Arriere-Ban de l'Ile de France. Il ne fut point obéï.

CES Reponſes, ſi peu conformes à ce qu'il avoit eſperé, le forcerent de penſer à la Paix, & d'amuſer ſes Ennemis par quelques Négociations, juſqu'à ce qu'il ſe fut fortifié contre leurs Entrepriſes. Il écrivit au Duc de Berri; l'aſſurant, qu'il étoit prêt d'en paſſer par-tout où il voudroit, pourvû qu'il ne vint point à Paris à la Tête d'une Armée. Par ſon Conſeil, le Roi envoïa

voïa aux Confédérés une Députation, pour lui repréſenter les Malheurs qu'ils alloient cauſer à l'Etat. Leurs Troupes étoient déjà aſſemblées : ils continuerent de s'avancer vers Paris. Le Duc de Brabant, Frere du Duc de Bourgogne, en amaſſoit auſſi en Flandres : il entra dans Paris à la Tête de huit mille Hommes armés de Pied en Cap : on les partagea en differens Quartiers : on les logea chés les Bourgeois, qui furent obligés de païer une Capitation : il en couta aux moins taxés ſix Ecus d'Or par Famille.

LES Confédérés, qui s'étoient laiſſé prévenir, vinrent ſe loger aux Environs de cette Capitale, & pouſſerent leurs Quartiers juſqu'auprès du Fauxbourg St. Marceau. Il ſe donna quantité de petits Combats, qui ſembloient en annoncer un déciſif. On s'accommoda. Le Duc de Bourgogne ſe voïoit comme aſſiégé dans Paris, il étoit devenu odieux aux Pariſiens, qui le regardoient comme l'Auteur de la Guerre, & de tous les Deſordres qui l'accompagnoient. L'Argent lui manquoit pour païer ſes Troupes.

POUR ſe tirer d'embarras, & ſauver en quelque ſorte ſon Honneur, il fit

fit propoſer par le Roi de Navarre, que les Princes du Sang, qui prétendoient avoir part au Gouvernement, y renonçaſſent d'un commun Accord, & que le Roi, pour gouverner, ſe choiſit un Conſeil compoſé de Perſonnes d'une probité & d'une prudence reconnuë.

LES Confédérés rejetterent d'abord cette Propoſition; mais, ſe voïant dans la néceſſité de congédier bientôt leurs Troupes, & de laiſſer le Duc de Bourgogne en poſſeſſion de la Place qu'ils ne pouvoient lui ôter de force, l'Accommodement fut conclu & ſigné au commencement de Novembre. Il contenoit en ſubſtance :

QUE tous les Princes du Sang ſe retireroient, & s'éloigneroient de la Cour avec leurs Troupes.

QUE les Princes & les Seigneurs dans leur Marche ne paſſeroient point ſur les Terres les uns des autres.

QUE les Villes & Châteaux ſeroient remis entre les mains des Commandans qui avoient été, ou ſeroient, nommés par le Roi.

QUE les Princes ne reviendroient point auprès du Roi ſans être appellés par Lettres Patentes, & ſcellées du

du Sceau Roïal.

QUE le Roi feroit Choix de Perſonnes d'Honneur & de Probité, qui ne ſeroient attachées, ni par Penſion, ni par Serment, à aucun des deux Partis, pour aſſiſter à ſes Conſeils.

QUE les Ducs de Berri & de Bourgogne conviendroient entre eux de deux Seigneurs qui leur ſeroient agréables, pour être comme Vice-Gouverneurs de Monſieur le Dauphin. Et que, comme le Duc de Berri n'avoit point de Brevet de la Charge de Gouverneur de ce jeune Prince, on lui en expédieroit un.

QUE Pierre des Eſſars, Prévôt de Paris, & Surintendant des Finances, ſeroit depoſé de ſes Offices.

QUE le Roi accorderoit Amniſtie à tous les Chevaliers & Ecuyers qui auroient pris les Armes contre ſes Ordres, ou refuſé de les prendre pour ſon Service, & qu'il en feroit expédier des Lettres à tous ceux qui en demanderoient.

CE Traité fut exécuté. Les Princes ſe retirerent dans leurs Terres ou dans leurs Etats. Le Roi ſe forma un Conſeil, à qui il donna une pleine & entiére Autorité ſur tous ſes Sujets tant

tant en Paix qu'en Guerre, tant au dedans qu'au dehors du Roïaume.

C'ÉTOIT beaucoup pour les Confédérés, d'avoir contraint le Duc de Bourgogne de renoncer au Gouvernement de l'Etat. Mais, ce n'étoit pas aſſés pour ſatisfaire leur Ambition & la Haine qu'ils portoient à ce Prince. A peine trois Mois s'étoient-ils écoulés depuis la Paix, qu'ils reprirent les Armes; & le Duc de Bourgogne en fit autant, mais avec toutes les apparences de Soumiſſion qui pouvoient mettre la Cour de ſon côté. Il y réüſſit. Le Chancelier, dans un grand Conſeil qui ſe tint, loua fort la Modération de ce Prince, & dit qu'il falloit ſe reſoudre à attaquer à force ouverte la pernicieuſe Ligue des Princes.

LE Duc, voïant la Cour auſſi animée qu'il pouvoit le ſouhaiter contre le Duc d'Orleans & ſon Parti, affecta encore plus de Soumiſſion aux Ordres du Roi, qu'il n'en avoit fait paroître. Il reſta en Flandre, & ſurſît les levées des Troupes qu'il avoit commencées. On publia des Manifeſtes de part & d'autre. Le Duc d'Orleans fit le ſien en forme de Lettre, qu'il adreſſa au Roi, au Dauphin, à l'Univerſité,

verſité & à la Ville de Paris. Il y repréſentoit l'Horreur de l'Aſſaſſinat commis en la Perſonne du Duc ſon Pere: il ſe plaignoit des Infractions faites aux derniers Traités, en particulier de ce que, contre un des Articles eſſentiels, il y avoit dans le Conſeil des Gens tous devoués au Duc de Bourgogne, & attachés par Serment à ſes Intérêts.

ON y répondit par un autre Ecrit, qui n'étoit qu'un Précis de l'Apologie du Docteur Jean Petit. Le Duc d'Orleans ne s'en tint pas à ſa Lettre: il envoïa déclarer la Guerre à ſon Ennemi, par un Cartel qui commençoit ainſi: *Charles, Duc d'Orleans & de Valois, &c. à toi Jean qui te dis Duc de Bourgogne, pour l'Homicide horrible, par toi proditoirement, de Guet-à-pens, & par tes Aſſaſſins ordinaires, commis en la Perſonne de nôtre très redouté Seigneur & Pere Louïs Duc d'Orleans, Frere unique du Roi.* Le Duc de Bourgogne répondit en Termes également outrageans.

CE Prince, bien plus habile que ſon Adverſaire, ſût faire naître tant de Soupçons dans l'Eſprit des Pariſiens, contre le Duc de Berri leur

Gouverneur, qu'il les engagea à demander le Comte de St. Pol pour les commander. Ce Comte étoit abſolument devoué à ſes Intérêts: il réſolut d'exterminer ou de chaſſer de Paris tous ceux qui y ſeroient contraires. Il engagea dans ſon Parti les Chefs des Bouchers. Ceux-ci leverent des Troupes, à qui le Comte de St. Pol fit expédier des Lettres Patentes, qui les autoriſoient ſous le nom de Milice Roïale. Ils avoient Permiſſion d'aller dans les Rues en Armes & en Troupe, d'arrêter tous ceux qui ſeroient du Parti du Duc d'Orleans. Le Peuple les nommoit Armagnacs, parce que le Comte d'Armagnac, Beau-Pere du Duc d'Orleans, lui avoit amené un gros Corps de Troupes qui l'avoient aidé à bloquer Paris.

CETTE Milice, indigne du Titre qu'on lui avoit donné, remplit tout d'Horreur & de Confuſion. Ceux, qui en diſpoſoient, s'en ſervirent pour ſe vanger de leurs Ennemis particuliers. Les Chefs de ces Bouchers ſe chargeoient des Requêtes de tous ceux qui vouloient faire des Remontrances au Conſeil; dès qu'ils paroiſſoient, on les écoutoit. Ces Deſordres firent ſortir

de

de Paris un grand nombre des plus conſidérables Bourgeois. Ils aimerent mieux abandonner leurs Maiſons au pillage, que de ſe voir chaque jour expoſés à périr de la Main de quelques-uns de ces Factieux. Le Roi Roi étoit malade, on obligea le Dauphin à faire publier un Placard, qui ordonnoit à tous les Partiſans des Ducs d'Orleans, & de Berri, de ſortir de Paris, ſur peine de Confiſcation de Corps & de Biens. On y diſoit auſſi, pour ſauver les apparences, que les Portes de Paris ſeroient également fermées pour le Duc de Bourgogne.

LES Troupes du Duc d'Orleans faiſoient des ravages effroïables dans la Picardie, dont la plûpart des Villes ſuivoient le Parti Bourguignon. Enfin, dans un Conſeil extraordinaire, les Partiſans du Duc de Bourgogne, firent reſoudre, que, pour remedier à tant de Maux, il étoit néceſſaire, que le Dauphin lui ordonnât de lui amener une Armée. Jamais Ordre ne fut plus promtement & plus volontiers éxécuté. Ce Duc partit de Flandre, à la Tête de ſoixante mille Hommes. Il commença par faire faire le Siege

de Ham, où Bernard d'Albret l'arrêta long-tems. Ce fut-là, que le Comte d'Arondel lui amena huit cens Hommes d'Armes, & mille Archers Anglois. On en murmura, dans ſon Armée même: on en fut indigné à la Cour. Le Dauphin, toujours porté pour lui, reçut ſes excuſes, & continua d'agir en toutes ces Choſes ſelon ſes vûes.

L'ARMÉE du Duc d'Orleans s'avança juſqu'à Mondidier; ce Prince ne ſût pas profiter de la facheuſe Situation où il trouva ſon Ennemi. Les Flamands & les Picards l'avoient abandonné: il ne lui reſtoit qu'une Poignée de Monde. Au lieu de le pourſuivre, il tourna vers Paris, ſe flattant que la Fuïte du Duc de Bourgogne y pourroit cauſer quelque Révolution.

IL s'empara de St. Denis, où le Prince d'Orange ſe défendit d'une maniere qui lui fit beaucoup d'honneur. Cette Conquête allarma fort les Pariſiens: on leur prît encore le Pont de St. Cloud; par-là le Duc d'Orleans étendît ſes Quartiers, & ſe rendit Maitre de toutes les petites Places des Environs. Pour obliger cette Capitale

à

à changer de Parti, on en déſola tout le Territoire; les Incendies, les Violemens, & les Sacriléges furent multipliés à l'Excès.

A ces Violences, on ajouta quantité d'Ecrits, pour rendre odieux le Duc de Bourgogne: peut-être auroit enfin réüſſi; mais, la promtitude de ce Prince fit avorter tous ces Projets. Il prit avec lui ſeulement deux mille Archers, & ſix cens Hommes d'Armes Anglois; paſſa la Seine à Melun, & entra dans Paris par la Porte St. Jacques, ſans avoir trouvé perſonne qui oſât lui diſputer le Paſſage. Dès qu'il y fut, il reprit pluſieurs Poſtes, dont le Duc d'Orleans s'étoit emparé. Il vint à bout de le faire déclarer Excommunié, avec tous ceux de ſon Parti; deſorte que le Peuple ne les regarda plus, que comme les Ennemis de Dieu & de l'Etat.

LE Duc de Bourgogne profita de cette Diſpoſition, pour reprendre le Poſte de St. Clou. Il le fit attaquer au point du Jour, par divers Endroits. L'Attaque fut ſi bruſque, que les Retranchemens furent forcés en peu de tems. Il demeura ſur la Place neuf cens Gentilshommes, la plûpart Bretons.

CE fut un Coup mortel pour le Parti du Duc d'Orleans, ſes Troupes ſe découragerent; lui-même partit de St. Denis avec beaucoup de précipitation, & abandonna une partie de ſes Chariots & de ſes Bagages. Son Armée ſe diſſipa, la plûpart des Villes qui lui appartenoient, où qui s'étoient déclarées pour lui, furent priſes ou ſe rendirent d'elles-mêmes.

LE Roi avoit preſque toujours été malade pendant ces Expéditions: revenu en Santé, il fut fort ſurpris d'apprendre tout ce qui s'étoit paſſé. Sa Cour n'étoit compoſée que des Partiſans du Duc de Bourgogne: ils lui firent les plus grands Eloges de la Sageſſe, du Courage, & du Zêle de ce Prince, pour ſon Service, & pour le Bien de l'Etat; au même tems, qu'ils lui dépeignirent les Princes Confédérés, ſous les couleurs les plus odieuſes. Incapable de prendre par lui-même aucun Sentiment, il conçut contre eux une Colére extrême, & réſolut de les pouſſer vivement. Le Duc de Bourgogne ne manqua pas de profiter de cette Diſpoſition: il fit donner à ſes Créatures les principales Charges de

de l'Etat : il obtint encore de nouveaux Priviléges pour les Parisiens, en recompense de la Bravoure qu'ils avoient fait paroître à la Prise du Pont de St. Clou.

LES Princes, poussés de tous côtés, traitérent avec le Roi d'Angleterre, pour avoir du Secours à quelque prix que ce fût. On surprit à Boulogne le Bagage de leur Envoïé: on y trouva la Copie du Memoire, qu'il devoit présenter à la Cour de Londres, avec des Lettres du Duc de Berri, où il promettoit de travailler de Concert avec les autres Princes, de faire céder, par la France, les Places & les Terres, sur lesquelles les Anglois avoient des Prétentions. On intercepta encore d'autres Lettres, qui faisoient mention d'une Conference, tenue à Bourges, où il avoit été résolu de detrôner le Roi, & de détruire Paris, supposé qu'il continuât à soutenir le Duc de Bourgogne.

CES Découvertes animerent de plus en plus Charles VI. Il se mit à la Tête de l'Armée que le Duc de Bourgogne avoit assemblée, & marcha vers le Berri, ou les Princes s'étoient cantonnés. Bourges fut assiégé: le

Duc de Berri s'y étoit renfermé avec une puiſſante Garniſon. Le Siége fut long, la Diſette & les Maladies ſe mirent parmi les Aſſiegeans, deux mille Gentilshommes y moururent. D'un autre côté, le Traité des Princes avec l'Angleterre avoit été conclu, à Condition qu'ils reconnoitroient ſes Droits ſur tout ce qui s'appelloit le Duché de Guienne, & ſe déclareroient ſes Vaſſaux, pour les Terres qu'ils y poſſédoient, ou qu'il leur donneroit. En éxécution du Traité, on preparoit un grand Armement, qui en effet ne tarda pas à ſe rendre à Calais.

TANT de facheuſes Circonſtances firent penſer à la Paix: pour abbreger les Conteſtations, le Dauphin en dreſſa le Projet: il l'envoïa aux Ducs de Berri & de Bourgogne, en leur temoignant, qu'il ſouhaitoit qu'ils s'en tinſſent à ce qu'il avoit reglé.

LES Articles étoient: QUE le Duc de Berri remettroit les Clefs de Bourges, entre les mains du Roi, & de Monſieur le Dauphin; qu'ils y auroient, ou ceux qu'ils commettroient de leur Part, une entrée libre quand ils le voudroient. Que le Duc de Berri témoigneroit du regret de ne

les

les y avoir point reçus à leur arrivée; que les Princes Confédérés feroient la même Soumiſſion, pour les Places dont ils étoient les Maîtres.

QUE le Duc de Berri, & ſes Confederés, renonceroient à toute Alliance avec l'Angleterre.

QU'ILS renonceroient à toutes Ligues, faites entre eux, contre le Duc de Bourgogne, qui renonceroit auſſi à toutes celles qu'il avoit contre eux.

QU'ILS promettroient Aîde & Secours au Roi, contre le Roi d'Angleterre, ou autres Princes & Seigneurs étrangers, Ennemis de l'Etat.

QU'ON promettroit, de Part & d'autre, de s'en tenir à la Paix, faite par l'Autorité du Roi a Chartres, entre les Ducs d'Orleans & de Bourgogne, & aux Explications, Déclarations, Additions, & Changemens, qui y avoient été faits depuis.

QUE les deux Partis feroient Serment au Roi, de tenir inviolablement tout ce qu'il ordonneroit, pour la ſureté de ces Articles.

QUE pour le rétabliſſement des Princes & Seigneurs ligués, dans leurs Biens & Domaines, le Duc de Bourgogne, & autres Princes du Sang, qui

étoient alors au Camp & dans Bourges, ſupplieroient le Roi de l'accorder.

LE Duc de Berri étoit déjà avancé en Age: il ne pouvoit ſoutenir ſon Entrepriſe, que par le moïen des Anglois, qui en auroient eu tout le profit. Après avoir déliberé avec le Duc de Bourbon & Charles d'Albret, qui commençoient auſſi a s'ennuïer de la Guerre, il accepta ce Projet. Suivi de cinq cens Gentilshommes, il ſe rendit au Camp, il aſſura le Roi de ſon Zêle pour ſon Service, du regret qu'il avoit de lui avoir déplû, de ſon extrême Envie de rentrer dans ſes bonnes Graces: il lui préſenta en même tems, les Clefs des Bourges, & s'obligea de faire ratifier le Traité par le Duc d'Orleans. La Paix fut auſſi-tôt publiée dans le Camp & dans la Ville. Elle fut confirmée dans une grande Aſſemblée qui ſe tint à Auxerre.

DIX ou douze mille Anglois, cependant, avoient debarqué en Normandie: irritez de ce qu'on avoit traité ſans leur Participation, ils ſe jettérent dans le Duché d'Orleans, & y vecurent, à diſcrétion. Le Duc pour s'en délivrer, convint avec eux, de trois

trois cens vingt mille Ecus d'Or: il n'en pût païer qu'une partie, & fut obligé de leur donner en Otage le Comte d'Angoulême, ſon Frere, & quelques Seigneurs de ſon Parti.

CETTE Paix, conclue ſi à la hate, ne fut pas de longue durée. Le Dauphin, voïant encore dans la Populace de Paris de la diſpoſition à la Révolte, réſolut de ſe rendre Maître de la Baſtille, & de la confier à un Homme ſûr. Il jetta les yeux ſur Des Eſſards, Prévôt de Paris, & Surintendant des Finances. Il s'en expliqua avec le Duc de Bourgogne, qui approuva ſon Choix, dans le deſſein de perdre cet Officier, qu'il avoit autrefois aimé, & qu'il haïſſoit alors a la fureur.

LA Faction des Bouchers ſubſiſtoit encore; un certain Simon Caboche en étoit le Chef. Jean de Troïe, Chirurgien, de même Caractere que ce Boucher, avoit auſſi un grand Crédit ſur la Populace. A peine Des Eſſars eut-il pris Poſſeſſion de ſon Gouvernement de la Baſtille, que le Duc de Bourgogne fit repandre le Bruit, qu'on vouloit enlever de Paris le Roi & le Dauphin. Il n'en fallut pas d'avantage; ces deux Hommes, à la Te-

te d'une multitude d'Ouvriers & d'Artiſans, donnérent par-tout l'allarme, & inveſtirent la Baſtille de toutes parts, de crainte que Des Eſſars ne leur échappât. Deux Chevaliers, Créatures du Duc de Bourgogne, & Ennemis Mortels de Des Eſſars, vinrent ſe mettre à la Tête des Séditieux.

DES ESSARS, ſe voïant aſſiégé, fit entendre au Peuple, qu'il n'avoit aucun mauvais Deſſein; qu'il n'étoit entré dans la Baſtille, que par Ordre de Mr. le Dauphin & du Duc de Bourgogne. Ce Duc lui conſeilla de ſe rendre à lui, pour appaiſer la Sédition. Cependant, le Peuple ſe mettoit en devoir d'enfoncer les Portes & d'eſcalader les Murailles. Le Duc emploïa tout ſon Crédit, pour empêcher qu'un pareil Attentat ne ſe commit en ſa Preſence. Les Mutins l'écouterent, & ſe retirerent, ſur la Parole qu'il leur donna, de faire enſorte que Des Eſſars ſe rendît, ſans qu'on fut obligé d'en venir a la Force.

JEAN de Troïe, ſuivi d'une partie de cette Canaille, marcha à l'Hôtel du Dauphin, & en fit occuper toutes les Avenuës. Ce Prince parut à la Fenêtre, & demanda ce qu'ils vouloient.

Le

Le Chirurgien répondit, qu'ils prétendoient ſe ſaiſir d'un grand nombre de Gens de ſa Cour, qui le corrompoient par leurs mauvais Conſeils. Il préſenta la Liſte de ceux qu'il vouloit arrêter.

LE Dauphin fut contraint de la lire tout haut. Sans attendre de Réponſe, ces Furieux monterent dans les Appartemens, & ſe ſaiſirent du Duc de Bar, du Chancelier, du Chambellan, & de quantité d'autres. Tout ſe fit à la vûe du Duc de Bourgogne, qui ſe contentoit d'exhorter le Dauphin à ne pas paroitre craindre cette Populace. Ce qu'il y eut de plus odieux, c'eſt que les Priſonniers furent conduits à l'Hôtel d'Artois, avant que d'être enfermés dans les Priſons du Louvre.

APRE'S cette Expédition, ils ſommerent le Duc de Bourgogne de leur tenir la Parole qu'il leur avoit donnée, au ſujet du Gouverneur de la Baſtille: il s'y tranſporta. Des Eſſars ſe rendit, & fut conduit au Chatelet, au milieu des Cris & des Malédictions de la Populace.

EUSTACHE DE PAVILLY autre Chef de Sédition, & Jean de Troïe, ſuivis de dix mille Hommes,

retournerent chés le Dauphin: ils arrêterent encore pluſieurs de ſes Officiers; & n'épargnérent pas même Louïs de Baviere ſon Oncle. Leur Brutalité alla juſqu'à traiter de la même maniere les Dames de Noviant, du Chatel, de Montauban, du Quesnoy, & onze Demoiſelles, qu'ils mirent Priſonnieres au Palais.

LE Dauphin, ſe voïant à la merci d'une Populace furieuſe, & comprenant enfin, que le Duc de Bourgogne n'avoit plus d'autre deſſein, que de mettre le Roïaume en Combuſtion, voulut ſe ſauver de Paris. Le Peuple en eut quelque ſoupçon; & fit ſi bonne Garde, autour de ſon Hôtel, qu'il ne pût en ſortir. Il écrivit au Duc d'Orleans, & autres Princes ſes Confédérés, la triſte Situation où il étoit réduit; & les pria de venir au plûtôt les délivrer de ſa Captivité. Le Roi, aïant recouvré ſa Santé, leur fit la même Demande.

TANDIS qu'ils ſe mettoient en état d'éxécuter ſes Ordres, le Parti Bourguignon, ou, ce qui revient au même, les Séditieux contraignirent le Roi d'aller au Parlement, faire enregiſtrer une longue Ordonnance, qu'ils

qu'ils avoient dreſſée. Ils firent le Procès aux Seigneurs Priſonniers. Le Sire Jacques de la Riviere, Chambellan du Dauphin, & Jean du Mesnil, ſon Ecuïer-trenchant, eurent la Tête coupée. Des Eſſars, l'Objet principal de la Vengeance du Duc de Bourgogne, eut le même ſort.

LES Princes, à qui le Roi & le Dauphin avoient eu recours, ſe mirent en mouvement, & aſſemblérent des Troupes. Les principaux Bourgeois de Paris, qui s'entendoient avec la Cour, convinrent d'une Conference, qui devoit ſe tenir à Vernueil. Le Roi y envoïa des Deputez. Les Princes aſſurerent, qu'ils ne ſouhaitoient que la Paix, & qu'ils ſe rendroient partout où il plairoit au Roi, excepté dans Paris, pour ſuivre abſolument ſes Ordres.

LE Roi fit aſſembler les Echevins, & les principaux Bourgeois: on leur communiqua la Réponſe des Princes. L'Aſſemblée répondit unanimement, que la Réünion des Princes étoit le ſalut de l'Etat, & en particulier de la Ville de Paris. La Faction Bourguignonne, s'oppoſa inutilement à la Paix: on l'avoit fort affoiblie, & elle étoit

étoit preſque réduite aux ſeuls Bouchers; de maniere que tous les Quartiers, excepté celui des Halles, & de l'Hôtel d'Artois, ou le Duc de Bourgogne logeoit, ſe déclarerent pour les Intentions de la Cour.

LE Dauphin profita de cette bonne Diſpoſition: il ordonna aux Chefs des Quartiers de faire prendre les Armes à ceux dont ils étoient ſûrs, & de les amenener à l'Hôtel de St. Pol, & dans les Rues voiſines, pour qu'il ſe mît à leur Tête. Il fut obéï. Il monta à Cheval avec le Duc de Berri, & invita le Duc de Bourgogne de le ſuivre. Il marcha droit au Louvre, & en tira le Duc de Bar, & le Prince de Baviere. Il envoïa ordre aux autres Priſons, ou les autres Seigneurs avoient été renfermés, de les faire ſortir ſur le Champ, ce qui fut éxécuté. Il ſe fit apporter les Clefs de la Baſtille: il y mit le Prince Louïs de Baviere ſon Oncle, en qualité de ſon Lieutenant. Il chargea le Duc de Bar de la garde du Chateau du Louvre. Le Duc de Berri fut de nouveau déclaré Gouverneur de Paris.

LE Duc de Bourgogne fut témoin de ces nouveaux Arrangemens, & de la

la Joïe ſincére qu'ils cauſerent à tous les honnêtes Gens. Il ne put ſoutenir ce Spectacle. Il réſolut de ſe retirer & d'enlever le Roi. Il lui propoſa une Partie de Chaſſe, au Bois de Vincennes. Elle fut acceptée. On monta à Cheval, & on marcha vers Vincennes. Juvenal des Urſins, Avocat-Général, qui avoit eu la meilleure part à la Révolution qui venoit de ſe faire, ſoupçonna du miſtere dans cette Partie de Plaiſir. Il en avertit Louïs de Baviere. Ils aſſemblérent promtement quatre ou cinq cens Chevaux, & ſuivirent les Chaſſeurs. Leur premier ſoin fut de ſe ſaiſir du Pont de Charenton, & de St. Maur. L'Avocat-Général joignit le Roi dans les Bois, & lui dit en l'abordant: *Sire, il fait trop chaud; je vous conſeille de revenir à Paris.* Le Duc de Bourgogne demanda à ce Magiſtrat, pourquoi il venoit troubler les Plaiſirs du Roi? On revint à Paris. Ce Duc en partit le lendemain, avec autant de précipitation que s'il avoit été pourſuivi.

CETTE Fuite hâta l'Arrivée des autres Princes. Les Pariſiens les virent volontiers, le Roi leur donna place dans ſes Conſeils, rétablit le Sire d'Al-

d'Albret dans ſa Charge de Connétable, revoqua tout ce qui avoit été fait contre leurs Partiſans, les remit en poſſeſſion de leurs Biens & de leurs Emplois; & il bannit hors du Roïaume pluſieurs des Créatures du Duc de Bourgogne, & confiſqua leurs Biens. Le Roi de Sicile fit l'affront à ce Prince de lui renvoïer ſa Fille Catherine, qui depuis trois Ans avoit été fiancée avec Louïs d'Anjou ſon Fils.

PEU de tems après, l'Evêque d'Arras, le Sire de St. George, & quelques autres Députés du Duc de Bourgogne, vinrent excuſer ſa Retraite précipitée; cauſée, diſoient-ils, par des Avis bien ſûrs des mauvais Deſſeins qu'on avoit formez contre ſa Perſonne. Leur principale Commiſſion étoit d'obſerver la Situation de la Cour, & des Pariſiens. Ils dûrent en être fort mal ſatisfaits: on pourſuivoit vivement les Séditieux; chaque jour on en faiſoit des Exemples. On publioit des Ordonnances pour juſtifier la Conduite du Duc d'Orleans, & des autres Princes; on annulloit tout ce qui s'étoit fait contre eux. Les Prédicateurs déclamoient dans les Chaires contre le Parti Bourguignon, comme ils avoient fait peu

de

de tems auparavant contre les Armagnacs. On ôta la Charge d'Amiral au Seigneur de Dampierre, qui étoit de ce malheureux Parti : on la rendit au Sire Clignet de Brebant, l'Homme de France le plus affectionné à la Maiſon d'Orleans.

IRRITÉ au dernier point de la maniere dont on traitoit ſes Partiſans, le Duc de Bourgogne reprit les Armes. Pour juſtifier ce nouvel éclat, il écrivit aux principales Villes du Roïaume, que le Dauphin lui avoit écrit ſecretement de ſa propre Main, qu'on le tenoit Priſonnier à Paris, & qu'il le conjuroit de venir le délivrer. Il ajoutoit, qu'attaché, comme il étoit au Roi & au Dauphin, il avoit réſolu de tout riſquer pour les tirer de Captivité.

LE Caractere extraordinaire du Dauphin rendit probable ce qu'on diſoit de lui dans ces Lettres. La Reine aſſembla un Conſeil, où ſe trouverent ce Prince, le Roi de Sicile, le Duc d'Orleans, les Comtes de Vertus, d'Eu, de Vendôme, d'Armagnac, le Chancelier de France, huit Suppôts de l'Univerſité, & ſept des principaux Bourgeois. Avant que de propoſer

poſer les Déliberations, tous firent Serment de dire librement ce qu'ils penſoient, & de tenir ſecret tout ce qui ſe diroit.

LE Chancelier, pour ſatisfaire à ſon Serment, dit, qu'on ſe plaignoit fort de la Négligence de Mr. le Dauphin, qu'il s'abſentoit ſouvent des Conſeils, qu'il donnoit à ſes Plaiſirs, & à des Débauches indignes de lui, le tems qu'il devoit au Peuple; qu'il ſe laiſſoit gouverner par des Libertins, dont on avoit toute ſorte de Raiſon de ſe défier; que s'il étoit vrai, qu'il eut écrit au Duc de Bourgogne, ce ne pouvoit être que par le Conſeil de telles Gens. Cette Reprimande fut applaudie de tout le Conſeil. Il fut réſolu d'éloigner de la Cour les Sires de Mouy & de Montauban. Il fut encore arrêté, qu'on défendroit au Duc de Bourgogne, de la part du Roi, de la Reine, & du Dauphin, de venir à Paris, ſous peine d'être déclaré Rebelle. On fit revenir de Guienne le Duc de Bourbon, avec les Troupes qu'il y commandoit. On engagea le Dauphin à écrire une Lettre Circulaire à la plûpart des Villes du Roïaume, pour les avertir de ſe donner de garde des Artifices

fices de ce Duc, & leur notifier les deffenſes réïterées qu'on lui avoit faites de venir en Armes à Paris.

LE Duc de Bourgogne n'eût aucun égard à ces Ordres, & ſe mit en Marche avec ſon Armée. On prit toutes les Précautions poſſibles, pour qu'il ne put entrer dans Paris, & qu'il ne s'y fit aucun Mouvement en ſa faveur. On partagea entre les Seigneurs & les Notables Bourgeois, la garde de la Ville: il fut reglé, que tous les jours quelqu'un des Princes du Sang iroit, enſeignes déploïées, par les Ruës, pour tenir la Populace en Reſpect, & l'empêcher de s'aſſembler. Le Comte d'Armagnac, les Sires Jean de Gaucourt, & de Bois-Bourdan, furent chargés en particulier de veiller à la ſureté de la Ville, & d'empêcher les Séditions.

DE'S que l'Armée Bourguignonne parut, ils furent ſans ceſſe en mouvement, tantôt dans les Ruës avec de groſſes Troupes de Soldats, tantôt ſur les Ramparts pour placer & relever les Corps de Garde. On défendit aux Artiſans, ſous peine de la Vie, de ſortir de leur Boutique: on n'emploïa que des bons Bourgeois à la Garde des Por-

Portes & des Murailles. Ces Précautions renverſerent toutes les eſpérances du Duc de Bourgogne: il ſe préſenta inutilement à la Porte de St. Honoré, il ne ſe fit aucun mouvement.

ON publia contre lui une Ordonnance, dans laquelle, reprenant les Choſes depuis l'Aſſaſſinat du Duc d'Orleans, on le déclaroit Auteur de tous les Troubles arrivés à cette Occaſion, Deſobéïſſant, Rebelle, Ennemi de l'Etat, privé de toutes les Graces qu'on lui avoit faites. On convoquoit le Ban & l'Arriere-Ban, pour le contraindre de rentrer dans ſon Devoir. Cette Ordonnance, ou plutôt le peu de ſuccès de ſon Entrepriſe, lui fit prendre le Chemin de Flandres.

DE'S qu'il ſe fut retiré, l'Evêque de Paris, & l'Univerſité, condamnerent l'Apologie du Docteur Jean Petit. On la reduiſit à neuf Propoſitions: elles furent brulées dans le Parvis de Notre-Dame. A cette occaſion, Benoit Gentien, célébre Docteur, prononça un fort beau Diſcours. Il fit ſi bien ſentir toute l'Horreur de l'Aſſaſſinat, que le menu Peuple, juſqu'alors ſi devoué au Duc de Bourgogne,

gne, ne l'appella plus que le Traitre & l'Aſſaſſin. Tout Paris retentit de Satires & de Chanſons contre lui.

LA Cour, mieux conſeillée qu'elle n'avoit été juſqu'alors, prit enfin le Parti qu'elle auroit dû prendre depuis longtems. On déclara la Guerre à cet Ennemi de l'Etat, & l'on prit de juſtes meſures pour la lui faire avec ſuccès. On fit avec l'Empereur Sigismond un Traité d'Alliance, par lequel il s'engageoit de faire la Guerre au Duc de Bourgogne. On écrivit aux Communautés de Flandre, pour leur demander ſi elles étoient réſolues d'entrer dans la Querelle de leur Comte. Elles répondirent qu'elles vouloient toujours ſe comporter envers le Roi, leur Souverain, comme des Sujets fidelles & ſoumis. L'Armée ſe trouva belle & nombreuſe, le Roi y étoit en Perſonne. Elle marcha à Compiegne, qui ſe rendit après quelques Semaines: on auroit pû la forcer, mais on voulut la ſauver du Pillage. Soiſſons fut pris d'aſſaut. Le Sire de Bournonville, abſolument devoué au Duc de Bourgogne, étant tombé vif entre les mains des François, eut la Tête tranchée. Pierre de Menoy, Che-

Chevalier de Tourraine, fut puni du même ſupplice.

CES premiers Succès déterminerent le Comte de Nevers, Frere du Duc de Bourgogne, à venir ſe jetter aux Pieds du Roi, & lui demander Pardon de s'être engagé dans le Parti Rebelle: on lui pardonna, à Condition, que toutes ſes Fortereſſes ſeroient miſes entre les mains de ceux que la Cour nommeroit; qu'ils y ſeroient entretenus aux Frais du Païs; qu'il quitteroit abſolument le Parti de ſon Frere; qu'il obligeroit ſes Vaſſaux à revenir dans celui du Roi; qu'il donneroit en ôtage ſix Chevaliers, & ſix Ecuïers; & qu'au Cas qu'il manquât à ſes Promeſſes, toutes ſes Terres ſeroient confiſquées & réünies à la Couronne.

TANT de Deſavantages abbatirent l'Orgueil du Duc de Bourgogne: il il envoïa le Duc de Brabant ſon Frere, & la Comteſſe de Hainaut, juſqu'à Peronne: ils ſe jetterent aux Pieds du Roi, & le conjurerent de ne pas aller plus avant. Ils proteſterent, que le Duc n'avoit eu que de droites intentions, & qu'il étoit un fidelle Sujet. Si cela eſt, reprit le Roi, qu'il me vienne trouver en un Equipage, qui con-

convienne à cette Qualité. S'il demande Juſtice, on la lui fera; s'il demande Pardon, il l'obtiendra.

CETTE Ambaſſade fut ſuivie de celle des Flamands. Ils venoient pour aſſurer de leur attachement, & pour pénétrer la Diſpoſition où l'on étoit à l'égard de leur Maitre. Ils furent bien reçus. Le Dauphin, à qui on les avoit renvoïés, leur dit, que le Duc de Bourgogne étant tombé dans le Crime de Felonie, le Roi prétendoit mettre en ſa Main l'Artois, la Bourgogne, & la Flandre, qu'il attendoit de leur fidélité. Que loin de s'oppoſer à la Saiſie de la Flandre, ils l'aideroient à la faire, & recevroient dans leurs Villes les Officiers qu'il nommeroit pour les gouverner; & qu'enfin ils lui livreroient les Rebelles, qui s'étoient retirés parmi eux; ſur-tout les Aſſaſſins du feu Duc d'Orleans. On leur ajouta, qu'on ſavoit que leur Maitre avoit propoſé au Roi d'Angleterre, de lui livrer les quatre meilleurs Ports de Flandre; & même de lui faire Hommage de ſon Comté, s'il vouloit le ſoutenir dans ſa Révolte: qu'il n'étoit pas poſſible de porter la Félonie plus loin, & qu'on s'aſſuroit qu'ils

ne participeroient point à ce Crime.

CES Négociations ne retarderent point la Marche de l'Armée : elle entra dans l'Artois. Bapaume fut attaqué, & ſe ſoumit par ordre du Duc de Bourgogne. Le Commandant ſupplia de ſa part le Roi, & le Dauphin, de vouloir bien le recevoir en leurs bonnes Graces. La Comteſſe de Hainaut, & le Duc de Brabant, vinrent appuïer ce Compliment. On leur répondit comme on avoit fait la premiere fois, que le Duc de Bourgogne n'avoit que deux moïens à prendre pour avoir la Paix; l'un de ſe ſoumettre à la Juſtice, pour l'Examen de ſa Conduite; l'autre de demander Grace, & de ſe mettre en Etat de la mériter.

DE Bapaume l'Armée Roïale vint aſſiéger Arras. Le Siége fut long par la vigoureuſe réſiſtance de la Garniſon, & par la Trahiſon du principal Ingenieur qui conduiſoit les Travaux. Cette longueur donna lieu de reprendre les Négociations. La Comteſſe de Hainaut, & le Duc de Brabant, repréſenterent ſi fortement au Duc de Bourgogne le danger où il étoit d'être dépouillé de ſes Etats, qu'il leur donna plein pouvoir, & leur promit d'accep-

cepter les Conditions dont ils conviendroient.

ILS ſe rendirent au Camp. Le Roi avoit été repris de ſon Mal, & ce fut avec le Dauphin qu'ils traitérent. On convint:

QUE le Duc de Brabant, la Comteſſe de Hainaut, & les Deputés Flamands, comme Procureurs & avoués du Duc de Bourgogne, ſupplieroient le Roi, de lui pardonner tout ce qui s'étoit paſſé depuis la derniere Paix.

QU'IL remettroit inceſſamment le Château du Crotoy, & feroit ſortir de ſes Etats les Séditieux qui s'y étoient retirés.

QU'IL romproit les Traités, qu'il pourroit avoir entamés avec l'Angleterre; qu'il reſtitueroit les Terres & Biens, de quelques-uns de ſes Vaſſaux, qu'il avoit ſaiſis, parce qu'ils étoient dans le Parti du Roi.

QU'IL ne pourroit venir à Paris ſans être mandé par le Roi.

QU'EN cas qu'il manquât à quelque Article du Traité, le Duc de Brabant, la Comteſſe de Hainaut, & les Communes de Flandre, ne lui donneroient aucun Secours.

QU'IL remettroit inceſſamment en-

tre les mains du Roi les Clefs de la Ville d'Arras, & lui donneroit libre entrée dans ſes autres Fortereſſes.

QUE pour l'Article de l'Amniſtie générale, que le Duc de Bourgogne demandoit, pour ceux qui avoient ſuivi ſon Parti, le Roi & Mr. le Dauphin en uſeroient ſelon leur volonté.

DE'S que le Duc de Bourgogne eut vû ces Articles, il les ratifia. Les Clefs d'Arras furent apportées au Dauphin, & les Etendars du Roi furent plantez ſur les Murailles, comme ſi la Ville eut été priſe d'aſſaut.

PENDANT ces Troubles, les Trêves avec l'Angleterre avoient toujours été renouvellées: la derniere étoit ſur le point d'expirer; & c'eſt cette Circonſtance, qui avoit empêché qu'on ne pouſſât à bout le Duc de Bourgogne. Henri IV, qui avoit uſurpé le Trône ſur Richard, avoit preſque toujours été occupé à s'y maintenir. Henri V, ſon Fils & ſon Succeſſeur, regnoit plus tranquillement. Il penſa à faire valoir ſes prétendus Droits ſur la France, où plûtôt à profiter de la malheureuſe Situation, où l'Ambition des Princes, & la Foibleſſe de ſon Roi, l'avoient réduite.

DANS

DANS le tems même, qu'on pourſuivoit le Duc de Bourgogne, des Ambaſſadeurs de ce Prince, vinrent demander qu'on lui fît Juſtice, ſur ſes Droits à la Couronne de France. Ils ſe réduiſirent enſuite à demander la Reſtitution des Domaines, des Hommages, des Souverainetés, & des Duchés de Normandie, de Touraine, d'Anjou, du Maine, de Guienne, des Comtés de Flandre & de Ponthieu.

ON leur répondit, que, pour parvenir à une Paix ſtable & parfaite, on leur offroit ce qui avoit autrefois fait Partie du Duché de Guienne. On ajouta dans la ſuite la Senechauſſée de Limoges. Henri offrit une Trêve de cinquante Ans, à Condition qu'on lui cédât totalement les Places & les Domaines qu'on lui avoit offerts. La Trêve fut rejettée avec hauteur; ſur quoi il écrivit une Lettre, dont l'Inſcription étoit telle. *Au Séréniſſime Prince* CHARLES, *nôtre Couſin & Adverſaire de France.* HENRI, *par la Grace de Dieu, Roi d'Angleterre & de France.* On lui répondit ſur le même Ton, & la Guerre fut déclarée dans les Formes.

HENRI fut bientôt prêt à paſſer

la Mer: il debarqua à la vûe de Harfleur ſans aucune oppoſition. Il l'aſſiegea. Le Siége fut long & meurtrier: il vint à bout de cette Place, mais ſon Armée ſe trouva ruïnée; les Maladies s'y étoient miſes. Les Garniſons des Places voiſines lui avoient tué une infinité de Monde. De ſix mille Hommes d'Armes, & de vingt-quatre mille Archers, à peine lui en reſtoit-il la moitié. Hors d'état de faire quelque Entrepriſe, ne pouvant ſe rembarquer, parce qu'une violente Tempête avoit diſſipé ſa Flotte: il réſolut de traverſer la Picardie, pour gagner Calais, & prendre des Quartiers aux Environs.

CETTE Réſolution étoit des plus hazardeuſes: l'Armée Françoiſe s'étoit miſe en Campagne; elle étoit de quatorze mille Hommes d'Armes: le Dauphin étoit à la Tête avec les Ducs d'Orleans, de Berri, d'Alençon, de Bar, & de Brabant, les Comtes de Nevers, de Richemont, de Vendôme, & tout ce qu'il y avoit dans le Roïaume de Nobleſſe diſtinguée. Le Duc de Bourgogne avoit offert d'y joindre ſes Troupes; mais, comme on ſavoit ſes Liaiſons avec les Anglois, on s'é-

s'étoit contenté de lui demander cinq cens Hommes d'Armes, & trois cens Arbaletriers. On refusa encore six mille Hommes, que la Ville de Paris s'étoit engagée de fournir.

ON suivit les Anglois, on les harcela, on leur coupa les Vivres: ils furent réduits à de grandes extremités, & eurent de la peine à gagner les Bords de la Somme. Ils voulurent passer cette Riviere, au Gué de Blanquetade, par où Edouard avoit autrefois échappé à Philippe de Valois. Ils y trouverent la Noblesse de Picardie, si bien preparée à leur disputer le Passage, qu'ils n'ôserent le tenter. Ils remonterent la Somme, dont les Passages étoient éxactement gardés. Tous les jours on leur enlevoit des Hommes, des Chevaux, & des Convois. Ils marcherent ainsi jusqu'à St. Quentin, où ils furent assez heureux, pour surprendre un Passage qui se trouva degarni.

ILS n'étoient pas pour cela hors de Danger. Il étoit facile à l'Armée de les couper, en se postant entre Calais & eux. Henri crût devoir préferer le Salut du reste de ses Troupes à un vain Honneur. Il envoïa demander aux Princes la Liberté de se re-

tirer à Calais; promettant de réparer tous les Dommages que ſa Deſcente en France y avoit cauſé.

LE Conſeil de Guerre fut partagé ſur cette Propoſition. Le Connétable, le Maréchal de Boucicaut, & la plûpart des vieux Officiers opinerent qu'on acceptât l'Offre; parce que les Anglois étoient encore en aſſez grand nombre; qu'on ne pouvoit répondre du Succès d'une Bataille; & qu'on ne pouvoit douter qu'elle ne fût très ſanglante. Les Ducs d'Orleans, de Bourbon, & d'Alençon, furent du Sentiment contraire, & l'emporterent, & le Heraut fut renvoïé ſans réponſe. Le Roi étoit à Roüen, le Connétable ne voulut rien faire ſans ſes ordres: on éxamina les raiſons du Conſeil de Guerre, & on fut pour la Bataille.

L'ARMÉE Françoiſe ſe poſta ſur le Chemin de Calais, dans les Plaines d'Azincourt & de Ruſſeauville. Les Anglois paſſerent à Blangies la petite Riviere de Ternoi, & furent fort ſurpris de trouver leurs Ennemis tellement poſtés, qu'ils ne pouvoient les éviter.

HENRI, réſolu à vaincre ou à périr, choiſit une Poſte excellent, deux Bois.

Bois couvroient les deux Flancs de ſon Armée, & l'aſſuroient de n'être enveloppé, & de n'être attaqué, que par un Front égal au ſien. Il ne fit qu'une Ligne de tous ſes Gendarmes, & plaça devant eux, ſes douze mille Archers, qui n'avoient point d'égaux en leur eſpéce, chés les autres Nations. Dès qu'ils furent poſtés, ils ſe retrancherent par une Paliſſade de Pieux.

LES François, qui avoient trois fois autant de Troupes, ſe mirent ſur trois Lignes. On comptoit dans la premiere, juſqu'à huit mille Gentilshommes: le Connétable, les Ducs d'Orleans, de Bourbon, les Comtes d'Eu, de Richemont, le Maréchal de Boucicaut, & le Seigneur de Rambure Grand Maitre de l'Artillerie, étoient à leur Tête. Le Corps de Bataille étoit commandé par les Ducs d'Alençon & de Bar, par les Comtes de Nevers, de Vendôme, & de Vaudemont. Ils avoient ſous eux la plus grande partie des Archers; il y en avoit auſſi beaucoup dans la troiſieme Ligne, conduite par les Comtes de Marle, de Dammartin, & de Fauquembergue.

LE Roi d'Angleterre, ſur le point d'être attaqué, envoïa encore deman-

der ce qu'on ſouhaitoit de lui, pour lui laiſſer libre le Chemin de Calais? On lui répondit, qu'il eut à renoncer à toutes ſes Pretentions à la Couronne de France, & à rendre Harfleur. Il y conſentit, pourvû qu'on cédât le Duché de Guienne, tel que ſes Ancêtres l'avoient poſſédé, avec le Comté de Ponthieu. Cette Propoſition fut rejettée avec mépris, & ſur le Champ on engagea le Combat.

LA Gendarmerie Françoiſe étoit à Pied, ſelon l'uſage ordinaire, excepté deux mille quatre cens, que le Connétable avoit retenus à Cheval, pour eſſuïer à droite & à gauche la premiere décharge des Archers Anglois, & enſuite les enfoncer. Ces Gendarmes à Cheval furent reçus avec une grêle effroïable de Fléches, dont un grand nombre de Chevaux & de Cavaliers furent tués ou bleſſés.

CE Corps ainſi maltraité, & ne pouvant ſe defendre, ſe renverſa ſur la premiere Ligne, & y cauſa beaucoup de Deſordre. Alors, les Archers Anglois quitterent leurs Retranchemens, & vinrent charger la Gendarmerie Françoiſe. Ces Archers étoient armés à la légére, au lieu que les Gendarmes Fran-

François, tous couverts de Fer, avoient peine à ſe remuër dans un Terrain gras, detrempé par une groſſe Pluïe, qui étoit tombée pendant la Nuit; ils y étoient enfoncés juſqu'à mi-jambes. De plus, ils ſe trouvoient ſi ſerrés, qu'à peine avoient-ils aſſez d'eſpace pour tirer l'Epée. La plûpart furent aſſommez par les Archers Anglois.

HENRI, voïant cette Confuſion, s'avança avec ſes Gendarmes. Cette premiere Ligne fut percée en pluſieurs Endroits, & abſolument miſe en deroute. Le Corps de Bataille eut le même ſort. Pour l'Arriére-Garde ou la troiſieme Ligne, elle ne rendit preſqu'aucun Combat. Les François perdirent, dans cette Action, au moins vingt-quatre mille Hommes, quatorze mille furent Priſonniers. Les dix mille autres, reſterent ſur le Champ de Bataille. La plûpart des Princes furent tués ou pris. Le Duc d'Alençon, le Duc de Bar & ſon Frere, Robert Comte de Marle leur Neveu, le Comte de Nevers & le Duc de Brabant, Freres du Duc de Bourgogne, & le Connétable Charles d'Albret furent du nombre des Morts: les Ducs d'Orleans & de Bourbon, les

Comtes d'Eu, de Vendôme, & de Richemont, furent faits Priſonniers. Cette Defaite n'eût point d'autre ſuite. Henri repaſſa la Mer, pour faire une nouvelle Armée.

ON auroit pû profiter de cette Inaction des Anglois; car, outre ce qui étoit reſté de la Bataille d'Azincourt, le Duc de Bretagne étoit venu à la Tête de ſix mille Chevaux, pour joindre l'Armée, & ne s'en étoit trouvé qu'à trois ou quatre Lieues, tandis qu'elle étoit aux mains. Mais, les Défiances, qu'on avoit du Duc de Bourgogne, empêchérent de rien entreprendre; & on crut devoir ſe precautionner contre lui avec autant de ſoin, que contre les Anglois.

CE Prince, né pour la ruïne de ſa Patrie, parut fort peu ſenſible à la Défaite de l'Armée Françoiſe, & ſe conſola ſans peine, de la mort de ſes deux Freres, par la Priſon du Duc d'Orleans, par la Mort du Connétable & des autres Princes, qui, la plûpart étoient ſes Ennemis. Il ne fut pas long-tems ſans faire paroître ſes mauvais Deſſeins. Il s'avança juſqu'à Provins avec dix mille Chevaux. Il envoïa des Députés à Paris, pour demander

mander la Permiſſion de venir ſaluer le Roi. On la lui accorda; mais, à Condition, qu'il congedieroit ſes Troupes, & qu'il viendroit rendre ce Devoir, comme un Sujet fidelle & obéïſſant. Ses Deputés eurent l'audace d'offrir des Lettres de ſureté, pour quelques Perſonnes de la Cour, qui apprehendoient ſa venue. On lui envoïa un Préſident du Parlement, pour lui défendre d'approcher plus près de Paris. Sans s'embaraſſer de ces Ordres: il s'avança juſqu'à Lagni. On lui tua bien du Monde, & on en fit paſſer pluſieurs par la main du Boureau. Il s'en retourna dans ſes Etats, avec le Sobriquet de *Jean de Lagni qui n'a point de hate*, qui lui fut donné par les Pariſiens.

TANDIS qu'il avoit été aux Environs de Paris, la Cour avoit changé de face: Louïs, Dauphin, ſon Gendre, étoit mort. L'Epée de Connétable avoit été donnée au Comte d'Armagnac, ſon plus grand Ennemi; & c'étoit depuis l'Elevation de ce Seigneur, qu'on l'avoit ſi vivement pourſuivi, & contraint de ſe retirer dans ſon Comté d'Artois.

LE Comte d'Armagnac étoit le

meilleur Homme de Guerre qu'il y eut alors en France. De plus, il étoit hardi, entreprenant, ferme; les difficultés ne l'arrêtoient point. Outre l'Epée de Connétable, qu'on lui avoit donnée, il fut fait Surintendant des Finances, & Capitaine Général de toutes les Places Fortifiées du Roïaume, avec pouvoir d'y nommer tels Commandans qu'il jugeroit à propos. Il se servit de cette Confiance qu'on avoit en lui, pour le Bien de l'Etat, & pour abbattre le Parti Bourguignon.

IL fit sortir de Paris tous ceux qu'il crût capables de brouiller; & n'épargna pas quelques Membres de l'Université. Ce Corps eut défense de s'assembler. La Communauté des Bouchers fut abolie: on fit enlever les Chaines des Ruës, on desarma le Peuple, on fit éxécuter à mort tout ce qu'on surprit d'Emissaires du Duc de Bourgogne. Un d'eux avoüa qu'ils attendoient l'occasion d'assassiner le Roi de Sicile, le Duc de Berri, & quelques autres des principaux Partisans de la Maison d'Orleans.

TOUT ceci se passa pendant l'Hiver de l'Année 1416. La Guerre se fit foi-

foiblement, de la part des Anglois: on fut même en état d'aſſieger Harfleur, qu'on ne prit point; parce qu'on hazarda mal à propos un Combat Naval. Pour cette entrepriſe on avoit demandé quelques Troupes au Duc de Bourgogne: il les avoit refuſées. Il fit même une Trêve avec l'Angleterre, pour l'Artois & pour la Flandre. On a découvert depuis, par le Recueil de Rymer, que ce Prince avoit pouſſé la Trahiſon, juſqu'à reconnoitre que le Roi d'Angleterre avoit un Droit légitime ſur la Couronne de France; & à lui promettre de lui faire Hommage-lige & Serment de Fidélité, quand les Anglois ſe ſeroient mis par les Armes en Poſſeſſion d'une partie conſidérable de la France.

En même tems, il retenoit le nouveau Dauphin, qui s'étoit trouvé à la Cour du Comte de Hainaut, lorſque ſon Frere étoit mort. Ce jeune Prince mourut à Compiegne, où on l'avoit amené pour le faire ſervir à la Reconciliation du Duc de Bourgogne. Cette Mort ruina toutes les Eſperances de ce Duc. Charles, Comte de Ponthieu, Héritier préſomptif de la Cou-

Couronne, avoit été élevé dans la Haine du Parti Bourguignon, & le Connétable étoit entiérement Maitre de ſon Eſprit. Auſſi, voïant que Paris étoit fermé pour lui, & qu'il ne pouvoit plus ſe remettre en Poſſeſſion du Gouvernement, il ne menagea plus rien.

IL écrivit des Lettres pour ſoulever les Peuples contre la Cour: il accuſoit ceux qui gouvernoient d'avoir empoiſonné les deux Dauphins; d'avoir fait périr grand nombre de bons Serviteurs du Roi & de l'Etat; d'avoir opprimé la Liberté des Peuples, ſurtout des Pariſiens, & de les avoir accablé d'Impôts. Il invitoit tous les bons François à s'unir à lui, promettoit d'ôter les Impôts, & d'emploïer les Forces de ſes propres Etats, pour preſerver la France des malheurs dont elle alloit être accablée.

CES Lettres ne firent que trop d'impreſſion: les principales Villes de Picardie ſe liguerent avec lui, pour demander la Reformation de l'Etat. Pour achever de tout perdre, la Diviſion ſe mit dans le Parti du Roi. Le Dauphin & le Comte d'Armagnac, fachant que la Reine avoit en divers

En-

Endroits, & ſur-tout en quelques Egliſes, des eſpeces de Tréſors d'Argent monnoïé & de Joïaux, ſe firent donner ordre de les enlever, pour s'en ſervir à faire la Guerre aux Anglois. Elle en fut outrée, & ſe retira à Vincennes; d'où, peu de tems après, elle fut conduite à Tours, avec Ordre de la veiller éxactement.

CES Brouilleries déterminerent le Duc de Bourgogne à marcher avec ſon Armée. Beauvais, Mondidier, Rheims, Chalons, Troïe, Auxerre, Rouen même, ſe déclarerent pour lui: il ne garda pas long-tems cette derniere Place. Le Dauphin y accourut & la lui enleva. Il s'approcha de Paris, où il envoïa un Heraut, pour dire au Roi & au Dauphin, qu'il venoit les tirer de Captivité, & les ſupplier de lui accorder l'honneur de les ſaluer. Le Dauphin répondit, que ni lui ni le Roi n'étoient point Captifs; que ſi le Duc vouloit convaincre de ſes bonnes intentions, il devoit ſur le champ aller en Normandie, pour repouſſer les Anglois qui venoient d'y deſcendre; & qu'à ſon retour, il ſeroit reçu comme celui qui auroit ſauvé l'Etat.

IL avoit dû s'attendre à cette Réponſe:

ponſe : eſpérant que ſa preſence cauſeroit dans Paris quelque mouvement, il ne s'en éloigna, que quand il vit qu'il s'étoit trompé : il prit Montlheri, Chartres, Etampes, & pluſieurs autres Villes & Fortereſſes. La Reine cependant négocioit avec lui, pour qu'il la tirât de ſa Captivité. Le Traité étant fait, il leva bruſquement le Siége de Corbeil. Lui-même ſe mit à la Tête d'un gros Corps de Cavalerie, traverſa la Beauſſe, l'Orleanois, & le Bleſois, avec une diligence incroïable, & enleva la Reine. Cette Princeſſe, du moins auſſi animée que le Duc de Bourgogne, ne garda aucunes meſures. En vertu d'une ancienne Ordonnance, par laquelle le Roi l'avoit conſtituée Regente du Roïaume, pendant ſes Maladies, elle écrivit à toutes les Villes, qui s'étoient déclarées pour le Duc de Bourgogne, & leur défendit de reconnoitre d'autres Ordres que les ſiens : elle inſtitua à Amiens une Chambre Souveraine. Elle établit un Parlement à Troïe, caſſa celui de Paris; & fit un nouveau Chancelier, & un nouveau Connétable.

SUR ces Entrefaites, le Roi d'Angleterre

gleterre deſcendit en Normandie, & ſe rendit Maître de la plûpart des Places. Rouen même fut aſſiegé, & contraint de ſe rendre, faute de Secours. Tant de Malheurs, & tant de Deſordres, inſpirerent aux plus animés de faire quelque tentative, afin réünir la Maiſon Roïale, & de ſe mettre en état de réſiſter aux Anglois, qui avoient établi leurs Quartiers en divers Endroits du Roïaume. On négocia donc ſous la Médiation des deux Cardinaux, que le Pape avoit envoïés à ce Deſſein. Chaque Parti leur remit ſes Intérêts entre leurs mains. Ces Cardinaux decidérent, que deſormais le Duc de Bourgogne, conjointement avec le Dauphin, auroit le Gouvernement du Roïaume. La Reine & le Duc de Bourgogne y conſentirent de tout leur Cœur. Le Roi & le Dauphin le ratifierent auſſi; mais, le Connétable & les principaux Officiers s'y oppoſerent de toutes leurs forces. Le Chancelier dit publiquement, qu'il ne ſcelleroit point un tel Traité, ſi honteux à la Majeſté Roïale, qui livroit le Roi & le Dauphin au plus grand Ennemi de l'Etat, & à un Traitre qui s'entendoit ſecretement avec les Anglois. Le Con-

Connétable, pour ôter toute eſperance de Paix, ſurprit Montlheri & le Chateau de Marcouſſi. Mais, Paris lui fut enlevé avant que les Troupes qu'il en avoit fait ſortir pour ces Expéditions y fuſſent rentrées.

PERRINET LE CLERC, Fils d'un Bourgeois, Marchand Fer, fut un jour fort maltraité par des Domeſtiques de quelqu'un du Conſeil. Il s'en plaignit, & ne put obtenir Juſtice. Il dit qu'il s'en vangeroit. Le Seigneur de l'Ile-Adam, Commandant de Pontoiſe pour le Duc de Bourgogne, connut par ſes Emiſſaires le chagrin de ce jeune Homme. Il le fit ſonder. Son Pere étoit Chef de Quartier, & avoit chés lui les Clefs de la Porte de la Ville, du côté du Fauxbourg St. Germain. Il ſe chargea de prendre ces Clefs, & d'ouvrir cette Porte. La Choſe s'éxécuta la nuit du vingt-huitieme de Mai. L'Ile-Adam entra dans Paris, avec huit cens Chevaux ſeulement. Sa Troupe groſſit, par quatre cens Bourgeois qui s'y joignirent. La Populace ſe ſouleva, & cria de tous côtés, *vive Bourgogne.* Ils forcérent l'Hôtel du Connétable; mais, ce Seigneur leur échappa. Le Chancelier

celier fut pris, & conduit à la Priſon du Palais.

Tanneguy du Chatel, dans ce Tumulte, courut à l'Hôtel du Dauphin qui dormoit, l'enveloppa dans un de ſes Draps, le porta à la Baſtille, d'où il le conduiſit à Melun.

La Populace courut au Palais du Roi, enfonça les Portes, & obligea ce malheureux Prince de ſe mettre à ſa Tête. Les plus Mutins ſe répandirent de tous côtés, forcérent & pillerent les Maiſons des Armagnacs, & trainérent en Priſon un grand nombre de Perſonnes de Qualité, & de riches Bourgeois; entre autres, les Archevêques de Rheims & de Tours, les Evêques de Laon, de Lizieux, d'Autun, de Senli, & de Coutances.

Le Roi, qui étoit à la merci de ces Furieux, fit tout ce qu'ils voulurent. Il ordonna à tous les Bourgeois de livrer les Armagnacs. Le Connétable, pour n'être pas mis en pieces, fut obligé de ſe faire conduire en Priſon.

Le Duc de Bourgogne, inſtruit de ce grand Evénement, en profita pour ſe défaire de ſes Ennemis, ou de ceux qu'il ſavoit ne pas approuver ſes hor-

horribles Deſſeins. Par ſes Ordres ſecrets, tout d'un coup, lorſqu'on s'y attendoit le moins, le douzieme de Juin, la Populace s'attroupa, força les Priſons, & maſſacra tous ceux qui s'y trouvérent, ſans diſtinction d'Etat ni de Qualité. Le Corps du Chancelier, & du Comte d'Armagnac, furent trainés par les Rues, & jettés à la Voirie.

LA Reine & le Duc de Bourgogne ne ſe rendirent à Paris, qu'un mois après cette ſanglante Exécution. Ils y furent reçus en Triomphe. Le Roi leur donna de grandes marques d'affection. Toutes leurs Créatures furent miſes en Place, & le Duc de Bourgogne ſe fit Gouverneur de Paris.

ON pria le Dauphin de revenir à Paris. Il étoit déjà dans ſa dix-ſeptieme Année, & capable de Reſolution. Tous ceux, qui l'accompagnoient, l'en diſſuaderent & le determinerent, par une foule de bonnes raiſons, à continuer la Guerre. Il établit à Poitiers un Parlement, compoſé des Officiers de Paris, qui prirent ſon Parti.

IL envoïa au Comte de Foix, le Brevet de Gouverneur de Languedoc. Ce Seigneur s'en rendit le Maitre, &

en chaſſa le Prince d'Orange, qui l'avoit preſque tout ſoumis au Duc de Bourgogne. Il fit Tannegui du Chatel, ſon Lieutenant Général en l'Ile de France, en Champagne, & en Brie. Ce brave Homme fit lever le Siége de Montlheri, prit Compiegne, & Soiſſons. Le Dauphin lui-même prit Tours, s'aſſura de Bourges, & d'une partie du Poitou, & s'établit à Saumur: on ſe battoit de toutes parts.

LE Roi d'Angleterre ne manqua pas de profiter de ces Diviſions: il s'empara de toute la haute Normandie: on parla de Paix; mais, il mit les Conditions ſi hautes, qu'on aima mieux tout riſquer que de s'y ſoumettre. Ce Prince avoit négocié d'abord avec le Duc de Bourgogne: ſur les difficultés qu'on lui avoit faites, il avoit rompu la Négociation; diſant, que ce n'étoit pas à ce Duc à diſpoſer des Provinces du Roïaume, même au nom du Roi, puiſqu'il y avoit un Dauphin en France: il avoit en même-tems fait entendre à ce jeune Prince, qu'il traiteroit volontiers avec lui.

PIQUÉ apparemment contre le Duc de Bourgogne, qui ne ſoutenoit point les Engagemens qu'il avoit pris

pris avec lui : il fit proposer au Dauphin de s'unir avec lui, pour enlever la Flandre à ce Duc; mais, à Condition, qu'elle lui seroit cedée en toute Souveraineté. Il demandoit de plus, qu'on lui cédat en la même maniere la Guienne, la Normandie, & le Comté de Ponthieu. Le Dauphin tint ferme sur l'Article de la Normandie; offrant seulement quelques Echanges, qui ne furent point acceptées. On se battit de tous côtés. Les Anglois, pendant tout l'Hiver, désolerent la Picardie, le Maine, & les Environs de Paris.

LE Duc de Bourgogne étoit trop politique, pour paroitre insensible à tant de Maux. Il s'étoit chargé du Gouvernement : si les Anglois se rendoient Maitres du Roïaume, il couroit risque d'être la Victime de la Haine publique. Il pensa donc serieusement à faire la Paix, où avec l'Angleterre, où avec le Dauphin. Il obtint une Trêve des Anglois, & en conclut une autre avec le Dauphin, dont le Parti se fortifioit de jour en jour. On offrit à Henri, pour avoir la Paix, l'éxécution du Traité de Bretigny, fait durant la Prison du Roi Jean, de lui

lui laiſſer tout ce qu'il avoit conquis en Normandie, & de lui donner en mariage Catherine de France, qu'il demandoit depuis long-tems.

APRÈS bien des Conférences, il donna par écrit les conditions à quoi il étoit reſolu de s'en tenir. Il demandoit tout ce qui avoit été cedé à l'Angleterre du tems du Roi Jean, il vouloit tout le Duché de Normandie, ſans même excepter les Villes qu'il n'avoit pas encore conquiſes ou qu'on lui avoit enlevées depuis qu'il s'en étoit rendu maitre.

CES Conditions parurent infiniment dures, on negocia avec le Dauphin. Ce Prince, & le Duc de Bourgogne, après quelques conférences entre leurs deputés ſe virent à Pouilly-le-Fort près de Melun. Ils étoient tous deux bien accompagnés, ils firent arrêter leurs Gens à deux portées d'arc les uns des autres. Ils mirent pied à terre & s'avancerent dans le milieu de cet eſpace, accompagnés ſeulement chacun de dix hommes.

LE Duc de Bourgogne en abordant le Dauphin ſe mit à genoux. Ce Prince l'embraſſa, & lui dit qu'il oublioit tout le paſſé. Ils ſe promirent

reciproquement de vivre dans la ſuite en grande union, d'emploier toutes leurs forces contre l'Ennemi commun, de gouverner le Royaume avec la Subordination qui devoit être entre eux. Ils ſoumirent leurs Perſonnes à l'Excommunication du Pape & leurs Terres à l'Interdit, s'ils manquoient à leurs promeſſes, ils firent ſerment de les garder: l'Evêque de Leon en Bretagne, qui s'étoit trouvé à cette entrevuë de la part du Pape, reçut ce ſerment & celui des Seigneurs qui accompagnoient ces Princes,

AVANT que de ſe ſeparer, ils convinrent de ſe trouver dans un Mois à Montereau-faut-Yonne, pour concerter les moyens de repouſſer les Anglois. En ſe ſeparant, ils ſe donnerent mille marques de Tendreſſe. Le Duc de Bourgogne voulut abſolument tenir l'Etrier au Dauphin tandis qu'il montoit à Cheval. Cette Paix, ou plûtôt cette Reconciliation, fut publiée à Paris, & dans toutes les autres Villes du Royaume avec une grande Satisfaction des Peuples, qui la regarderent comme la Fin de leurs Calamités. Leur Attente fut vaine.

Ce

Ce qu'ils avoient ſouffert depuis la Mort de Charles V. n'étoit rien en comparaiſon de ce qu'ils ſouffrirent dans la ſuite.

LE Dauphin ſe rendit au jour marqué à Montereau-faut-Yonne, & fit dire au Duc qu'il l'attendoit. Ces deux Princes, pour ſe trouver à ce Rendez-vous, ſurmontérent leurs Défiances mutuelles, que leurs Serviteurs avoient taché d'augmenter. On repreſentoit au Dauphin, qu'après l'Aſſaſſinat du Duc d'Orleans, avec qui le Duc de Bourgogne avoit feint de ſe reconcilier trois jours auparavant de la manière la plus ſolemnelle, il devoit tout apprehender de ce Perfide; que plus il avoit affecté de Soumiſſion & de Reſpect à Pouilly-le-Fort, plus la Trahiſon étoit à craindre; que l'Attentat commis en la Perſonne du Frere unique du Roi étoit un Eſſai qui devoit le faire trembler; qu'on avoit ſujet de croire, que le Duc de Bourgogne portoit ſes Pretentions juſqu'au Trône; qu'il ne lui reſtoit plus qu'un Crime à faire pour arriver à ſon But. Ces raiſons étoient d'autant plus fortes, que le Duc d'Orleans, & un de ſes Freres, étoient priſon-

niers en Angleterre, & abſolument hors d'Etat de ſoutenir leurs Droits en cas que le Dauphin vint à manquer.

LES Raiſons, qu'on repreſentoit au Duc de Bourgogne, n'étoient pas moins fortes: on lui diſoit, qu'il falloit ſe defier d'un Ennemi qui eſt dans la defiance; que le Dauphin, depuis l'accommodement, n'avoit point paru a la Cour; qu'il ſeroit le plus fort à Montereau; qu'il avoit à ſon ſervice les plus zèlés Partiſans de la Maiſon d'Orleans.

ON pretend, que, de la Part du Dauphin, on avoit gagné la Dame de Gayac, Maitreſſe du Duc de Bourgogne, & que ce fut elle qui le determina à ſe trouver à ce fatal Rendez-vous. Mais, ſebon toutes les apparences, ce qui le fit paſſer par deſſus ſes Soupçons, ce fut la peur qu'on ne lui reprochât d'avoir troublé une Paix ſi agréable à la France, & particulierement aux Pariſiens.

EN arrivant, il entra dans le Chateau dont il devoit être le Maitre pendant la Conference: le Dauphin étoit dans la Ville. On avoit fait ſur le

le Pont des Barrieres entre les quelles les deux Princes devoient ſe parler accompagnés chacun de dix Perſonnes à leur choix.

LE dixième de Septembre, ils arriverent en même tems aux Barrieres les Gardes furent poſées de part & d'autre. Les deux Princes étant en très, avec leur ſuite, les Portes des Barrieres furent fermées. Tannegui du Chatel, Bataille, Barbaſan, Couvillon, étoient du nombre des dix qui accompagnoient le Dauphin. St. Georges, Thoulongeon, Montagu, Noailles Frere du Captal de Buch, ſuivoient avec ſix autres le Duc de Bourgogne.

IL eſt difficile de ne pas penſer qu'il y eut eu de part ou d'autre, & peut-être des deux enſemble, quelque mauvais deſſein. Les Hiſtoriens le ſuppoſent dans leur Narration. Selon Monſtrelet, Ecrivain Flamand, le Duc de Bourgogne s'étant avancé mit un Genou en terre, & ſalua le Dauphin avec un grand Reſpect. Ce Prince le reçut avec un Viſage ſevere, lui reprocha qu'il ne lui avoit pas tenu Parole. Le Duc en ce moment s'apperçut que ſon Epée étoit trop en

arriere, il y porta la main pour la rapprocher. Auſſi-tôt, un des Gens du Dauphin s'écria? *Quoi ! vous portés la main à l'Epée en préſence de Mon ſeigneur !* A l'inſtant, Tanneguy du Chatel, faiſant un Signe, dit: *Il eſt tems*, & donna lui-même un grand coup de Hache d'Armes au Duc au travers du Viſage, dont il lui abbatit le Menton. Ce Prince, ayant voulu tirer ſon Epée, fut percé de pluſieurs coups, & expira ſur le champ. Les Gens du Duc furent en même tems attaqués par ceux du Dauphin. Le Seigneur de Noailles, & deux autres, furent bleſſés mortellement, le reſte ſaiſi, excepté Montagu, qui eut aſſez de force & d'adreſſe pour ſe ſauver en ſautant par deſſus la Barriere.

JUVENAL des Urſins dit que le Duc de Bourgogne ſe preſenta fierement devant le Dauphin, qu'il lui parla avec beaucoup d'arrogance, qu'on s'échauffa de part & d'autre; que le Sire de Noailles porta la Main droite à ſon Epée, & avanca la Main gauche comme pour la mettre ſur le Dauphin. Que Tannegui du Chatel, ayant à l'inſtant ouvert la Porte

Porte de la Barriere, avoit enlevé ce Prince, & l'avoit mis en ſureté. Qu'en même tems les Gens du Dauphin s'étoient jetté ſur le Duc de Bourgogne, & l'avoient tué; & que la plûpart de ceux qui accompagnoient ce Duc ſe comportérent fort lâchement. Tous les Hiſtoriens François s'efforcent de faire croire, que le Dauphin n'ait aucune part à ce Meurtre, & que pluſieurs de ceux qui l'accompagnoient le méditoient depuis longtems, & que c'étoit dans cette vûë qu'ils avoient engagé les Conferences.

CE qui eſt de certain, dit le Pere Daniel, c'eſt que cette deplorable fin de Jean Duc de Bourgogne fut regardée comme un Effet de la Juſtice Divine, qui avoit differé juſqu'à ce moment la Punition du deteſtable Aſſaſſinat commis douze ans auparavant par les Ordres de ce Prince en la Perſonne du Duc d'Orleans.

LE Dauphin, ou ceux qui d'eux-mêmes firent ce coup, ne penſérent point aſſez aux ſuites qu'il pourroit avoir. Elles furent des plus funeſtes. La Reine, furieuſe de la Perte de ſes Treſors, que ce Prince, ſon fils unique,

lui avoit enlevés, perſuadée qu'il ne lui pardonneroit jamais de s'être liguée contre lui avec le Duc de Bourgogne, ſecondée d'ailleurs de tous ceux qu'elle avoit mis dans les grands Emplois, fit reſoudre qu'on pouſſeroit le Dauphin à toute outrance, &, ce qui paſſe tout ce qu'on pourroit s'imaginer, qu'on prendroit des Meſures pour l'exclure de la Couronne.

Fin du Livre quatrieme.

HISTOIRE
DES
RÉVOLUTIONS
DE
FRANCE.

LIVRE CINQUIEME.

RÉVOLUTIONS DE FRANCE, SOUS LA TROISIEME RACE.

DE Morvilliers, premier Preſident, fut deputé à Philippe, nouveau Duc de Bourgogne, pour l'aſſurer que le Roi, la Reine, & la Ville de Paris, vouloient s'unir

à lui, pour vanger la Mort de ſon Pere. Pluſieurs Villes envoïérent leurs Deputés à Arras, où l'on ſigna un Traité d'Union contre le Dauphin. On invita le Roi d'Angleterre d'y entrer; pour l'y engagner, on en fit un particulier avec lui. Il accordoit la Paix à la France, à condition qu'il épouſeroit Madame Catherine Sœur du Dauphin. Qu'après la mort de Charles VI. il ſuccederoit à la Couronne comme ſon Héritier, & qu'elle paſſeroit à ſes deſcendans; Que le ſoin de gouverner le Royaume, & de le regler, lui ſeroit confié; Que les Sujets, Vaſſaux, & Etats lui feroient dès lors hommage, & ſerment de fidelité & d'obeiſſance; Que toutes fois il ne prendroit point le titre de Roi de France tandis que Charles vivroit. Qu'après qu'il ſeroit parvenu à la Couronne de France, les deux Couronnes de France & d'Angleterre ſeroient unies en une même Perſonne. Qu'après la mort de Charles, le Duché de Normandie & les autres Conquêtes faites par les Anglois ſeroient reunies à la Couronne de France. Qu'il emploïeroit ſa Puiſſance à ſoumettre les Partiſans du Dauphin, avec lequel les deux Rois & Philippe de Bourgogne

ne

ne feroient ni Paix ni Treve, que d'un commun conſentement, & de concert avec les trois Etats des Royaumes de France & d'Angleterre.

CE Traité monſtrueux fut applaudi des Pariſiens, approuvé & accepté par le Parlement, où l'on donna depuis à Henri le Titre de Regent & d'Héretier de France. On procéda enſuite contre le Dauphin à la Requête du Duc de Bourgogne : il fut cité à la Table de Marbre, condamné par contumace, banni du Roiaume à perpetuité, & declaré indigne & incapable de ſucceder à la Couronne dont on avoit déja diſpoſé. On mit, entre les mains des Anglois, la Baſtille, le Chateau du Louvre, celui de Vincennes : le Gouvernement de Paris fut donné au Duc de Clarence, frere du Roi d'Angleterre. Le Duc de Bourgogne ceda auſſi à ce Monarque toutes les Places dont ſon Pere s'étoit emparé pendant les Guerres civiles.

IL n'étoit pas poſſible, que de pareils Attentats ne fuſſent pas deteſtés par une grande partie du Roiaume. Preſque tous les Pays d'au-de-là de la Loire ſe declarérent pour le Dauphin. Quantité de Seigneurs & de Gentils-hommes ſui-

virent ſa fortune: des Troupes Ecoſſoiſes qui ſervoient en France ſe donnerent à lui, de maniere qu'il ſe trouva une Armée aſſés nombreuſe, dont il ſe ſervit auſſi utilement que la multitude d'Ennemis qu'il avoit ſur les bras pouvoit le lui permettre.

HENRI, ſon Rival, quoi qu'appuié de tous les Bourguignons, des Flamands, & de quantité de François, qui trahiſſoient leur patrie, ne ſe crut pas aſſés fort pour le vaincre. Il repaſſa en Angleterre: les grands ſuccès qu'il avoit eus en France lui rendirent tout facile; en peu de tems, il eut une Armée de vingt-huit à trente mille hommes.

PENDANT ſon Abſence, le Dauphin remporta ſur lui un avantage conſiderable. Ce Prince avoit reçu un renfort de quatre à cinq mille Ecoſſois commandés par le Comte de Boukam grand Capitaine. Il fut mis en Anjou aux environs de Baugé: quelques troupes Françoiſes l'y joignirent ſous la conduite du Seigneur de la Fayette, Maréchal de France de la creation du Dauphin. Car, comme dit Mezerai, preſque tout fut double dans le Roiaume, il y avoit deux Rois, deux Regens, deux Conſeils,

ſeils, deux Parlemens, deux Chanceliers, deux Amiraux, & ainſi de tous les grands Officiers, ſans parler de la multitude des Marechaux de France, chaque parti en fit ſept ou huit.

LE Duc de Clarence, qu'Henri ſon frere avoit fait Lieutenant-General de Normandie, s'étoit approché des Frontieres du Maine avec une Armée aſſez nombreuſe: il eſpera ſurprendre le General Ecoſſois, & partit bruſquement. Celui-ci, averti de ſa marche, l'attendit en Bataille: ils ſe joignirent la Veille de Pâques. Le combat fut opiniatres, les Anglois furent defaits: il en demeura près de trois mille ſur la place, avec le Comte de Kent, le Sire de Grey Ros Marechal d'Angleterre, & même le Duc de Clarence.

LA Nouvelle de cette Défaite hata le retour de Henri. Le Dauphin avoit profité de ſa Victoire, & avoit aſſiegé Chartres: ſes Partis deſoloient les environs de Paris, où les vivres commencoient à devenir fort chers. Les Anglois marcherent promtement à lui: beaucoup plus foible, il ſe retira vers la Loire, qu'il mit entre eux & lui: ils n'oſerent s'engager plus avant, & revinrent aux Environs de Paris. Sur les in-

ſtances des Pariſiens, ils s'attacherent au Siege de Meaux, ce qui les arreta huit mois, & leur fit perdre bien du monde.

IL s'en falloit bien après tout que les choſes n'allaſſent auſſi vîte que Henri l'avoit eſperé. Les Païs d'au-de-là de la Loire avoient pour le Dauphin un attachement inviolable, il avoit grand nombre de partiſans en Normandie, en Picardie, & dans les autres Provinces, qui donnoient aſſés d'exercice aux Anglois & aux Bourguignons: il prenoit des chateaux ſur eux, comme ils en prenoient ſur lui: les avantages & les pertes étoient à peu près les mêmes: ſes Generaux étoient braves, habiles, fidelles, ſages, ils ne riſquoient aucune action deciſive.

HENRI ne pouvoit manquer de faire ces Refléxions. Mais, Maitre du Roi & de la Reine, de Paris, ayant pour lui le Duc de Bourgogne dont il ſuppoſoit que la Haine ſeroit irreconciliable, ayant en Angleterre la pluſpart des Princes du Sang, il comptoit de ſurmonter ces obſtacles. Il fit pourtant venir de nouvelles troupes, que la Reine ſon Epouſe lui amena: il s'en ſervit pour ſoumettre ce qui tenoit

noit pour le Dauphin en Picardie, afin d'être tout-à-fait libre, quand il voudroit paſſer la Loire. Il réuſſit: tout ſe ſoumit, excepté le Crotoy & Guiſe.

LE Dauphin prenoit ſa revanche du côté de la Loire: avec une Armée de vingt mille hommes il s'étoit preſenté devant la Charité qui lui avoit ouvert ſes Portes: de-là, il avoit été mettre le ſiege devant Cône dont le Gouverneur avoit promis de ſe rendre, s'il n'étoit ſecouru à la mi-Aout.

LE Duc de Bourgogne, que ces Conquêtes intéreſſoient particulierement, ſe mit en campagne. Il envoya offrir la Bataille au Dauphin, qui l'accepta. Henri voulut en être, & fit marcher par la Champagne la plus grande partie des Troupes qu'il avoit en Picardie & aux environs de Paris. Le Dauphin, qui n'avoit accepté la Bataille que contre les Bourguignons, ſe retira à Bourges, quand il ſut qu'ils avoient été joints par les Anglois.

CE fut la derniere Expedition de Henri: il mourut d'une Inflammation à l'Anus, à quoi les Chirurgien de ces Tems-là ne trouvoient point de remede. Il diſpoſa en mourant de la France

ce comme de ſon propre Etat, & nomma le Duc de Betfort ſon Frere pour la gouverner pendant la Minorité de ſon Fils, qui n'avoit pas encore un An.

CETTE mort, qui delivroit le Dauphin de ſon plus redoutable Ennemi, ne produiſit aucun changement en ſa faveur. L'Animoſité de la Reine ſa mere & du Duc de Bourgogne la vigilance du Duc de Betfort, & empecherent qu'il ne ſe fit aucun mouvement.

CHARLES VI ne ſurvécut que quelques mois au Roi d'Angleterre. Il mourut à Paris, preſque abandonné, dans ſon Hotel de St. Pol, le vingt & unieme d'Octobre, dans la quarante troiſieme Année de ſon Regne, & la cinquante quatrieme de ſon âge, après trente ans de maladie, ou plutôt d'Attaques frequentes d'un Mal, qui, affoibliſſant ſon eſprit encore plus que ſon corps, avoient replongé ſon Royaume dans les calamités dont la Sageſſe de ſon Predeceſſeur l'avoit ſi glorieuſement délivré. Aucun Prince du Sang n'aſſiſta à ſes Obſeques, pluſieurs étoient morts, & avoient été pris à la Bataille d'Azincourt; les autres s'étoient retirés par mecontentement, ou pour ne point autoriſer par leur Preſence l'in-

juſte

juſte Proclamation qui devoit ſe faire. Ce Prince eut ſix fils & ſix filles legitimes. Charles VII fut le ſeul de ſes ſix Fils qui lui ſurvécut. Il avoit fait ſon Teſtament en 1393. On y voit la tendreſſe & la veneration qu'il conſervoit pour la memoire du Connétable du Gueſclin, à qui il avoit fait faire un magnifique Service à St. Denis au commencement de ſon regne; & dans ſon Teſtament il leguoit trois cens livres, qui devoient être employées à faire prier Dieu pour lui. Je ne puis m'empécher de remarquer à cette occaſion, que la Famille de ce Grand-Homme ſubſiſte encore en Bretagne, & qu'elle y eſt pauvre & abſolument oubliée de la Cour.

AU moment que Charles VI fut enterré, un Héraut cria qu'on priât Dieu pour le Roi Charles; & auſſi-tôt il ajouta: *Vive Henri de Lanclaſtre Roi de France & d'Angleterre.* Ainſi fut conſommée la Revolution étonnante, qui, du Conſentement d'une Partie des François, mit ſur le Trône un Etranger, le plus grand Ennemi, au lieu de l'Héritier néceſſaire & légitime.

LE Dauphin étoit en Auvergne, lorſ-

lorſqu'il reçut les nouvelles de la Mort du Roi ſon Pere. Il prit auſſi-tôt le Titre de Roi. Sa Situation étoit des plus facheuſes. Les Anglois & les Bourguignons étoient maitres des meilleures Provinces de la France. Sans compter la Guienne, ils poſſedoient la Normandie, la Picardie, toute l'Ile de France, la Beauſſe, le Païs Chartrain. A la vérité, tous les Païs d'outre la Loire le reconnoiſſoient, il avoit de ſon côté tous les Princes du Sang, les meilleurs Capitaines, & comme l'on parloit alors les plus braves Avanturiers, ſavoir le Batard d'Orleans, Tannegui du Chatel, Jaques & Jean de Harcour, Louis de Culan, Louis de Gaucour, les Maréchaux de la Fayette, de Rieux, de Severac, de Bouſſac, Poton de Saintrailles, Etienne de la Hire, Vignoles, Ambroiſe de Lore, Guillaume Barbaſan nommé le Chevalier ſans Reproche, & quantité d'autres. Ce Prince ſe fit couronner à Poitiers, au commencement de Novembre.

TOUT concouriot à l'accabler. Le Duc de Bretagne, qui juſqu'alors avoit été fidele ou du moins neutre, ſe ligua avec ſes Ennemis; ce Prince ſe rendit à

Amiens

Amiens avec Artur ſon frere, Comte de Richemond, il ſe ligua avec le Duc de Betfort & le Duc de Bourgogne: cette Alliance fut confirmée par un double Mariage du Duc de Betfort & du Comte de Richemond avec deux ſœurs du Duc de Bourgogne: le Comte éponſa l'ainée nommée Marguerite veuve du Dauphin Louïs.

OUTRE l'embarras & le chagrin que lui cauſoit ce nouvel Ennemi, la premiere année de ſon Regne commença par quantité de pertes: on lui prit Meulan, le Crotoy, Compiegne, & Bazas en Gaſcogne. Un corps conſiderable de ſes Troupes fut battu en voulant faire lever le ſiege de Crevant près d'Auxerre: mille de ſes meilleurs Soldats y furent tués, & mille autres furent faits priſonniers avec ſon Connetable & le Comte de Ventadour.

L'ANNE'E ſuivante ne lui fut pas plus heureuſe. Le Comte de Douglas lui avoit amené d'Ecoſſe quatre mille hommes: il avoit reçu du Duc de Milan ſix cens Lances & douze cens Arbaletriers; mais ces Troupes furent preſqu'auſſitôt defaites qu'arrivées.

Le Duc de Betfort aſſiegea Yvri: le

le Gouverneur promit de ſe rendre le vintiéme d'Aout, ſi avant ce jour il n'étoit ſecouru par une Armée capable de donner Bataille. Cette Place étoit importante. Le Connetable marcha pour la ſecourir ; mais, il trouva les Anglois ſi bien poſtés qu'il n'oſa les attaquer. Il alla à Verneuil : il fit croire à ceux qui la gardoient qu'il avoit battu l'Armée Angloiſe, ils ſe rendirent. Le Duc de Betfort, après s'être rendu maitre d'Yvry, vint chercher l'Armée Françoiſe juſque ſous les murailles de Vernueil. Il la battit, en tua quatre mille hommes, fit priſonniers le Duc d'Alençon, le Marechal de la Fayette, Louis de Gaucour, & plus de trois cens Gentils-hommes.

TANT de Pertes l'auroient infailliblement accablé, ſans la Diviſion qui ſe mit entre les Anglois & les Bourguignons. Jacqueline, Comteſſe de Hainaut, de Hollande, de Zeelande, & de Friſe, avoit d'abord été mariée à Jean Dauphin de France. Après la mort de ce Prince, on l'avoit mariée à Jean Duc de Brabant couſin germain de Philippe Duc de Bourgogne. Mais, peu.

peu contente de ce ſecond Mari, elle lui fit un procès pour faire diſſoudre ſon mariage. C'eſt peu, elle ſe fit enlever, elle paſſa en Angleterre, où elle épouſa Humfroi, Duc de Glocester, Regent de ce Royaume.

LE Duc de Bourgogne, infiniment choqué de ce procedé, aida ſon Couſin à ſe mettre en Poſſeſſion des Terres & Seigneuries de Jaqueline : le Duc de Glocester s'y oppoſa à main armée, & emploia dans cette Querelle les Troupes deſtinées à achever de ſoumettre la France.

CES deux Princes ſe picquerent, & en vinrent juſqu'à s'appeller en Duel, & à convenir du jour & du lieu. Le Duc de Betfort eut aſſez d'Autorité pour empêcher ce Combat perſonel ; mais, il ne put les accommoder, ils ſe firent la guerre pendant deux ans. Le Pape declara nul le ſecond mariage de Jaqueline : le Duc de Glocester acquieſça à cette Sentence, ſe déſiſta de ſa pourſuite, & ſe marla à une ſimple Demoiſelle qui depuis quelques années étoit ſa Maitreſſe.

CHARLES VII eut encore un autre Avantage. Il attira à ſon ſervice le Comte de Richemond. Ce Prince ai-

aimoit naturellement la France & haïſſoit les Anglois. Pris à la Bataille d'Azincour, il s'étoit ſauvé de Londres après la mort d'Henri V, ſous pretexte que la Parole qu'il avoit donnée ne l'obligeoit point à l'égard de ſon Succeſſeur. Il s'étoit depuis raccommodé avec eux à Amiens; mais, cette Reconciliation ne l'empêcha point de quitter leur Parti, apparemment avec le conſentement du Duc de Bourgogne ſon Pere. Pour l'engager à venir à Tours oú étoit le Roi, il fallut lui donner des Seigneurs & des places en otage. Il y vint & ne voulut s'engager à rien, qu'il n'eut pris Conſeil du Duc ſon Frere & des Ducs de Bourgogne & de Savoie. On lui avoit promis l'Epée de Connêtable, & qu'on congidieroit tous ceux qui avoient eu part au Conſeil du Meurtre commis à Montereau.

L'Epe'e de Connêtable lui fut donnée; mais, on eut bien de la peine à ſe defaire de ceux dont il avoit demandé l'Eloignement. Tous les Grands, les Villes mêmes, ſe declarerent pour le Connêtable, & il fallut ceder. Le Comte de Richemond, ſatisfait a cet égard, engagea ſon Fre-

Frere, le Duc de Bretagne, à prendre le Parti de la France.

LE Connêtable voulut ſignaler les commencemens de ſon Adminiſtration: il le fit par la priſe de Pontorſon, petite Ville proche d'Avranches. Il ne fut pas ſi heureux à St. James de Beuveron: ſes troupes l'abandonnerent, faute de payement; il fut contraint de ſe retirer & d'abandonner ſon Artillerie & ſon Bagage. Il s'en prit au Seigneur de Gayac, qui avoit la direction des finances & s'en fit juſtice par lui-même. Il traita de la même façon un Gentil-homme nomme Camus de Beaulieu, qui avoit été revetu de cet emploi; il fit mettre à ſa place le Sire de la Trimouille avec lequel il ſe brouilla. Odieux par ces Violences, il ſe retira en Bretagne, gardant toujours le Titre de Connetable, & empechant le Duc ſon Frere d'exécuter les promeſſes qu'il avoit eté obligé de faire aux Anglois.

CINQ on ſix ans ſe paſſerent ſans que les deux Partis fiſſent aucune entrepriſe conſiderable. En 1428. les Anglois, ayant reçu de grandes forces d'Angleterre, entreprirent le ſiege d'Or-

d'Orleans, pour penetrer enſuite au de-là de la Loire. Ils l'inveſtirent le douze d'Octobre : comme elle étoit forte, abondamment munie, & defendue par une nombreuſe Garniſon, ils l'entourerent de Baſtilles ou Forts, pour la reduire par famine.

ON offrit aux Anglois de la mettre en ſequeſtre entre les mains du Duc de Bourgogne, qui s'étoit rendu exprès à Paris, pour appuier cette Negociation auprès du Duc de Betfort pretendu Regent de France. Le Prince Anglois, ſe croiant déjà maitre de cette importante Place, n'eut aucun égard aux inclinations du Duc de Bourgogne, & lui refuſa quantité d'autres choſes qu'il lui demandoit. Ces manieres le confirmerent dans le deſſein qu'il avoit déjà pris de ſacrifier ſes reſſentimens à l'Amour de ſa Patrie, & de ſa Maiſon. Il commença par rappeller les Troupes qu'il avoit dans leur Armée.

ORLEANS étoit vigoureuſement attaqué, & ſe defendoit de même : le General Anglois y fut tué d'un coup de Canon. Après tout, c'étoit une Ville ptiſe à moins qu'on ne la ſecourût, ou qu'on ne coupât les vi-

vivres aux Ennemis. Le Païs des Environs étant ruiné, ils tiroient leurs Convois des environs de Paris. Au mois de Fevrier, il en partit un fort nombreux ſous une eſcorte aſſez foible : on l'attaqua avec un corps très ſuperieur. Les François furent battus, & preſque tous taillés en pieces.

IL ne reſtoit plus que la Voie du Secours ; mais, on n'oſoit, ou l'on n'étoit pas même en état, de la tenter. Charles VII. ſembloit deſeſperer de ſa Fortune, & meditoit déjà de ſe retirer dans le Dauphiné. Soit prodige, ſoit artifice, dans ces circonſtances accablantes, le Seigneur de Baudricourt, Gouverneur de Vaucouleurs en Champagne, envoia à ce Prince une Fille âgée de dixhuit à vingt Ans. Jeanne d'Arc, c'eſt le nom de cette Héroine, étoit native de Dom-Remi, étoit allé trouver ce Gouverneur, & lui avoit parlé en ces termes : Capitaine Meſſire, ſachés que Dieu, depuis un tems ença, m'a pluſieurs fois fait à ſavoir, & commandé, que j'allaſſe devant le Gentil Dauphin, qui doit être, & eſt, vrai Roi de France, & qu'il me baillât des Gendarmes, &

que je leverois le Siege d'Orleans, & le menerois ſacrer à Reims.

BAUDRICOURT la renvoya avec mepris ; elle revint quelques jours après, & lui dit : En nom Dieu, vous mettez trop à m'envoier. Car aujourd'hui le Gentil Dauphin à eu aſſez près d'Orleans un bien grand dommage, & ſera-t-il encore taillé de l'avoir plus grand, ſi ne m'envoiés bientôt vers lui.

LE Gouverneur, ayant reçu quelques jours après la Nouvelle du grand Dommage dont elle avoit parlé, la regarda avec d'autres yeux ; &, ſans s'arrêter ſur ce qu'on penſeroit de lui à la Cour, il l'y envoia. Il lui fit faire un Habit d'Homme, lui donna des Armes, & un Cheval, & chargea deux Gentils-hommes de la conduire. Pour aller de Vaucouleurs à Tours, il falloit paſſer par des Païs dont les Anglois étoient les Maitres. Elle & ſes Conducteurs échappérent à tous les Dangers.

ARRIVÉE à Chinon, & preſentée au Roi qui s'étoit exprès mêlé ſans aucune Diſtinction dans la foule de ſes courtiſans, elle le démêla, lui adreſſa la Parole, & lui dit d'un Ton aſſuré

ſûré, *qu'elle étoit envoïée de Dieu pour le ſecourir, pour délivrer Orleans, & le mener à Reims pour y être ſacré.* Elle ajouta, *que ſi les Anglois ne quittoient au plûtôt le Royaume, ils en ſeroient chaſſés.*

ON la fit examiner par des Docteurs en Théologie. On la queſtionna fort ſur les Lumieres extraordinaires qu'elle paroiſſoit avoir, particulierement ſur la Révélation qu'elle avoit eue du Combat de Rouvrai St. Denis le même jour qu'il s'étoit donné. Elle répondit à tout d'une maniére qui fut admirée.

APRÈS avoir pris ces Précautions & bien d'autres, on ſe réſolut de profiter au plûtôt du Secours que le Ciel paroiſſoit envoier. Depuis long-tems, on amaſſoit des Bleds, & des Vivres pour Orleans: la Pucelle aſſûra, qu'elle les y feroit entrer. On lui fit ſon y Equipage. Elle voulut qu'on lui apportât une Epée qu'elle dit être à Ste. Catherine de Fierbois, & marquée de cinq petites Croix auprès de la Poignée. Elle aſſura, qu'elle ne l'avoit point vûë; mais, qu'elle ſavoit qu'elle y étoit. On l'a trouva en effet.

ELLE parut en préſence de toute la Cour, armée de Pied en Cap. Ce nouvel Equipage ne l'embaraſſa point. Elle portoit ſon Harnois, & manioit ſon cheval, avec autant de facilité, & d'auſſi bonne grace, que ſi elle y avoit été accoutumée toute ſa vie. Elle parla de Guerre auſſi ſçavamment, que les plus habiles Capitaines. On la fit entrer dans les Conſeils. Elle donna des Ouvertures admirables pour l'Expedition qu'on méditoit.

ON la conduiſit à Blois, où l'Armée s'aſſembloit. Elle ſe fit faire une Banniere ſemée de Fleurs de Lis. Dieu y étoit repreſenté, tenant à la main le Globe du Monde. Elle écrivit aux Anglois de la part de Dieu, qu'ils euſſent à ſortir du Royaume, ou qu'elle les en chaſſeroit par Force. L'Inſcription de la Lettre étoit telle: *Entendez les Nouvelles de Dieu, & de la Pucelle. Au Duc de Betfort, qui ſe dit Régent du Royaume de France pour le Roi d'Angleterre.*

AVANT que de partir de Blois, pour aller à l'Ennemi, tous les Soldats ſe confeſſérent, & chaſſérent toutes les Filles de mauvaiſe Vie. L'Armée étoit

étoit de dix à douze mille Hommes. C'étoit tout ce qu'on avoit pû ramaſſer. La Pucelle étoit à la Tête avec les Seigneurs de Ste. Severe, de Rays, de Gaucourt, l'Amiral de Culan. On arriva le vingt neuf d'Avril à la vûe d'Orleans du coté de la Sologne.

LE Batard d'Orleans, qui commandoit dans la Ville aſſiegée, fit une grande Sortie du coté de la Beauſſe pour favoriſer l'Entrée du Convoi. La Pucelle le couvroit avec ſes Troupes. Les Anglois, qui avoient fait mille Railleries ſanglantes de la Lettre qu'elle leur avoit écrite, parurent immobiles en ſa Preſence, n'ôſérent l'attaquer, & abandonnérent même une de leurs Baſtilles. Cette Inaction des Anglois fut priſe pour l'Effet d'une Terreur Panique, dont Dieu les avoit frappez; & l'on ne douta point, ni dans la Ville, ni dans le Camp, que Dieu n'eut ſuſcité cette Fille pour le Rétabliſſement de la Monarchie.

LES Orléannois la conjurérent de venir les défendre. Elle ſe rendit à leur Prieres. Ils la reçurent avec

des Acclamations infinies, & ſe crurent deſormais invincibles.

Les Troupes, qui avoient amené le Convoi, retournérent à Blois, pour en amener une autre par la Beauſſe, afin d'eviter l'Embarras de le decharger dans des Bateaux. Lorſqu'il approchoit, la Pucelle, & le Batard d'Orleans, ſortirent avec une grande partie de la Garniſon, paſſérent en plein jour, Enſeignes deployés entre les Baſtilles des Anglois, joignirent le Convoi, & le firent entrer à leur vûe, ſans qu'ils fiſſent le moindre Mouvement pour s'y oppoſer.

Ces Succès, & la Conſternation dont le Camp Ennemi paroiſſoit frappé, donna aux François un Courage extraordinaire. Juſqu'alors, ils n'avoient ôſé attaquer aucune des Baſtilles. Ils l'entreprirent le quatrieme de Mai. Quelques Seigneurs ſe mirent à la Tête d'une aſſez groſſe Troupe, & allerent attaquer la Baſtille de St. Loup, ſituée entre l'Abbaïe de ce nom, & la Porte de Bourgogne. Ils firent cette Sortie à l'inſcu de la Pucelle, dans le tems qu'elle s'étoit retirée pour prendre

dre quelque Repos. Ils furent repouſſez avec Perte.

JEANNE D'ARC, avertie, ſortit auſſi-tôt pour les ſoutenir. Sa Preſence ranima leur Valeur. L'Aſſaut recommença : la Baſtille fut emportée, & raſée. Tout ce qu'il y avoit d'Anglois fut tué ou pris.

LE ſixieme de Mai, on réſolut d'attaquer les Baſtilles du côté de la Sologne. On fit paſſer dans des Batteaux une bonne partie de la Garniſon à la vûe du Général Glacidas, qui commandoit les Anglois de ce côté là.

UNE Partie des Troupes étant paſſée, la Pucelle ſe mit à Pied à leur Tête, marcha vers le Fauxbourg du Portereau, attaqua le Boulevart qui couvroit le Pont, & y planta ſa Banniere. Ceux, qui l'accompagnoient, virent quelques Anglois ſortir d'une de leurs autres Portes. La Peur les ſaiſit, & ils fuirent la pluſpart. Elle ſe retira avec ſa Banniere : elle ranima ſes gens : ils la ſuivirent de nouveau.

LES Anglois, qui étoient ſortis pour la charger, la voyant revenir, s'enfuirent dans la Baſtille des Au-

guſtins. On les ſuivit de près, la Baſtille fut inſultée & emportée d'Aſſaut. Tout ce qui s'y trouva d'Ennemis fut paſſé au fil de l'Epée. Il s'y trouva quantité de Vivres, de Bagages, de Meubles, que les Soldats commençoient à piller. La Pucelle y fit mettre le Feu, remit ſes Soldats en Ordre, & les établit dans des Retranchemens aux environs du Boulevart qui couvroit les Tourelles.

Cette Héroine infatigable propoſa d'attaquer dès le Lendemain ces Poſtes, qui paroiſſoient imprenables. Les Généraux s'y oppoſérent d'abord. Enfin, vaincus par ſes Inſtances, & par celles des Bourgeois, ils y conſentirent. Elle ſe confeſſa & communia de grand matin. Elle fit conduire du Canon ſur le Bout du Pont. Elle trouva des Archers aſſez hardis pour grimper ſur les Arches rompues, afin de tirer de plus près ſur les Tourelles. Elle plaça ſur le Pont une Troupe de Gendarmes, pour agir ſuivant que l'Occaſion ſe préſenteroit.

A la Tête d'un gros Corps de Troupes, de l'autre côté, elle attaqua le Boulevart. Bleſſée au Cou d'une Fleche, dès le commencement du

du Combat, elle l'arracha elle-même, ſe fit mettre un Appareil, & retourna à l'Aſſaut. Il dura juqu'au ſoir. Le Batard d'Orleans, autrement le Comte de Dunois, voulut le faire finir. Elle s'y oppoſa, lui fit remarquer que les Anglois ne tiroient plus avec la même Vivacité, que par conſéquent la Poudre, & les Flêches, commençoient à leur manquer. Elle fit de nouveaux Efforts : on l'imita. Le Boulevart fut forcé. Glacidas, avec le reſte de ſes Troupes, vouloit ſe retirer dans les Tourelles par le Pont-levis qui y communiquoit. Ce Pont rompit ſous eux : ils tomberent dans la Loire, où ils perirent preſque tous.

D'UN autre côté, le Canon avoit ruiné les Defenſes des Tourelles. Ceux, qui les gardoient, ne pouvoient ſe montrer ſans être percés par les Fleches des Archers poſtés ſur les Arches rompues. Le Commandeur de Gireſme, qui étoit à la tête des Gendarmes que la Pucelle avoit placés ſur le Pont, s'aviſa de faire pouſſer une Poutre ſur une des Arches rompues. Elle ſe trouva aſſez longue pour être appuyée ſur l'autre

bout du côté des Tourelles. Il y paſſa le premier, ſa Troupe le ſuivit à la file. Il attaqua les Anglois, & les força d'abord, il fit main baſſe ſur tout ce qui ſe rencontra. Le reſte demanda quartier : deux cens tant Chevaliers qu'Ecuyers, furent faits Priſonniers.

LA Pucelle, voyant la Place entierement libre de ce côté-là, fit raſer tous les Travaux des Aſſiégeans. Elle rentra triomphante dans la Ville. Elle y fut reçue au ſon de toutes les Cloches.

LES Généraux Anglois, qui avoient perdu plus de ſix mille Hommes depuis l'Arrivée de la Pucelle, s'aſſemblerent, & reſolurent de ſe retirer le Lendemain huitiéme de Mai: ils le firent dès la Pointe du Jour, & abandonnerent une partie de leurs Bagages & de leur Artillerie. On vouloit les pourſuivre: la Pucelle s'y oppoſa; diſant, qu'elle les trouveroit une autre fois. Quoique le Batard d'Orleans, & quantité d'autres Seigneurs, ſe fuſſent ſignalés dans ces Combats, la Pucelle en eut tout l'Honneur, & on lui donna le glorieux Titre de Pucelle d'Orleans. Dès lors, il fut

fut établi, qu'on celebreroit tous les Ans, le huitiéme de Mai, une Fête en Actions de Graces. Cet Uſage dure encore aujourd'hui. On fait le Panégyrique cette Guerriere. On plaça peu de tems après ſa Statue de Bronze ſur le Pont, où elle eſt encore.

DEUX Jours après la Retraire des Anglois, elle ſe rendit auprès du Roi, qui étoit à Chinon. Elle en fut reçue avec toutes les Marques d'Honneur, & de Reconnoiſſance, qui lui étoient duës. On l'écouta comme un Oracle. Sur ſa Parole, on eſpera contre toute apparence, que le Roi ſeroit bientôt ſacré à Reims. Elle conſeilla de commencer par chaſſer les Anglois de tout ce qu'ils occupoient aux environs d'Orleans. On convoqua la Nobleſſe. Elle accourut en Foule : en moins de huit Jours, on eut aſſemblé un Corps de ſix mille Hommes : il marcha promptement ſous les Ordres de la Pucelle. Elle s'attacha d'abord au Siege de Jargeau : le Comte de Suffolc, avec ſes deux Freres, s'y étoit jetté. Il fut pris d'Aſſaut le dixieme Jour du Siege. Cinq cens Anglois y furent

tuez ; le reſte fut fait Priſonnier.

DE nouvelles Troupes arrivérent de tous côtez. On marcha à Meun, dont le Pont fut emporté d'Aſſaut ; & on alla mettre le Siege devant Baugenci. Ce Poſte étoit l'unique Paſſage qui reſtât aux Anglois ſur la Loire dans ces Quartiers. Ils y jettérent beaucoup de Monde. Dès que la Pucelle parut, ils abandonnerent la Ville, & ne penſérent qu'à défendre le Pont, & le Chateau. Ils furent ſi vivement attaqués, qu'ils n'ôſérent ſoutenir l'Aſſaut : ils ſe rendirent.

LE Duc de Betfort, pendant ces Expéditions, aſſembloit des Troupes. Les Picards, & les Normands, furent peu dociles à ſes Ordres : il fut contraint de diſſimuler, & ne put envoyer que quelques Troupes Angloiſes aux Généraux Talbot, Scales, & Faſtol. Avec ce Secours, ils avoient tenté de ſecourir Baugenci. Ne trouvant pas la choſe pratiquable, ils remontérent vers Meun. Ils y avoient déjà donné un Aſſaut, lorſque l'Avant-Garde de l'Armée Françoiſe parut. Ils ſe retirérent vers Genville, pour y recevoir un nouveau

veau Secours de cinq ou ſix mille Hommes, que le Duc de Betfort leur envoïoit de Paris.

LA Pucelle fit réſoudre dans le Conſeil de Guerre, qu'on les pourſuivroit. Les Seigneurs de Beaumanoir, Saintraillles, la Hire, de Lore, de Termes, furent chargés de faire avec l'Avant-Garde le plus de diligence qu'il leur ſeroit poſſible pour arrêter les Anglois en les harcellant; avec Ordre toutesfois de ne point s'engager, que toute l'Armée ne fut à portée de les ſoutenir.

CES Seigneurs parurent, au moment que les Anglois partoient de Genville avec précipitation. Ils en firent avertir la Pucelle, & les autres Généraux. Ils forcérent leur Marche. Le Combat s'engagea auprès du Village de Patai. Il ne fut pas poſſible aux Généraux Anglois de raſſurer leurs Troupes. A la vûë de l'Etendard de la Pucelle, ils commencérent à fuir. Il en demeura deux mille ſur la Place. Les Généraux Talbot & Scales, avec pluſieurs Seigneurs, furent pris. Ceux, qui voulurent ſe ſauver à Genville, en trouverent les Portes fermées. Cette Fortereſſe,

alors conſidérable, étoit pleine de Vivres & de Munitions de Guerre. Elle ſe rendit aux Vainqueurs, qui preſque ſans aucune Perte retournerent à Orleans, chargés de Butin & de Gloire.

CHARLES VII, qu'on avoit juſqu'alors retenu au de-là de la Loire, & qu'on avoit empéché de ſe mettre à la Tête de ſes Troupes, raſſuré par tant de Succès, vint à Gien avec un corps d'Armée, qui groſſit bien vite par l'Arrivée de Quantité de Nobleſſe, dont une grande partie ſervoit à ſes Depens. Car, dans ces Tems de Criſe, on ménageoit les Peuples. Les Bourguignons dans ces Cantons étoient Maitres de Boni, de Coſne, & de la Charité. On les ſomna: elles refuſérent de ſe rendre. Boni fut attaqué, & ſe ſoumit.

LES Généraux vouloient qu'on attaquât les deux autres, & la Prudence ſembloit le demander. Mais, la Pucelle inſiſta ſi fortement, qu'il falloit avant toutes choſes faire ſacrer le Roi à Reims, qu'on s'y determina, malgré les Obſtacles inſurmontables qu'on y prévoioit.

ON prit le Chemin d'Auxerre, qui ferma

ferma ſes Portes. La Pucelle vouloit qu'on l'attaquât : mais, les Bourgeois repreſentérent qu'ils étoient convenus avec le Seigneur de la Trimouille d'une Somme d'Argent, pour avoir la Liberté de demeurer neutres. Ils offrirent de fournir des Vivres en payant. On ſe contenta de ces Offres, & on marcha à Troyes.

IL y avoit ſix cens Soldats en Garniſon ; mais, comme les Bourgeois étoient les plus forts, on entra en Négociation. Elle fut longue : ſept Jours le paſſérent ſans conclure. Ces Païs étoient ruinés : les Vivres commencérent à manquer dans le Camp : on murmura contre la Pucelle, & la plûpart opinérent à abandonner l'Entrepriſe. Le Roi, qui ne vouloit pas la contriſter, lui accorda trois Jours. Elle parcourut l'Armée, & anima les Officiers & les Soldats. Elle fit mettre en Batterie quelques Pieces de Campagne. C'étoit tout ce qu'on avoit été en état de mener d'Artillerie. De toutes Parts, on apporta des Vivres de tous les Environs. Les Bourgeois frappez de la Préſence de cette Héroïne, & des grandes Choſes qu'ils en avoient ouï raconter, ſe rendirent. On regarda ce

ce Changement comme un nouveau Prodige, & l'on continua de marcher avec plus de Confiance que jamais.

DE's qu'on fut à la vûe de Chalons, l'Eveque en ſortit ſuivi de la plus grande Partie de ſon Peuple, & preſenta les Clefs au Roi. De Chalons on marcha vers Reims. Il y avoit dans cette Ville deux Seigneurs du Parti Anglois & Bourguignon, mais ſans Troupes. Ils firent promettre aux Bourgeois, qu'ils ſe défendroient, tandis qu'ils iroient chercher du Secours. Dès qu'ils furent ſortis, le Parti François ſe déclara: beaucoup plus nombreux que l'autre, il le força de ſe ſoumettre à ſon Souverain. Il y fut reçu au Son des Cloches.

LA Cérémonie du Sacre ſe fit le Lendemain Dimanche dix-ſept Juillet. On choiſit des Princes & des Seigneurs, pour repréſenter les Pairs. La Pucelle y aſſiſta en Habit de Guerre, avec ſon Etendard, fort proche de la Perſonne du Roi. La Meſſe finie, elle ſe jetta aux Pieds de ce Prince, lui embraſſa les Genoux, & lui dit: *Enfin, Gentil Roi, or eſt éxécuté le Plaiſir de Dieu, qui vouloit que vinſſiés à Reims recevoir votre digne Sacre, en mon-*

montrant que vous êtes vrai Roi, & celui auquel le Roïaume doit appartenir. Le Roi lui marqua ſa Reconnoiſſance de la maniere la plus ſenſible. Cette Cérémonie fut ſuivie de la Soumiſſion de Laon, de Soiſſons, de Chateau-Thierri, de Provins, & de pluſieurs autres Villes & Chateaux de Champagne & de Brie, qui ſe rendirent à la premiere Sommation qu'on leur un fit.

LE Duc de Betfort étoit dans d'étranges Embarras. Il avoit peu de Troupes, il n'oſoit rappeller celles qu'il avoit en Picardie, & en Normandie. Il avoit perdu ſes meilleures Capitaines au Siege d'Orléans, à la Journée de Patai, & en d'autres Rencontres. Il lui venoit peu d'Argent d'Angleterre. Le Duc de Bourgogne, depuis le Refus du Sequeſtre d'Orleans, étoit fort refroidi.

LE Duc de Betfort étoit un Grand-Homme en tout Sens. Il regagna le Duc de Bourgogne, lui fit renouveller tous ſes Traités, & en tira un Secours de trois ou quatre mille Hommes: il lui en vint autant d'Angleterre, & il vint à bout de ſe faire une Armée de douze mille Hommes. Il ſe mit en cam-

campagne, & s'avança juſqu'à Melun.

CHARLES étoit alors à Provins avec des Forces du moins égales. Il en ſortit pour aller au devant de lui. On s'approcha d'aſſez près. On ſe prepara à la Bataille; mais, le Duc, enviſageant la Suite qu'auroit une nouvelle Déroute, reprit le Chemin de Paris.

APRE'S quelques Irréſolutions cauſées par les Avis du Conſeil, l'Armée Françoiſe marcha auſſi vers cette Capitale. Elle paſſa la Marne à Chateau-Thieri, & s'avança juſqu'a Damartin. Le Duc de Betfort revint ſur ſes Pas. Son Retour ne put empécher Compiegne de recevoir avec toute ſorte de Reſpect la Sommation qui lui fut faite. Les Bourgeois de Beauvais enfirent de méme, & chaſſerent leur Evêque nomme Pierre Cauchon, Anglois juſqu'à la Fureur.

ON marcha juſqu'à Senlis. Le Duc de Betfort s'en approcha pour la couvrir. Il s'en éloigna enſuite. Les Bourgeois prirent les Armes, chaſſérent la Garniſon Angloiſe, & ouvrirent leurs Portes à leur Roi. Creil, Pont-Sainte-

te-Maxence, & pluſieurs autres Fortereſſes des Environs ſuivirent cet Exemple. On auroit pû entrer en Picardie. Amiens, Corbie, St. Quentin, Abbeville, étoient diſpoſées à ſecouer le Joug etranger; mais, la Crainte de nuire à la Négociation, qu'on avoit entamée avec le Duc de Bourgogne, en empécha.

AU Bruit de ces Progrès, la Haute-Normandie parut vouloir revenir à ſon ancien Maitre. Le Connetable, aidé de cette Diſpoſition des Peuples, ſe rendit Maitre d'Aumale, de Chateau-Gaillard, une des plus fortes places de ces Tems-là, ſituée ſur la Seine à ſix ou ſept Lieues de Rouen. Betfort marcha promtement de ce côté-là, pour arreter les Suites de cette Révolution. Il diſtribua ſon Armée dans les Places les plus importantes.

L'ARMÉE Françoiſe s'approcha de Paris. St. Denis lui ouvrit ſes Portes. Une Partie s'avança juſqu'à la Chapelle. On attaqua les Barrieres de la Porte St. Honoré: on les força, auſſi-bien que le Boulevart qui le couvroit. On avoit eſperé, qu'il ſe feroit quelque Mouvement dans le Peuple: il ne s'en fit point. Faute de Vivres & d'Argent,

gent, on fut obligé de ſe rapprocher de la Loire, après avoir pourvu à la Conſervation des Conquêtes qu'on venoit de faire.

PENDANT cette ſuite de Conquêtes & de Victoires, on s'étoit appliqué à regagner le Duc de Bourgogne. On lui avoit envoyé à Arras une célébre Ambaſſade, compoſée de l'Archeveque de Reims, Chancelier de France, des Seigneurs d'Harcour, de Dampierre, de Gaucour, de Fontaines. Ce Prince croïoit, qu'il étoit engagé d'Honneur à être irreconciliable, parce que ſon Pere avoit été tué en préſence de Charles. L'Archevêque lui repréſenta, que le Roi étoit alors en un Age où il ne pouvoit ſe conduire par ſes propres Lumieres; qu'il étoit entre les Mains de Gens qui lui inſpiroient tels Sentimens qu'ils vouloient; & qu'il n'avoit ôſé les contredire, de crainte qu'ils ne l'abondonnaſſent. Le Duc fut touché de ces Raiſons. Il promit de délibérer avec ſon Conſeil. En attendant qu'il prit ſon Parti, il ſe fit une Treve de quatre Mois, ſeulement pour la Picardie, & pour le Païs depuis Nogent ſur Seine juſqu'à Harfleur. Les Anglois pouvoient y être com-

compris. Les Bourguignons pouvoient défendre Paris, s'il étoit attaqué. Le Duc ſouhaita d'aller à Paris conférer avec le Conſeil d'Angleterre ſur les Moïens de faire la Paix. Il ſouhaita un Sauf-conduit, qui lui fut accordé.

CE Voyage renverſa toutes les Eſrances qu'on avoit conçûes. Betfort gagna ceux qui avoient la Confiance de ce Prince. Ils furent parfaitement ſecondez par tous ceux qui étoient en Place. Ils lui remirent devant les yeux la funeſte Mort de ſon Pere, lui firent offre de tous leurs Biens, & de tout leur Sang, à condition qu'il accepteroit le Gouvernement de Paris, & la Régence du Royaume. Il ſe laiſſa perſuader. Toutes-fois, il ne prit ces Tîtres, qu'à condition de les quitter aux Fêtes de Pâques de de l'Année ſuivante 1440. Il renouvella ſes anciens Traités avec les Anglois, & prit avec eux des Meſures pour chaſſer les François de tous les Poſtes qu'ils occupoient aux Environs de Paris.

C'ETOIT à la Pucelle qu'on étoit redevable des Succès prodigieux qui avoient

avoient rendu cette Campagne ſi glorieuſe. Il étoit juſte qu'on la récompenſât. On le fit d'une manière propre à perpétuer la Mémoire de ſes importans Services. Le Roi l'annoblit avec toute ſa Famille, c'eſt-à-dire, ſon Pere, ſa Mere, & ſes trois Freres, avec toute leur Poſterité, tant en Ligne maſculine que feminine. On leur donna des Armoiries qui ne pouvoient être plus ſignificatives, & plus glorieuſes. C'eſt un Ecu d'Azur, à deux fleurs de Lis d'Or, une Epée d'Argent à la Garde dorée, la Pointe en haut férue en en une Couronne d'Or qu'elle ſoutient. On leur donna le Nom de *du Lis*, au lieu de celui d'Arc. Sans doute qu'on ajouta à ces Honneurs quelques Terres pour les mettre en état de vivre conformement à leur nouvelle Condition. Le Village de Dom-Remi, où cette Fille merveilleuſe étoit née, fut exemté de toutes Tailles, Aydes, & Subvehtions, à perpetuité. Cette Famille ſubſiſte encore en Anjou, & en Bretagne. En 1614. on lui a ôté ſa plus belle Prérogative, qui conſiſtoit en ce que les

les Femmes de cette Maiſon, independamment de la Condition de leur Mary, annobliſſoient leur Poſterité.

LA Campagne ſuivante fut preſqu'auſſi glorieuſe, & le Duc de Bourgogne n'eut pas ſujet de s'applaudir du Parti qu'il avoit pris. Amédée Duc de Savoie, & le Prince d'Orange, formerent le Deſſein de s'emparer du Dauphiné. Ils ſe croïoient ſi ſurs d'y réüſſir, que d'avance ils avoient partagé leur Conquête. Le Prince devoit avoir Vienne, & ſes Dependances. Grenoble, & tout le Païs des Montagnes de Dauphiné, devoient être réünis à la Savoie. Il n'étoit pas queſtion d'avoir beaucoup de Troupes, les Places étant preſque entiérement dégarnies. Ainſi, le Duc de Savoie n'envoia au Prince d'Orange, que ſept à huit cent Hommes pour cette Expédition.

RAOUL DE GAUCOURT commandoit en ces Païs. Il pénétra le Deſſein du Prince d'Orange. Il engagea la Nobleſſe à monter à Cheval, & attaqua le premier. Il aſſiegea Colombier, Forteresſe qui appartenoit à ce Prince. Sa petite Armée étoit au plus de douze cens hommes. A peine

peine avoit-il quelques Pieces de Campagne pour battre ce Chateau.

Le Prince d'Orange aſſembla ſes Troupes au nombre de ſeize cents Hommes dont près de la Moitié étoient Chevaliers ou Ecuïers. Il marcha vers Colombier, qui ſe rendit avant qu'il pût le dégager. Gaucourt, après ſa Conquête, reſolut d'aller chercher ſon Ennemi. Ils ſe rencontrerent plutôt qu'ils n'avoient penſé. Le Général François, averti le premier de la marche du Prince d'Orange, l'attendit au ſortir d'un Défilé. Il le chargea, avant qu'il eut eu le Tems de ſe mettre en Bataille. La Victoire ne fut pas diſputée. Les Troupes de ce Prince furent taillées en Piéces : peu échapperent ſans être tuez ou pris. Gaucourt, & ſes deux Lieutenans, eurent chacun cent mille Ecus d'Or des Rançons qu'ils tirérent des Priſonniers. Le Prince d'Orange fut aſſez heureux pour ſe ſauver. Mais, il perdit tout ſon Etat. On le lui rendit bientôt après, à Condition qu'il emploïeroit le Credit qu'il avoit ſur le Duc de Bourgogne pour l'engager à la Paix; & que s'il ne réüſſiſſoit pas, & que ce Duc

atta-

attaquât le Dauphiné, il défendroit ſes places contre lui, ou les mettroit entre les Mains des François juſqu'à la Paix.

ON ſe battoit par-tout ailleurs, ſur tout en deça de la Loire où ſe faiſoient les plus grands Efforts. Sens & Melun, & quelques autres Places, ſe ſoumirent à Charles. Soiſſons fut livré au Duc de Bourgogne.

CE Prince, joint aux Anglois, aſſiegea Compiegne. La Pucelle s'y jetta le Matin du vingt-cinquieme de Mai. Dès le Soir même, elle fit une Sortie à la Tête de cinq ou ſix cent Hommes. Le Bonheur, qui l'avoit accompagnée à Orleans, & ailleurs, l'abandonna en cette Occaſion. Après s'être battue avec ſa Valeur ordinaire, entourrée de toutes parts, elle fut contrainte de ſe rendre à un Gentil-homme nommé Lionnel de Vendôme. Il la vendit à Jean de Luxembourg, ſous lequel il ſervoit. Ce Prince eut la Lacheté de la vendre aux Anglois pour la Somme de dix mille Francs.

LA Priſe de cette Héroïne affligea fort les Bourgeois, & la Garniſon de

Compiegne ; mais, ils ne s'en défendirent pas avec moins de Vigueur pendant plus de ſix Mois. Le Duc de Bourgogne, ayant été obligé d'aller recueillir la Succeſſion du Duc de Brabant ſon Couſin Germain, & de ſe faire ſuivre d'une Partie conſiderable de ſes Troupes pour repouſſer les Liégeois que la France avoit engagés à ſe jetter dans le Comté de Namur, on ſe ſervit de ces Circonſtances pour dégager cette Place. Le Comte de Vendome, au commencement de Novembre, tomba ſi à propos ſur les Anglois, qu'il les força dans leurs Retranchemens, les chaſſa de tous leurs Poſtes, & les contraignit d'abandonuer la plus grande Partie de leurs Bagages, & de leur Artillerie.

CETTE Victoire fut ſuivie de la Priſe de pluſieurs Places voiſines. Les Anglois, & les Bourguignons, furent encore battus à Germini par Saintrailles. Barbaſan, qui n'avoit que trois mille Hommes, défit à plate Couture à la Croiſette, auprès de Chalons ſur Marne, huit mille tant Anglois que Bourguignons, & en prit

ſix

ſix cens, ſans avoir perdu que quatre vingts-Hommes.

LE Duc de Betfort, ne ſachant plus comment s'y prendre pour arrêter la Révolution générale qui le menaçoit, obtint de la Régence d'Angleterre, que le jeune Henri vint en en France. Il eſpéra, que la Préſence & ce Prince ranimeroit ſes Partiſans, de que les Anglois lui fourniroient de de plus grands Secours. Ce Duc s'imagina encore, que la Perſuaſion où étoient les François que Dieu avoit ſuſcité la Pucelle pour les délivrer d'une Domination Etrangere contribuoit beaucoup à leurs Progrès. Pour leur ôter cette Idée, il entreprit de la faire paſſer pour une Impie, & pour une Magicienne.

LE jeune Roi d'Angleterre étoit alors à Rouën. Pierre Cauchon, Evêque de Beauvais, que les Bourgeois avoient chaſſé de leur Ville en ſe ſoumettant à Charles, préſenta une Requête, par laquelle il demandoit que la Pucelle, ayant été priſe dans ſon Dioceſe, fût livrée à ſes Officiers pour la juger comme étant notoirement ſuſpecte de Sortilege, d'Impieté, & d'Héréſie. L'Uni-

verſité de Paris n'eut point de Honte de joindre ſa Requête à celle de cet indigne Evêque.

LES Requêtes furent accordées. La Pucelle fut livrée. Comme on la prenoit pour une Magicienne, on la chargea de Chaines. Le Procès dura quatre Mois & demi. On l'interrogea pluſieurs fois. Dans les Actes publiés par les Anglois, elle répondit avec beaucoup de Fermeté, & de Préſence d'Eſprit. Elle convint des deſſeins qu'elle avoit formez contre eux, les aſſura de la Part de Dieu, qu'ils ſeroient chaſſés de France, & refuſa de répondre ſur tout ce qui concernoit les Deſſeins ſecrets de ſon Roi.

ON lui fit une infinité de Queſtions captieuſes. On recueillit toutes ſes Réponſes: on les réduiſit en Articles. Le Promoteur en conclut, qu'elle étoit manifeſtement atteinte, & convaincue de Blaſpheme contre Dieu, d'Idolatrie, de Magie, de Schiſme, d'Erreurs dans la Foi, de Peché contre la Bien-ſéance de ſon Sexe, ayant pris un Habit d'Homme, s'étant armée, & mélée parmi les Gens de Guerre.

LES Juges pirent l'Avis des Docteurs en Droit & en Théologie de l'Université de Paris, & la déclarérent Excommuniée, & Hérétique, & conclurent à la livrer au Bras séculier. Elle fit tout ce qu'on voulut, retracta, dit-on, ses Erreurs. On ne la condamna qu'à une Prison perpétuelle. Elle y revint à ses Erreurs ajoute-t-on, & reprit son Habit d'Homme. Sur quoi elle fut declarée relapse, livrée au Bras Seculier, & condamnée au Feu où elle expira.

IL est inconcevable, qu'on ne voie dans aucun Ecrivain, que Charles VII. ait fait aucun Effort, aucune Demarche même, pour sauver cette illustre Prisonniere. Sans doute qu'il en a fait, & que les Anglois ne voulurent rien entendre.

CETTE lache Vangeance, que le Duc de Betfort tira d'une Fille dont il auroit dû admirer le courage, ne rétablit pas plus ses Affaires, que le Couronnement de Henri VI, qui se fit dans la Cathédrale de Paris. Depuis cette double Epoque, elles allérent de mal en pis.

PEU s'en fallut, qu'on ne lui en-

levât Rouën, où il avoit fait paſſer Henri VI. l'y croiant plus en ſureté qu'à Paris. On étoit maitre du vieux Chateau ; mais, la Diviſion ſe mit entre les Chefs des Troupes qui venoient achever cette importante Conquête. Cette Diviſion fut telle, que, n'étant plus qu'à une lieue de Rouën, la plus grande Partie des Troupes s'en retourna à Beauvais.

On s'en dédommagea ſur Chartres. Cette Ville, dont l'Evêque étoit devoüé aux Ducs de Bourgogne, s'étoit livrée à eux dès l'An 1417. & étoit devenue depuis un des plus conſiderables Poſtes de la Faction Angloiſe. Deux Bourgeois, Marchands de cette Ville, furent pris par un Parti François. On les gagna. Ils concertérent avec le Batard d'Orleans, & le Seigneur d'Illiers, les Moyens de s'en rendre Maitres. Voici la Maniere dont la Choſe s'exécuta.

LA Nuit du vintieme Avril, le Batard d'Orleans, & pluſieurs autres Seigneurs, s'avancérent avec trois ou quatre mille Hommes à un Quart de Lieue de la Ville. Un d'eux s'approcha fort près de la Porte qui eſt preſ-

preſque ſur le Chemin de Blois, & s'y mit en Embuſcade avec environ ſix-vingts Hommes à Pied, une autre Troupe de trois cens fut poſtée à quelque Diſtance. Le Batard d'Orleans demeura dans le Poſte le plus éloigné à la Tête de la Cavalerie, & du Reſte de l'Infanterie.

LES deux Marchands, accompagnés de quelques Soldats deguiſés en Chartiers, arriverent avant le Jour avec des Charretes chargées de diverſes Sortes de Marchandiſes. Les Charretes s'arrêtérent ſous la Porte. Les deux Marchands cauſérent avec les Bourgeois, leur dirent des Nouvelles, & leur firent quelques petits Préſens. En même tems, les Soldats déguiſés ſe jetterent ſur la Garde, en tuérent une Partie, & mirent l'autre en fuite.

AUSSI-TOT la premiere Troupe ſortit de ſon Embuſcade, & ſe ſaiſit de la Porte, l'autre accourut. Enfin, la Cavalerie vint à toutes Jambes, entra dans la Ville, & s'avança juſqu'à la Cathédrale, ſans rencontrer preſque Perſonne.

L'ALLARME ſe répandit bien-tôt,

tout ce qu'il y avoit de Soldats Anglois & Bourguignons coururent aux Armes. L'Evêque ſe mit à leur Tête, & vint charger les François. Il fut tué, avec quatre-vingt de ſes Gens ; le reſte s'enfuit. On fit divers Détachemens dans les principales Ruës, pour empêcher le Peuple de s'attrouper. Le Commandant de la Garniſon ſe rendit priſonnier avec ſix cens Hommes. Cette Action ſi bien conduite fut ſuivie du Pillage, où le Soldat commit les plus grands Deſordres.

LES Anglois aſſiégeoient actuellement le Chateau de St. Celerin ſur la Riviere de Sarte entre Beaumont-le-Vicomte, & Alençon : il n'en eſt aujourd'hui aucun Veſtige. Ce Poſte étoit très important, Ambroiſe de Lore, qui l'avoit ſauvé en 1429. le ſauva encore cette Année 1431. Il défit les Anglois, qui étoient venus au devant de lui, & leur tua ſix cens Hommes. Il marcha tout de ſuite contre ceux qui continuoient le Siege, les battit, & les obligea d'abandonner leur Bagage, & leur Artillerie.

ILS reçurent un nouvel Echec devant Lagni : c'étoit une mauvaiſe Place mê-

même en ces Tems là. Le Duc de Betfort l'assiegeoit en Personne, pour ouvrir aux Parisiens le Passage de la Marne. Le Batard d'Orleans, accompagné du Maréchal de Rais, de Villandras, de Gaucour, & de quantité de Noblesse qui le suivoit toujours, entreprit d'y conduire un grand Convoi. Il força un Quartier à la faveur d'une Sortie que fit la Garnison. Le Convoi entra. Il remonta la Marne, & fit jetter des Ponts à la Ferté sous Joüare. Le Duc de Betfort, craignant pour Paris, se retira brusquement, & abandonna tout son Canon & une Partie de ses Bagages.

PAR tous ces Succès, les François conservoient l'Ascendant qu'ils avoient pris sur les Anglois depuis la Levée du Siege d'Orleans. Mais, il ne se faisoit rien de décisif. Hors d'Etat de part & d'autre d'avoir sur pied de Nombreuses Armées, on n'avoit guéres que des Camps volans, composés de Garnisons assemblées pour des Expeditions subites, ou formés des Bans & Arriere-Bans de diverses Provinces, qui se joignoient, ou agissoient séparement, selon l'Oc-

caſion ou le Beſoin. Mezerai attribue cette Langueur dont ſe faiſoit la Guerre à la Foibleſſe des deux Rois ; de celui de France, pour la trop grande facilité de ſon Eſprit, qui étoit tenu en Braſſieres par ſes Favoris, & par ſes Maitreſſes ; & de celui d'Angleterre, par ſa Minorité, par le peu de Liaiſon entre ſes Oncles, & par les Incertitudes du Duc de Bourgogne. Ce qui eſt de certain, c'eſt que cette Guerre eut duré des Siécles entiers, ſi on n'avoit pas trouvé le Moyen de détacher les Bourguignons des Anglois.

LES Ducs de Betfort & de Bourgogne s'étoient brouillés plus d'une fois, & s'étoient raccommodez. La Mort de la Ducheſſe de Betfort, Sœur du Duc de Bourgogne, donna lieu à de nouveaux Mécontentemens. Betfort épouſa en ſecondes Noces Jaqueline de Luxembourg, Fille du Comte de S. Pol. Il en avoit fait Myſtere au Duc de Bourgogne, & avoit conclu ce Mariage ſans ſa Participation, quoique le Demoiſelle fut ſa Parente, & que le Comte ſon Pere fût ſon Vaſſal. Ce Duc s'en tint

tint fort offenſé. Le Cardinal Winceſtre, Oncle du Duc de Betfort, entreprit de les raccommoder. Il les détermina à ſe rendre à St. Omer. Ils s'y rendirent, mais ne ſervirent point, aucun d'eux n'aïant voulu faire la prémiere Démarche, & ſortirent de St. Omer encore plus mécontens qu'ils n'étoient en y arrivant.

D'UN autre Côté, le Duc de Bourbon attaqua vivement la Bourgogne. Le Duc fut obligé d'y accourir avec une Armée. On reprit pluſieurs Places, & la Guerre ſe fit avec une extrême Vivacité. Ces deux Princes étoient Beau-Freres. Agnès de Bourgogne, Epouſe du Duc de Bourbon, fut le Neud de leur Reconciliation. Elle les engagea à ſe trouver à Nevers au Commencement de Janvier 1435. Ils firent entre eux une Paix particuliere.

DANS divers Entretiens qu'ils eurent enſemble, le Duc de Bourgogne laiſſa voir, qu'il étoit las de la Guerre, & touché des Miſeres de la France. Son Animoſité l'avoit porté aux dernieres Extremitez pour ſatisfaire ſa Vangeance. Il avoit ſacrifié les Droits de ſa Poſterité à la Couronne de France, qui y ſeroit effectivement parve-

nue, ſi elle n'avoit été éteinte avant celle des Valois. Le Tems avoit ralenti ſa Haine. Les Anglois l'avoient peu ménagé, & lui avoient fait ſentir en plus d'une Occaſion, que ſi une fois ils étoient paiſibles poſſeſſeurs du Roïaume, il trouveroit dans eux peu de Reconnoiſſance. Ce qu'il avoit fait juſqu'alors avoit mis ſon Honneur à couvert. Les Peres du Concile de Bâle ne ceſſoient de lui faire repréſenter, qu'il étoit Chrétien & Prince du Sang de France. Les grands Maux, qu'il avoit cauſez à ſa Patrie, lui donnoient de tems en tems des Remords. Son Interet s'étoit joint à toutes ces Conſidérations, & il ne doutoit pas, qu'on ne lui fit tous les Avantages qu'il pourroit ſouhaiter.

DANS ces Diſpoſitions, il écouta volontiers la Propoſition que le Duc & la Ducheſſe de Bourbon lui firent de traiter avec Charles ſincérement & de bonne-foi. On lui envoia auſſi-tôt le Connétable ſon Beau-Frere, & l'Archevêque de Reims, qu'il avoit nommément demandé. Cette Ambaſſade réüſſit. Le Duc fût perſuadé qu'on étoit réſolu de le ſatisfaire. Il convint qu'on s'aſſembleroit à Arras

au

au Mois de Juillet ſuivant. On le fit ſavoir au Pape, au Concile de Bâle, à divers Princes, & au Roi d'Angleterre.

L'ASSEMBLE'E s'ouvrit au Tems marqué. Jamais il n'y en eut de plus nombreuſe. On compta à Arras juſqu'a cinq cens Chevaliers. Le Cardinal de Ste Croix, & le Cardinal de Chypre, Députez, l'un par le Concile de Bâle, l'autre par le Pape Eugene, furent reconnus pour Médiateurs. Les Conférences ſe tinrent dans l'Abbaïe de St Vaaſt. On y traitta d'abord de la Paix entre la France & l'Angleterre. Les Propoſitions furent ſi oppoſées, qu'on jugea que jamais elles ne s'accorderoient. Les Médiateurs, pour abréger, demanderent leurs derniers Paroles. La France offrit de laiſſer au Roi d'Angleterre tout ce qu'il poſſédoit dans la Guienne, & de lui céder tout le Duché de Normandie, à condition de Foi & Hommage, d'une Renonciation expreſſe de ſa Part au Titre de Roi de France, & à ſes Prétentions ſur cet Etat.

LES Plénipotentiares d'Angleterre offrirent de laiſſer Charles en paiſible Poſſeſſion de ce qu'il occupoit actuel-

lement au de-là de la Loire, à Condition qu'il laiſſeroit auſſi aux Anglois tout ce qu'ils poſſedoient actuellement en France; & que, pour éviter les Occaſions de Rupture, on fit divers Echanges. Ils offrirent auſſi le Mariage de leur Roi avec une Fille de France.

LES Médiateurs, après un ſérieux Examen, déclarérent aux Anglois, que les Offres de la France étoient ſuffiſantes, & qu'ils devoient s'en contenter. Ils les rejetterent conſtamment, & ſortirent d'Arras le ſixieme de Septembre. Ils ne pouvoient guéres douter, que le Duc de Bourgogne ne fit la Paix ſans eux. Mais, la Démarche qu'ils avoient faite, en couronnant Henri Roi de France, dans la Cathédrale de Paris, les empecha de ſuivre leurs véritables Intérêts.

APRE'S leur Retraite, les Médiateurs ne penſérent qu'à reconcilier le Duc de Bourgogne avec la France. On y apporta toutes les Facilitez imaginables. On ſouffrit, que ce Duc ſe prévalût à l'Excès de l'Impatience où l'on étoit de ne l'avoir plus pour Ennemi. On ferma les Yeux ſur la Honte attachée aux Conditions qu'il éxigeoit,

geoit, & on ne les ouvrit qu'à l'Utilité qui en pourroit revenir, & à l'Espérance de s'en dédommager sur les Anglois. Le Traité fut bientôt conclu. On céda au Duc quantité de Domaines importans, les uns à Perpetuité, d'autres à Condition de Rachat. On l'exempta sa Vie durant de tout Devoir de Vassal. Ceux, qui avoient eu Part au Meurtre du Duc son Pere, furent bannis & proscrits sans Espérance de Grace. On convint de plusieurs Fondations que le Roi devoit faire à ses Dépens. Il s'obligea de dire, ou de faire dire, en son Nom, par des Personnes Notables, *que le Meurtre du Duc Jean s'étoit fait injustement, & par mauvais Conseil; que cette Action lui avoit toujours déplu, & lui deplaisoit toujours; que s'il eut eu l'Age & la Connoissance qu'il avoit actuellement, il s'y seroit opposé de tout son Pouvoir; qu'il prioit le Duc de Bourgogne de l'oublier, & de se reconcilier sincérement avec lui.* Il fut stipulé, que si les Anglois, ou autres, à l'Occasion de ce Traité, attaquoient le Duc de Bourgogne, le Roi de France l'aideroit, à condition que de son côté il aideroit le Roi de France.

CETTE Paix fut publiée avec une Satis-

Satisfaction infinie des François & des Sujets du Duc de Bourgogne. Les Anglois en furent au Deſeſpoir, & ſe conduiſirent auſſi mal qu'on le puiſſe. Ce Prince, auſſi-tôt après le Traité d'Arras, avoit envoïé ſon Roi d'Armes & un Héraut à Londres, avec des Lettres, où il expoſoit les Raiſons qu'il avoit eues de s'accommoder avec la France. Il avoit fait partir avec ſes Envoïés un Religieux chargé d'Inſtructions de la part des deux Cardinaux Médiateurs. Dès qu'ils furent à Douvres, ils eurent défenſe de ſortir de la Maiſon où l'on les avoit logés. On les contraignit de donner les Lettres dont ils étoient porteurs. On les logea chés un Cordonnier. Il ne leur étoit permis d'en ſortir, que pour aller à la Meſſe. Le Conſeil s'aſſembla : le Jeune Roi fit grande Attention à l'Inſcription des Lettres, où n'étoit plus la Qualité de *Mon ſouverain Seigneur*. Il pleura, & dit que ſes Affaires alloient ſe ruiner en France. On dit beaucoup d'Injures contre le Duc de Bourgogne, & l'on conclut à renvoïer ſans Réponſe ceux qui avoient apporté ſes Lettres. Le Peuple entra dans les Sentimens de la Cour. On fit main baſſe

ſur

ſur pluſieurs Flamands & Hollandois, qui étoient à Londres pour leur Trafic: peu s'en fallut, que ces Envoïés ne fuſſent maſſacrez.

DE plus, on ne penſa qu'à ſuſciter des Affaires à ce Prince. On tacha d'animer contre lui l'Empereur Sigismond de ſoulever la Hollande, la Zéelande, & la Friſe. Averti de toutes ces Menées, & picqué au vif des Inſultes faites à ſes Envoïés, il ne ménagea plus rien. Il fit arréter les Ambaſſadeurs Anglois qui alloient en Allemagne; &, de Concert avec ſes Peuples, il ſe détermina à la Guerre, & à la commencer par le Siége de Calais. Il acheta Vincennes & Corbeil des Commandans Anglois qui les lui vendirent, & remit ces deux Places entre les Mains des François.

LES Conférences d'Arras n'avoient point ſuſpendu l'Animoſité des deux Partis. La grande Attention des Anglois étoit de ſe conſerver Paris. La Priſe de St. Denis leur parut abſolument néceſſaire. Ils l'aſſiégerent, & la prirent, ſans qu'on pût la ſecourir. Tandis qu'ils étoient occupés à ce Siége, on leur enleva...., qui leur ota par eau la Communication avec la Normandie.

On

On leur prit encore Pontoiſe. Celui, qui y commandoit, aïant eu l'Indiſcretion d'envoïer au Fourrage la plus grande Partie de ſa Garniſon, les Bourgeois le ſaiſirent, fermerent leurs Portes, & envoïérent au Seigneur de l'Ile A dam, pour qu'il vint garder leur Ville. Ces Pertes étoient d'autant plus affligeantes pour les Anglois, qu'elles les menaçoient de la Perte de Paris. En effet, elle leur fut enlevée au commencement de l'Année 1436.

CHARLES tenoit les Etats en Languedoc: il donna ordre au Connétable d'aſſembler aux environs de Paris le plus de Troupes qu'il lui ſeroit poſſible, & ſe rendit à Lagni avec quantité de Princes & de Seigneurs: il y fut joint par quelques Généraux du Duc de Bourgogne, qui lui amenerent quelques Troupes, leſquelles jointes à ce qu'il put tirer des Garniſons de Beauſſe, de Brie, & de Champagne, lui formérent un Corps d'environ ſix mille hommes.

VILLEBY, Gouverneur de Paris, n'avoit pour la défendre que quinze cent ſoldats de ſa Nation. Il ſupplea à ce petit nombre par les Sermens qu'il fit faire à tous les Habitans d'être fideles

au

au Roi d'Angleterre. Ceux qui refuſérent ce ſerment furent chaſſés de la ville ou mis en Priſon : les Evêques de Beauvais, de Paris, de Terouanne, le ſecondoient de tout leur pouvoir. Leurs précautions furent vaines. Les Partiſans du Duc de Bourgogne avoient changé de Parti dans leur cœur : le Parlement n'étoit point payé de ſes gages, ſes inſtances à cet égard avoient été rejettées avec hauteur. Les vivres étoient fort chers. Vincennes, Lagny, Corbeil, Meulan, Pontoiſe, Poiſſy, les arrétoient de tous côtés : chacun ſe contraignoit & n'attendoit qu'un exemple pour ſe déclarer.

QUELQUES Bourgeois de Paris ſe hazardérent de le donner. Leurs noms méritent d'être conſervez : ils s'appelloient, Michel Lallier, Jean de la Fontaine, Pierre de Lancres, Thomas Pigache, Nicolas de Louviers, Jaques de Bergieres : ils trouvérent moïen d'avoir une entrevue avec ſe Connétable, ils convinrent qu'il ſe rendroit vers les Chartreux de grand matin, le vendredy d'après Paques, treizieme jour d'Avril ; que là ils lui donnéroient de leur nouvelles & feroient

roient en ſorte qu'on lui livrât la Porte voiſine, à Condition qu'il les aſſûrât au Nom du Roi d'une Amniſtie générale, & de la conſervation de leurs Privileges: il leur donna ſa parole.

IL ne manqua pas de venir au rendés-vous avec une partie de ſes Troupes: il fit avançer quelques-uns de ſes Gens vers la Porte St. Michel, un homme qui étoit au haut leur fit ſigne d'approcher. Il leur dit: cette Porte n'ouvre point; allez à la Porte de St. Jaques, on beſogne pour vous aux Halles. Le Connétable y envoia Jacques Henri de Ville-blanche, on voulut lui parler à lui meſme, on éxigea de lui une nouvelle aſſûrance de l'Amniſtie, de la Conſervation des Privileges; il la donna. On deſcendit une grande Echelle, on abatit la planche qui fermoit la Poterne à côté de la Grande Porte, les ſerrures du Pont-levis furent rompues, & le Connétable entra à la tête de la Cavalerie.

AUSSI-TÔT on arbora l'Etendard Royal ſur la muraille, & on cria *Ville gagnée*. A ce bruit, les Anglois coururent aux Armes. Villeby, l'Evêque de Terouanne, le Prevot, ſon Lieutenant, en prirent chacun une Partie,

Partie, & marcherent pour ſe ſaiſir des principaux Quartiers. Lallier, & les autres Bourgeois y avoient été à la fin de la nuit, ils avoient averti les Capitaines du peuple de ce qui ſe preparoit, & les avoient diſpoſé à ſeconder l'Entrepriſe, par l'aſſurance de l'Amniſtie générale, & de la Conſervation des Privileges; de maniere, que dès qu'on entendit ſonner l'allarme, chacun ſortit armé de ſa Maiſon, avec la Croix blanche ou avec la Croix de St. André. De tous côtés on cria *Vive le Roi, & le Duc de Bourgogne*, & on tendit les chaines. Les Anglois, pouſſés de tout côtés, ſe raſſemblérent, & furent aſſez heureux pour ſe réfugier dans la Baſtille. On fit venir les Troupes qu'on avoit laiſſées aux environs de St. Denis: on les inveſtit: on leur offrit la permiſſion de ſe retirer à Rouen avec leur Bagage: ils l'acceptérent.

TOUT ſe paſſa avec un Ordre admirable, les Soldats obſervérent exactement la défenſe qui leur avoit été faite d'entrer dans aucune maiſon Bourgeoiſe & de faire la moindre inſulte a qui que ce put-être. Depuis longtems Paris n'avoit été ſi tranquille. L'Amniſtie

niſtie générale fut publiée, on rendit à Dieu de publiques actions de graces. Il ne fut queſtion, ni de recherches, ni de punitions. Dès le lendemain les vivres vinrent en abondance: les jours ſuivans, on chaſſa les Anglois de St. Germain en Laye, de l'Abbaie de St. Denis, & du Pont de Charenton.

LA Reduction de la Capitale n'étoit pas le prémier Fruit qu'on retira des grands Sacrifices qu'on avoit faits pout ſe reconcilier avec le Duc de Bourgogne. Dès que le Traité d'Arras avoit été publié, tous les Seigneurs & Gentils-Hommes François, qui avoient embraſſé le Parti des Anglois ou des Bourguignons, vinrent ſe rendre au Roi. Fortifié de ces Secours, on leur avoit pris Dieppe, Fecamp, Montivilliers, Harfleur: cette derniere place étoit leur prémiere Conquete. Tous les chateaux des environs s'étoient ſoumis, & dans la Haute-Normandie il ne leur reſtoit que Rouen, Caudebec, & Arques. Saintrailles & la Hire batirent le Comte d'Arondel, un de leurs meilleurs Capitaines, qui mourut pu de tems après de ſes bleſſures. D'ailleurs, le Duc de Betfort mourut à la fin de 1435. C'étoit à ſa ſage Conduite, qu'ils devoient

leurs

leurs Conquêtes. C'eſt lui qui les avoit conſervées ſi longtems, malgré l'Affectation de la Régence d'Angleterre, qui l'avoit preſque laiſſé ſans ſecours.

POUR ſoutenir ſa bonne fortune & achever la Révolution ſi heureuſement commencée, le Conſeil de Charles s'appliqua particuliérement à regagner tout a fait le Duc de Bourgogne: le Traité d'Arras fut fidellement executé, ſurtout par rapport aux places qu'on devoit lui remettre. On lui propoſa le mariage de Catherine de France avec ſon fils. Il fut parain de celui qui naquit à Charles en ces Circonſtances. Le Duc répondit à ces avances avec toute la Sincérité & la Cordialité poſſible, il ne varia point dans le nouveau Parti qu'il avoit pris, & fut auſſi ardent Ennemi des Anglois, qu'on pouvoit l'être en France.

LE Conſeil penſa encore à reſſerrer les nœuds de l'Alliance qu'on avoit depuis longtems avec les Ecoſſois. On avoit déjà propoſé de marier Louis Dauphin avec Marguerite fille & ainée du Roi d'Ecoſſe. Les deux Rois ſouhaitoient ſi fort cette Union, qu'ils étoient convenus que ſi le Dauphin mouroit avant la Conſommation du

Ma-

Mariage, la Princeſſe épouſeroit le ſecond fils du Roi, & le troiſiéme en cas de la Mort du ſecond : & de même, ſi la Princeſſe mouroit, le Dauphin devoit épouſer la Cadette & à ſon défaut la troiſieme. La Cour d'Angleterre fit tous ſes efforts pour empécher ce Mariage. Ses Ambaſſadeurs offrirent au Roi d'Ecoſſe, pour l'engager à le rompre, Berwick & Rozbourg. Ces deux places étoient des plus importantes, qui auroient fermé aux Anglois l'entrée de l'Ecoſſe, & ouvert aux Ecoſſois celle de l'Angleterre. Cette offre étoit un Piége : elle fut rejettée. Les Ambaſſadeurs ſe retirerent avec menaces d'empécher le paſſage de la Princeſſe. Elle leur échappa. Le mariage ſe fit à Tours, avec les plus grandes réjouiſſances.

LA Guerre continuoit toujours à ſe faire avec ſuperiorité : mais, hors d'état d'avoir des Armées ſuffiſantes, tout ſe réduiſoit à ſurprendre des places & à faire quelque Siége, il ne fut pas même poſſible de profiter de la grande Diverſion que fit le Duc de Bourgogne. Ce Prince irrité, comme on l'a vû, des mauvais procédes des Anglois, leur avoit déclaré la guerre. Il leva une puiſſante Armée ; les ſeules communes

de

de Gand lui fournirent dix-ſept mille hommes. Il prit d'abord le Chateau d'Oye, & diverſes autres Fortereſſes aux Environs de Calais : c'étoit à cette place qu'il en vouloit, il en forma le Siége, & fit en même tems inveſtir Guines.

LES Anglois n'avoient rien oublié pour mettre cette place en état de faire une longue & vigoureuſe défenſe. La garniſon étoit nombreuſe : dès que le ſiége fut formé, il y arriva preſque tous les jours de nouveaux renforts & des convois de vivres & de munitions de Guerre. Les ſorties furent frequentes & terribles, plus d'une fois les travaux des Aſſiégeans furent comblez & ruinés. La Flotte Flamande fut longtems retardée par les vents contraires : elle vint enfin. Elle boucha le port avec cinq ou ſix gros vaiſſeaux chargés de poutres & de Pierres qu'on y enfonça. Ce travail fut inutile. Dès que la Mer ſe fut retirée, les aſſiégés mirent ces Vaiſſeaux en piéces.

ON levoit une Armée, on equipoit une Flotte en Angleterre, pour le ſecours : le Duc de Gloceſtre, qui devoit la commander, envoia un Heraut au Duc

de Bourgogne, lui dire qu'il arriveroit bientôt, & qu'il lui offroit la Bataille. Le defy fut accepté, mais n'eut point de lieu. Les Gantois, qui faiſoient le gros de l'Armée du Duc, s'ennuierent de la Longueur du Siége, accuſérent les Généraux de Trahiſon, & abandonnérent le Camp en déſordre : ils auroient été taillés en piéces, ſi on n'avoit promtement mis le reſte de l'Armée en Bataille pour les couvrir : on les ſauva, mais il falut lever le Siége & ſe retirer dans ſes Etats. Le Duc de Gloceſtre arriva à Calais avec dix mille hommes, il les conduiſit en Artois qu'il prit à plaiſir à deſoler.

CETTE Diſgrace du Duc de Bourgogne fut ſuivie de quantité de Révoltes de ſes ſujets, qui l'occuperent longtems. Les Anglois toujours fiers ne daignérent pas ſe ſervir d'aucune de ces circonſtances pour l'engager du moins à la Neutralité qu'il eut infailliblement acceptée : débaraſſés de ce côté là, ils ſe ſervirent de leur nouvelle armée, pour reparer leurs pertes en France. Ils ſe jetterent dans le Païs de Caux, reprirent quelques fortereſſes. Talbot un de leurs Généraux ſurprit Pontoiſe à la faveur de la gelée : on s'en

s'en dédommagea par la Priſe de Montereau faut-Yonne. Charles ſept avant que de faire ſon entrée à Paris fit ce ſiége en perſonne, il s'y diſtingua beaucoup & s'expoſa même plus qu'il ne convenoit, il paſſa un foſſé où il eut de l'eau par deſſus la Ceinture, & aïant fait appliquer des Echelles à la muraille, il y monta l'Epée à la main & ſauta un des prémiers ſur les remparts.

DEUX ans ſe paſſérent à faire la guerre malgré la Famine & la Peſte qui deſoloient la France, ſur tout les Provinces dont les Anglois occupoient encore une partie. Iſabeau de Portugal, que le Duc de Bourgogne avoit épouſée depuis peu, obtint des deux Rois, qu'ils envoiaſſent des Ambaſſadeurs entre Gravelines & Calais. Les Conférences commencérent au mois de Juin 1439. Les Ambaſſadeurs François offrirent au Roi d'Angleterre tout ce qu'il tenoit dans le Duché de Guienne avec les Baillages de Caen du Cotentin, & d'Erveux, ils y joignirent Calais, Guines & quelques autres places de Picardie, le tout à Condition d'hommage & de renonciation à toutes ſes prétentions. On demanda de

plus, qu'il délivrât le Duc d'Orleans ſans rançon, ou qu'il n'en éxigeât qu'une moderée, que ce Prince put facilement payer.

LES Anglois donnérent leurs contre-propoſitions, ils demandérent les duchés de Normandie, d'Anjou, du Maine, de Guienne, de Touraine, les Comtés de Toulouſe, de Poitou, de Ponthieu, pour les tenir de Dieu ſeul, ſans reconnoiſſance d'homme vivant. On fit quantité de Projets d'Accommodement. Les Anglois ne voulurent rien retrancher de leurs prétentions, les Conférences ſe rompirent. La guerre continua, & ſe fit de la maniere ordinaire. La diviſion s'étant miſe à la Cour juſqu'à obliger Charles d'emploïer ſes troupes contre les factieux, les Anglois profiterent de cette occaſion & reprirent la plus part des places qu'on leur avoit enlevées en Normandie, particulierement Harfleur.

CES mediocres pertes, furent bientôt reparées, la maniere dont Charles étoit venu à bout de la conjuration des Princes, la promptitude, & la vigueur dont il les avoit pouſſés, lui avoient acquis un degré d'autorité qu'il n'avoit point encore eu. Il s'en ſer-

ſervit pour exécuter le projet, qu'il avoit formé depuis longtems, d'arrêter la lience des Gens de Guerre preſque auſſi à charge au Peuple que les Anglois. Les Bourgeois des Villes, les habitans de la Campagne, lui promirent de fournir les fonds néceſſeires au Payement des Troupes. Dès qu'il eut leur Parole, il ordonna que pendant le quartier d'Hyver tous les Soldats demeuraſſent dans les Villes fermées, & dans les Fortereſſes, avec defenſes de faire le moindre deſordre à la Campagne, ſous peine de punition corporelle. Ces ordonnances furent ſoutenues de pluſieurs exemples de ſeverité. On caſſa pluſieurs Officiers, & Gouverneurs de places qui s'étoient diſtingnés par leurs brigandages. On n'epargna pas même le Batard de Bourbon. On lui fit ſon procès, il fut condamné à être noïé, & la Sentence fut executée.

LE Monarque dans ſon expedition contre les Princes avoit pris goût à ſe voir à la tête d'une Armée, il s'y mit dans la ſuite, & eut encore de plus grands ſuccès que n'avoient eu ſes Generaux. Il commença par le Siege de Creil, place forte ſur l'Oyſe : la

Garniſon capitula au bout de douze jours. Il marcha enſuite à Pontoiſe. Les Anglois regardoient cette place comme la Clef de Paris, ils l'avoient extremement fortifiée, ils y entretenoient une forte Garniſon, & étoient reſolus de faire les derniers efforts pour la conſerver.

CE Siege dura trois Mois. L'Armée ſe trouva forte de douze mille Hommes. Il n'y en avoit point depuis longtems de ſi nombreuſe. La place fut ravitaillée cinq fois, & la Garniſon changée ou rafraichie quand elle en avoit beſoin. Elle fut emportée d'aſſaut le dix neuf de Septembre, on le donna par trois endroits différens, on reüſſit par-tout, preſque toute la Garniſon fut paſſée au fil de l'Epée, & la Ville fut preſervée du Pillage.

PRESQU'EN même tems un Gentilhomme Normand ſurprit Evreux, & tailla en pieces la Garniſon Angloiſe: le même avoit emporté quelques jours auparavant Beaumont-le-Roger, de maniere qne les Anglois n'avoient plus dans le voiſinage de Paris que Mantes & Vernon.

ILS avoient aſſiégé la Ville de Tartas

tas dans la Seigneurie d'Albret: après une défenſe de ſix à ſept Mois, le Gouverneur avoit capitulé de ſe rendre, ſi les François ne paroiſſoient devant la Ville la veille de St Jean Baptiſte avec des forces ſuperieures à celles des Anglois. Le Seigneur d'Albret avoit donné ſon Fils en ôtage, en exécution de ce Traité. Il étoit pour Charles de la derniere importance de ne pas abandonner ce Seigneur, qui n'auroit pas manqué de s'accommoder avec les Anglois, & dont l'exemple auroit peut être été ſuivi par les Comtes d'Armagnac, & de Comminges. Il ſe hata de ſe rendre à Toulouze, il y fut joint par toute la Nobleſſe du Païs. Se voyant à la tête de ſeize mille chevaux, il marcha vers Tartas, & tint la journée, c'eſt ainſi qu'on parloit alors: les Anglois, hors d'Etat de ſe meſurer avec de ſi grandes forces, rendirent les ôtages, & ſe retirérent.

CHARLES ne ſe contenta pas d'avoir delivré Tartas des Mains des Anglois, il leur enleva Saint-Sever, la plus forte place qu'ils euſſent en ces quartiers, Acqs, la Reole, Mar-

mande; preſque toutes ces places furent priſes d'aſſaut, & la plus part des Anglois qui les gardoient furent paſſés au fil de l'Epée.

TANDIS qu'on les traitoit ſi mal en Gaſcogne, ils s'efforçoient de retablir leurs affaires en Normandie. Talbot, le plus habile & le plus ardent de leurs Capitaines, fit diverſes entrepriſes, il reüſſit dans quelques unes, & échoua dans d'autres. Il prit Conches, il força le Comte de Dunois de lever le Siege de Gallardon, & aſſiegea Dieppe.

L'IMPORTANCE de la Place determina le Comte de Dunois à s'y jetter avec huit ou neuf cent Hommes: de Bretagne on y conduiſit des vivres par mer; avec ces ſecours, on ſe defendit auſſi vivement qu'on étoit attaqué. Ce Siege avoit commencé au mois de Novembre 1442. Le Dauphin le fit lever au mois d'Août de l'Année ſuivante, les Anglois avoient conſtruit un grand fort, où ils s'étoient logés, ils y furent forcés, & preſque tous périrent.

LES deux Partis étoient également

ment laſſés de la Guerre ; mais, leurs pretentions étoient ſi oppoſées, qu'il étoit impoſſible de les accorder. Le Pape Eugene l'entreprit, il les engagea à entrer en Negociation. Les Conférences ſe tinrent à Tours. On y fit une Treve laquelle à diverſes repriſes fut continuée juſqu'en 1448.

CE fut pendant cette Treve, que Charles ſept acheva l'execution du projet qu'il avoit formé pour reprimer la lience des Gens de guerre, & ſe faire une milice fixe : c'eſt ce qui dans la ſuite le mit en Etat de chaſſer les Anglois ; & c'eſt par où ſes Succeſſeurs ſe ſont ſoutenus & aggrandis.

POUR exécuter tout à fait ce grand Deſſein, il falloit caſſer la plus grande Partie des Troupes, & trouver le moyen que les Soldats qui ſeroient congediés retournaſſent chacun chés eux, il falloit de plus trouver des arrangemens pour maintenir dans l'Ordre ceux qu'on conſerveroit. Après bien des Deliberations où aſſiſterent les Princes du Sang, & les Officiers les plus diſtingués voici les meſures qu'on prit. On fixa à quinze Compagnies de cent lances ou cent Hommes d'Armes chacune, le nombre

des Troupes qu'on devoit conſerver, chaque Homme d'Armes devoit être payé lui compris pour ſix Perſonnes. Leur paye fut fixée à trente Francs par mois. Cette ſomme devoit être priſe ſur les Villes, où ils ſeroient en Garniſon, & ſur les Campagnes voiſines. La choſe ainſi reglée, on fit dans le Conſeil le Choix des quinze Capitaines qui furent des Seigneurs, & des Gentils-hommes, les plus diſtingués par leur bravoure.

EN même tems, on envoia Ordre à tous les Baillifs, & autres Officiers, de ſe tenir prêts à monter à Cheval avec leurs Archers, pour la ſureté des grands chemins, & pour diſſiper tous les Vagabonds qu'ils trouvoient attroupés, & de demeurer en Campagne juſqu'à ce qu'il ne parut plus de ces ſortes de gens.

TOUT étant ainſi preparé, on fit la revuë de l'Armée, le Roi declara, qu'il congedioit tous ceux à qui il n'avoit pas fait intimer l'Ordre de demeurer à ſon ſervice; leur ordonna de ſe retirer ſans delai, chacun dans leur Païs; leur fit defenſe d'aller en Troupe, & de faire le moindre deſ-

ordre dans la Campagne, ſous peine de la vie.

CET Ordre fut exécuté avec une exactitude ſurprenante. Quinze-jours après, il ne parut plus de Soldats dans les chemins; ils reprirent leurs Metiers, retournerent à leurs Villages. Pluſieurs Terres, qui étoient demeurées en friche, furent cultivées. Le Commerce ſe fit librement, & tout le Royaume changea de face.

Les quinze Campagnies d'Ordonnance faiſoient neuf ou dix mille chevaux: grand nombre de jeunes Gentilshommes s'y joignirent en qualité de Volontaires, dans l'eſperance de remplir les places qui viendroient à vaquer.

ON prit des moyens efficaces pour les former à une exacte diſcipline. On établit des Inſpecteurs pour viſiter les places, où ces Troupes étoient en Garniſon, on en faiſoit de frequentes revuës, on examinoit ſi les chevaux, les Equipages, les armes, étoient en état. On les tenoit alertes, on les faiſoit ſouvent monter à Cheval. Afin qu'ils fuſſent moins à charge aux Villes, & moins en état de faire de la peine aux Bourgeois, on les diſtri-

bua dans tout le Royaume par petites Troupes de trente ou quarante Cavaliers.

ON réüſſit encore plus aiſément à former un Corps d'Infanterie, chaque Village s'engagea à entretenir, & équiper un Archer, lequel à condition de marcher en Campagne, étoit exemt de toutes tailles, & ſubſides. Cette exemtion leur fit donner le nom de Francs-Archers : par ce moyen on pouvoit aſſembler promtement une groſſe Armée compoſée des meilleurs hommes qu'il y eut en France. Pour former cette Infanterie, on lui donna des Capitaines qui l'aſſembloient par cantons, & l'exerçoient.

AU même tems que la France ſe retabliſſoit à vûë d'Oeil, & qu'elle ſe rendoit plus formidable qu'elle n'avoit jamais été, tout étoit dans le trouble en Angleterre. Marguerite d'Anjou, qu'Henri ſix venoit d'epouſer, n'avoit pu ſupporter la trop grande puiſſance que Humfroy Duc de Gloceſter conſervoit encore depuis qu'il avoit quitté la Regence. Elle fit tant, qu'elle le perdit peu à peu dans l'Eſprit de ſon Epoux, il fut abſolument ex-

exclus de l'Aminiſtration des Affaires. On lui ſuſcita des Accuſateurs, on l'arreta en plein Parlement, &, ſans aucune forme de Procès, il fut étranglé dans ſa priſon. Cette Violence donna lieu à bien des mouvemens. L'Evêque d'Exeſter fut maſſacré dans une ſedition que le Maire de Londres excita. Le Comte de Suffolk fut mis en Priſon, il s'en ſauva, & ſe retira en France: il y tomba entre les Mains du Duc de Sommerſet, qui lui fit couper la Tête.

A ces Diviſims inteſtines ſe joignit une rude Guerre avec les Ecoſſois, qui gagnerent deux grandes Batailles où perirent plus de vingt quatre mille Anglois: les vainqueurs entrerent en Angleterre, & en ravagerent la plus grande partie. Dans ces Circonſtances, le Conſeil d'Angleterre fut aſſez aveugle, pour autoriſer des Demarches, qui ne pouvoient manquer de cauſer la Guerre à moins qu'elles ne fuſſent desavouées & reparées.

LA Treve. qui avoit été prolongée juſqu'au mois de Juin 1449. fut rompue à la fin de Mars, par la ſurpriſe de Fougeres Place du Duché de Bre-

tagne ſur les Frontieres de France. François de Surienne, Chevalier de la Jarretiere la prit par Eſcalade, l'abandonna au Pillage, s'y fortifia, & fit des courſes en Bretagne.

LE Duc, ſurpris & indigné de cette Trahiſon, demanda du Secours à Charles, & le preſſa de declarer la Guerre aux Anglois: on repondit aux Envoiés, qu'ils pouvoient aſſurer leur Maitre, qu'on ne l'abandonneroit pas; mais, qu'il ne falloit rien precipiter, qu'on demanderoit ſatisfaction de cette injure; & que ſi les Anglois la refuſoient, on ne tarderoit pas à en tirer vangeance.

ON envoia au Duc de Sommerſet, Gouverneur de Normandie pour l'Angleterre, demander Raiſon de ce qui s'étoit fait contre la foi du Traité de Treve. Ce Duc répondit, que l'Auteur avoit agi à ſon inſcu; qu'il le deſavoüoit; qu'au reſte, il n'étoit pas en ſon pouvoir, ni de faire rendre la place, ni de dedommager les habitans de Fougeres de leurs pertes; & que s'il l'ordonnoit, il ne ſeroit pas obeï.

SANS ſe rebuter, on envoia à Londres faire les mêmes plaintes: on n'en

n'en put tirer d'autre reponſe, ſinon que le Roi aſſembleroit ſon conſeil. Malgré cette réponſe, qu'on avoit droit de prendre pour un refus, on ne refuſa pas de tenir à Louviers des Conferences, que le Duc de Sommerſet démanda: tandis qu'elles ſe tenoient, les François ſurprirent le Pont de l'Arche au nom du Duc de Bretagne, & déclarerent aux Anglois, que c'étoit en repréſailles de Fougeres. Sommerſet en fit de grandes plaintes. Charles repondit à ſon tour, que la choſe s'étoit faite à ſon inſçû; mais, qu'il rendroit le Pont-de-l'Arche pourvu que Fougeres fut reſtitué au Duc de Bretagne: cette propoſition ſi équitable fût réjettée.

Sur ce refus, on ſe prépara a la Guerre: outre le Roi d'Ecoſſe ſur lequel on comptoit, & qui avoit déjà attaqué les Anglois, Charles s'étoit attaché le Roi de Caſtille. Comme la Bretagne étoit l'occaſion de la guerre, il voulut que le Duc & les principaux Seigneurs Bretons ſignaſſent le Traité d'Alliance offenſive & défenſive, & qu'ils s'engageaſſent par ſerment de le ſervir ſur mer & ſur terre, & de ne faire ni paix ni treve avec les Anglois ſans ſon conſen-

ſentement: il ne déclara point la guerre, & fit dire au Duc de Sommerſet, que s'il entroit en campagne, ce n'étoit que pour défendre ſon Allié & ſon Vaſſal.

LES Hoſtilités commencerent avec une extrême Vivacité: le Sire de Mouy prit d'aſſaut Gerberoy, tous les Anglois y furent paſſés au fil de l'Epée. Robert de Floques Bailly d'Evreux aſſiégea Conches & le prit. En Guienne, on ſurprit Coignac & St. Mesgrin: de ſi facheux commencemens étonnerent les Anglois, ils voulurent renouer les Négociations. Charles, qui avoit intérêt que ſes Peuples fuſſent perſuadez, qu'il ne faiſoit la guerre que par néceſſité, repondit, qu'on ſe trouveroit toûjours diſpoſé à la Paix, pourvu qu'on ſatisfit le Duc de Bretagne & qu'on dédommageât ſes ſujets des pertes qu'on leur avoit cauſées. Les Conferences ſe tinrent dans l'Abbaïe de Bon-Port auprès du Pont-de-l'Arche, elles furent inutiles, les Anglois pour leur malheur ſe perſuaderent qu'on les craignoit, ils s'obſtinerent à ſoutenir l'Entrepriſe du Capitaine Surienne, & refuſerent abſolument la reſtitution de Fougeres. Alors, on leur déclara la guerre

guerre avec l'applaudiſſement de toute la nation.

ON la fit avec tout le ſuccès poſſible. Avant la fin d'Aout, Vernueil dans le Perche, alors une des plus fortes places du Royaume, Ponteau de Mer, St. James de Beuvron, Liſieux, Mantes, Vernon, pluſieurs Fortereſſes aux environs de ces places, furent forcées ou capitulerent. Apres ces importantes Conquêtes on reſolut d'entrer plus avant en Normandie. Les Troupes venoient en foule : quoi que le Duc de Bourgogne eut pris le parti de la Neutralité, il permit à la Nobleſſe de ſes Etats de groſſir l'Armée Françoiſe.

ON la partagea en quatre Corps. Les Anglois, hors d'état de ſoutenir de ſi puiſſants efforts, furent obligés de partager leurs troupes dans les places de cette Province. On leur prit le fort chateau de Dangu, Gournai, Neubourg, la Roche-Guyon, Neufchatel, Fécamp, le Chateau d'Eſſay : tous ces poſtes étoient de conſéquence.

A l'autre extrémité de cette Province le Duc de Bretagne, accompagné du Connetable de France ſon frere, ſe rendit maitre de Coutances, de St. Lo, de

de Carentan, de Gauray. Les deux autres corps n'eurent point de ſuccès: le Duc d'Alençon, prit la Capitale de ſon Duché, & la forte place de Touques: le chateau d'Hiémes, Argentan, eurent le même ſort. Charles entra auſſi en action, il aſſiegea le fameux Chateau-Gaillard, qui ne ſe défendit que ſix ſemaines. Giſors ſe rendit à un de ſes Lieutenans.

Au milieu de tant de Pertes, les Anglois étoient dans l'inaction, à peine paroiſſoit-il en campagne quelqu'un de leurs Partis: le Duc de Sommerſet & Talbot, leurs deux Chefs, ne recevant point de ſecours d'Angleterre, où les diviſions augmentoient de plus en plus, ne penſoient qu'à conſerver Rouen, ſe flatant que le tems leur fourniroit des occaſions de reprendre les autres places, s'ils pouvoient ſauver cette Capitale.

On penſoit comme eux dans le Conſeil de France, & l'on étoit réſolu de ne rien omettre pour la leur enlever. On y avoit pratiqué de grandes intelligences. L'Armée entiére s'en approcha, non pour l'aſſiéger dans les formes, la choſe n'étoit pas poſſible, mais pour donner lieu au Parti qu'on

y avoit de ſe ſoulever contre les Anglois.

ON demeura trois jours à la vûe de cette place par un tems des plus rudes: on ſe retira vers le Pont de l'Arche. A peine y étoit-on arrivé, qu'un envoié du Parti François vint dire, qu'il avoit la garde de deux Tours & d'une aſſés grande étendue de murailles, & qu'il les livreroit ſi les Troupes du Roi revenoient devant la place. Elles y revinrent, les Bourgeois tinrent parole, mais Talbot, qui faiſoit la ronde avec trois cent hommes, ſurvint au moment que les François commençoient à monter ſur le rampart; à peine y en avoit-il quarante ou cinquante. Il les chargea auſſi bien que les Bourgeois qui s'étoient joints à eux, il les paſſa au fil de l'Epée, ou les précipita dans le Foſſé.

CETTE tentative, toute malheureuſe qu'elle eut été, ne fut pas inutile, les Bourgeois de Rouen étoient diviſés en trois partis, les uns étoient attachés aux Anglois, les autres penchoient pour la France, le reſte étoit dans l'indifférence, & s'embaraſſoit peu à qui il obéit. Un intérêt commun les réünit. Ils étoient bloqués de toutes parts,

parts, chaque jour les vivres devenoient plus chers. La foibleſſe des Anglois leur fit comprendre, qu'il étoit difficile que leur ville ne fut enfin ſurpriſe, & qu'en ce cas leurs vies, leurs biens courreroient un égal danger.

ILS s'aſſemblérent à l'Archevèché, & conclurent, que c'étoit pour eux une neceſſité indiſpenſable de ſe donner à la France. Le Peuple applaudit à cette réſolution, ils s'armérent & vinrent ſe ranger autour des principaux Bourgeois qui avoient opiné à l'Archevêché. Le Duc de Sommerſet parut dans la ruë. L'Archevêque & les Bourgeois, lui rendirent compte de ce qu'ils avoient arreté & le prierent de ne pas trouver mauvais qu'ils députaſſent au Roi de France pour ſe rendre à lui. Le Duc parut d'abord fort en colere; mais, ſe voïant entouré de plus de huit cent Bourgeois armés, il ſe contenta de dire, que l'affaire méritoit de ſerieuſes réfléxions, & qu'il delibereroit volontiers avec eux.

ON prit des méſures dans tous les quartiers, pour être en Etat de reſiſter aux Anglois, s'ils entreprenoient d'uſer de violence. On alla à l'Hôtel de Ville, malgré tout ce que put dire ce

Duc

Duc, on perſiſta dans la réſolution qui avoit été priſe, & le Peuple dans la place crioit ſans ceſſe *la Paix*, *la Paix*: il conſentit à la Députation, à condition qu'il envoieroit auſſi ſes Deputés.

ON ſe rendit de part & d'autre au Port St. Ouen, l'affaire fut bientôt concluë, on leur accorda une amniſtie générale, la conſervation de leurs priviléges, & la permiſſion de ſe retirer avec les Anglois, à tous ceux qui le ſouhaiteroient, c'étoit à quoi ſe reduiſirent toutes leurs demandes.

AU retour de l'Archeveque & des autres Députés, il n'y eut qu'une voix pour accepter le Traité, le Duc de Sommerſet & Talbot s'y oppoſérent inutilement, ſortirent de l'aſſemblée, s'emparérent du Pont, des Tours, des principaux Poſtes ſur les murailles, & remplirent le Chateau de Soldats.

LES Bourgeois de leur côté retranchérent les rues, mirent par-tout des Corps de Garde, & envoïerent avertir au Pont de l'Arche de la ſituation où ils ſe trouvoient. Une partie de l'Armée ſe mit auſſitôt en marche, le reſte ſuivit le lendemain.

ON ſe battit cependant dans la Ville, dont les Bourgeois ſe rendirent preſ-

preſque tout-a-fait maitres. L'on n'y fit entrer de Troupes que ce qui étoit néceſſaire pour les aider à chaſſer les Anglois des poſtes qu'ils y occupoient encore. Après quelques négociations, il leur fit dire de ſe retirer, à condition qu'ils rendroient Honfleur & les places qu'ils tenoient dans le Païs de Caux, qu'ils rendroient les Priſonniers François, que dans l'Eſpace d'un an ils païeroient cinquante mille écus au Roi & ſix mille à ceux qui avoient aſſiſté à la capitulation, qu'ils acquiteroient toutes les dettes qu'ils avoient fautes a Rouen, qu'ils laiſſéroient en Otage juſqu'à l'entiere exécution de ce Traité le Général Talbot, & cinq ou ſix autres Seigneurs.

QUELQUE avancée que fût la Saiſon, car les Anglois n'évacuérent Rouen que le quatrieme Novembre, après que les troupes ſe furent repoſées quelques jours, on fit le ſiége de Honfleur. Elle capitula le vingt quatriéme de Décembre. Harfleur, que le Gouverneur n'avoit pas voulu rendre en exécution du Traité de Rouen, eut le même ſort; de maniere qu'au mois de Mars de l'Année ſuivante, il ne reſta

aux

aux Anglois dans toute la Normandie, que Caen, Bayeux, Vire, Falaiſe, & quelques Chateaux aux Environs de ces places.

ILS furent preſque auſſi maltraités par tout ailleurs: le Duc de Bretagne leur reprit Fougeres; du côté des Pyrenées le Comte de Foix leur enleva Mauleon de Sole, & la fortereſſe de Duyſant à quatre lieues de Bayonne: ils furent même battus en voulant ſecourir cette derniere place, & perdirent douze cens hommes.

LES commencemens de la Campagne ſuivante leur furent plus favorables, du moins en Normandie. Kiriel, un de leurs Généraux, débarqua à Cherbourg avec un renfort de trois mille hommes. Il entra auſſi-tôt en action, & alla mettre le ſiége devant Valogne. Elle lui fut rendue au bout de trois ſemaines. Cette proſpérité dura peu: le Connétable les battit à Formigny, leur tua trois mille hommes, & leur en prit quatorze cens, entr'autres leur Général avec ſes principaux Officiers.

CE Combat s'étoit donné le quinziéme d'Avril 1450. on profita admirablement de cette Victoire, & de la Conſ-

Conſternation qu'elle répandit parmi les Anglois. Vire, Bayeux, Valogne, Briquebec, St. Sauveur, & toutes les autres Fortéreſſes & petites Places des environs furent priſes, ou ſe rendirent d'elles mêmes, avant l'ouverture de la Campagne.

L'ARME'E ſe trouva fort nombreuſe, on commença par le ſiége de Caen, cette ville, dès lors grande & peuplée eſt ſituée à quatre ou cinq lieues de la mer ſur la riviere d'Orne, elle a un chateau qui paſſoit en ces tems-là pour un des plus forts qu'il y eut en France. Le Duc de Sommerſet y étoit en perſonne, ſa garniſon étoit de quatre mille hommes, avec une grande abondance de vivres, de munitions, & d'artillerie. Elle fut inveſtie le cinquieme de Juin. Le Connétable avec neuf mille hommes ſe logea dans l'Abbaie des Bénédictins qui eſt ſur le chemin de Bayeux. Le Comte de Dunois avec cinq mille hommes prit ſon quartier dans le Fauxbourg de Vaucelles. Le Roi ſe campa à l'Abbaïe d'Ardennes avec ſept mille hommes. Quinze ou ſeize cens hommes occupérent le Terrain entre le Chateau & l'Abbaïe de St. Etienne.

TOUT

TOUT ce qu'il y avoit de Nobleſſe en France ſe trouva à ce ſiége, les Travaux furent pouſſés avec la plus grande vigueur, le peu de dehors qu'il y avoit fut inſulté & emporté d'aſſaut. Dans l'eſpace de quinze ou ſeize jours les aſſiegés en danger d'être emportez d'aſſaut furent obligés de capituler. Ils convinrent de rendre la Ville & le Chateau, s'ils n'étoient ſecourus avant le prémier Juillet. On leur accorda de ſortir avec Armes & Bagages, mais ſans Artillerie, & on refuſa abſolument de les conduire dans les places qui leur reſtoient en Normandie, & on leur fournit à leurs frais des Vaiſſeaux pour les tranſporter en Angleterre.

CE méme jour prémier Juillet, Poton de Saintrailles inveſtit Falaize: comme il n'y avoit point d'armée Ennemie en campagne, le Connétable partit en même tems pour inveſtir Cherbourg. Falaize ne tint que quinze jours: la Garniſon, comme celle de Caen, ſe retira en Angleterre. Domfront ne fit pas plus de réſiſtance.

IL ne reſtoit plus que Cherbourg à prendre pour achever la Conquête entiere de la Normandie. Le ſiége fut

pouſſé avec toute la Valeur, & toute l'Habileté poſſible. Le Connétable fit élever des Batteries ſur la Grêve. La mer les couvroit quand elle étoit haute ; mais, on les avoit tellement affermies, qu'elle ne les renverſa jamais. Le Gouverneur, étonné de ſe voir attaqué de ce côté-là, ſe rendit l'onzieme d'Août, on en prit poſſeſſion le Lendemain. Ainſi, dans l'eſpace d'un an, les Anglois ſe virent enlever la Normandie entiere. Cette Conquête ſi prompte fut juſtement regardée comme un Prodige, à cauſe de la multitude de Villes, & Chateaux, dont cette grande Province étoit alors remplie.

CHARLES en fut redevable à l'Habileté des grands Capitaines qui ſe trouvoient à la Tête de ſes Armées : bien plus encore à la Sageſſe de ſes Conſeils, & aux Nouveaux Arrangemens qu'il prit pour avoir des Troupes reglées, & diſciplinées : par là la Guerre ſe fit avec Methode, & avec ſuccès. Avant ces Etabliſſemens, les Generaux diſperſés en diverſes Provinces agiſſoient ſans concert, ils ne cherchoient qu'à ſe ſignaler, qu'à s'enrichir, & quelque fois

fois qu'à ſe rendre redoutables à la Cour. Les Troupes n'étoient compoſées que de brigands propres à aller en Parti, à eſcalader un Chateau, une petite place, où ils eſperoient de trouver du Butin. Raſſemblées en Corps d'Armée, on ne pouvoit les tenir dans un Camp, leurs pillages y mettoient la diſette. Leurs Caprices & ceux de leurs Chefs particuliers deconcertoient les vûës des Généraux les plus habiles; & ce n'étoit qu'au hazard qu'ils étoient redevables de leurs ſuccès.

LA Facilité de cette Conquête determina à en entreprendre une autre auſſi importante. Dès que Charles eut mis Ordre aux Affaires de Normandie, & qu'il y eut établi la Milice des Francs-Archers, comme il l'avoit fait dans toutes les autres Provinces, il ſe rendit à Tours au Mois de Septembre. De-là, il fit marcher ſon Armée en Guienne, avec Ordre aux Generaux d'être très ſeveres à faire obſerver la Diſcipline Militaire.

LES Anglois étoient encore moins preparés à ſe defendre en ce Païs, qu'ils ne l'avoient été en Normandie: toujours dechirés par les Divi-

ſions qui s'étoient miſes entre les Maiſons d'York & de Lanclaſtre actuellement regnante, ils ne firent aucun effort.

LE Siege de Bergerac fut la premiere Expedition de l'Armée Françoiſe : cette place capitula, Jonſac fut pris d'aſſaut, Montferrand, Ste. Foy, Chalais, ſe rendirent preſque ſans reſiſtance. Le Seigneur d'Orval, troiſieme Fils du Sire d'Albret, étant allé faire des Courſes aux environs de Bourdeaux avec un aſſez gros Corps de Cavalerie, il en ſortit une multitude confuſe de Bourgeois, & de Soldats, qui marcherent à lui comme à une Victoire certaine. Ils étoient au moins neuf milles: ils furent defaits, dix huit cent furent tuez, & douze cent faits priſonniers.

ON ne recueillit que l'Année ſuivante les fruits de cette Victoire. La Campagne s'ouvrit par le Siege de Mont-Guyon qui fut pris en huit jours. Blaye fut enſuite aſſiegé par Mer & par Terre, la Ville fut emportée d'aſſaut. Deux cens y perirent, le reſte ſe ſauva dans le chateau, trois jours après ils ſe rendirent priſonniers de Guerre.

BOURG

BOURG, autre place conſiderable, ne tint que cinq ou ſix jours: Libourne, Rion, Caſtillon dans le Perigord, ſe ſoumirent ſans être attaqués. Acqs & Fronſac furent aſſiegées en même tems. Cette derniere place étoit la plus forte de toute la Guienne: elle avoit toujours été gardée par les ſeuls Anglois. Les Habitans de Bourdeaux, ne doutant point qu'elle ne fut priſe faute de ſecours, comprirent qu'ils auroient bien-tôt à leurs portes toute l'Armée Françoiſe: pour éviter les malheurs dont ils étoient menacés, ils deputerent au Général le Comte de Dunois, pour qu'il envoiât quelqu'un avec plein pouvoir de traiter avec eux, non ſeulement pour leur Ville, mais auſſi pour toutes les autres de Guienne que les Anglois y tenoient encore.

ON leur permit d'envoyer en Angleterre repreſenter leur ſituation. Les Conférences ſe tinrent, on convint le douzieme de Juin, que ſi le vingt troiſieme du même Mois les Anglois ne ſe trouvoient en état de faire lever le Siege de Fronſac, Bourdeaux, & toutes les autres places qui étoient de la Domination Angloiſe dans la

Guienne, ſe donneroient à la France aux conditions ſuivantes.

I. QUE s'il venoit une Armée au ſecours de Fronſac, les Bourdelois, & autres ſujets d'Angleterre, pourroient s'y joindre, & lui donner toute ſorte de ſecours.

II. QUE la Ville, & le Païs, ſe rendant, ſeroient conſervez dans leurs Privileges, Uſages, & Coutumes.

III. QUE les habitans de la Ville, & du Païs, ne ſeroient ſujets à nulles Tailles, Gabelles, Impoſitions, & ne ſeroient tenus de payer que les droits anciens, & ordinaires.

IV. QU'ON établiroit à Bourdeaux une Juſtice Souveraine pour y terminer tous les Procès en dernier reſſort, & un Hôtel des Monnoyes.

LE Traité fut ſignifié aux Commandans Anglois: on les ſomma de combattre l'Armée Françoiſe au jour marqué. Il n'étoient pas en état de l'entreprendre. Le Traité fut exécuté. Bayonne ſeule refuſa de s'y ſoumettre. Il fallut l'y contraindre. On s'empara d'abord du Chateau: la Ville ſe ſoumit enſuite; determinée, dit-on, par la vûë d'un Phenomene qui re-

repréſentoit une Croix blanche : on ne laiſſa pas de la condamner à quarante mille écus, pour n'avoir pas obeï à la premiere Sommation. La priſe de cette place acheva la Conquête de la Guienne, & les Anglois n'eurent plus en France que Calais, & Guines.

PENDANT cette Guerre ſi opiniatre, les Turcs avoient faits de grands progrès en Europe. Le Pape, touché du danger qui menaçoit tant d'Etats Chrétiens, fit encore un effort pour reconcilier les deux Couronnes. Il envoia des Légats. Charles repondit, qu'il étoit diſpoſé à ſe reconcilier. Henri ne ſe trouva pas dans les mêmes diſpoſitions : il dit fiérement, que lorſqu'il auroit repris tout ce qu'il avoit perdu en France, il penſeroit à entrer en Negociation.

IL comptoit apparemment dès lors ſur la diſpoſition où étoient les Peuples de Guienne de ſecouër le joug de la Domination Françoiſe. Cette diſpoſition éclata à la fin de 1452. ces Peuples aimoient les Anglois, dont ils avoient toujours été traités avec beaucoup de douceur, à cauſe de leur

voiſinage de la France, toujours prête à profiter de leur mecontentement. Ils ſentoient que cette Couronne n'auroit pas les mêmes raiſons de les menager, & qu'inſenſiblement elle les mettroit ſur le pied de ſes autres ſujets. Quantité de Seigneurs, & les principaux Bourgeois de Bourdeaux, ſenſibles à ces motifs, deputerent à Londres les Seigneurs de Monferrand, & de Langlade. Ce Voyage ſe fit publiquement ſous pretexte de quelques interêts particuliers qu'ils avoient à menager à la Cour d'Angleterre, de maniere qu'en France on n'en eut aucun ſoupçon.

ILS repreſenterent l'inclination qu'ils avoient de ſe remettre ſous leurs anciens Maitres, & la facilité qu'ils auroient de le faire, ſi on vouloit les ſoutenir; n'ayant chez eux que fort peu de Troupes Françoiſes. Leur Projet fut gouté par le Conſeil d'Angleterre. Le Général Talbot fut chargé de l'Exécution. Il arriva dans le Medoc avec cinq mille Hommes, s'y cantonna d'abord, & fut bientôt Maitre de la Campagne. Les Habitans de Bourdeaux, ſe voyant ſoutenus, ſe revoltérent, ouvrirent leurs portes

aux

aux Anglois : ce qu'il y avoit de François fut fait priſonnier avec les Commandans. La Revolution fut prompte : quelque diligence qu'on fit en France, on ne put l'empécher. La Nobleſſe reçut les Anglois dans ſes Chateaux. Talbot ayant reçu un nouveau renfort de quatre mille Hommes, prit Caſtillon en Perigord, Fronſac même, & quantité d'autres places furent obligées de ſe rendre faute de ſecours.

LES Troupes Françoiſes arriverent enfin. Chalais fut pris d'auſſaut : quatre-vingt Bourgeois eurent la Tête tranchée, comme des rebelles qui avoient violé leur ſerment de fidelité.

ON marcha enſuite à Caſtillon en Perigord, on ſe campa en un lieu avantageux proche de cette place, on s'y retrancha. Talbot, qui ſavoit que ces Troupes étoient ſuivies de beaucoup d'autres, entreprit de s'en debaraſſer avant leur jonction. Il ſortit de Bourdeaux à la Tete de ſix mille Hommes, & parut à la vûë du Camp le dix-ſeptieme de Juillet : il s'empara d'abord d'une Abbaye qu'on avoit fortifiée.

VOULANT profiter de l'ardeur que ce premier ſuccès avoit inſpiré à ſes Troupes, il les mena à l'attaque du Camp. Le Combat fut des plus ſanglans, on ſe battit plus d'une heure à coups de Main. Les François, dont l'Artillerie faiſoit un grand ravage, ſortirent à propos de leus retranchemens, Talbot & ſon Fils furent tuez. Le Deſordre ſe mit dans leurs Troupes: cinq cent reſterent ſur le Champ de Bataille, un plus grand nombre perit dans la fuite; & cette Armées, qui étoit l'unique reſſource de la Guienne, fut abſolument diſſipée.

CASTILLON ſe rendit dès le Lendemain à diſcretion. La Garniſon étoit de quinze cens Hommes commandés par les principaux Seigneurs de Gaſcogne. L'Armée Françoiſe groſſiſſant tous les jours, tout plia: on fit pluſieurs Sieges à la fois, où l'on trouva très peu de reſiſtance.

LE Coup deciſif étoit la priſe de Bourdeaux, on le bloqua. Une flotte, compoſée de Vaiſſeaux d'Eſpagne, de Bretagne, d'Hollande, & de Zeelande, entra dans la Riviere: inveſtie

de

de tous côtés, il n'y vint plus de Vivres; ils furent bien-tôt à un prix exceſſif. La Garniſon étoit de quatre mille Anglois, & de pareil nombre de Gaſçons, ils ne ſervirent qu'à augmenter la diſette. Il fallut ſe rendre. On accorda aux Bourgeois une amniſtie qui mit à couvert leurs Biens & leurs Perſonnes; mais, il leur en couta leurs Privileges. Les Anglois eurent la liberté de ſe retirer en Angleterre ou à Calais. On ſe reſerva de choiſir parmi les Gaſçons vingt Gentils-hommes pour les bannir du Royaume. On prit des meſures plus juſtes pour conſerver cette Conquête, qu'on n'avoit fait la premiere fois, on y laiſſa un nombre conſiderable de Troupes, on batit deux forts à Bourdeaux pour tenir en bride la Bourgeoiſie. Par ces meſures, la Guienne fut perdue ſans reſſource pour les Anglois, auſſi bien que la Normandie; & la France devint réellemeut auſſi puiſſante, que les Hiſtoriens l'ont ſuppoſée ſous la premiere & la ſeconde Race.

POUR achever de la rétablir dans l'Etat où elle étoit avant le commencement des Révolutions qui l'avoient

preſque annéantie, il eut fallu reprendre ſur le Duc de Bourgogne ce qu'on avoit été obligé de lui ceder par le Traité d'Arras afin de le detacher des Anglois. On avoit autant droit de ſe relever de ce Traité, qu'on en avoit eu de reclamer contre celui de Bretigny, conclu ſous la fin du Regne du Roi Jean. Charles parut y penſer ; mais, ou il n'oſa l'entreprendre, ou la mort l'enleva avant qu'il s'y fut determiné. Il ne penſa pas non plus à reprendre Calais, & Guines, qui depuis la ceſſion des Villes de la Somme incommodoient beaucoup moins ſes Peuples que les anciens & les nouveaux ſujets du Duc de Bourgogne.

Fin du Livre cinquieme.

HIS-

HISTOIRE
DES
RÉVOLUTIONS
DE
FRANCE.

LIVRE SIXIEME.

RÉVOLUTIONS DE FRANCE,

SOUS LA TROISIEME RACE.

LES Regnes ſuivans juſqu'à la Mort d'Henri II. furent agités de bien des Guerres. On la fit en Italie pour faire valoir les Droits des Maiſons d'Anjou, & d'Orleans

leans ſur les Royaumes de Naples & de Sicile, & ſur le Duché de Milan. La Flandre, & tout ce qu'on appelle les Païs-Bas, étant tombez dans la Maiſon d'Autriche, auſſi bien que l'Empire & les divers Royaumes d'Eſpagne, on a toujours été occupé à reſiſter à cette formidable puiſſance, & à la diminuer juſqu'à ce qu'enfin Louis XIV, par la Paix d'Utrecht, eſt venu à bout de ſe faire heritier de la plus grande Partie des Etats de cette puiſſante Maiſon, en plaçant un de ſes petits Fils ſur le Trône d'Eſpagne, du conſentement de toutes les autres Puiſſances de l'Europe.

SOUS ces Regnes, la Monarchie Françoiſe s'eſt encore conſiderablement augmentée par la Réunion de la Bretagne, de la Provence, des deux Bourgognes, de l'Artois, d'une Partie de la Flandre, des trois Evéchés, Metz, Toul, & Verdun, de toute l'Alſace, & recemment encore de la Lorraine. La Puiſſance Perſonelle des Rois s'eſt augmentée à proportion de celles de la Monarchie, n'ayant plus ces Vaſſaux ſi puiſſans, qui avoient fait tant de peines à leurs Predeceſ-

ſeurs,

ſeurs, il leur a été facile de dompter les Grands, & la Nobleſſe : ceux-là reduits à la qualité de ſimples ſujets, les Villes & les Peuples ont peu-à-peu perdu ce qu'ils appelloient leurs Privileges & leurs Libertés. Ils en ſont à la verité moins riches & moins opulens : mais, s'il eſt vrai que la guerre civile ſoit le plus grand des maux, l'impoſſibilité où ils ſont de s'y engager doit être regardée comme un très grand avantage.

QUELQUES multipliés que ſoient les Evenemens qui ont produit les grands changemens que je viens d'indiquer, je n'en parlerai point, pour ne m'attacher qu'à ceux à quoi le Nom de *Révolution* peut convenir.

LOUÏS XI. à ſon Avenement au Trone trouva la France dans une ſituation auſſi heureuſe qu'elle avoit été deplorable pendant la plus grande partie du Regne de Charles VII. ſon pere. Les Anglois, maitres en ces tems-là de la meilleure partie du Royaume, ſe maintenoient à peine dans un coin de la Picardie ; &, ſans avoir voulu faire la Paix, ils n'oſoient, ou plu-

plutot ils ne pouvoient plus faire la Guerre. Henri VI leur Roi, qui s'étoit fait couronner Roi de France dans la Cathédrale de Paris, venoit de perdre ſa Couronne. Les Ducs de Bourgogne & de Bretagne étoient tranquilles, & n'oſoient s'écarter de leur devoir. Dans le Royaume tout étoit ſoumis, & l'Eſprit de faction y paroiſſoit abſolument éteint. Tant de circonſtances ſi favorables n'empecherent point, qu'il ne ſe formât une dangereuſe Conſpiration qui ne tendoit à rien moins qu'a bouleverſer l'Etat, & à le partager preſqu'en autant de Parties, qu'il y avoit de Conjurés.

CE Prince n'étoit point à la Cour, il n'étoit pas même en France, lorſque le Roi ſon pere mourut du chagrin que lui avoit cauſé ſon indocilité. Il ſe hâta de venir, & ſe fit couronner à Reims le quinzieme d'Aout 1461. Malgré les ſages conſeils du Duc de Bourgogne chés qui il s'étoit retiré depuis plus de cinq ans, il diſgracia preſque tous ceux qui avoient été attachés à ſon prédeceſſeur, & qui avoient eu tant de part à ſes ſuccès. Le Chancelier Guillaume

me Juvenal des Urſins fut depoſé, Jean de Bueil Amiral de France, André de Laval appellé le Maréchal de Loheac, le Prévôt de Paris, pluſieurs Officiers du Parlement, & de la Chambre des Comptes, furent privés de leurs charges. Le Comte de Dunois, ce grand Homme à qui l'Etat avoit les dernieres obligations, ſe trouva ſans conſideration & ſans emploi. Le Duc de Bourbon fut dépouillé du Gouvernement de Guyenne. Loin de ſoutenir la Maiſon d'Orleans dans ſes juſtes pretentions ſur le Duché de Milan, il ſe declara Protecteur de François Sforce, dont la Famille avoit uſurpé ce Duché: il lui donna Savone, où depuis bien des Années la France avoit entretenu Garniſon.

ON ne pouvoit ſe prendre qu'à lui même de tous ces changemens odieux. Il étoit notoire, qu'il n'avoit un Conſeil que pour la Forme. Il avoit un Eſprit ſuperieur, il ne l'ignoroit pas, & croioit pouvoir ſe paſſer des lumieres d'autrui. Il étoit dans ſa trente-neuvieme année: ſa conduite l'avoit fait regarder comme un homme caché, ſoupçonneux, defiant, artificieux, vin-

vindicatif, de maniere qu'on n'avoit aucune Voie pour s'inſinuer où pour ſe retablir dans ſes bonnes graces.

CE Caractere n'empécha pas les Mécontens de ſe réunir pour tacher d'adoucir leur ſort: il ne ſervit qu'à leur faire prendre plus de meſures pour cacher leurs deſſeins & à en aſſurer le ſuccés. L'Intrigue ſe menagea pendant quatre ans: une infinité de perſonnes, des Dames même, des Demoiſelles, y entrerent. Le rendés-vous étoit ſouvent à Notre Dame Paris: c'eſt-là où les Agens des principaux Chefs du Parti reçurent l'engagement par écrit d'un grand nombre de Nobleſſe.

LE Duc de Bretagne, le Comte de Charolois fils unique du Duc de Bourgogne, le Duc de Bourbon, étoient à la tête de l'Entrepriſe, les deux prémiers perſuadés que le nouveau Roi ne penſoit qu'à les affoiblir, le dernier pour ſe vanger des mauvais traitemens qu'il avoit reçus. Pour s'autoriſer davantage, & avoir de quoi impoſer aux peuples, ils mirent à leur tête Charles Duc de Berri ſon frere: ce Prince n'avoit que dix-ſept ans, ils le gagnérent

rent, en lui faiſant eſpérer un Appanage plus conſiderable & plus riche que celui qu'il avoit eu.

QUELQUE defiant & attentif que fût Louis, il ne put rien découvrir de particulier, chacun ſe contrefaiſant admirablement juſqu'au tems marqué pour ſe déclarer: il ſut ſeulement en général, qu'il ſe tramoit quelque intrigue: il ſe défia particuliérement du Duc de Bretagne, reſolut de l'intimider; &, ſelon la contenance qu'il lui verroit faire, de le prévenir.

IL lui fit dire par de Morvillier ſon Chancelier, que les Ducs de Bretagne avoient abuſé de la bonté des Rois de France & des Troubles des Régnes précédens; qu'ils s'étoient attribué pluſieurs droits qui ne convenoient point à des Feudataires: qu'il ſe diſoit dans ſes Titres *Duc par la Grace de Dieu*; qu'il faiſoit battre de la Monnoie d'Or; que la Nobleſſe de Bretagne lui rendoit ſes hommages en ces termes, *contre tous ceux qui peuvent vivre & mourir*, ſans excepter le Roi de France. Le Chancelier ajouta, qu'on le prioit très ſérieuſement de renonçer à ces Uſages.

LE

LE Duc, par l'avis de Tannegui du Chatel, qui avoit le plus travaillé à la Ligue, répondit, qu'il ne pouvoit ſeul terminer l'affaire dont il étoit queſtion; qu'elle intéreſſoit tous ſes ſujets; que pour la regler d'une maniere ſtable, il étoit néceſſaire qu'il les aſſemblât; & qu'il ne demandoit que trois mois.

AU même tems, il envoia des couriers au Duc de Bourbon, aux Comtes de Charolois & d'Armagnac, pour qu'ils armaſſent promtement: ils le firent avec le dernier ſecret; & le Duc de Bourgogne même ignoroit abſolument les Deſſeins de ſon fi's. Louïs armoit publiquement, les levées ſe faiſoient avec beaucoup de facilité; mais, pluſieurs Seigneurs, qui paroiſſoient les plus ardents, ne levoient des ſoldats qu'à deſſein de les mener aux Princes ligués.

CROÏANT n'avoir affaire qu'au Duc de Bretagne, il s'avança juſque dans le Poitou avec un Corps de Troupes, pour attendre ſa derniere Réponſe. Tannegui du Chatel, & le Vice-Chancelier de Bretagne, vinrent le trouver à Poitiers, & l'aſſurérent que leur

leur Maitre viendroit, en peu de jours, lui donner toute la Satisfaction qu'il ſouhaitoit. Après leur Audience de congé, ils partirent: le Duc de Berri s'échappa, & les joignit.

LOUÏS, outré de la fuite de ce Prince, étoit déjà en marche pour aller fondre en Bretagne, lorſqu'on vint lui dire, que le Duc de Bourbon s'étoit hautement revolté, qu'il s'étoit ſaiſi de l'Argent des Bureaux, qu'il aſſembloit une Armée, & que la Nobleſſe y accouroit de toutes Parts: il apprit en même tems, que le Comte de Charolois étoit déjà à Cambray, à la téte de dix mille chevaux, & d'un nombre proportionné d'Infanterie.

TANT de Nouvelles accablantes ne le déconcerterent point, ſon prémier Soin fut de s'aſſurer de Paris. Ceux, qu'il y avoit envoiés, agirent & parlerent ſi efficacement, que les Pariſiens promirent de tout ſacrifier plutôt que de manquer à leur devoir. Il donna ſes ordres pour la défenſe des Villes de la Somme qu'il venoit de retirer des Mains du Duc de Bourgogne aux Conditions ſpecifiées dans le Traité d'Arras.

AÏANT

Aïant sû, que l'Armée de Bretagne ne seroit pas sitôt prête, il marcha avec la sienne contre le Duc de Bourbon. Il l'auroit bientôt soumis, sans l'inquietude que lui causoit le Comte de Charolois, qui s'avançoit vers Paris, & s'étoit déjà emparé de plusieurs Villes de Picardie. Celles du Bourbonnois s'étoient rendues pour la plus-part: le Duc, ne se trouvant pas en sureté dans Moulins sa capitale s'étoit jetté dans Riom avec le Duc de Nemours, le Comte d'Armagnac, Alain d'Albret. Ils furent assiegés, on parla d'Accommodement: il se fit, à condition qu'ils mettroient les Armes bas, & feroient tout leur possible pour engager les autres Princes à la Paix. Cet Accommodement forcé ne tint point: dès que le Roi fut éloigné, ils reprirent les Armes sous différens pretextes.

Le Comte de Charolois étoit déjà aux environs de Paris, il s'étoit saisi de Lagni sur Marne, il y avoit fait bruler publiquement les Regîstres des Impôts: le Grenier à Sel fut ouvert, & le Sel se vendit à bas prix. Louïs se hata de venir le chercher, avant qu'il eut été

été joint par l'Armée de Bretagne. On ſe rencontra aux environs de Montlheri le ſeize Juillet: on ſe battit avec beaucoup de Valeur, mais en même tems avec beaucoup de deſordre. Louïs XI. mit en deroute la gauche des Bourguignons: le Comte de Charolois eut le même Avantage ſur l'aile qui lui étoit oppoſée. Le bruit ſe répandit, qu'ils étoient tous deux morts dans la melée: aucun des deux partis ne put, ou n'oſa, s'attribuer la Victoire.

LOUÏS, qui ne vou'oit rien riſquer, & qui ne cherchoit qu'à temporiſer, ſe retira pendant la nuit à Corbeil. Les Bourguignons furent joints trois ou quatre jours après, par les Ducs de Berri, de Bretagne; par le Comte de Dunois, avec la plus part des Seigneurs maltraités & depouillés de leurs Emplois malgré les inſignes ſervices qu'ils avoient rendu ſous le dernier Regne.

IL ſe tint de grands Conſeils ſur l'uſage qu'on feroit de tant de Troupes. On convint, qu'on ſe rapprocheroit de Paris, & qu'on feroit tous les efforts poſſibles pour l'engager à ſe declarer pour le Bien public. Ils ſe mirent

mirent en marche, forcerent le Pont de Charenton, & prirent leurs Quartiers à Conflans, à St. Maur, & à St. Denis.

LOUÏS, pendant ces Conseils & ces Marches, se fit voir à Paris, & usa de toute son Adresse pour s'attacher les Habitans: il abolit quelques impots, il parut prendre en bonne part les Remontrances de l'Evêque, & consentit de bonne grace à la proposition qu'on lui fit d'établir un Conseil: il nomma six Conseillers du Parlement, autant de Bourgeois, & de Membres de l'Université. Se croyant assuré de sa Capitale, il alla lui-même en Normandie, pour assembler la Noblesse de cette Province.

LES Princes profiterent de son absence: ils avoient dans Paris bien des Gens attachés à leurs intérêts; ils y envoierent un Héraut avec quatre Lettres du Duc de Berri, adressées au Clergé, au Parlement, à l'Université, & aux Bourgeois: c'étoit un Manifeste, qui contenoient les Motifs qui avoient engagé les Princes à prendre les armes. Il se fit une grande Assemblée à l'Hôtel de Ville: il fut résolu qu'on leur

leur feroit une Deputation pour entendre leurs propoſitions. L'Evêque à la tête de treize Deputés fut admis à l'Audiance du Duc de Berri. Le Comte de Dunois fit un long Diſcours ſur la Réformation de l'Etat, il inſiſta fort ſur la demande que faiſoient les Princes d'entrer dans Paris, afin de conferer plus librement avec les Bourgeois. On fit mille amitiés à chacun de ces Deputés en particulier. Ils ne furent pas fort difficiles ſur les propoſitions qu'on leur avoit faites; quelques-uns même promirent poſitivement de conſentir que les Princes entraſſent dans Paris avec peu de ſuite, que leurs troupes y paſſaſſent à la file, & en petit nombre à chaque fois.

LA Négociation en étoit-là, lorſque Louïs averti entra tout d'un coup à Paris avec deux mille hommes d'armes. Il y fut bientôt joint par la Nobleſſe & les Francs-Archers de Normandie. Ce Prince a dit lui-même depuis, que s'il eut trouvé Paris declaré pour les Princes, il ſe ſeroit retiré en Suiſſe ou chés François Sforce Duc de Milan, qu'il regardoit comme le plus ſûr de ſes amis. Dès qu'il fut arrivé, il fit faire un grand retranchement ſur

le bord de la Seine vis à vis de Charenton; toujours determiné à ne rien risquer, il l'abandonna, voyant les Bourguignons en disposition de venir l'attaquer.

Quoi qu'on parût fort animé de part & d'autre, on proposa une Négociation. Louïs se fiant à son Habileté la souhaitoit passionnément. Les Princes n'esperoient plus de gagner les Parisiens, les Fourages & les Vivres devenoient rares, aucune Ville considerable ne se declaroit pour eux. Il se fit d'abord quelques Treves, pendant lesquelles on convint du Lieu des Conférences. Le Duc de Berri fit demander, pour son appanage, la Guienne, le Poitou, la Xaintonge, ou le Duché de Normandie: le Comte de Charolois voulut avoir toutes les Villes de la Somme, sans rendre les quatre cens mille Ecus d'Or, que le Roi venoit de debourser pour s'en remettre en possession. Ces Propositions etranges penserent rendre la Negociation inutile. Louis, determiné à s'accommoder, quoi qu'il lui en dût couter, resolut de traiter immediatement avec le Comte Charolois, & le fit avec toute l'habileté possible.

Il

IL ſe fit conduire en Bateau vis à vis du Camp des Bourguignons : il parla au Comte de la maniere la plus propre à le gagner. Après un fort long entretien ſur le Duché de Normandie, il lui dit, Je ne puis me reſoudre à accorder au Duc de Berri le Duché de Normandie ; mais, je vous cede les Villes de la Somme ; &, pour vous donner une nouvelle marque de mon amitié, je fais le Comte de St. Pol Connêtable de France en conſideration de l'affection que je ſais que vous avés pour lui. Ils convinrent, avant que de ſe ſeparer, de continuer leur Negociation par le moyen de deux Gentilshommes du Comte de Charolois.

CETTE Conférence eut tout l'effet que Louis avoit voulu. La Charge de Connétable, donnée au Comte de St. Pol, le rendit ſuſpect au Comte le Charolois ; & les autres Princes conçurent une extreme jalouſie, de maniere qu'ils s'aſſemblerent entre eux, ſans ſa participation, & furent ſur le point de le quiter.

NE comptant pas, qu'aprés avoir obtenu les Villes de la Somme, il inſiſta fort pour procurer au Duc de Berri le

Duché de Normandie, ils vinrent à bout d'engager Roüen, & la plupart des autres Villes, à le reconnoitre pour leur Duc. Louis ceda au tems: il alla une ſeconde fois au Camp du Comte de Charolois, lui dit qu'il conſentoit que la Normandie devint l'Appanage du Duc de Berri. Ces deux Articles arrêtez, le Traité fut ſigné à Conflans le cinquieme Octobre. Le Roi cedoit au Comte de Charolois les Villes de la Riviere de Somme, & les autres qu'il avoit rachetées, declarant qu'elles ne pourroient plus l'être du Vivant du Duc de Bourgogne, & du Comte de Charolois; & qu'après leur mort on pourroit les racheter pour la Somme de deux cent mille Ecus d'Or. Il cedoit auſſi le Comté de Boulogne ſur Mer, le Comté de Guines, & s'obligeoit de dedommager ceux qui y avoient quelques pretentions.

Le vingt-neuf du même Mois, on ſigna à St. Maur un autre Traité par lequel les autres Princes, & Seigneurs, furent retablis dans leurs biens, avec toute la ſureté qu'ils pouvoient deſirer. Il y étoit fait une Mention ſpeciale du retabliſſement d'Antoine

de

de Chabanes, Comte de Dammartin, & l'arrêt qui l'avoit condamné à Mort dès les premiers Mois de ce regne étoit caſſé, & declaré nul.

Le Duc de Bretagne fut dedommagé des Frais de l'Armement qu'il avoit fait : on retablit les penſions dont on avoit privé le Duc de Bourbon, on lui aſſura le payement du reſte de ce qui lui étoit dû pour le mariage de Jeanne de France ſa femme. Juvenal des Urſins reprit ſa place de Chancelier. André de Laval, Seigneur de Loheac, reprit le Baton de Marechal de France.

C'EST à quoi ſe termina le Zêle pour le Bien public, dont les Confederés s'étoient fait tant d'Honneur : il y avoit pourtant un Article dans le Traité de St. Maur, par lequel le Roi s'obligeoit de commettre trente-ſix Notables Perſonnes de ſon Royaume pour examiner les defauts du Gouvernement, & les deſordres de l'Etat, afin de les reformer ; mais, on ne l'avoit mis que pour la forme, on ne penſa, ni à l'exécuter, ni à ſe plaindre de ce qu'on ne l'exécutoit pas. Chacun étant ſatisfait, on ſe ſepara. Le Duc de Berri alla en Normandie.

Le Comte de Charolois retourna en Flandre.

Louis, s'étant tiré comme il avoit pu des dangers qu'il s'étoit attiré, ne penſa plus qu'à regagner par adreſſe ce que la violence l'avoit obligé de ceder : avant même que ſes Ennemis fuſſent ſeparés, il s'y étoit preparé. Avant que de ſigner les Traités de Conflans, & de St. Maur, il fit une Proteſtation ſecrete, en preſence des principaux Officiers du Parlement de Paris : il y declara, qu'il les faiſoit par Violence, & qu'en particulier il paſſoit ſon pouvoir, en donnant à Charles ſon Frere le Duché de Normandie, que les Rois ſes prédeceſſeurs avoient reüni à la Couronne.

Le Duc de Bourbon étoit celui qui avoit le plus contribué à former la Ligue, qui naturellement devoit l'accabler, il étoit le plus capable de la renouveller, il traita ſecretement avec lui, il fit épouſer Jeanne ſa fille naturelle au Frere Batard de ce Duc, il promit à ce Batard la Charge d'Amiral, il promit au Duc de faire épouſer à Pierre Comte de Beaujeu ſon Frere Anne de France ſa fille.

le. Le Comte de Charolois étoit ſi occupé contre les Liégeois, qu'il n'étoit plus à craindre. Louis dans ces circonſtances étoit fort attentif à ce qui ſe paſſoit en Normandie. Ce qu'il avoit prevu, & ſouhaité, arriva bientôt. La Diviſion ſe mit parmi les Seigneurs de la Cour du nouveau Duc: elle alla ſi loin, que le Duc de Bretagne fut obligé de ſortir avec precipitation de Rouen, ne s'y croyant pas en ſureté, parce qu'on avoit fait croire aux Bourgeois de cette Ville, qu'il vouloit enlever leur Duc.

LE Roi, averti du ſuccès de ſes intrigues, fit marcher des Troupes de divers endroits, & parut tout à coup en Normandie avec une Armée. Le Duc de Bourbon ſe rendit Maitre d'Evreux & de Vernon, une autre Général entra ſans reſiſtance dans Giſors. Louis lui-même aſſiegea & prit le Pont de l'Arche. Il alla à Caen trouver le Duc de Bretagne, fit avec lui un nouveau Traité en termes généraux, qui perſuaderent au Duc de Normandie qu'on l'abandonnoit. Les Bourgeois de Roüen, inveſtis de toutes parts, l'abandonnerent en effet: les autres

Villes en firent autant. Ce jeune Prince, épouvanté de cette Révolution ſi ſubite, ſe ſauva en Bretagne.

CES Nouvelles deſolérent le Comde Charolois : il ſe plaignit, il invectiva. Comme la Guerre des Liégeois, qu'on lui avoit ſuſcitée, le mettoit hors d'Etat de faire autre choſe, Louis s'en embaraſſa peu : il parcourut la Normandie, mit par-tout des Gouverneurs dont il étoit ſûr. Ce Prince, ſuivant toujours ſon Deſſein de deſunir ſes ennemis, & de diminuer la puiſſance des deux ſeuls Vaſſaux qui pouvoient l'embaraſſer, ſe ſervit de l'Azyle que le Duc de Bretagne donnoit à ſon Frere pour l'attaquer. Il le fit ſi promptement, & ſi vivement, que ce Prince effraié ſigna à Nantes un Traité, par lequel il ſe departoit de toutes Alliances, nommement de celle qu'il avoit avec le Duc de Bourgogne. Il fut convenu dans ce même Traité, que le Duc de Normandie accepteroit pour arbitres le Duc de Calabre, Prince de la Maiſon d'Anjou, & le Connêtable, & qu'en attendant la deciſion, on lui payeroit une penſion de ſoixante mille livres.

LE Comte de Charolois, devenu depuis peu Duc de Bourgogne par la Mort de Philippe le Bon ſon Pere, étoit avec une Armée ſur les Frontieres de France prêt à y entrer pour contraindre Louis de laiſſer en repos le Duc de Bretagne. Ce Monarque lui fit repreſenter, que, puiſque le Duc de Bretagne l'avoit abandonné le premier, il n'avoit plus aucune raiſon d'Honneur qui pût l'obliger à défendre ſes interêts. Il lui offrit en même tems cent-vingt mille Ecus d'Or pour les frais de ſon Armement. Il les accepta d'autant plus volontiers qu'on lui en paya la Moitié comptant.

APRE'S s'être tiré avec tant de bonheur, & de capacité, de ces différentes Affaires, Louis ſe precipita lui-même dans un des plus grands dangers à quoi un Souverain puiſſe être expoſé. Toujours poſſedé de l'Envie de négocier par lui-même, & perſuadé qu'il avoit à cet égard un Talent Superieur, il voulut avoir une entrevuë avec le Duc de Bourgogne pour affermir la Paix qu'il venoit de conclure avec lui. Après en avoir obtenu un ſauf-conduit, il l'alla

trouver à Peronne, ſans penſer à revoquer l'Ordre qu'il avoit donné à ſes Agens d'exciter les Liegeois à recommencer la Guerre.

IL avoit avec lui très peu de Monde. A peine fut-il entré dans Peronne, qu'il y vint un nouveau Corps de Troupes dont la plus part des Commandans lui étoient fort mal affectionnés. Il en fut inquiet, & pria qu'on le logeât dans le Chateau. Dès qu'il y fut, le Duc de Bourgogne apprit que les Liégeois, ſollicités par les Agens de France, avoient inveſti Tongres ou étoit leur Evêque avec le Seigneur d'Imbercour; qu'ils leur avoient fait mille indignitez; qu'ils avoient maſſacré ſeize chanoines; & que les Agents avoient préſidé à ces ſanglantes exécutions. Ces Nouvelles le mirent en fureur: en preſence de toute ſa Cour, il traita la Conduite du Roi de Trahiſon, & de Perfidie. Il fit fermer les Portes de la Ville, & du Chateau, & y mit de groſſes Gardes. Dès que ſes ordres eurent été exécutez, il fit retirer tout ſon Monde, à l'exception de ſon Chambellan, & d'un de ſes Valets de Chambre. Louïs étoit per-

perdu, ſi ces deux Confidens avoient donné à leur Maitre de violens Conſeils ; mais, au contraire, ils le conjurerent de ne rien precipiter dans une Conjoncture ſi delicate. On tint cependant divers Conſeils : pluſieurs furent d'Avis de retenir le Roi en Priſon, de faire venir inceſſamment le Duc de Normandie, & les autres Princes, & Seigneurs, qui avoient été de la Ligue du Bien Public, pour deliberer avec eux. Cet Avis ne fut point ſuivi : apparemment qu'on fit comprendre au Duc, qu'il devoit profiter ſeul de cet Evenement. On negocia. Louis, pour ſe tirer de ce mauvais pas, accorda tout ce qu'on voulut lui demander, ſans aucun égard à ſa dignité, & à ſes interêts. Il conſentit à marcher lui-même fort mal accompagné contre les Liégeois. Il approuva les Treves & les Alliances, que le Duc, contre ſon devoir de Vaſſal, avoit faites avec le Roi d'Angleterre ; il confirma la promeſſe qu'il avoit faite de donner au Duc de Normandie la Champagne & la Brie, qui, étant voiſines de la Bourgogne, leur donneroient toute

ſorte de facilité de ſe ſecourir, & & d'entretenir leur union.

DE'S que Louis ſe vit en Liberté, il penſa à ſe liberer des nouveaux engagemens qu'il venoit de prendre: l'Article, qui regardoit ſon Frere, lui parut le plus important, il y donna ſes premiers ſoins. Toujours preſent à lui-même, il dit au Duc de Bourgogne en le quittant: *Si d'aventure mon Frere, qui eſt en Bretagne, ne ſe contentoit pas du Partage que je lui baille pour l'Amour de vous, que voudriés vous que je fiſſe? S'il ne le veut prendre*, repondit le Duc; *Mais, que vous faſſiés qu'il ſoit content, je m'en rapporte à vous deux.*

SUR cette Réponſe, il envoia promtement propoſer au Duc de Normandie le Duché de Guienne, avec le Gouvernement de la Rochelle, au lieu de la Champagne & de la Brie. L'Echange étoit très avantageux au jeune Prince, & auroit aſſuré le Repos de l'Etat. Mais, ceux qui n'aimoient point ce repos s'y oppoſerent de tout leur pouvoir. Les Miniſtres du Roi furent même de ce nombre: il decouvrit leurs intri-

trigues, & les punit. Delivré de ces infideles Miniſtres, ayant gagné celui qui gouvernoit le Prince Charles, il reüſſit dans ſon Deſſein. Charles conſentit à l'Echange. La Reconciliation ſe fit, le Roi, & le Prince ſe virent, & ſe donnerent de grandes Marques de tendreſſe: ſi elles étoient ſinceres, les defiances, les vûes d'ambition, en prirent bien-tôt la place. Ceux, qui gouvernoient le Duc de Guienne firent les derniers efforts pour l'unir au Duc de Bourgogne plus étroitement que jamais. Ils propoſerent au dernier de marier ſa Fille unique au Duc de Guienne, il y conſentit: voyant qu'il éludoit d'exécuter ſa Parole ſous divers pretextes; ils ſurent determiner Louis à lui declarer la Guerre; & lui firent ſentir, que, dès qu'il les auroit ſatisfaits, ils ſe declareroient pour lui. Ces intrigues furent decouvertes; la Paix ſe fit, le Duc de Guienne mourut avant qu'elle eut été ratifiée, elle ne le fut point, & la guerre continua, mais très foiblement, les Negociations ſuſpendant l'ardeur des deux partis. Louis, à qui on attribua

bua la Mort de ſon Frere, réuſſit enfin à s'attacher le Duc de Bretagne, & n'eut plus dans la ſuite d'autre Ennemi que le Duc de Bourgogne.

CES deux Princes ſe haïſſoient perſonellement; l'Hiſtoire leur reproche d'avoir formé tous deux l'horrible Deſſein de s'empoiſonner. Ils firent ce qu'ils purent pour ſe detruire. Le Duc ſe ligua avec les Anglois. Ils deſcendirent à Calais avec une Armée formidable. Louis, par ſon Habileté la renvoia au de là de la Mer, ſans qu'elle eut fait aucun Acte d'Hoſtilité.

DEBARASSÉ d'un ſi redoutable ennemi, il s'appliqua tout entier à nuire au Duc de Bourgogne, il lui ſuſcita autant d'Ennemis qu'il lui fut poſſible, il appuia tous ceux que ce Prince s'attira par ſon ambition exceſſive, & par la Violence dont il s'y prenoit pour executer les projets inſenſés que cette paſſion lui faiſoit former. Il eut le plaiſir de le voir perir, & de profiter d'une Partie de ſa depouille, en ſe ſaiſiſſant des Villes de la Somme, du Duché de Bourgogne,

gogne, & du Comté de Boulogne. Il auroit pu l'avoir toute entier, en mariant le Dauphin ſon Fils à l'Heritiére de ſon Ennemi. Il ne le voulut pas, par un rafinement outré de Politique; ce qui fut la ſuite de ces longues gueres qui juſqu'à nos jours ont deſolé la France, & la plus grande Partie de l'Europe. Il tacha dans la ſuite de reparer cette grande faute. Marie de Bourgogne, rebutée par la Cour de France, ſe donna à l'Archi-Duc d'Autriche, Fils de l'Empereur Maximilien: de ce Mariage naquirent un Prince, & une Princeſſe.

LOUIS, qui connoiſſoit à fond les Flamans, ſur-tout les Gantois, negocia avec eux à l'inſçu de l'Archiduc pour qui ils avoient aſſez peu de conſideration depuis la mort de la Princeſſe Marie de Bourgogne ſon Epouſe. Il leur propoſa le Mariage de la jeune Princeſſe avec le Dauphin, à condition qu'elle auroit en dot le Duché & le Comté de Bourgogne: &, pour les convaincre, qu'il n'avoit aucun Deſſein ſur la Flandre, il offrit de leur rendre Arras, & tout ce qu'il tenoit dans l'Artois, pour que cet-

te Province leur ſervît de Barriere. Ces propoſitions furent acceptées par les Gantois, i's rompirent les meſures que l'Archiduc avoit priſes pour ſe faire declarer Tuteur de ſes Enfans, ils le forcerent de conſentir au Mariage de ſa Fille avec le Dauphin, & à la Paix avec la France aux Conditions dont ils étoient convenus d'avance. Elles ne pouvoient gueres être plus avantageuſe à la France. On lui cedoit les Comtés d'Artois, & de Bourgogne, & l'on ne faiſoit aucune mention de la reſtitution des places du Duché de Bourgogne, de l'Auxerrois, du Maconnois, du Comté de Boulogne, des Villes de Picardie dont il s'étoit emparé depuis la mort de Charles le Guerrier. La Princeſſe fut conduite en France pour y être élevée juſqu'à ce qu'elle eut atteint l'âge nubile.

CE Traité, & ce Mariage, n'eurent point de ſuite. Le ſucceſſeur de Louis XI. Charles huit, prefera l'Heritiere de Bretagne à Marguerite d'Autriche, & eut la generoſité de rendre les Païs qui lui avoient été donnez en dot. Cette eſpece de Revolution

volution, qui réunit la Bretagne à la France, fut accompagnée d'une multitude d'Evenemens, & de Circonſtances, dont le detail ne peut manquer de plaire, & d'interreſſer.

DE tout tems, la Bretagne avoit été l'objet des deſirs des Rois de France. Sans examiner ici ſi cette Principauté avoit été d'abord une Partie de la Monarchie, comment elle en avoit été ſeparée, & depuis quand ſes Comtes, & ſes Ducs, en étoient devenus feudataires, il eſt certain, qu'ils avoient fait diverſes tentatives, pour s'en emparer : aucune n'avoit réuſſi. Tandis qu'il y avoit eu d'autres grands Vaſſaux, ils s'étoient ſoutenus les uns les autres. Le nombre en étant diminué peu à peu par les donations par les mariages, la longue guerre, que l'Angleterre avoit fait à la France, avoit ſauvé ceux qui reſtoient, en particulier la Principauté dont je parle. Après bien des changemens, les diverſes branches de la Famille qui l'avoit gouvernée s'étoient éteintes, il n'en reſtoit que deux Filles, dont l'ainée, ſelon la Loi du Païs, devoit la porter en Mariage à celui qui ſeroit aſſez heureux de l'epouſer.

TEL-

TELLE étoit la ſituation de ce Duché au commencement du Regne de Charles huit. Ce Prince, engagé par le feu Roi ſon Pere à épouſer Marguerite d'Autriche, qui, n'ayant qu'un Frere, pouvoit un jour le mettre en poſſeſſion de tous les Païs-Bas, s'intereſſa peu au ſort de la Bretagne: lui, ou plutôt ceux qui le gouvernoient, laiſſerent tranquillement faire leurs brigues aux divers pretendans qui aſpiroient à épouſer la Fille ainée du Duc ; & peut-être euſſent-ils continué dans cette indifference, s'ils n'avoient eu occaſion d'entrer dans les Affaires de ce Duché.

IL étoit alors gouverné par un nommé Pierre Landois : c'étoit un homme de peu de naiſſance, mais de beaucoup d'Eſprit, & le plus adroit Politique qui fût alors en Europe. Il avoit fait perir, par les plus noires Calomnies, le Chancelier qui ſeul partageoit avec lui la faveur du Duc. Il le ſervoit bien, & par ſon grand genie ſuppleoit à la Médiocrité de celui de ce Prince, qui non ſeulement ſe confioit en lui, mais lui abandonnoit tout. Cet homme, fier de ſa faveur, & de ſes grands Talens,

lens, maltraitoit la Nobleſſe: nul des Seigneurs n'oſoit aborder le Duc, que par ſa permiſſion.

LA Nobleſſe mepriſée murmuroit depuis longtems; mais, elle n'oſoit rien entreprendre. En 1484, Jean de Chalons, Prince d'Orange, ſe trouva à la Cour du Duc dont il étoit neveu par ſa Mere: ſon Deſſein ſecret étoit de négocier le Mariage de l'Heritiere de Bretagne avec l'Archi-Duc d'Autriche: ne trouvant pas Landois favorable à ſa Negociation, il entra dans la Conſpiration qui ſe formoit contre lui, & s'en fit le Chef, avec le Seigneur de Rieux Maréchal de Bretagne. Leur but étoit de ſe ſaiſir de ce Miniſtre, & de s'en defaire. Ils ne reuſſirent point, & furent trop heureux d'avoir obtenu la liberté de ſe retirer. Tous les autres Conjurés furent pourſuivis: quelques uns ſe renfermerent dans leurs Chateaux, reſolus de s'y défendre, le grand nombre ſe ſauva en France, ils s'adreſſerent, à Madame de Beaujeu, Fille du feu Roi, à qui il avoit confié en mourant la conduite de ſon ſucceſſeur, & la principale Autorité dans le Gouvernement.

nement. Cette place étoit disputée par le Duc d'Orleans, & les Etats à qui on s'en étoit rapporté n'étoient point encore assemblés. Cette Princesse avoit fort bien reçu les Seigneurs Bretons, & leur avoit promis sa protection.

LANDOIS étoit trop habile pour ne pas faire servir ces commencemens de division à sa sureté: il engagea son Maitre à écrire au Duc d'Orleans. Il lui fit part de l'Attentat qu'on avoit commis contre sa Personne, & de la Revolte de quelques uns de ses Sujets. Il le conjura de le venir voir, l'assura que son Voyage ne seroit pas inutile; qu'il n'ignoroit pas ce qui se passoit en France; qu'ils prendroient ensemble des mesures pour leurs interêts communs; que leur union pourroit faire cesser l'injustice qu'on lui faisoit, en lui preferant une place qui lui étoit incontestablement dûë; que la conduite des revoltés de Bretagne en s'adressant à Madame de Beaujeu ne devoit pas lui être indifferente; qu'elle formoit un prejugé qui pourroit lui nuire dans les Etats; qu'au contraire, si on le voioit bien

bien lié avec un Prince tel qu'un Duc de Bretagne, où auroit plus d'égard à ſes juſtes pretentions.

CETTE Lettre cauſa une vraie joie au Duc d'Orleans, il fit le Voyage qu'on lui propoſoit. Il eut pluſieurs Conférences avec Londois, qui promit de le ſervir contre Madame de Beaujeu en tout ce qui dependroit de lui. Les Etats ſe tinrent, le Duc d'Orleans y eut le deſſous, il intrigua, ſe fit un puiſſant Parti. Mais, pouſſé vivement, il fut contraint de s'accommoder en attendant qu'il put mieux concerter ſes Deſſeins.

LANDOIS, comptant peu ſur le Duc d'Orleans, & ſur les autres Princes de ſon Parti, tourna ſes vûës ailleurs, ſans ceſſer pourtant de continuer ſes Intrigues avant eux. Edouard, Roi d'Angleterre, avoit laiſſé, en mourant, Richard Duc de Gloceſter ſon Frere, Regent du Royaume, & Tuteur de ſes Enfans. Il avoit fait maſſacrer ſes deux Neveux, s'étoit emparé du Trône; pour s'y affermir, avoit ſacrifié à ſes Soupçons tous ceux qu'il avoit cru

ca-

capables de le troubler dans ſon uſurpation.

UN ſeul Prince de la Maiſon de Lanclaſtre lui échappa, il étoit en Bretagne priſonnier depuis quinze ans, le Duc l'y retenoit, comme un gage des alliances qu'il avoit priſes avec la Maiſon d'Yorck actuellement regnante.

LANDOIS, qui ne formoit pas des deſſeins communs, pour s'aſſurer du ſecours de l'Angleterre ſans que ſon maitre eut une nouvelle obligation aux Anglois, entreprit de mettre ce Prince en état de detroner l'Uſurpateur. Connoiſſant à fond le genie de la Nation; il voioit que ſa ſituation étoit trop violente pour qu'elle durât; que Richard étoit univerſellement hai; que l'abſence & la priſon du Comte de Richemont ne l'avoient point fait oublier; qu'au contraire l'affection des Anglois en étoit devenue plus vive; que ce qui reſtoit de partiſans de la Maiſon de Lanclaſtre ſouhaitoient paſſionnement de le voir à leur tête; que ceux de la Maiſon d'Yorck étoient à peu près dans les mêmes Sentimens; qu'ainſi tous ſe ſouleveroient en ſa faveur, dès qu'il y paroitroit.

SUR

SUR ce Plan, Landois traita avec le Comte, qui lui promit tout ce qu'il voulut: il lui fit équiper quinze Vaiſſeaux, lui donna cinq mille hommes; c'étoit tout ce que ſes amis d'Angleterre avoient demandé: l'affaire ne réüſſit point; l'uſurpateur découvrit la conſpiration: le Comte de Richemont fut obligé de revenir en Bretagne.

LANDOIS, auſſi ſcelerat qu'il étoit habile, prit auſſitôt ſon parti: pour ſe reconcilier avec l'uſurpateur qu'il avoit voulu detroner, il s'engagea de lui livrer le Comte, qui, averti de cette perfidie, ſe ſauva en France. Il y fut bien recu. Comme la trahiſon de Landois devoit le mettre dans le parti de la France contre la Bretagne, Madame de Beaujeu lui fournit des Vaiſſeaux & quatre mille hommes des plus déterminés. Il partit le prémier jour d'Aout, deſcendit au Païs de Galles, où on ne l'attendoit pas: il y fut joint par un corps de ſix mille hommes, & par quantité de Nobleſſe. L'Uſurpateur vint le chercher: la Bataille ſe donna il y fut tué; le Comte de Richemont fut couronné ſur le champ de Bataille, du conſentement des deux Armées.

PRES-

PRESQU'AU même tems que l'Angleterre changea de maitre, Landois avoit ſuccombé. Sûr, à ce qu'il croïoit, d'être puiſſamment ſoutenu par les Anglois, il leva une Armée pour s'emparer des Villes & Chateaux des Seigneurs Bretons qui s'étoient mis ſous la Protection de la France. Ces Seigneurs ſe mirent en Etat de repouſſer la violence. On étoit prêt d'en venir aux mains, les Chefs des deux Partis ſe réünirent. Landois fut enlevé dans la Chambre même du Duc: on lui fit ſon procés; il fut condamné à être pendu, la ſentence fut promtement executée à l'inſcû du Duc.

PENDANT toutes ces Brouilleries, on avoit gardé en France peu de meſures avec le Duc de Bretagne; on avoit fait un Traité avec les Seigneurs perſecutés, par lequel ils reconnoiſſoient, que leur Duc venant à mourir ſans Hoirs males, le Duché devoit revenir au Roi, à condition de donner aux deux Princeſſes une dot en Argent proportionnée à leur naiſſance: ce Traité avoit été rendu public.

LES Seigneurs, reconciliés avec leur Duc depuis la mort de Landois, n'avoient

voient plus beſoin de la protection de la France, ils ſe réünirent tous pour ne pas tomber ſous ſa domination, ils entrerent dans les vûës de Landois par rapport au Duc d'Orleans. Ce Prince, toujours chagrin de voir Madame de Beaujeu dans la place qu'il croïoit lui être dûë, ſe retira en Bretagne. Il y ſigna un Traité de Ligue pour la defenſe des deux Princeſſes & pour leur aſſurer la Succeſſion du Duc leur pere. Maximilien d'Autriche, élu depuis peu Roi des Romains, René Duc de Lorraine, le Comte de Dunois, le Prince d'Orange, Alain d'Albret, le Maréchal de Rieux, entrerent auſſi dans cette Alliance.

LA Regente arma auſſitôt, on marcha en Guienne pour s'aſſurer de la Guienne dont le Comte de Comminges Batard d'Armagnac favori du Duc de Bretagne étoit Gouverneur. On le fit ſans peine : ce Gouvernement fut donné à Pierre de Bourbon, Comte de Beaujeu, le Comté de Comminges fut réuni à la Couronne. Cette execution ſi promte conſterna le Comte d'Angouleme Prince du ſang, il avoit déjà levé des Troupes, il ſe crut trop heureux qu'on voulût lui pardonner.

Sure de la Guienne, & des Provinces voiſines, Madame de Beaujeu fit avancer l'Armée ſur les Frontieres de Bretagne. Ce mouvement eut tout l'effet qu'elle avoit prétendu : la diviſion ſe mit entre les Seigneurs Bretons, les uns vouloient qu'on ſoutint la guerre, les autres étoient d'avis qu'on ne s'obſtinât pas à proteger le Duc d'Orleans aux depens du Païs.

ON profita de cette diviſion. On envoia au Maréchal de Rieux, qui étoit oppoſé au parti du Duc d'Orleans, on lui fit dire, qu'on n'avoit point intention de faire peine au Duc de Bretagne, pourvû qu'il ceſſât proteger des ſujets rebelles; que le Roi lui offroit ſon amitié à cette condition, & retireroit ſes Troupes des Frontieres ; mais que, comme il ſavoit que le Duc étoit porté d'inclination à ſoutenir les factieux, il offroit aux Seigneurs bien intentionnés autant de Troupes qu'il leur en en faudroit pour obliger le Duc d'Orleans & ſes adherans à ſortir de leur Païs.

CETTE Propoſition fut goutée, & à la fin de 1486 il ſe fit un Traité ou l'on arrera :

PREMIEREMENT, que le Roi ne feroit

feroit entrer en Bretagne que quatre cens lances & quatre mille hommes de pied, à moins que les Barons ne lui en demandaſſent en plus grand nombre.

SECONDEMENT, que le Roi, du vivant du Duc, ne pretendroit rien au Duché de Bretagne.

TROISIEMEMENT, qu'il ne feroit ni prendre ni aſſieger aucune Ville, ni aucune Fortereſſe du Pays, & que ſes Troupes n'y prendroient rien ſans payer.

QUATRIEMEMENT, que, lorſque le Duc d'Orleans & les autres François rebelles ſeroient ſortis de Bretagne, il retireroit ſes Troupes.

SOUS pretexte de ce Traité, qu'on viola en tous ſes points, le printems ſuivant trois corps d'Armée, dont le moindre étoit de quatre cent hommes d'Armes, entrerent en Bretagne. On prit Ploërmel, Vannes. On aſſiegea Nantes, où le Duc, avec tous les Chefs du parti qu'il ſoutenoit, s'étoient retirés. Le Danger où étoit leur Duc anima les Bretons : ils s'aſſemblerent au nombre de plus de ſoixante mille; le Comte de Dunois s'offrit à les conduire, il en choiſit quatre ou cinq mille

dont il forma des Compagnies de Cavalerie & d'Infanterie, il les conduiſit â Nantes, & y entra ſans reſiſtance. Il fallut lever le ſiége.

LA hauteur, avec laquelle on avoit violé les promeſſes faites aux Seigneurs Bretons, les avoit convaincus, qu'on vouloit ſe ſaiſir du Duc & envahir le Duché : ils ſe réünirent contre leur ennemi commun, reprirent Ancenis, Chateau-Briant, & Vannes. L'Armée Françoiſe marcha promtement pour arrêter ces progrés, elle aſſiegea Fougeres, & la prit.

LES deux Armées à peu près egales en nombre s'approcherent, ſe batirent : les Bretons furent defaits, le Duc d'Orleans, le Prince d'Orange, tomberent entre les mains des vainqueurs. Ce fut une neceſſité du Duc, pour éviter ſon entiere ruine, de prendre le parti de la ſoumiſſion : il envoia des Ambaſſadeurs, qui ſupplierent le Roi d'avoir pitié du Duc & de ſes filles, du Pais & des Peuples prêts à ſuccomber ſous les derniers malheurs. Ils furent mieux reçus qu'ils ne l'eſpéroient. La paix ſe fit à des conditions dures, mais cependant tolerables.

LE Duc s'obligea de congedier inceſſam-

ceſſamment tous les Etrangers qu'il avoit appellés à ſon ſervice, & de n'en jamais appeller pour faire la Guerre à la France. Il promit de ne point marier ſes filles ſans l'agrément & le conſentement du Roi. On exigea que cet Article fut expreſſement ratifié par les Prelats, Seigneurs, Chapitres, bonnes Villes, & Gens des trois Etats de Bretagne, & qu'ils s'obligeaſſent à l'obſerver de toutes les manieres les plus capables d'en empêcher la contravention.

LE Roi demeura en poſſeſſion de St. Malo, de Dinan, de Fougeres, & de quelques autres places. Il devoit les garder toujours, en cas que les Princeſſes ſe mariaſſent à ſon inſçu & contre ſon gré.

ONZE jours après la concluſion de ce Traité, le Duc de Bretagne mourut, après trente deux ans de regne: il inſtitua par ſon Teſtament le Maréchal de Rieux, tuteur de ſes filles, lui donna pour adjoint le Comte de Comminges, avec ordre de prendre conſeil du Comte de Dunois. Auſſi-tôt, les Troupes Françoiſes, qui étoient en Bretagne ou ſur les Frontieres, eurent ordre de s'emparer de force ou par

ſurpriſe, de toutes les places qui ſeroient à leur portée. Ces ordres furent parfaitement executés. Le Roi s'avança avec de nouvelles forces ſur la Frontiere.

LES Bretons demanderent du ſecours à tous les Princes Etrangers. L'Angleterre fut le ſeul endroit d'où ils en reçurent. Henri VII, malgré les obligations qu'il avoit à Madame de Beaujeu, leur envoia ſix mille hommes, & déclara publiquement à l'Ambaſſadeur François, que ſi le Roi ne retiroit ſes Troupes de Bretagne, & ne laiſſoit la Princeſſe Anne jouir paiſiblement de ſon Duché, il l'aſſiſteroit de toutes les forces d'Angleterre.

CE ſecours & ces promeſſes furent aſſés inutiles. Les François répandus dans la Baſſe-Bretagne ſe raſſemblerent dans les principales Villes dont ils étoient les maitres, ils abandonnerent aux Anglois le plat païs, bien reſolus de les empecher de ſe ſaiſir d'aucun poſte important & de les harceler ſans ceſſe par de gros partis. La Cour de la Princeſſe étoit dans la derniere confuſion, chacun vouloit y être le maitre, & perſonne ne l'étoit. Les Gé-

Généraux Anglois ne ſavoient de qui recevoir les ordres, ni à qui s'adreſſer pour avoir des munitions, de l'Artillerie. Les Seigneurs Bretons refuſerent abſolument de les recevoir dans leurs Villes & Chateaux: ceux, qui commandoient dans les places maritimes, en uſérent de la même Façon. Ainſi l'Eté ſe paſſa ſans qu'il leur fut poſſible de rien entreprendre, & le tems de leur ſervice étant ecoulé ils retournerent en Angleterre.

LES differentes vûës de ceux qui compoſoient la Cour de la jeune Ducheſſe étoient la principale Source de cette diviſion. Ils s'étoient parfaitement accordés pour empecher que la France ne depouillât cette Princeſſe; mais, en même tems qu'ils convenoient de la neceſſité de la marier au plutôt, chacun vouloit lui donner un mari de ſa main. Le Maréchal de Rieux portoit hautement le Seigneur d'Albret. Montauban Chancelier de Bretagne, & le Comte de Comminges, s'y oppoſoient. La Princeſſe elle-même avoit proteſté, qu'elle ſe feroit plutôt Religieuſe, que d'épouſer ce Seigneur. Le Comte de Dunois fut du même ſentiment.

LE Roi des Romains étoit ſur les rangs depuis aſſés longtems, ſes pourſuites étoient plus vives que jamais: la Princeſſe ſe reſolut de l'épouſer, comme le parti le plus avantageux qu'elle pût choiſir pour ſe defendre contre la France. La Negociation ſe fit ouvertement. Au mois de Mars ou d'Avril 1491, le Comte de Naſſau, & Volfang de Polheim, épouſerent publiquement la Princeſſe au nom de ce Prince.

CETTE Ceremonie fit enfin ouvrir les yeux à la Cour de France: il y fut reſolu, que Charles épouſeroit lui-même réellement & de fait cette Princeſſe, que le Roi des Romains s'étoit contenté d'épouſer par procureur, ſans ôſer s'expoſer le moins du monde pour venir conſommer ſon mariage.

LE Comte de Dunois, & le Prince d'Orange, qu'on avoit gagnés, furent chargés de conduire cette Intrigue. Ils s'attacherent la Nobleſſe, en lui repreſentant ſans ceſſe le beſoin qu'avoit le Païs d'une ſolide & longue paix, & la neceſſité d'une union parfaite entre eux. La Princeſſe avoit une grande averſion pour le Roi: elle regardoit ſon mariage avec le Roi des

Ro-

Romains comme une affaire finie; ils lui cacherent leur vûë & ne l'entretinrent pendant quelque tems que des moyens de faire venir des ſecours d'Angleterre, & d'engager le Roi de Caſtille dans ſon parti.

LORSQU'ILS eurent gagné le Chancelier, & le Maréchal de Rieux, ils s'expliquerent à la Princeſſe, & lui firent l'ouverture de leur projet. Elle ſe répandit en plaintes contre le Roi, qui avoit ruiné ſon Duché, qui avoit fait tous ſes efforts pour l'en depouiller. Elle repreſenta les liaiſons qu'elle avoit avec l'Angleterre, les depenſes qu'on y avoit faites & qu'on y faiſoit actuellement pour la ſecourir. Elle inſiſta particulierement ſur le mariage qu'elle avoit contracté avec le Roi des Romains, diſant qu'elle hazarderoit tout plutôt que d'embaraſſer ſa conſcience ſur un point ſi delicat.

LES Seigneurs, & la Dame de Laval ſa Gouvernante, lui firent quantité de Remontrances ſur l'obligation où ſont les Souverains de ſacrifier, pour le bien de leurs Peuples, leurs reſſentimens & leurs averſions; ils lui depeignirent les maux dont ils ſeroient accablés ſi elle refuſoit cette Allian-

ce. Ils ajoutérent, que la diſſolution d'un mariage fait ſeulement par procureur n'étoit pas ſans éxemple, & que pour aſſurer ſa conſcience à cet égard, elle n'avoit qu'à conſulter des perſonnes ſages, pieuſes & habiles.

ELLE parut ebranlée de ces raiſons: pour la déterminer, Charles s'avança à la tête d'une bonne Armée, & ſe campa aux environs de Rennes. Après bien des propoſitions, la Ducheſſe declara enfin qu'elle en paſſeroit par l'avis de ſon conſeil, & par celui de quelques autres Seigneurs qui étoient actuellement dans la Ville. Ce conſeil étoit gagné, le Sentiment unanime fut que le ſalut de la Patrie, la neceſſité de ſubir la loi du plus fort, devoient l'emporter ſur toute autre conſideration.

La Princeſſe ſouſcrivit à cette deciſion, la Paix fut publiée, on dreſſa promtement les Articles du Traité de Mariage, & de l'Union de la Bretagne à la Couronne de France.

ANNE de Bretagne, à cauſe de l'Honneur qu'elle recevoit en devenant Reine de France, cédoit pour toujours, & irrevocablement, au Roi, & aux Succeſſeurs du Roi, par titre de dona-

donation, tous ſes droits ſur le Duché de Bretagne, méme au cas qu'elle mourut avant le Roi, ſans avoir eu d'Enfans de ſon Mariage.

Reciproquement, le Roi cédoit à Anne de Bretagne tous les droits qu'il avoit ſur ce Duché pour toujours, & irrevocablement, au cas qu'il mourût avant elle, ſans avoir d'Enfans de ſon Mariage. Mais, en ce cas, elle ne pouvoit ſe marier en ſecondes Noces, qu'au Roi futur: que ſi cela ne ſe pouvoit, elle ne ſe marieroit qu'au prochain preſomptif futur Succeſſeur de la Couronne, & que ſon Mari tiendroit le Duché de la Couronne de France, qu'il ne le pourroit allener qu'enrre les Mains du Roi actuellement regnant où de ſes ſucceſſeurs.

SI Anne de Bretagne avoit des Enfans, & ſurvivoit au Roi, elle devoit toujours avoir la poſſeſſion du Duché comme d'un Etat qui lui appartenoit.

LE Traité qu'on fit avec les Etats portoit que leurs Privileges, & coutumes, ſeroient conſervés; que les ſubſides ne pourroient étre levés que de

la maniere dont ils l'avoient été du tems des Ducs.

CES conditions ayant été acceptées de part & d'autre, la Ducheſſe ſe rendit à Langés en Touraine: le Roi l'y attendoit, & le Mariage ſe fit publiquement le treize Decembre 1491. dans la Chapelle du Chateau.

CETTE importante acquiſition dedommagea en quelque ſorte de la perte des Païs-Bas, elle arrondit la France, & ota aux Etrangers, & aux factieux, un des moyens les plus ſurs de troubler ſon repos. Elle neut plus à craindre que l'Angleterre, & la nouvelle puiſſance qui s'étoit formée par la faute de Loüis XI. La jalouſie que Madame de Beaujeu avoit conçû contre le Duc d'Orleans, l'empécha de profiter autant qu'elle auroit pû des circonſtances d'alors, en conſentant que ce Prince épouſât l'Heritiere de Bretagne: on n'auroit point été obligé, pour ſauver cette Province, d'offenſer auſſi ſenſiblement qu'on le fit la Maiſon d'Autriche, en lui enlevant ſon Epouſe, & en lui renvoïant ſa Fille qui apportoit une dot ſi conſiderable.

MAL-

MALGRE' ces fautes, rien n'auroit manqué au bonheur de la France, ſi l'on n'avoit penſé qu'à la maintenir en Paix, & à y retablir l'abondance: c'eſt ce qu'on ne fit pas. Charles huit, & ſes ſucceſſeurs, voulurent faire valoir leurs droits ſur divers Etats d'Italie. Ils s'en emparerent, ſans pouvoir jamais les garder. Outre le Nombre prodigieux d'Hommes, & les Treſors immenſes, que ces Gueres couterent, elles firent perdre des Provinces entieres, & des droits qu'on avoit eu bien de la peine à conconſerver.

CHARLES VIII, qui devoit la Paix de ſon Etat, & la Réunion de la Bretagne aux ſages Conſeils de la Ducheſſe de Bourbon ſa Sœur, ſe laſſa de les ſuivre. Gouverné par de nouveaux favoris, il entreprit la Conquête du Royaume de Naples. L'ardeur, qu'on lui avoit inſpirée pour ce Deſſein étoit ſi vive, que, malgré les Avis de ſon Conſeil, il céda des Provinces entieres aux Princes qui auroient pû l'embaraſſer pendant l'exécution.

LOUIS XI, environ trente ans au-

paravant, avoit fait un Traité avec Jean Roi d'Arragon & de Navarre, par lequel ce Prince lui avoit engagé les Comtés de Rouſſillon, & de Cerdagne, à condition qu'il lui préteroit trois cent mille Ecus d'Or, & qu'il lui envoïeroit du ſecours contre ſes Sujets rebelles. Les Rois d'Arragon n'avoient point rendu cette ſomme : il s'étoit même fait pluſieurs contraventions au Traité, qui autoriſoient les Rois de France à retenir à ces Païs ſi fort à leur bienſeance.

FERDINAND redemandoit depuis longtems la Reſtitution de ces Comtés. Pour l'obtenir, il s'étoit ligué avec Henri VII, Roi d'Angleterre, & avec le Roi des Romains. Charles avoit fait la Paix avec ces deux Princes, & n'avoit plus rien à craindre des efforts de Ferdinand, ſi ce n'eſt qu'il s'oppoſât à ſon Expedition d'Italie. Le Roi d'Arragon, dit le Pere Daniel, un des plus grands Politiques de ſon tems, pour ne pas manquer ſon Coup, joignit l'artifice à la crainte qu'il ſavoit qu'on avoit de lui ; il gagna deux Cordeliers, dont l'un étoit Predicateur du Roi, & l'autre Confeſſeur

feſſeur de Ducheſſe de Bourbon. Ces deux Moines leur inſpirérent de grands ſcrupules de l'injuſtice qu'il y avoit à retenir le Rouſſillon, & la Cerdagne: ils aſſurérent avec impudence, que Louis XI. brûleroit en Purgatoire, juſqu'à ce que cette Reſtitution fut faite. Ils ajoutérent, qu'ayant retiré de ces Païs bien au de-là des trois cent mille Ecus, pour leſquels ils avoient été engagés, on ne pouvoit en Conſcience redemander cette ſomme. On les crut: &, malgré l'oppoſition du Conſeil, ces Païs furent rendus de la maniere dont l'avoient decidé les deux Cordeliers, ſans qu'on obligeât Ferdinand à payer les trois cent mille Ecus d'Or. On prit toutes fois des precautions qu'ils n'avoient pas apparemment ſuggerées.

ON exigea que Ferdinand, & la Reine de Caſtille ſon Epouſe, ſe declaraſſent contre quiconque ſeroit en Guerre avec la France; en particulier, qu'ils ne donnaſſent aucun ſecours au Roi de Naples leur parent; qu'ils ne mariaſſent leurs Enfans, ni au Roi d'Angleterre, ni au Roi des Romains, ni à aucun des Ennemis de la

la France, ſans ſon conſentement. On declara, que quoique le Roi fit actuellement la ceſſion de ces Comtés, cependant, lui, & ſes ſucceſſeurs, n'y renonçoient pas abſolument, & ſeroient toujours reçus à expoſer leurs prententions; & que, quand ils le voudroient faire, les Rois d'Arragon ſeroient obligés de mettre ce Différend en Arbitrage

CES Conditions ne furent point obſervées. Ferdinand, dans la Guerre d'Italie, prit le parti du Roi de Naples: il fit un double mariage dans la Maiſon d'Autriche; & les Rois de France, depuis ce tems-là juſqu'à Louis XIII, ne furent plus en état de faire valoir leurs pretentions ſur les Comtés de Rouſſillon, & de Cerdagne. De maniere que jamais Prince ne fut plus dupé dans un Accommodement, que Charles VIII. le fut dans celui-ci.

ASSURE', comme il croïoit l'être, du côté de Ferdinand, & du Roi des Romains, avec lequel il avoit traité d'une maniere fort desavantageuſe, il ne penſa plus qu'à ſon Expedition d'Italie. Son Conſeil, ne pouvant

vant l'en detourner, l'engagea à prendre de juſtes meſures pour en aſſurer le ſuccès. On gagna quelques Princes d'Italie, on s'allia étroitement avec le Duc de Milan, avec la Maiſon de Medicis, qui depuis peu s'étoit emparée de la République de Florence.

CES meſures priſes, l'Armée Françoiſe entra en Italie: ſa Marche fut un continuel Triomphe. A quelques Expeditions près, pour s'ouvrir les paſſages, à peine tira-t-on l'Epée. En moins de quatre mois, Charles ſe vit Maitre de tout le Royaume de Naples, à l'exception de quatre ou cinq petites places, dont il négligea de s'emparer, & qui furent dans la ſuite la reſſource de ſon Ennemi. Toute l'Italie, allarmée de la rapidité de ſes Succès ſe réünit contre lui, dans le Deſſein de lui fermer le retour, de le prendre, & de l'obliger à rendre tout ce qu'il avoit pris: il leur échappa, par une eſpece de prodige; &, avant même qu'il fut ſorti d'Italie, le Roi qu'il avoit depouillé étoit Maitre de la plus grande Partie de ſes Etats. Ce Prince ne ſurvécut que trois ou quatre ans à cet-

te malheureuſe Expedition: tout jeune qu'il étoit, il mourut d'une attaque d'apoplexie au Chateau d'Amboiſe. Le Duc d'Orleans lui ſucceda: ſon premier ſoin fut de faire rompre ſon Mariage; il avoit épouſé Jeanne de France Fille de Louis XI. Cette Princeſſe étoit extrémement difforme: il avoit proteſté avant que de l'épouſer, qu'il ne le faiſoit que par contrainte; ce Prince en effet n'avoit alors que quinze ans. Le Pape lui fut favorable, le Mariage fut caſſé. Il épouſa Anne de Bretagne, qui exécuta volontiers l'Article du Traité qui l'obligeoit à ne pouvoir ſe remarier en ſecondes Noces qu'au ſucceſſeur de ſon premier Epoux.

LA Princeſſe ſe ſervit de la tendreſſe que Louis douze avoit pour elle, pour reformer ce que ſon premier Contract de Mariage avoit eu d'exceſſif. Il fut reglé, que ſon Duché, ſi elle n'avoit point d'Enfans, retourneroit à ſes plus prochains heritiers; que ſi elle avoit deux Fils, le ſecond ſeroit Duc de Bretagne. On fit auſſi un nouveau Traité en faveur des Bretons. On convint que les Offices de Bretagne ſeroient donnés à la Nomination

mination de la Reine, qu'on n'impoſeroit de ſubſides, & qu'on ne les leveroit, que du conſentement des Etats. Que les Gentils hommes ne ſeroient point obligés de ſervir hors du Païs; que le Roi prendroit le Titre de Duc de Bretagne; que la Monnoie de Bretagne ſeroit inſcrite du nom du Roi, & de la Reine; qu'enfin les Benefices ne ſeroient donnez qu'aux naturels du Païs. Les precautions de cette Princeſſe, pour reparer le tort qu'elle avoit fait à ſes Sujets, furent inutiles: elle mourut ſans Enfans, & la Bretagne reſta unie à la France: le Traité, qui les regardoit en particulier, n'a pas été mieux obſervé, aux Etats près qui s'aſſemblent encore pour la forme, ils ſont ſur le pied des plus anciens Sujets de la Couronne.

LE malheureux ſuccès de la Guerre d'Italie, l'Epreuve qu'on avoit faite du caractere ruſé & peu ſincere des Italiens, de leur oppoſition de voir les François s'établir chez eux, n'empecherent point Louis XII. de s'y engager de nouveau. Outre ſes droits en qualité d'Héritier de Charles VIII, il en avoit de perſonels ſur le Duché de Milan par Valentine de

de Viſcomti ſon Ayeule, dont tous les Freres étoient morts ſans poſterité legitime. Cette entrepriſe étoit juſte; mais, elle ne convenoit gueres au bien de ſes peuples, & à l'Amour ſincere qu'il leur portoit. Peut-être ne s'y fut-il pas engagé, ſans une multitude de circonſtances favorables, qui l'y determinerent.

LUDOVIC Sforce, pretendu Duc de Milan, qui avoit été le principal Auteur de la Ligue contre Charles VIII, s'étoit rendu odieux la plupart des Princes d'Italie, ſur-tout les Venitiens. Alexandre VI s'étoit brouillé avec Frederic Roi de Naples, qui avoit refuſé de donner ſa Fille legitime à un des Fils naturels ds ce Pontife. Louis s'attacha ces deux Puiſſances par les avantages qu'il leur fit : il convint de donner aux Venitiens une Partie du Milanois, il fit donna au Fils du Pape le Duché de Valentinois, une Compagnie de cet Hommes d'Armes, une penſion de vingt mille Livres, & s'engagea de lui faire épouſer la Sœur du Roi de Navarre.

FORTIFIE' par ces Alliances, il fit paſſer les Alpes ſur la Fin de Juillet 1499. à une puiſſante Armée. Elle en-

entra d'abord en action, & prit quantité de places: les Venitiens agirent de leur côté, & s'emparerent de quantité de Poſtes aux Environs de Cremone. La conſternation ſaiſit les Troupes Milanoiſes, le Duc lui-méme n'en fut pas exempt. Sa Capitale, dont il s'étoit ſauvé, ſe ſoumit d'elle-même, avec le reſte de ſon Etat. Il s'y retablit peu de tems après, avec autant de facilité qu'il en avoit été chaſſé: mais, ce fut pour ſon malheur; les Suiſſes, qu'il avoit à ſa Solde, le livrérent aux François Il fut enfermé au Chateau de Loches en, Touraine où il mourut après dix ans de Captivité. Sa priſe eut le même effet qu'avoit eu ſa fuite. Milan & les autres places de ſon Etat ſe ſoumirent à la Clemence du Vainqueur.

CETTE Conquête inſpira le deſir d'en faire d'autres. De-là cette multitude de Revolutions, de Traités, de Ligues, qui aboutirent enfin à chaſſer les François d'Italie, après douze ans de Guerre, où ils avoient preſque toujours été victorieux.

FRANÇOIS premier, qui ſucceda à Louis, ne fut point arrêté par les Exem-

Exemples qui auroient du l'inſtruire. A peine ſut-il ſur le Trône, qu'il recommença à pourſuivre les Deſſeins que ce Prince n'avoit abandonnez que malgré lui. Le nouveau Roi paſſa les Alpes, au Mois d'Aout 1515. Son predeceſſeur étoit mort le premier jour de cette même année. Comme ſes Predeceſſeurs, il eut les plus grands ſuccès. Il Enleva la plus grande Partie des Troupes du Pape, il batit à Marignan les Suiſſes, qui s'étoient chargés de la defenſe du Milanés. Novare, Milan, & le reſte de cet Etat, ſe ſoumirent après cette Victoire. Le Duc Maximilien Sforce eut le même ſort que Ludovic ſon Pere, il fut envoyé priſonnier en France, après qu'il eut renoncé à tous ſes droits.

LA proſperité de ce Prince ne dura guéres que juſqu'à l'Elevation de Charles d'Autriche à l'Empire, déja trop puiſſant par la réünion de toutes les Eſpagnes avec les grands Domaines de la Maiſon de Bourgogne, & ce qu'on a appellé depuis les Païs Hereditaires de la Maiſon d'Autriche. Outre les intérêts que ces deux Monarques avoient neceſſairement à déme-

ler,

ler, l'emulation, la jalouſie, la concurrence à l'Empire, les rendirent Ennemis perſonels.

ILS ne furent pas longtems ſans s'attaquer. Les François firent en quinze jours la Conquête de la Navarre, & la perdirent en moins de tems encore, par la faute de leur Général, qui mal à propos riſqua une Bataille où il fut défait. La guerre ſe fit en même tems en Flandre & en Italie. En deux campagnes, François ſe vit enlever tout le Milanois.

IL paſſa de nouveau les Alpes; mais, ce ne fut que pour multiplier ſes pertes. Il reprit d'abord Milan; mais, s'étant engagé au ſiége de Pavie, malgré l'Avis de ſes Capitaines les plus experimentés, il fut battu & pris: on le tranſporta à Madrid, où Charles-Quint étoit pour lors. Il uſa mal de ſon avantage, & mit d'abord à un ſi haut prix la liberté de ſon priſonnier, que ce Prince reſolut d'y renoncer pour toujours, & ordonna que le Dauphin fût couronné. Malgré les exemples de la prémiere & de la ſeconde Race, il ne fut point obéï.

EN ces tems-là, les diverſes puiſſances de l'Europe commençoient à mieux con-

connoitre leurs intérêts qu'elles n'avoient fait juſqu'alors, le Roi d'Angleterre, le Pape, les Vénitiens, le Duc de Milan même, s'écriérent ſur la dureté des conditions, & animerent la Regence de France à ne conſentir à aucun démembrement. L'Empereur intimidé modera ſes Propoſitions: elles furent encore bien dures; mais, il fallut s'y ſoumettre.

FRANÇOIS prémier renonça à toutes ſes Pretentions ſur les Royaumes de Naples & de Sicile, ſur le Duché de Milan, ſur les Comtés de Rouſſillon & de Cerdaigne. Il renonça encore à la Souveraineté ſur les Comtés de Flandre & d'Artois. A ces Ceſſions importantes on ajouta de grandes ſommes d'Argent: pour la ſureté de l'éxecution, on exigea encore qu'il donnât en Otages ſes deux fils ainés & grand nombre de Seigneurs. Il proteſta contre ce Traité, auſſi-tôt qu'il fut libre. Les Prelats, la Nobleſſe, les Magiſtrats, aſſemblés extraordinairement à Paris, le déclarerent nul, on s'unit encore contre l'Empereur, du moins on le menaça de le faire, pour le contraindre à délivrer les Enfans de France. Malgré tous ces efforts, la

Fran-

France perdit ſes droits ſur la Flandre & ſur l'Artois : la Maiſon d'Autriche les poſſeda depuis ſans en faire aucun hommage. Les gueres continuérent pendant la vie de ces deux Princes, & de leurs ſucceſſeurs : la France s'y ſoutint, & ne fit que des pertes mediocres. Fatigués & épuiſés, Henri II & Philippe II firent la Paix. Le Traité fut ſigné à Chateau Cambreſis le troiſieme d'Avril 1558.

CETTE Monarchie échappée à tant d'Ennemis, qui l'avoient preſque accablée, ſur-tout depuis le regne de Philippe le Valois, ſe trouvoit auſſi puiſſante qu'elle l'avoit jamais été ; les Révolutions, dont elle avoit été menacée, n'avoient ſervi qu'à l'augmenter. Il eſt vrai, que la Flandre, l'Artois, la Franche-Comté, paroiſſoient perdues ſans eſperance de retour : mais, la réünion fixe de la Bretagne, de la Provence, la Conquete des trois Evechés, Metz, Toul, & Verdun, que Henri II. venoit de ſe faire ceder par l'Empire, la dedommageoient de ces pertes, d'autant plus qu'elle étoit entierement unie, & qu'elle n'avoit plus de grands Vaſſaux qui partageaſſent la Puiſſance de ſon Roi. Jamais cependant

elle n'avoit été plus proche de ſa ruine.

TANDIS que Charles-Quint & François premier faiſoient leurs efforts pour ſe nuire, les nouvelles Doctrines ſe repandirent dans l'Allemagne, elles y furent avidemment reçues, pluſieurs Princes s'en firent les Protecteurs, juſqu'à prendre même les armes pour leur deffenſe. Comme ces mouvemens embaraſſoient l'Empereur & occupoient une partie de ſes forces, François prémier ne manqua pas de les fomenter, & de les appuïer. Le quinze Juin 1531, il entra dans la Ligue de Smakalde, formée, diſoit on, pour conſerver la Liberté Germanique, & ne ceſſa point le reſte de ſon regne de ſoutenir ce Parti.

PAR le Commerce qu'on avoit avec ces Princes d'Allemagne, les nouveautés qui la troubloient penetrerent en France: le Gout, que François prémier avoit pour les Lettres, lui fit regarder avec eſtime, & recevoir avec diſtinction, quelques Savants, qui avoient embraſſé les nouveaux ſentimens; ils dogmatiſerent, & ſe firent quelques diſciples. Mais, la ſeverité avec la quelle on les traita, & la promptitude à renvoier leurs maitres, empécherent leurs progrès.

PRES-

PRESQU'EN même tems, Calvin, Prêtre du Diocese de Noyon, homme de beaucoup d'Esprit, beaucoup plus savant qu'on ne l'étoit en ces tems-là, & écrivant parfaitement bien, fit un nouveau Sistême de Religion, où il poussoit la Réforme bien plus loin encore que Luther. Il se mit à dogmatizer. L'Amour de la Nouveauté, le mépris que le Clergé & les Moines s'étoient attiré, par leur ignorance, par la corruption de leurs mœurs, l'esperance que la Noblesse conçut de rentrer dans les Biens dont ses Ancêtres s'étoient depouillés pour enrichir l'Eglise, & faire ce grand nombre d'Etablissemens que presque tout le monde s'accordoit à regarder comme inutiles, fit gouter le nouveau Sistême. Calvin eut bientôt des Disciples dans tous les Etats & dans toutes les Conditions. L'Embarras des Guerres empécha assés longtems de s'appercevoir de ses progrés, ou de s'y opposer d'une maniere efficace. Il se fit cependant plusieurs Assemblées Eccléssiastiques, qui ne marquerent pas de condamner & de proscrire le nouveau Sistême. François prémier les soutint de son Autorité. Calvin fut contraint de sortir de France,

il s'établit à Geneve, cette République se declara pour lui. Là, comme dans un Fort inaccessible à tous ses Ennemis, il publia quantité d'Ecrits, entre autres son Institution, qui multiplia presque à l'infini le nombre de ses sectateurs. Il eut le plaisir de voir sa Doctrine embrassée par Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, par la plus grande partie de ce qui lui restoit de sujets, & ce qui étoit plus important encore par la plus grande partie des Princes de la Maison de Bourbon. Tous ces succès donnerent à ses Disciples la Hardiesse de s'assembler à Meaux, pour la prémiere fois, le huit de Septembre 1546, & de faire Profession publique de sa Doctrine.

FRANÇOIS I. mourut au mois de Mars de l'Année suivante. Henri II son Successeur, aussi zélé que lui pour l'ancienne Religion, multiplia les Edits contre la nouvelle, & l'abandonna à la haine du Clergé. Il établit une Chambre pour informer contre ceux qui en faisoient Profession, & pour les punir. Par un Edit du dix-neuf Novembre 1549. Il confirma les Ecclesiastiques dans la Jurisdiction qu'ils pretendoient avoir contre les Disciples de Calvin. Par un autre Edit de 1551, il permit

mit aux Préſidiaux de les pourſuivre.

EN conſequence de ces Edits, il ſe fit grand nombre d'executions: la patience & la fermeté de la plus part de ceux qui les ſubirent fit honneur à la nouvelle Religion; loin de deperir, elle augmenta de maniere, que ſes miniſtres tinrent à Paris le vingt-huit de Mai 1559. leur prémier Synode pour regler la Diſcipline de leurs Egliſes. Le dix Juin ſuivant, le Roi tint une eſpede de Lit de Juſtice, où il fut arreté qu'on traiteroit à la derniere Rigueur les Reformés.

IL mourut un mois après. Son Succeſſeur, François II n'avoit que dix ſept ans: ſans être mineur, il avoit beſoin d'être gouverné. Les Guiſes, Princes de la Maiſon de Lorraine, & dont une Branche s'étoit depuis quelques années établie en France, étoient oncles de la Reine Marie Stuart; le nouveau Roi leur donna ſa Confiance, & les rendit Maitre des Affaires: ils commencerent par changer preſque tous les Officiers; pour ſignaler leur zéle en matiere de Religion, ils firent publier un Edit, qui defendoit ſous les peines les plus grieves de s'aſſembler, & erigeoit des Chambres ardentes pour les punir ſans miſericorde.

LE Credit immenſe des Guiſes anima contre eux tous ceux qui pretendoient à la faveur. Ces commencemens de diviſion parurent favorables aux Reformés : ils s'aſſemblerent à Nantes, avec grand nombre de Catholiques mecontens ; le Prince de Condé, frere du Roi de Navarre, étoit ſecretement leur Chef. Dans cette Aſſemblée, on forma le deſſein d'enlever le Roi & les Guiſes. La Conjuration fut decouverte. Caſtelnau & la Renaudie, qui paroiſſoient en être les Chefs, furent pris par le Vicomte de Paulmy, Grand-Bailli de Touraine. Ils furent condamnés à mort, après avoir nommé leurs complices, entre autres le Prince de Condé.

DANS cette Conjuration, il y avoit pour le moins autant de Catholiques que de Réformez : les Guiſes, apparemment pour la rendre plus odieuſe, ne l'attribuerent qu'aux derniers. Ils firent renouveller contre eux les defenſes de s'aſſembler. Un autre Edit établit les Evêques pour les juger. Outrez de ces procedés, ils commencerent à ſe mettre, en Dauphiné, ſous la conduite de Monbrun, Seigneur des plus diſtingués de cette Province.

Cette

Cette priſe d'Armes fut blamée par la plûpart d'entre eux. Ils reſolurent, pour adoucir leur ſort, de prendre une voie plus moderée en apparence, mais qui, au fond, étoit du moins auſſi hardie, & plus capable de les faire craindre.

L'AMIRAL de Coligny, de l'illuſtre Maiſon de Chatillon, ſe chargea de preſenter leur Requête : il dit en la preſentant, qu'il auroit pu la faire ſigner par un Million d'Hommes. La demarche de ce Seigneur, qu'on connoiſſoit incapable de ſe hazarder ſans être aſſuré d'être ſoutenu, inquieta extremement : ſa Requete fut reçuë avec une moderation apparente, mais on prit des meſures pour accabler ce Parti. On publia des Déclarations, on diſtribua des Troupes dans tout le Royaume. On s'appliqua particulierent à leur ôter leur Chef. On fit jouër tant de reſſorts, qu'on attira le Prince de Condé à Orleans où étoit la Cour. Malgré les aſſurances qu'on lui avoit fait donner par le Cardinal de Bourbon, il fut arrêté : on lui fit ſon Procès ; & quoiqu'il refuſât de repondre qu'en preſence du Roi, des Princes, des Pairs, & du Parlement, il fut condamné à

Mort. Le Chancelier, & deux autres de ſes Commiſſaires, refuſerent de ſigner l'Arret; c'eſt probablement ce qui le ſauva : on n'oſa exécuter promtement un Arrêt, que le premier Magiſtrat du Royaume avoit contrédit; & la mort de François ſecond, arrivée trois ſemaines après, changea tellement la Sçene, que les Guiſes furent contraints de ſonger plûtôt à leur propre ſureté, qu'à pourſuivre leur vangeance.

CHARLES IX, Succeſſeur de ce Prince, étoit mineur. Catherine de Medicis, que les Guiſes pendant leur faveur avoient tout à fait éloignée du Gouvernement, fut déclarée Regente Conjointement avec le Roi de Navarre, Premier Prince du Sang, & Chef de la Maiſon de Bourbon. Le premier uſage qu'ils firent de leur autorité fut de mettre le Prince de Condé en Liberté, & de le faire declarer innocent par le Conſeil du Roi. Pour appaiſer les Reformés, & peut-être pour s'en faire un Appui, ils les traiterent avec moins de rigueur, ils donnerent un Edit à Fontainebleau, qui defendoit aux deux Partis ſous les memes peines de ſe donner les noms injurieux de Huguenots, & de Papiſtes.

IL

IL n'en fallut pas d'avantage pour allarmer ceux qui ſe donnoient pour Chefs & pour Protecteurs des Catholiques. Les Guiſes, le Prince de Montpenſier, le Connêtable Anne de Montmorenci, le Maréchal de St. André, juſqu'alors Ennemis, ſe reconcilierent publiquement à Paques, & s'unirent pour defendre la Religion, que l'Hereſie, diſoient-ils, attaquoit juſque dans la Cour.

L'UNION de ces Seigneurs allarma la Regente, & lui fit craindre pour ſon Autorité. Elle leur accorda une Partie de ce qu'ils ſouhaitoient, elle publia un Edit contre Réformés; mais, en même tems, elle leur accorda la Permiſſion, qu'ils demandoient depuis longtems, de defendre publiquement leur Doctrine contre les Catholiques. Cette eſpece de Combat ſe donna à Poiſſy; les deux partis s'attribuerent la Victoire: il eſt pourtant vrai, que la Reine le fit ceſſer, de crainte que les ſpectateurs ne ſe laiſſaſſent ſeduire.

LE Legat du Pape, les Evêques, les Curés, les Moines, les Guiſes, le Connêtable, le Maréchal de St. André, firent un ſi grand bruit de cette con-

deſcendance de la Reine, qu'elle fut contrainte, pour prouver qu'elle n'étoit point Heretique, de publier un Edit le 3. Novembre 1561. qui obligeoit les Proteſtans, ſous peine de la Vie, à reſtituer les Egliſes dont ils s'étoient emparés.

CET Edit produiſit de nouveaux Troubles : les Réformés s'aſſemblerent en tumulte au Fauxbourg St. Marceau, & firent quelques Violences. La Reine affecta d'en paroitre fort allarmée, & donna un Edit le dix-ſept Janvier 1562. qui adouciſſoit fort tous les précédens. Les Catholiques redoublerent leurs plaintes, le Parlement s'oppoſa à la Verification de ce dernier Edit, il ne l'enregiſtra qu'après deux juſſions, encore y fit-il pluſieurs Modifications. Le Duc de Guiſe, le Connêtable, le Maréchal de St. André, renouvellerent leur Union, & la declarerent.

LES Reformés plus inquiets que jamais firent aſſembler leur Synode à St. Jean d'Angeli, pour conſulter s'il pouvoit leur être permis de prendre les Armes pour repouſſer, & même pour prevenir, les Violences qu'on ſe preparoit à leur faire. La Queſtion étoit

étoit delicate, ſur-tout pour des Perſonnes qui faiſoient profeſſion de ſuivre à la Lettre l'Evangile, où la fuite eſt la ſeule voie que Jeſus-Chriſt permetre à ſes Diſciples perſecutés. Malgré l'exemple, que leurs Freres d'Allemagne leur avoient donné, elle fut longtems agitée. La pluralité des veix decida, que dans les Circonſtances la priſe d'Armes étoit legitime.

ON ſaiſit la premiere occaſion qui ſe preſenta de mettre cette Deciſion en pratique. Le Duc de Guiſe paſſa par Vaſſi avec ſa ſuite ordinaire: les Reformés aſſemblés dans une grange, chantoient leurs Pſeaumes. Les Gens du Duc les inſultérent, ils ſe defendirent, il y eut quelques coups de feu tirés. Cette Rencontre fut une eſpéce de Toiſin, de tous côtés on courut aux Armes; peu s'en fallut que le Roi ne fût enlevé à Monceaux. Dieppe, Bayeux, Caen, Falaize, furent ſurpriſes par les Reformés: d'Andelot, Frere de l'Amiral de Coligny, s'empara d'Orleans au nom du Prince au Condé leur Chef.

POUR arrêter ces mouvemens, la Cour publia une Amniſtie, où elle confirma l'Edit de Janvier: on ne

s'y fia point. Ils ſe ſaiſirent de Rouen, de Lion, de Valence, de Bourges, de Poitiers, de Talmond, de Vienne, d'Angouleſme, & de quantité d'autres. Dans ces ſurpriſes, il ſe fit quantité de Meurtres & de Maſſacres, ſur-tout de Prêtres, & de Moines; ce que le Synode de St. Jean d'Angely n'avoit ſurement point ordonné.

LES Catholiques ſe mirent auſſi de tous côtés en mouvement. Puy-Gaillard, Lieutenant du Duc de Montpenſier, reprit Angers. Toulouze, après trois jours de Combat, ſe delivra des Réformés. Orange, où ils dominoient, fut pris d'aſſaut, & ſaccagé: le Duc de Guiſe s'empara de Blois, & de Tours. Le Duc d'Aumale prit Ponteau de Mer: le Maréchal de St. André aſſiegea Poitiers, & s'en rendit Maitre. Monluc inſulta Monſegur, & tailla la Garniſon en pieces. Monbrun fut defait près de Siſteron, cette Ville fut enſuite priſe d'aſſaut, & auſſi maltraitée que ſi elle étoit tombée entre les Mains des Turcs. Mais, les deux Partis n'avoient rien à ſe reprocher à cet égard: ils étoient également cruels, & impitoiables, & ne faiſoient pas plus d'Honneur

à

à la Religion les uns que les autres.

OUTRE ces Actions particulieres, les Armées ſe mirent en Campagne. Bourges fut aſſiegé, & pris par l'Armée Royale. Sans doute que les Miniſtres, aſſemblés à Xaintes en ces circonſtances, deciderent encore, qu'il étoit permis d'appeller les Etrangers à ſon ſecours. Ils traiterent avec Elizabeth, depuis peu Reine d'Angleterre, & lui livrérent le Havre de Grace pour la ſureté des Troupes qu'elle leur envoieroit. Ce ſecours n'empecha point que Rouen ne fut aſſiegé, & pris d'aſſaut. Dieppe, Caen, ſe rendirent d'eux mêmes. Enfin, les deux Armées ſe rencontrerent aux Environs de Dreux: la Bataille ſe donna le dix-neuf de Decembre. Le Connêtable fut pris par les Réformés, le Prince de Condé par les Catholiques. Les premiers ſe croioient Victorieux, lorſque tout à coup le Duc de Guiſe, qui commandoit la Réſerve, tomba ſur eux: ils étoient déjà debandez pour le pillage, ils ne purent ſe rallier, ils fuirent, & abandonnérent le champ de Bataille, & leurs Bagages. Ce fut avec bien de la peine que l'Amiral ſauva les debris de cette

Armée, qui s'étoit crue Victorieuſe.

POUR profiter de cette Victoire, le Duc de Guiſe, qui ſe trouva ſeul chargé du commandement, entreprit le Siege d'Orleans: comme il revenoit du Camp à ſon quartier, Poltrot Gentil-homme réformé, qui s'étoit caché derriere une haie, lui fracaſſa l'Epaule d'un Coup de Piſtolet: ce Prince, en tout ſens un grand Homme, en mourut deux ou trois jours après. Cet Aſſaſſinat ne fit point d'Honneur à la nouvelle Religion: auſſi fut-il déteſté par tous les Honnetes-Gens qui la profeſſoient, comme l'avoit été celui du Marechal de St. André, tué de ſang froid après qu'il avoit été pris à la Bataille de Dreux.

LES Réformés, ſe voyant delivrez de leurs plus grands Ennemis, par la priſe du Connêtable, & par la mort du Duc & du Maréchal dont je viens de parler, prirent confiance en la Cour: ils accepterent la Paix qu'on leur offrit, & ſe contentérent d'une eſpece de Liberté de Conſcience qu'on leur accorda, par un Edit du dix-neuf Mars 1563. On penſa auſſi-tôt à chaſſer les Anglois du Havre de Grace: les deux Partis ſe réunirent dans

dans ce Deſſein avec une égale Ardeur: on ſe ſouvenoit de l'uſage qu'ils avoient fait de Calais, qu'on ne leur avoit enlevé que depuis cinq ans, quoiqu'ils l'euſſent pris en 1347. On ſomma Elizabeth devacuer cette place: ſur ſon refus on l'aſſiegea: le Prince de Condé, & le Maréchal de Briſac, contribuerent également à ſa priſe. Elizabeth, embaraſſée à maintenir le changement de Religion qu'elle avoit fait dans ſes Etats, s'intereſſa peu à cette perte, & ſe hata de terminer la Guerre qu'on lui avoit declarée.

LES Réformés ne jouïrent pas longtems de la Tranquillité qu'ils s'étoient procurée par leurs efforts, & enſuite par leur ſoumiſſion. Dès que Charles IX. fut devenu Majeur, il leur fit ſentir, qu'il les regardoit comme ſes Ennemis. En commençant la Viſite de ſon Royaume, il leur defendit l'Exercice de leur Religion dans tous les lieux où la Cour ſejourneroit. Peu de tems après, il publia un Edit, qui reſtraignoit fort les Graces qu'il leur avoit accordées, & qui ordonnoit la Demolition des Fortifications des Villes qu'ils occupoient. A ces Coups, ſi capables de les inquieter

ter, ſe joignirent de frequents Entretiens, qu'il eut à Bayonne avec Elizabeth, Reine d'Eſpagne, ſa Sœur. En vain ce Prince tâcha de les calmer par la reconciliation qu'il fit faire en ſa preſence des Maiſons de Guiſe, de Montmorenci, & de Chatillon. Ils réſolurent de reprendre les Armes.

Ils commencerent par un Coup deciſif, s'il avoit réüſſi. Le Roi étoit à Meaux, aſſés peu accompagné, un Corps de Suiſſes ſeulement étoit repandu en differens quartiers aux Environs de cette place. Le Prince de Condé avoit ordonné à diverſes Troupes de Cavalerie de marcher ſecretement au rendez-vous qu'il leur avoit marqué : ces Troupes raſſemblées auroient fait un Corps de quatre à cinq mille chevaux. Ces mouvemens ne purent être inconnus, la Cour penetra ce Deſſein, mais un peu tard, & n'eut point d'autre reſſource, que de faire venir promtement les Suiſſes des Environs. Il n'y avoit point de tems à perdre, on leur propoſa de quoi il étoit queſtion. Leurs Chefs repondirent du ſuccès. Ils formerent de tous leurs Gens un Bataillon quarré, placerent au milieu le Roi, & toute

la

la Cour. Ils marcherent dans cette ſituation. Le Prince de Condé les tata de tous côtés, & par-tout il trouva une égale reſiſtance : & fut enfin obligé de ſe retirer. Charles IX. n'oublia jamais cette entrepriſe ; & ce fut pour s'en vanger, qu'il ſe porta dans la ſuite aux plus étranges Exremitez.

LA Guerre recommença : on la fit avec plus de fureur & d'animoſité que jamais. Le Prince de Condé ſe ſaiſit de Lagni, & de Montereau : ſes Troupes brulerent, & raſerent les Egliſes. Ses partiſans ſurprirent Soiſſons, Boulogne, Vendôme. Ils manquerent Lion. L'Armée Roiale fut promtement aſſemblée. On ſe batit à St. Denis : le Prince de Condé, & l'Amiral, n'avoient qu'une poignée de Monde, ils eurent du deſſous avantage, mais c'étoit pour eux une vraie Victoire, que de n'avoir pas été accablés. La Rochelle ſe declara pour eux, & devint dans la ſuite la Capitale de leur Parti. Jean Caſimir Palatin leur amena une Armée : ils prirent Blois, Orleans, toutes les petites places des Environs, & mirent le Siége devant Chartres. On negocia : la Paix ſe fit, à condition que les Réformez

querent

jouiroient de la Liberté qu'on leur avoit accordée, & qu'on ne toucheroit point aux Fortifications des places, dont ils étoient en poſſeſſion.

LA Cour n'avoit propoſé, où n'avoit accepté, l'Accommodement, que parce qu'elle n'étoit pas aſſez preparée à la Guerre. Dès qu'elle eut prit ſes meſures, & qu'elle fut aſſurée que le Pape, le Roi d'Eſpagne, le Duc de Toſcane, lui envoieroient des ſecours, elle voulut ſe ſaiſir de la Rochelle & de Montauban: ces places fermerent leurs portes aux Troupes avoit qu'elle envoyée pour s'en ſaiſir. Cette tentative & ce refus furent regardés par les deux partis comme une Déclaration de Guerre. La cour donna trois Edits accablants contre les Reformés: ils ne s'oublierent pas; de tous côtés ils formerent des Entrepriſes, l'Angoumois, le Poitou, la Xaintonge, ſe declarerent pour eux. La Reine de Navarre, qui, par un Edit public, avoit aboli dans ſes Etats la Religion Catholique, amena elle-même dans leur camp Henri ſon fils unique. Le Duc de Deux-Ponts leur amena un puiſſant ſecours, depuis le Rhin juſqu'au de-là de la Loire.

L'AR-

L'ARMÉE Roiale ſe hata de les joindre, & de les combattre, avant l'arrivée des Allemans: elle les atteignit à Jarnac le treize de Mars 1569. Le combat fut ſanglant: le Prince de Condé fut battu & pris. Mouteſquiou tua ce Prince d'un coup piſtolet, qu'il lui tira dans la tête à bout portant: ce Gentil-homme étoit Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou: on ne peut douter qu'il n'eut agi par ſes ordres. Le Prince de Condé étoit la principale Cauſe de tous ces mouvemens, il étoit redoutable par ſes grandes qualités. Son entrepriſe d'enlever le Roi à Meaux l'avoit rendu perſonellement odieux, & l'on avoit reſolu de s'en defaire à la premiere occaſion.

L'AMIRAL, toujours malheureux, mais toujours habile, ſauva encore les debris de ſon Parti: il ſut ſi bien ſe conduire & ſe poſter, que, malgré l'Armée victorieuſe, il joignit le Duc de Deux-Ponts le vintieme de Mai. Il fit déclarer le Prince de Navarre Chef de ſon Parti, & pourvût ſi bien à tout, que le Duc d'Anjou ne tira aucun fruit ſolide de ſa victoire.

LES deux Armées firent quelques ſiéges ſans ſuccès: le Duc d'Anjou ne put

put prendre Cognac, & l'Amiral ſe retira de devant Poitiers. Ce ſiége, qu'il avoit entrepris, fut l'occaſion d'un ſecond combat. Le Duc d'Anjou, fortifié de quelques Troupes Italiennes & Eſpagnoles, s'approcha de l'Amiral, & le contraignit de ſe battre à Moncontour le troiſieme d'Octobre. Le Prince fut encore vainqueur, & profita mieux de cette victoire, que de celle de Jarnac. Parthenai, Luzignan, Fontenai, Chatelleraud, lui ouvrirent leurs portes. St. Jean d'Angeli ſe rendit après quarante-huit jours de ſiége. Dans les autres Provinces, on ſe battit avec des ſuccés moins marqués, mais en général le Parti Catholique eut l'avantage, & ſe trouva fort ſuperieur.

MALGRE' ces ſuccés & ceux dont on pouvoit raiſonnablement ſe flatter, le huitieme Aout 1570, on publia à Paris un Edit de Pacification: on y accordoit la Liberté de Conſcience, on admettoit les Reformés aux charges civiles & militaires, on leur laiſſoit pour deux ans, comme pour gages de l'execution de l'Edit, Montauban, la Rochelle, Cognac, & la Charité: les Troupes Etrangeres, qu'on avoit fait ve-

venir de part & d'autre, étoient congediées.

DES-lors, on avoit formé le deſſein d'accabler par ſurpriſe ce Parti, que l'on n'avoit pû ſoumettre par la force. Deux ans furent emploïés à preparer le Piege où l'on vouloit faire perir tous leurs Chefs. L'Edit fut ponctuellement executé, on affecta de leur donner toûtes ſortes de marques d'une confiance diſtinguée. On parut s'éloigner de l'Eſpagne, on fit avec l'Angleterre une Ligue offenſive & defenſive. On maria la Princeſſe Marguerite, Sœur du Roi, avec le Prince de Navarre. On lui promit de l'aſſiſter de toutes ſes forces pour contraindre les Eſpagnols à lui reſtituer ſes Etats. A l'occaſion de ce Mariage, ce ne furent que Fêtes rejouiſſantes, pour attirer à Paris la principale Nobleſſe du Parti.

C'ETOIT ſur-tout à l'Amiral qu'on en vouloit, on mit tout en œuvre pour lui ôter ſes ſoupçons & ſes defiances: quoi qu'abſent, on l'avoit conſulté ſur toutes les affaires. Le Roi, la Reine, lui écrivirent de la maniere la plus engageante. Ils lui firent repreſenter par ſes amis, qu'il ne pouvoit refuſer de ſe rendre à tant d'avances, ſans donner

lieu

lieu de croire, qu'il étoit irreconiciliable, & qu'il meditoit de nouveaux projets; qu'il n'en faudroit pas davantage pour leur faire perdre la Liberté & les ſuretés qu'ils avoient acquiſes au prix de tant de ſang. Il ſe rendit, & vint enfin à la Cour. Il y fut reçu de la maniere la plus gracieuſe. Charles IX, & Catherine de Medicis, lui marquerent la confiance la plus intime. Dés qu'on l'eut entre les mains, on ſe hata d'executer l'horrible Projet d'un Maſſare général.

Le 24. d'Août fut deſtiné pour cette barbare execution: à quatre heures, on ſonna la cloche du Palais. C'étoit le ſignal, les Bourgeois, les Soldats, preparés & repandus autour des maiſons de ceux qu'on ne vouloit pas manquer, s'y jetterent avec fureur. L'Amiral fut égorgé dans ſon lit, & ſon corps jetté par les fenetres, quantité d'autres eurent le même ſort. Paris nagea dans le ſang, le Palais même du Roi en fut ſouillé, le maſſacre dura juſqu'à la nuit; pluſieurs ſe ſauvérent: cependant, les Catholiques ne furent pas tous egalement inhumains, & contribuerent à leur fuite. Le Roi de Navarre, le Prince de Condé, furent arre-

arretés. Charles IX, jurant Dieu ſelon ſa coutume, les menaça de mort, ſi dans un terme fort court qu'il leur marqua, ils n'abjuroient la nouvelle Religion.

ON avoit donné les mêmes ordres dans la pluſpart des Villes du Royaume: ils furent executés dans quelques-unes; mais, le grand nombre des Gouverneurs & des Magiſtrats en eurent horreur, ils avertirent ſous main les Reformés, & manderent qu'ils les avoient trouvez ſi bien preparés à ſe defendre, qu'ils avoient crû qu'il étoit du ſervice du Roi de ne les point attaquer, & que d'ailleurs ils n'étoient pas en état de le faire avec ſuccés.

L'HONNEUR du Roi & de ſes Conſeils demandoit qu'on juſtifiât ces excés commis contre la Foi des Edits, & ſous les dehors de la Reconciliation la plus ſincere. On entreprit de le faire par une longue Déclaration, où l'on ne trouva qu'un detail des Entrepriſes & des revoltes qu'on avoit ſolemnellement pardonnées. On vouloit y faire entendre, qu'on avoit decouvert de nouveaux deſſeins, de nouvelles conſpirations, mais on n'en apportoit aucune preuve. Cette Déclaration fut accompagnée d'un Edit, qui or-

ordonnoit l'obſervation de la derniere Paix, en meme tems qu'il defendoit aux Reformés de s'aſſembler : deux mois après, on donna une nouvelle Déclaration, qui les aſſuroit contre toute violence, pourvû qu'ils demeuraſſent dans leur devoir.

LA Perfidie, dont on avoit uſé à leur Egard, étoit recente & trop marquée, pour qu'ils puſſent & qu'ils dûſſent compter ſur ces Promeſſes. Quelques conſternés qu'ils fuſſent, quoique ſans Chefs, au moins d'une conſideration égale à ceux qu'ils avoient eu juſqu'alors, ils ſe reſolurent à la Guerre, dans leur Aſſemblée de Realmont. Ils nommerent des Gouverneurs ou plutôt des Commandans & des Généraux dans les Provinces où ils avoient des partiſans. Leur nomination fut heureuſe : tous ceux qu'ils mirent en place les ſervirent, ils ſe ſoutinrent contre les efforts de leurs ennemis.

LE Duc d'Anjou aſſiégea inutilement la Rochelle : ce Prince ayant été dans ces circonſtances élu Roi de Pologne, on leur accorda la Paix. L'envie, qu'ils avoient de ſauver cette ville, la leur fit accepter, quoi qu'elle leur fut peu avantageuſe. Dès que ce Prince,

ce, qu'ils redoutoient extrémement, eut accepté la Couronne que les Ambaſſadeurs Polonois étoient venus lui offrir à Paris, & que le jour de ſon depart eut été fixé, ils demanderent d'autres conditions: on les leur refuſa, & ils ſe ſaiſirent de diverſes places du Dauphiné, du Languedoc, & des Cevennes. Quantité de Catholiques, mecontens du Gouvernement, ſe joignirent à eux. Le Prince de Condé, fils de celui qui avoit été tué à Jarnac, ſe ſauva à Strasbourg, & vint bientôt ſe mettre à leur tête.

CETTE nouvelle Cabale des Mecontens augmenta les inquietudes & les embarras de la Cour: le Roi de Navarre, le Duc d'Alençon frere du Roi, les Seigneurs de Montmorenci, furent arretés en qualité de Chefs de ces Mécontens, qui faiſoient auſſi la Guerre, & ſurprenoient des Places. La mort de Charles IX, arrivée le 30 Mai quinze cent ſoixante & quatorze, ne rallentit point l'animoſité des differens Partis, & le Royaume continua d'etre preſque par-tout un champ de Bataille.

CEUX, qui aimoient la Paix & leur Patrie, eſpérerent beaucoup du nouveau Roi. Tandis qu'il n'étoit que

Duc d'Anjou, on avoit vû dans lui toute ſorte de bonnes qualités, il avoit fait la guerre avec les plus grands ſuccés, on le croïoit ſage, ferme, moderé, en un mot capable de s'attirer le Reſpect & la Confiance, & de mettre fin aux malheurs de l'Etat. On ne le reconnut plus à ſon arrivée de Pologne; les grandes eſperances qu'on avoit conceues s'évanouïrent. Il ſe livra à des favoris, ou, comme on parloit alors, à des mignons, qui le deshonorérent, & le firent abandonner de ſes meilleurs Serviteurs. Il ne ſut, ni faire la guerre, ni faire la Paix; ſa conduite parut pleine de timidité & d'irreſolution; mepriſé des deux partis, il en fut bientôt haï & perſecuté. Les Troubles augmenterent à un point, que les loix fondamentales de l'état furent foulées aux Pieds, & que peu s'en falut que les Etrangers ne s'emparaſſent du Trone, & ne partageaſſent la Monarchie.

A-PEINE fut-il arrivé, qu'il laiſſa échaper le Roi de Navarre: ce Prince ſe retira à Saumur; & proteſta, que la violence avoit été l'unique motif de ſon Abjuration. Il paſſa bientôt en Guienne, & ſe mit à la tête des Reformés. Il laiſſa encore échapper le Duc d'A-

d'Alençon, qui se joignit aux Mecontens. Faute d'avoir fait aucune demarche pour les ramener, ils renouvellerent leur confédération avec ceux de la nouvelle Religion. Plus choqué encore contre ces nouveaux Ennemis, que contre les anciens, il donna des Edits favorables à la Réforme. Les Catholiques, allarmez, ou feignant de l'être, firent une Ligue pour la defense de leur Religion. En moins de rien cette Ligue devint le Parti dominant. Henri III, pour n'être pas abandonné, fut obligé de s'en déclarer le Chef, & de mettre à la Tête des Affaires ceux qui en étoient les Auteurs. Les Couronnes d'Angleterre, de Suede, de Danemarc, les Princes Protestans d'Allemagne, & les Suisses, allarmés de cette Union, s'associerent pour la defense du Roi de Navarre. Les Chefs secrets de la Ligue la fortifierent, en y faisant entrer le Roi d'Espagne, & le Pape. Ce dernier ne signa pas; mais, il l'appuïa de tout son pouvoir.

CE Prince ne put se contraindre longtems: ayant penetré les Desseins secrets de la Ligue, qui tendoient, sous pretexte de Religion, à faire passer la Couronne dans un Maison étrangere,

il fit ſentir en bien des occaſions qu'elle lui étoit du moins auſſi odieuſe, que le Parti Proteſtant. Il s'appliqua à la deſunir, & à l'affoiblir. Pour ſe preparer une Reſſource contre elle, il traita les Reformés beaucoup mieux qu'il n'auroit fait. Le 5. d'Octobre 1577. il publia un Edit beaucoup plus favorable que les precedents : il y ajouta quelques Articles ſecrets, pour faire valider leurs mariages : il prit Geneve ſous ſa Protection ; il fit ſes efforts pour ſe reconcilier avec le Roi de Navarre. Catherine de Medicis eut avec ce Prince pluſieurs Conférences. Le Duc d'Alencon étant mort, ſe voyant ſans Enfans, & peut-être ſans eſperance d'en avoir, il reconnut le Roi de Navarre pour l'Héritier preſomptif de la Couronne : il le lui fit dire par le Duc d'Epernon ; ajoutant, qu'il pouvoit ſe fortifier contre la Ligue, mais qu'il le prioit de revenir à la Religion de ſes Peres.

AUCUN de ſes Sentimens, aucune de ſes Actions, & de ſes demarches, n'échapperent aux Ligueurs : ils crierent par-tout, que la Religion étoit perdue, & que le Roi lui-méme la trahiſſoit

hiſſoit. Ces cris firent de grandes impreſſions, leur Parti ſe fortifia, les Evêques, les Prêtres, les Moines, ſe declarerent pour eux, & entrainerent la plus grande Partie des Peuples: de tous côtés, on tint des Conciles Provinciaux, on y fit de ſanglants Decrets contre les Proteſtans, & on condamna la moderation dont on uſoit à leur égard.

SE ſentant les plus forts, ils s'aſſemblerent à Joinville, immediatement après la publication qui defendoit les Aſſemblées, Ligues, & Aſſociations: ils renouvellerent leurs Engagemens en preſence d'un Envoyé du Roi d'Eſpagne, qui s'unit avec eux au nom de ſon Maitre, contre le Roi de Navarre, & tous les Proteſtans, & pour aſſurer la Succeſſion de la Couronne au Cardinal Charles de Bourbon. Ils reſolurent en même tems de prendre les Armes. Le Roi le leur defendit inutilement.

DE tous côtés, ils firent des Entrepriſes: une Partie de la Champagne & de la Picardie, où la Maiſon de Guiſe avoit de grands biens, ſe déclara pour eux. Dans les autres Provinces, ils ſurprirent Bourdeaux, Lion, Toul, & Verdun. Pour juſtifier

ces Violences, ils publierent des Manifeſtes, où ils depeignoient les maux que la nouvelle Religion avoit cauſés, ils attribuoient ſes Progrés, à la Foibleſſe du Gouvernement, à l'Inclination ſecrete que quelques Perſonnes de la Cour avoient pour ce Parti, ils rendoient odieux les derniers Edits, ils prouvoient par l'exemple des Etats du Nort, & de l'Allemagne, ce que la Religion avoit à craindre en France, ſi jamais le Roi de Navarre montoit ſur le Trône.

CES Manifeſtes, ſoutenus de l'approbation, & des éloges, de tout le Clergé, firent de grandes impreſſions: il ſe fit un cri général de tous les Catholiques en leur faveur; la priſe d'Armes fut aprouvée, & tous parurent diſpoſés à la ſeconder. Henri III. reduit, par cette Conſpiration générale, à la cruelle neceſſité de ſe mettre à la Tête de l'un ou l'autre Parti, ou d'abandonner ſa Couronne, s'accorda avec la Ligue le ſeptieme Juillet 1585. & lui laiſſa onze Places de Sureté.

ALORS, le Parti Reformé fut pouſſé ſans ménagement: le dixhuit du même mois, on publia un Edit pour la Réu-

Réunion de tous les François à la Religion Catholique, on donna ſix mois aux Proteſtans pour s'inſtruire, on fit au Roi de Navarre une Députation, dont le Cardinal de Lénoncour étoit le Chef, pour l'inviter de nouveau à ſe convertir, & il le refuſa.

LES Ligueurs avoient le Pape de leur côté: depuis longtems, ils le preſſoient d'agir contre le Roi de Navarre: voyant qu'ils avoient pris le deſſus, il ſe determina à les ſatisfaire. Le neuf de Septembre, il fulmina une Bulle contre ce Prince: il y étoit declaré excommunié, comme relaps, indigne de porter jamais la Couronne, & poſſeder aucune autre Dignité. Le Prince de Condé étoit traité de la même façon. Les Catholiques, qui les aſſiſteroient, qui les ſerviroient, étoient auſſi excommuniés, & ne pouvoient être abſous que par le Pontife lui-même, ou par ceux à qui il en donneroit une Commiſſion particuliere. Le Parlement, qui n'étoit point encore livré, s'oppoſa comme il le devoit à la publication de cette Bulle, & en defendit l'Impreſſion. Il ne fut point obeï: pluſieurs Curés de Paris la publierent, & la Faction des

Seize, qui commençoit à s'établir, la fit imprimer, avec quantité d'autres papiers, où les deux Rois étoient preſque également maltraités.

LEUR Situation étoit étrange: quelque Parti qu'ils puſſent prendre, on étoit determiné à les pouſſer à bout. Le Roi de Navarre, en changeant de Religion, auroit été abandonné de la pluſpart des Reformez, & n'auroit point gagné les Ligueurs, qui auroient affecté de ſe defier toujours de lui, & n'auroient pas manqué de moyens de faire regarder ſon changement comme un piege tendû à la Simplicité des Catholiques. Henri III. étoit encore plus embaraſſé: en s'attachant à la Ligue, il n'étoit plus que Roi de nom, il ſe livroit aux caprices de ſes Chefs, & les mettoit en Etat d'exécuter leur Projet de faire paſſer la Couronne dans une Maiſon étrangere: s'il s'uniſſoit au Roi de Navarre, il confirmoit tous les bruits, & tous les ſoupçons, dont on avoit rempli l'Eſprit des Peuples contre lui. En ſe menageant des deux côtés, il les irritoit, & les choquoit également. Tout ce qu'il fit contre les Reformés, depuis qu'il eut feint de

s'at-

s'attacher à la Ligue fut mal interpreté; les Catholiques ne lui en surent aucun Gré, & demeurerent persuadés que son Cœur étoit pour le Parti qu'ils le contraignoient de persecuter.

D'AILLEURS, ils avoient à faire à des Ennemis redoutables, par leurs biens, par leur naissance, par leurs qualités personelles. Henri, Chef de la Maison de Guise, avoit hérité des vertus de son Pere, fameux par la Prise de Calais, par la Levée du Siége de Metz que Charles-Quint avoit assiégé avec une Armée de cent mille Hommes, sur-tout par la mort que lui avoit attirée son Zêle pour la Religion Catholique. Le Duc de Maïenne & le Cardinal de Lorraine, ses Freres, étoient aussi d'un merite distingué. Leur Partie étoit bien faite, outre le grand nombre des Peuples qu'ils s'étoient attachés par leurs Démonstrations de Zêle pour l'ancienne Religion, par leurs manieres populaires, & par mille autres moyens, ils avoient de leur côté le Roi d'Espagne, le Duc de Savoye, la Cour de Rome, les seules Puissances dont Henri III. auroit pû attendre du secours.

Leur plan étoit d'abbattre abſolument le Parti Proteſtant, d'exclure du Trône le Roi de Navarre, & le Prince de Condé, ſoit qu'ils changeaſſent de Religion, ou qu'ils n'en changeaſſent point, & de s'y placer enſuite, ne doutant pas que les Peuples ne les y portaſſent, en reconnoiſſance des grands ſervices qu'ils leur auroient rendus. L'exécution de ce Plan paroiſſoit immanquable, & n'auroit pas manqué en effet, s'ils avoient eu affaire à tout autre qu'au Roi de Navarre dont les Talens, ſoit pour la Guerre, ſoit pour le Cabinet, égaloient du moins les leurs: peut-être même eut-il ſuccombé, ſi la proſperité ne les avoit aveuglés juſqu'à les empêcher d'appercevoir les pieges qu'on leur tendit.

TANDIS que la Ligue s'étoit formée. Ce Prince, depuis ſon évaſion, avoit fait la Guerre avec avantage, ſon Parti s'étoit fortifié, ſur-tout au de-là de la Loire: la Guienne, le Languedoc, le Dauphiné, la Xaintonge, le Poitou, le Païs d'Aunis, le Perigord, lui étoient preſqu'entierement ſoumis, du moins, il y étoit le plus fort; par-tout ailleurs, il avoit grand nombre de partiſans, qui l'aidoient

doient de tout leur poſſible.

LA Ligue étant formée, & ayant forcé Henri III. de lui prêter ſon nom, & de l'autoriſer par ſes Edits, il ſe ſoutint contre ſes efforts, & prit du moins autant de places qu'on lui en prit. Le vintieme Octobre 1587. il gagna la Bataille de Coutras ſur le Duc de Joyeuſe, qui y fut tué.

HENRI III. cependant ſe brouilla avec la Ligue, les Princes Lorrains s'aſſemblérent à Nanci, & prirent des Meſures pour continuer l'éxécution de leurs Projets. Sûrs de Paris, où leur Faction avoit déjà pris les Armes, ils ſe declarerent plus hautement que jamais, & parlérent en Maitres. Le Duc de Guiſe, malgré les defenſes les plus expreſſes, vint à Paris le neuf de Mai 1588. Il avoit une nombreuſe ſuite de Gentils-hommes, & de Gendarmes. Son Entrée fut une eſpece de Triomphe: les ruës retentirent d'acclamations, la foule de Peuple y étoit innombrable, les Dames parées étoient aux Fenetres, jettant ſur le Duc, & ſa ſuite, des Fleurs, & des Eaux de Senteur.

LE Roi inſulté, pour empécher que ces mouvemens ne degeneraſſent en

Sedition, ordonna à ce qu'il avoit de troupes de s'emparer de certains poſtes: le peuple ſe ſouleva auſſitôt, en un inſtant les rues furent barricardées: le Duc de Guiſe fit deſarmer ces Troupes, & les ſauva de la fureur des Pariſiens, qui ſe preparoient à les maſſacrer Fier de cette victoire, il eut l'audace d'aller au Palais ſe preſenter devant le Roi: ce monarque intimidé & irreſolu reçut ſes excuſes, & le laiſſa aller. Le lendemain, il ſe retira, ou plutôt il ſe ſauva de Paris, bien reſolu de n'y point rentrer, qu'il ne fût en état de vanger les inſultes qu'on lui avoit faites.

QUELQUE animé qu'on fût de part & d'autre, on entra en Negociation. Le Roi ſe reconcilia avec le Duc de Guiſe: il publia un Manifeſte, où, comme il en étoit convenu, il proteſta de la pureté & de la droiture de ſes intentions en faveur de la Religion Catholique: il convoqua les Etats à Blois, pour y prendre, diſoit-il, des meſures efficaces pour la deſtruction de l'Hereſie; & accorda une Amniſtie generale pour tout ce qu'un bon zele avoit fait commettre contre ſon autorité: il ſe deſiſta des nouveaux impots qu'il avoit voulu établir. Le 21 Juillet, il publia un nou-

nouvel Edit, pour la Réünion de ſes ſujets à la Religion Catholique: tout le paſſé étoit pardonné à tous ceux qui ſe réüniroient.

PEUT-ETRE ce Prince penſoit-il dès-lors à reparer la faute qu'il avoit faite à Paris, en laiſſant aller ſon Ennemi, qui avoit eu la temerité de venir ſe livrer entre ſes mains: ſi cela eſt, il uſa d'une profonde diſſimulation; il le fit Lieutenant-General par tout ſon Royaume. Le dix-ſeptieme d'Aouſt, il donna des Lettres patentes, où le Cardinal de Bourbon étoit declaré premier Prince du Sang: c'eſt ce que les Ligueurs avoient le plus ſouhaité juſqu'alors, & ce que les Proteſtans avoient le plus apprehendé. Il parut rompre tout commerce avec le Roi de Navarre, & n'avoir plus pour ce Prince aucun ſentiment d'amitié.

LES Etats s'ouvrirent à Blois le ſecond d'Octobre, chacun avoit fait ſa brigue, pour que ſon parti fût le dominant: le Duc de Guiſe croioit y avoir réüſſi; il s'y étoit rendu, malgré ce que les plus ſages de ſes amis avoient pu lui repréſenter. Il s'étoit mocqué des fraïeurs qu'ils avoient voulu lui inſpirer: le Cardinal de Lorraine ſon

frere, & l'Archevêque de Lion, encore plus paſſionnés pour ſon élevation qu'il ne l'étoit lui même, l'y avoient accompagné. Ils ne doutoient plus de l'execution de leur projet, le grand nombre des Deputez étoit à eux: ils regardoient le Roi comme incapable d'une reſolution vigoureuſe: le Bruit étoit déjà repandu dans tout le Royaume, que ce Prince ſeroit depoſé, & qu'on réalizeroit en ſa perſonne ce que l'ancienne Hiſtoire raconte de pluſieurs Rois de la premiere & de la ſeconde Race.

HENRI III n'ignoroit pas ces bruits: quoique les Etats paruſſent aſſés tranquilles, il ſavoit qu'on y étoit mal diſpoſé pour lui: dans cette extremité, il ſe reſolut à prevenir ſes Ennemis, quoiqu'il en pût arriver. Il étoit le Maitre dans le Chateau, mais le Duc de Guiſe logeoit dans la ville: il y étoit trop bien accompagné, & trop bien gardé, pour qu'on pût entreprendre de lui faire violence. La néceſſité, la bienſeance, le forçoient d'aller de tems en tems au Chateau. On indiqua un grand Conſeil pour le vingt-trois Decembre: il y vint, malgré quelques avis qu'il reçut & qu'il continua

nua de mepriſer. Le Conſeil fut long : le Roi lui parla, comme il avoit coutume de le faire : au ſortir du Diner, il lui fit dire de venir le trouver dans ſon cabinet : pour y aller, il falloit paſſer par une Galerie obſcure, ou étoient cachés ceux qui avoient ordre de le tuer. Dès qu'il y fut entré, ils le percerent de divers coups dont il expira ſur le champ. On arreta en même tems les Cardinaux de Bourbon, & de Lorraine, & Pierre d'Eſpinac Archevêque de Lion : on avoit donné des ordres pour ſe ſaiſir dans les Provinces des Ducs de Mayenne & de Mercœur, & du Prince de Joinville fils du Duc de Guiſe ; on manqua les deux premiers.

DES qu'on ſut dans Blois ce qui s'étoit paſſé au Chateau, tout ce qu'il y avoit de Ligueurs, & de perſonnes attachées aux Guiſes, ſe ſauverent : les Etats ſe diſſiperent d'eux-mêmes, & allerent par-tout animer les Peuples à vanger la mort des defenſeurs de leur Religion. Ce fut une grande faute à Henri III, de n'e s'être pas aſſûré des Deputés : ils lui auroient ſervi d'otages de la fidelité des grandes villes : c'en fut encore une plus grande de per-

perdre le tems à deliberer s'il s'uniroit avec le Roi de Navarre, qui l'en ſollicitoit depuis longtems: ſi du moins il avoit eu la precaution d'aſſembler ce qu'il avoit de troupes, & qu'il eut marché vers Paris, il auroit empeché le ſoulevement preſque général à quoi ſa lenteur & ſon irreſolution donnerent lieu.

TANDIS qu'il continuoit les Etats avec le petit nombre des Deputés qui n'avoient point pris d'intérét particulier à la mort & à la priſon des Chefs de la Ligue, les principales villes du Royaume ſe ſoulevérent contre lui. Paris donna ce funeſte exemple, les autres l'imitérent. Orleans chaſſa le Maréchal d'Aumont: le Parlement de Toulouze donna un Arrêt, qui ordonnoit de reconnoitre pour Roi le Cardinal de Bourbon, ſous le nom de Charles X, & de battre la Monnoie à ſon coin. Chartres, Dijon, Châlons, Macon, Troie, Sens, Amiens, Soiſſons, Rouen, preſque toute la Bretagne, le Mans, l'Auvergne, Lion, Bourges, Marſeille, Aix, Arles, Grenoble, en un mot la plus grande partie ſe declara pour la Ligue, & ceſſa de reconnoitre Henri III pour ſon Roi. Les Députez de ces villes & de ces Pro-

vin-

vinces, assemblés à Paris, où la fureur étoit plus grande que par-tout ailleurs, declarerent le Trône vacant, établirent le Duc de Mayenne Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France. Il preta le serment pour cette charge de nouvelle invention le 13 Mars 1589.

ON n'omit rien pour animer les Peuples, & pour les disposer au changement qu'on meditoit, les chaires retentirent de sanglantes invectives contre les deux Rois, on fit par-tout le Panegyrique du Duc de Guise: si quelques uns eussent été crus, on lui auroit elevé des Autels. Les Confesseurs firent le même usage de leur Ministere, que les Predicateurs: la Seduction, le Fanatisme, saisirent presque tout le Monde: la moderation, la sagesse, l'équité, furent persecutées; le desordre, la confusion, furent sans bornes. La Faction des Seize commit les plus horribles excès. Un Clerc de Procureur, nommé de Bussi, enferma le Parlement à la Bastille.

TANT d'Horreurs furent autorisées & en quelque sorte approuvées, par une Bulle de Sixte-Quint, publiée à Rome le 5. Mai, & à Paris le 24.

du

du même mois, Henri trois y étoit nommement excommunié pour le Meurtre du Cardinal de Guiſe, la detention du Cardinal, & l'Union avec les Héretiques. Cette Bulle mit le comble à l'Embraſement. Les Portraits du Roi furent inſultés & lacérés: on decida dans l'Univerſité, que c'étoit un crime de reconnoître ce Prince, il fut traité de Tyran: l'abominable Doctrine de Jean le Petit fut renouvellée, & publiquement enſeignée. Les Envoiés du Roi d'Eſpagne, ceux de la Cour de Rome, aidés de certaines gens tout devoüés à leurs intérêts, profiterent de toutes ces circonſtances pour amener les choſes au Point où ils les ſouhaitoient.

HENRI trois, dans ce ſoulevement général, & prêt d'être accablé par le Duc de Mayenne, qui s'avançoit avec une Armée, fit enfin ce qu'il auroit dû faire immediatement après la Mort du Duc de Guiſe: il traita avec le Roi de Navarre; on fit d'abord une Tréve, & les deux Rois ſe virent à Tours.

PENDANT ces troubles & ces agitations, le Parti Proteſtant s'étoit fortifié, il avoit repris quantité de places qu'on lui avoit enlevées, & avoit fait

de

de nouvelles conquêtes. Pour s'oppoſer aux Etats de Blois, ils s'étoient aſſemblés à la Rochelle & avoient fait les plus grands efforts pour augmenter leurs forces. Ils avoient envoié en Angleterre, & dans toutes les Cours d'Allemagne, pour en obtenir du ſecours, on faiſoit pour eux en Suiſſe de grandes levées. Henri trois, tout decrié qu'il étoit, avoit encore quelques troupes, & grand nombre de ſerviteurs dans les Provinces : ſon union avec le Roi de Navarre les augmenta. La Nobleſſe, voyant ſon Roi, & l'Héritier préſomptif de la Couronne, dans le même camp, vint les joindre.

LE Duc de Mayenne, qui étoit venu juſqu'à Tours, dont il avoit emporté un Fauxbourg, fut obligé de ſe retirer. Deux de ſes camps volants furent defaits. L'Armée Royale marcha droit à Paris, chemin faiſant elle prit Gergeau à diſcretion, dont le Gouverneur fut pendu. Etampes fut auſſi forcé. Fortifiée de ſix mille Suiſſes, elle s'empara de Pontoiſe, forçâ le Pont de St. Cloud, & Paris fut aſſiegé. Cette Ville remplie d'hommes, mais vuide de ſoldats, ſe crut perdue : comme elle avoit agi ſans an-

aucun Menagement, elle n'eſperoit aucune grace.

LES Ligueurs formerent le deſſein d'aſſaſſiner Henri trois ; ils l'avoient déja condamné à la mort, en decidant qu'il étoit un Tiran, & qu'on pouvoit ſans crime s'en delivrer. Ils firent plus, pour trouver un Parricide, ils publierent, que celui qui auroit le courage de s'expoſer pour le Salut public, & pour la defenſe de la Religion, auroit autant de gloire & de merite, que ceux qui s'étoient expoſés pour delivrer le Peuple de Dieu des Tirans qui l'opprimoient. Ce fut dans un Cloitre, qu'ils trouverent ce liberateur.

JACQUES Clement, Frere convers du Couvent des Dominiquains, étoit un homme ſimple, fanatique, ou tout propre à le devenir ; en même tems, d'un caractere ferme, & capable d'une Entrepriſe extraordinaire : animé par les diſcours de ſes confreres, qui ne parloient de Henri trois qu'avec execration, il avoit paru le plus emporté d'eux tous. Philippe de Bourgoing, ſon Prieur, partiſan furieux de la Ligue, l'avoit remarqué : il acheva de lui renverſer la cervelle, en lui faiſant entendre la nuit dans

dans ſa cellule à pluſieurs repriſes, une voix, qui lui ordonnoit de la part de Dieu d'aller tuer le Tyran, & lui promettoit pour recompenſe une place diſtinguée dans le Ciel. Ce Malheureux conſulta ſon Prieur ou ſon Confeſſeur, qui deciderent, qu'il étoit obligé d'obéir à l'ordre du ciel : ils l'exhorterent, l'animerent par l'aſſurance d'une protection particuliere, ou d'une recompenſe éternelle.

DETERMINE' à tout évenement, il alla à St. Cloud le premier d'Aout, demanda audience, il l'obtint; ſous pretexte que ce qu'il avoit à dire demandoit le dernier ſecret, il pria le Roi de ſe retirer dans le fond de la ſalle : là, feignant de chercher un Papier dans ſa large manche, il en tira un enorme couteau à double tranchant, & le lui enfonça dans le bas ventre : ce ſcélerat, ou plutôt ce fanatique, fut aſſommé ſur le champ, & mis en pieces. Henri trois mourut le lendemain à la fin de ſa trente huitieme année, & la quinzieme de ſon regne : il déclara le Roi de Navarre ſon Succeſſeur.

CETTE Nouvelle cauſa à Paris la joie la plus vive. Le Frere Clement fut declaré Martyr : ſous cette qualité,

lité, on l'honora publiquement, les Chaires retentirent des eloges qu'on lui prodigua. Tandis que les Pariſiens triomphoient, la conſternation & l'incertitude regnoient dans le camp. Le Roi de Navarre fut proclamé par ſon Parti Roi de France, ſous le nom de Henri quatre. Il fallut negocier avec les Seigneurs Catholiques, & ils ne conſentirent à le reconnoître qu'après qu'il leur eut donné parole de ſe faire inſtruire dans ſix mois. Le Duc d'Epernon, le plus puiſſant de tous, par ſa Charge de Colonel-Général de l'Infanterie, ſe retira avec ſes Troupes, c'eſt-à-dire avec preſque toute l'Armée du Roi defunt, en promettant toutes-fois de ne point ſe donner à la Ligue, & de conſerver contre elle les places de ſes Gouvernemens. Il tint parole; mais, ſa retraitte jetta Henri quatre dans d'etranges embarras.

REDUIT à ſes ſeules Troupes, dont il fut obligé de mettre une partie dans diverſes places, ſon courage ne l'abandonna point. Il leva le ſiége de Paris: pourſuivi par le Duc de Mayenne, dont l'Armée étoit trois fois plus forte que la ſienne, il ſe retira dans la Normandie, vers Dieppe, afin de ſe

ſauver en Angleterre, ſi ſes affaires tournoient mal, & pour être à portée de recevoir les ſecours, qu'Eliſabeth lui avoit promis.

LE Duc de Mayenne le pourſuivit de prés, de crainte qu'il ne lui échappât : les deux Armées ſe trouverent en preſence. Henri, comptant ſur la juſtice de ſa cauſe, & ſur la bonté de ſes troupes, n'heſita pas d'accepter la Bataille qu'on lui preſentoit. Elle ſe donna le 21. de Septembre 1589. Il diſpoſa ſi bien ſa petite Armée, il donna de ſi grands exemples de valeur, que le Duc de Mayenne fut battu, obligé de ſe ſauver, & d'abandonner ſes bagages.

CETTE Victoire eut les plus favorables Suites, elle donna à ſon Parti une reputation infinie : quantité de Nobleſſe, qui n'avoit oſé ſe declarer le voyant ſur le point d'être accablé, reprit cœur, & vint le joindre, ou fit la guerre en ſon nom en divers endroits du Royaume. Dès qu'il eut été joint par quatre mille Anglois, il ſe rapprocha de Paris ; peu s'en fallut qu'il ne s'en rendît maître : déja il s'étoit emparé du Fauxbourg St. Jaques, déja les echelles étoient dreſſées contre

la

la muraille, & ſes ſoldats commençoient à y monrer; mais, un Jeſuite & un Libraire, qui étoient de garde de ce côté-là, firent échoüer l'Entrepriſe. Ce coup manqué fut reparé par la priſe du Mans, d'Alençon, de Falaize, de Liſieux, de Vernueil, de Bayeux, de Ponteau de Mer, & de Honfleur.

LA Ligue, allarmée de tant de progrès, fournit une nouvelle Armée au Duc de Mayenne, il n'en fit pas un meilleur uſage que de celle qu'il avoit eue à Arques, il fut encore battu a Ivry, le quartorzieme de Mars 1590. Henri mena encore ſes Troupes victorieuſes à Paris, il la reduiſit à de grandes extremités, il en emporta tous les Fouxbourgs, & l'eut forcée de ſe ſoumettre, ſi le Duc de Parme n'étoit venu des Païs-Bas avec une Armée à ſon ſecours. Ce Général, un des plus habiles qui fût alors, ſe contenta d'avoir fait lever le Siége en s'emparant des Places qui ouvroient le paſſage des vivres: il ſe retira, ſans qu'il fut poſſible de l'engager au combat.

LA Guerre ſe faiſoit par tout ailleurs avec autant de gloire & de ſuccès pour les Royaliſtes. Le Marquis defit & tua le Comte de Rendan, reprit Iſ-

ſoire, & abolit par cette victoire & cette conquête le parti de la Ligue dans l'Auvergne. Le Prince de Conty prit la Ferté-Bernard & Châteaudun. Les diguieres, après un Blocus d'un an & un ſiége de quatre ſemaines, ſoumit Grenoble, & tout le Dauphiné : la Ligue eut auſſi quelques ſuccès, le Duc de Mercœur s'empara de Hennebon en Baſſe-Bretagne, il l'abandonna aux Eſpagnols auſſi bien que Blavet.

DANS ces tems de confuſion, tous les Princes voiſins de la France la regardoient comme abandonnée au Pillage, chacun vouloit en avoir ſa part. Le Duc de Savoye preſſa fort le Parlement de Grenoble de le reconnoître pour Roi de France. Il voulut faire revivre le titre ſurané & peut-être imaginaire de Roi d'Arles. Dans la ſuite, il ſe contenta du titre de Protecteur de Provence ; &, pour le faire valoir, il s'empara d'Antibes, de Frejus, & de Draguignan. Il n'y eût pas juſqu'au Duc de Lorraine, qui ſe mit auſſi ſur les rangs.

LES Ligueurs, malgré leurs efforts, perdoient du terrain. Henri & ſes Lieutenans étoient en poſſeſſion de les battre preſque par-tout. Ils tenoient de frequens Conſeils. Le Legat du

Pape, l'Envoié d'Eſpagne, y aſſiſtoient: leur principale objet, étoit la conſervation de Paris, que tant de Victoires allarmoient extrémement. Pour y réüſſir, ils donnoient à la Faction des Seize toute autorité, & ne mettoient aucune borne à leur Violence. Pour donner quelque forme à leur Gouvernement, ils avoient proclamé Roi le Cardinal de Bourbon, deux ou trois mois après la mort de Henri III. Ce Cardinal étant mort, ils tomberent dans de nouveaux Embarras. Ils avoient beſoin de ſecours. Philippe ſecond étoit en état de leur en donner; mais, il vouloit le vendre bien cher: ils n'oſoient l'acheter au prix qu'il leur marquoit, de crainte de ſe rendre odieux au gros de la Nation, qui, depuis les Regnes de Louïs XII, de François I, & de Henri II, regardoit les Eſpagnols comme ſes plus dangereux Ennemis. Ce Prince, de ſon côté, étoit bien réſolu de ne les aſſiſter qu'autant qu'il ſeroit abſolument néceſſaire pour qu'ils ne fuſſent pas abſolument accablés; eſperant par-là, de les obliger à ſe jetter entre ſes bras, & à faire tout ce qu'il ſouhaitoit.

Ces raiſons, & les diviſions qui étoient parmi eux, les empécherent de prendre

dre aucun arrangement: ils s'adreſſerent au Pape Sixte-Quint, qui commençoit à les connoitre, & qui n'aimant point les Eſpagnols, ne ſe rendit point à leurs empreſſemens. Il mourut. Gregoire XIV. ſon Succeſſeur les ſervit à leur gré, il excommunia Henri, & ce qui étoit plus ſolide il leur envoya dix mille hommes, commandés par Hercule Sfondrat ſon neveu. Malgré ces ſecours, les Ligueurs continuerent d'être maltraités. Henri aſſiegea Chartres, & le prit après deux mois & demi de Siége il emporta Louviers d'aſſaut. A la vûë du Duc de Mayenne, il aſſiegea Noyon & s'en rendit Maître: le Duc de Savoye, qui avoit été reçû à Marſeille comme Protecteur de Provence, fut battu par Lesdiguieres en trois ou quatre occaſions différentes. Le Duc de Mercœur ne fut pas plus heureux en Bretagne.

POUR ſe fortifier contre les Secours d'Italie & d'Eſpagne, le Marechal de Turenne avoit ſi bien negocié en Allemagne, que le Prince d'Anhalt, joignit l'Armée Royale le vingt-neuf de Septembre 1591. on s'en ſervit utilement. Le Marechal de Turenne ſurprit Stenay la veille de ſes noces avec Charlotte de la Marck Sœur unique de

Henri Robert Duc de Bouillon, mort en 1574. Le Roi lui-même prit le Château de Haumont & Vervins. Entrant enſuite tout à coup en Normandie, il aſſiegea Rouen. Villars-Brancas, que la Ligue avoit fait Amiral de France, & Gouverneur de cette Province, ſe defendit avec beaucoup de bravoure & de conduite: il auroit pourtant ſuccombé, ſans le Duc de Parme qui vint à ſon ſecours.

CE Général ſe conduiſit avec autant de ſageſſe qu'il avoit fait pour delivrer Paris: il marcha toujours avec les plus grandes précautions, & n'entreprit rien qu'à coup ſûr: il s'empara de divers poſtes, ſur-tout de Neuf-Châtel, qui coupoit à l'Armée la communication avec le Païs de Brai & le Païs de Caux, d'où elle tiroit la plus grande partie de ſes convois. Henri quatre, obligé d'abandonner ſon Entrepriſe, au moment qu'il étoit prêt d'y réüſſir, raſſembla toutes ſes forces, & marcha aux Eſpagnols pour les combattre.

LE Duc de Parme, qui vouloit conſerver ſes Troupes, dont il avoit un grand beſoin en Flandre pour empêcher les progrès des Hollandois qui avoient commencé à ſe former en République, ſe retira peu à peu dans le

Païs

Païs de Caux ; il s'y trouva comme enfermé entre l'Armée Françoiſe & la Seine. Il ſçut ſe tirer d'un ſi grand danger. Quelque large que fût la Seine, il y fit faire un Pont, le paſſa avec toute ſon Armée & ſes Bagages avant que ſon ennemi fut à portée de l'attaquer.

QUELQUE vive que fût la Guerre, il ne s'y faiſoit point d'action deciſive : la Ligue étoit affoiblie, mais elle avoit encore de trop grandes reſſources. Les grandes Villes étoient encore à elle, il n'étoit pas poſſible de les ſoumettre par la force. D'ailleurs, elle n'étoit pas toujours malheureuſe : cette Année 1592. le Duc de Mercœur defit l'Armée des Princes de Conty & de Montpenſier, & rendit ſon parti tout-à-fait dominant dans la Bretagne. Le Pape la ſoutenoit toujours, & ſe rendoit inacceſſible & inéxorable aux ſollicitations des Catholiques Royaliſtes.

PAR bonheur pour Henri, & ce qui faiſoit le Fondement le plus ſolide de ſes Eſperances, la Diviſion s'étoit miſe parmi ſes ennemis ; la Faction des Seize avoit pouſſé ſes Violences juſqu'aux derniers excès : le quinze Novembre, ils avoient fait pendre le Preſident Briſſon, cet attentat avoit indigné tout ce qu'il

y avoit d'honnêtes Gens de Paris: le Duc de Mayenne, pour empêcher les ſuites de ce mécontentement, fut obligé d'abbatre cette Faction, qui lui avoit été ſi utile, il fit éxécuter quelques-uns & bannit tous les autres. Cette Faction éteinte enhardit ceux qui penſoient comme ils le devoient: l'amour de l'Etat, du bien public, reprit inſenſiblement le deſſus, on oſa s'expliquer & témoigner ſon inclination pour la Paix.

De plus, la Bravoure d'Henri quatre, ſes autres qualités, ſon bon Cœur, ſa Droiture, les ſoins qu'il ſe donnoit pour que la Guerre ſe fit avec autant d'humanité qu'il étoit poſſible, commençoient à le faire ſouhaiter pour Maître, & ſa Religion étoit l'unique raiſon qui empêchoit le grand nombre des Catholiques de ſe déclarer pour lui. Dans ces circonſtances, le Duc de Mayenne n'oſa s'oppoſer à quelques Conferences qui ſe tinrent pour la Paix, entre Villeroi de la part de la Ligue, & du Pleſſis-Mornay de celle des Royaliſtes: quoiqu'on n'y conclut rien, elles ne furent pas inutiles, en perſuadant Henri quatre, que ſon changement de Religion rendroit ſurement ſon Parti dominant & mettroit bientôt fin aux Malheurs de la France.

LE Duc de Mayenne lui-même n'étoit plus ſi animé qu'il l'avoit été. Son neveu, le Duc de Guiſe, s'étoit ſauvé de priſon, les Vœux & les Cœurs de la Ligue étoient tous pour lui, & on attendoit avec impatience qu'il fût plus avancé en âge, pour l'en declarer le Chef. Le Duc de Mayenne ne put voir ſans chagrin ces diſpoſitions, qui tendoient à lui faire perdre le fruit de ſes travaux. Les prétentions du Roi d'Eſpagne, qui lui avoit fait propoſer par le Duc de Parme l'Election de l'Infante, le mariage de cette Princeſſe avec le Duc de Guiſe, & qui avoit attaché à ces conditions les grands ſecours d'Hommes & d'Argent qui lui étoient abſolument néceſſaires pour abbatre les Roïaliſtes, étoient pour ce Duc une nouvelle ſource d'inquiétude & de jalouſie.

CES Motifs l'avoient empêché d'aſſembler les Etats, afin de pourvoir au Gouvernement, en faiſant ceſſer l'Anarchie. Les Partiſans d'Eſpagne, ceux du Duc de Guiſe, la plus grande Partie des Seigneurs de la Ligue qui voïoient leur ſort incertain, lui firent tant d'Inſtances, qu'il fut obligé de les convoquer à Paris au commencement de 1593. L'Ouverture s'en

fit le deux d'Avril, le Duc de Feria Ambaſſadeur d'Eſpagne y harangua. Il s'y fit d'étranges propoſitions : le Duc de Mayenne lui-même travailla ſous main à les faire rejetter, & ne s'oppoſa point aux Conférences qui ſe tinrent à Surenne entre les Catholiques Ligueurs & Roïaliſtes.

HENRI, convaincu que jamais il ne ſeroit paiſible poſſeſſeur de la Couronne, tandis qu'il auroit contre lui le grand nombre des Catholiques, craignant que ceux qui étoient à lui ne l'abandonnaſſent enfin, & ne concouruſſent avec les autres à faire prendre aux Etats des Reſolutions facheuſes, declara le vingt-huit Mai, qu'il ſe feroit inſtruire, & invita les Evêques à prendre ce ſoin: ils choiſirent l'Archêveque de Bourges, les Evêques de Nantes, du Mans, de Chartres, & du Perron, nommé à l'Evêché d'Evreux.

CETTE Déclaration deconcerta toutes les Intrigues de ſes Ennemis, & ſon Parti ſe fortifia : le vingt-huit Juin, le Parlement donna un Arrêt contre la Propoſition qui s'étoit faite aux Etats de tranſporter la Couronne à quelque Prince où à quelque Princeſſe étrangere.

L'INSTRUCTION ne fut pas longue,

gue, mais elle fut efficace. Henri embrassa la Religion Catholique à St. Denis le vingt-cinquieme de Juillet, & le fit savoir à tous ses sujets par une Declaration publique. Le grand nombre des Catholiques en triompha: les Protestans eu furent vivement touchés; mais, persuadés de la bonté & de la sageſſe de ce Prince, ils continuerent de le servir avec le même Zèle, & la même Fidelité.

LA Ressource des Espagnols, & des Ligueurs obstinés, fut de rendre cette Conversion suspecte, ils la decrierent en France, & dans les Païs étrangers, sur-tout à Rome, pour empécher le Pape de recevoir l'Ambassadeur que ce Prince lui avoit envoïé. Ils tentérent même de s'en défaire; il mirent en œuvre un nommé Barriere, qui ne le bleſſa que legerement. Ce fanatique fut pris, & exécuté, sans que jamais il eut voulu declarer ses complices.

SOIT qu'on crut que la Conversion de ce Prince étoit sincere, ou que l'on continuât de s'en defier, la plûpart des Villes pensoient à le reconnoitre, & n'attendoient que d'étre attaquées pour se soumettre. Le Duc de Mayenne ne trouva point d'autre moyen pour éloigner la ruine de son Parti, que de

proposer une Treve, pour menager, disoit-il, les Esprits, & les disposer à la Soumission : quoique Henri penetrât son Dessein, il consentit à sa proposition. La Treve commença le dernier de Juillet, elle devoit expirer le dernier jour d'Octobre. Elle fut continuée encore pour trois mois ; mais, voyant que la Ligue en abusoit manifestement, que, loin de penser à se soumettre, elle continuoit ses intrigues, & se preparoit à faire de nouveaux efforts, il la revoqua, & reprit les Armes.

ALORS, de tous côtés on s'empressa de le reconnoitre. Aix eut la gloire d'en donner le premier Exemple. Les Commandans particuliers assurérent leur fortune, en remettant les places, où ils commandoient. Le Marquis de Vitri remit Meaux, & renonça à la Ligue, qui, n'ayant plus le pretexte de la Religion, ne pouvoit desormais être regardée que comme une Cabale. D'Alincourt, Fils de Ville Roi Secretaire d'Etat, que sa Probité, & sa Sagesse avoient rendu considerable aux deux Partis, traita pour Pontoise, & n'oublia pas ses interêts. Le Maréchal de la Châtre traita pour Orleans. Bourges, qui n'avoit point de Troupes, où qui n'en avoit

que

que fort peu, ſe ſoumit d'elle-même.

LE vingt-deux de Mars, le Comte de Briſſac remit Paris entre les mains du Roi, à Condition d'être fait Maréchal de France. Il le fit de concert avec le Parlement, & les Notables Bourgeois. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne, le Legat du Pape ſe retirerent avec le peu de Troupes qui leur reſtoient. Cette Soumiſſion avoit été annoncée par un Arrêt du quatorze Janvier, qui avoit ordonné, que les Troupes Etrangeres vuidaſſent de Paris. Dès qu'on ſe fut ſoumis, on ordonna ſur peine de la Vie de ſe defaire de tous les Ecrits, qui avoient été faits contre Henri III. & le Roi regnant. L'Univerſité caſſa auſſi tous ces Decrets inſenſez que le Fanatiſme lui avoit dictés.

LA Reddition de Paris fut ſuivie de celle de Roüen: de Villars fit ſon Traité, la charge d'Amiral lui fut confirmée: le Havre, Harfleur, Ponteau de Mer, Vernueil, ſe ſoumirent en même tems. Chaque jour fut marqué par quelque nouvelle perte de la Ligue. Troie, Agen, Peronne, Sens, l'abandonnerent. Laon, aſſiégé par le Roi même, ſe rendit après deux mois de Siége. Le Duc d'Elbœuf, de la

Maiſon de Lorraine, fit rentrer Poitiers dans le devoir. Le Maréchal d'Aumont, ſoutenu de la Flotte d'Angleterre, reprit Quimper, & Morlaix, dans la Baſſe Bretagne; les Eſpagnols furent chaſſés de Breſt. St. Malo ſe remit de lui-même ſous l'obéiſſance de ſon Souverain. Amiens, Abbeville, Dourlens, Beauvais, en firent autant. Enfin, pour mettre le Comble aux Proſperités de cette Année 1594. le Duc de Guiſe fit ſon Accommodement, & remit le Roi en poſſeſſion de Reims, de Rocroi, de St. Dizier, de Guiſe, & de quantité d'autres Places & Chateaux.

La France commençoit à eſperer de voir bientôt la fin de ſes malheurs, lors qu'un Furieux entreprit de renverſer toutes ſes Eſperances. Jean Chatel, jeune homme de vingt-deux ans, ſoit de lui-même, ſoit excité par la fureur d'autrui, forma le deſſein d'aſſaſſiner le Roi. Le vingt-ſept de Decembre 1594. il lui porta un coup de couteau, dans l'inſtant qu'il ſe baiſſoit pour recevoir une Requete qu'on lui preſentoit. Ce mouvement le ſauva, il fut ſeulement bleſſé à la levre. Le parricide fut arreté: il declara qu'il avoit etudié chés les Jeſuites, & qu'il s'étoit confeſſé à quelqu'un de ces Peres. Son procès

fut

fut fait en deux jours, il fut condamné au ſupplice deſtiné à punir ces execrables attentats.

LES Jeſuites, également odieux aux Proteſtans, & à un grand nombre de Catholiques, furent mis en cauſe à l'occaſion des depoſitions de ce malheureux. Plus Eſpagnols alors que François, ils s'étoient diſtingués par leur attachement à la Ligue, ils avoient fort contribué à la former, ils avoient été fort unis à la Faction des Seize, & on leur attribuoit la pluſpart des Ecrits qui avoient cauſé un ſi grand Renverſement dans les Eſprits. D'ailleurs, le Parlement, & l'Univerſité s'étoient oppoſés à leur reception, & n'avoient cedé qu'aux Juſſions réiterées d'Henri II. C'eſt de tout cela qu'on voulut les punir.

ON ſe tranſporta dans leur College de Clermont, on trouva dans la chambre de leur Bibliothequaire quelques Ecrits qu'on avoit defendu de garder ſous peine de la Vie : le Bibliothequaire fut arrêté, & conduit dans les priſons publiques. Il ſe nommoit Jean-Baptiſte Guignard, & Jean Chatel, avoit été ſon Ecolier. Il fut jugé à la rigueur, & condamné à être pendu. Le même Arrêt bannit tous ſes confreres du Royaume, comme des gens

d'une doctrine ſuſpecte, & propre à entretenir l'Eſprit de faction & de diviſion. Ils obtinrent leur rappel dix ans après, par la ſollicitation de toutes les Puiſſances Catholiques. Eſt-ce un bien, eſt-ce un mal? Peut-être que ſans eux les Egliſes de France ne ſeroient pas diviſées comme elles le ſont aujourd'hui. Ce qui eſt de certain, c'eſt qu'on s'en ſeroit bien paſſé, & que d'autres auroient pu rendre les memes ſervices.

HENRI IV, échappé à la Fureur de ſes Ennemis, continua de les pouſſer: fortifié par ce grand nombre de Villes qui s'étoient ſoumiſes où qu'il avoit forcés de ſe rendre, il declara la guerre à l'Eſpagne; par-là, il attacha aux Ligueurs le nom odieux d'Ennemis de l'Etat. Ils ne tinrent point devant lui. Vienne, Autun, Dijon, Lion, embraſſerent ſon Parti. Ces ſuccès verifierent ce qu'il avoit dit, que la Cour de Rome prendroit pour lui d'autres ſentimens, quand elle le veroit victorieux: le ſeize de Septembre, Clement huit, malgré toutes les intrigues de la Maiſon d'Autriche, lui accorda l'Abſolution qu'il demandoit depuis plus de deux ans.

LA Démarche du Pontife porta le dernier coup à la Ligue, en lui ôtant ſon dernier Pretexte de reſiſtance.

Tou-

Toulouze ſe ſoumit avec le Maréchal de Joyeuſe. Enfin, le 6. d'Avril 1596, le Duc de Mayenne fit ſon Traité, & remit au Roi les ſeules places qui lui reſtoient, ſavoir Soiſſons, Chalons, Seurre, & Pierre-fonds. Les Reconciliations furent ſinceres : le Duc de Guiſe ſoumit au Roi la Provence, le Duc de Mayenne contribua beaucoup à la priſe de la Fere, qu'il avoit livrée aux Eſpagnols. Le Duc de Nemours, Prince de la Maiſon de Savoye, rendit tout ce qu'il poſſedoit de places en Auvergne, dans le Forés, & dans les Cevennes. Le Duc de Mercœur, toujours enteté de ſon vain projet de ſe faire Duc de Bretagne, par le ſecours des Eſpagnols, fut le dernier à ſe rendre. Il ne fit ſon Traité que le vingt ſix Mars 1598.

HENRI victorieux ne penſa plus qu'à rendre ſes peuples heureux : il fit la Paix avec l'Eſpagne : il publia le fameux Edit de Nantes, qui auroit à jamais conſervé la Paix, malgré la difference de Religion, ſi, de part & d'autre, on l'eut exactement obſervé. Il obtint du Pape la Caſſation de ſon Mariage avec Marguerite de Valois, & épouſa Marie de Medicis. Le Dauphin, & un autre Prince qu'elle lui don-

donna, assurérent sa Couronne, & firent evanouir toutes les esperances de ceux qui y avoient aspiré. Son Etat tranquille, ses Alliances avec l'Angleterre & la Hollande, les Ducs de Savoie & de Lorraine domptez & obligés de rendre ce qu'ils avoient usurpé pendant les troubles, le mettoient en état de former de grands projets. Les Espagnols le craignoient: un Scelerat les delivra de leurs craintes. Le 14. Mai 1610. ce Monarque, étant dans son caroſſe, avec les Seigneurs d'Epernon, de Montbazon, de Lavardin, de Roquelaure, de la Force, de Mirebeau, fut assassiné au milieu de Paris par François Ravaillac: le public n'a jamais su les motifs de ce crime. Le Procès de ce Parricide fut bruslé avec son Corps, & les Juges gardérent un secret impenetrable.

AINSI mourut Henri IV, le meilleur & le plus grand des Rois que la France ait jamais eu. C'est à lui, plus qu'à aucun autre, qu'elle doit sa conservation: sans sa Valeur, & sa sage Conduite, elle eut été demembrée, & reduite à un Etat aussi desolant, que celui où les Ecrivains l'ont representée à la fin de la seconde Race.

CETTE Monarchie a encore été agitée

agitée ſous le Regne de Louis XIII. & au commencement de celui de Louis XIV. On y a vû des Semences de Révolutions ; mais, comme elles n'ont eu que peu de ſuite, & que c'étoit aux Miniſtres, & non aux Rois ou à leur Couronne, qu'on en vouloit, je ne leur donnerai point de place dans cet Ouvrage. Il ne me reſte, pour l'achever, qu'à remarquer en peu de mots les Suites qu'ont eu par rapport au Gouvernement les Révolutions dont j'ay parlé.

SELON les Auteurs de l'Hiſtoire des premiers Rois, leur Gouvernement étoit tout-à-fait abſolu. Egalement Maitres de leur Famille, & de leurs Sujets, ils en diſpoſoient à leur gré : ayant toujours les Armes à la Main, il falloit qu'ils fuſſent Maitres de mettre ſur les Peuples autant d'Impots qu'ils le jugeoient à propos. Ces Peuples étoient d'une docilité, d'une patience infinie, on diſpoſoit d'eux ſans aucun obſtacle, on les partageoit, ſi j'oſois le dire, comme on partage un Troupeau de Moutons ; quel que fût le Maitre qu'on leur donnoit, ils s'y ſoumettoient aveuglement, & l'on ne voit pas qu'ils ont aucune part aux fréquens changemens qui

qui ſe faiſoient alors. Ainſi, accoutumés à l'obéïſſance, ou plutôt à la ſervitude, ils virent tranquillement les Maires du Palais s'attribuer l'Autorité Souveraine, & marchérent auſſi volontiers ſous leurs Etandarts, qu'ils auroient fait ſous ceux de leurs Rois.

CES Diſpoſitions changerent ſous la ſeconde Race: le Beſoin, que Pepin eut du Conſentement de la Nation, pour prendre le Titre de Roi, reveilla un peu les ſentimens de Liberté qui paroiſſoient entierement eteints. On les contraignit apparemment ſous ce premier Roi de la ſeconde Race, & ſous Charlemagne ſon Succeſſeur. On contribua de ſes biens & de ſon ſang, ſans ſe plaindre, ſans reſiſter le moins du Monde, aux entrepriſes ambitieuſes qu'ils formerent de s'aſſujettir tout le Continent de l'Europe. Car, en quelle autre vûe porterent ils la Guerre en Italie, en Eſpagne, ſur les Bords du Danube, & même au de-là de ce fleuve?

LOUIS le Débonnaire, aïant affoibli ſa puiſſance, en la partageant mal-à-propos entre ſes Enfans, donna lieu de faire paroître les ſentimens de Liberté qu'on avoit contraints ſous ſon Pere & ſon Ayeul. Les Evêques, les Seigneurs, ſe melérent du Gouvernement,

ment, entrerent dans les Querelles de la Famille Roiale, ſe declarerent, tantot pour un Parti, tantot pour l'autre : ils vendirent apparemment leurs ſervices, ou profiterent de ces diviſions pour diminuer leur dependance ; de maniere qu'inſenſiblement, ſous cette ſeconde Race, la Monarchie ſe trouva diviſée en pluſieurs Roiaumes, & les Royaumes partagés en une multitude infinie de Parties, dont chacune avoit ſon Chef, qui n'obéiſſoit aux Rois, que lorſque ſes interêts le demandoient : pluſieurs Villes ſe donnérent à leur Evêque, croïant ne pouvoir trouver de Maîtres plus ſages, que ceux que la Religion leur faiſoit regarder comme leurs Peres. Pour ſe ſoutenir dans l'Independance, il fallut ſe fortifier ; & de-là cette multitude prodigieuſe de Forteresſes & de Chateaux dont la France ſe trouva remplie : à peine une Armée pouvoit-elle marcher deux où trois lieues, ſans être obligée de faire quelques Siéges.

L'HISTOIRE ne marque rien de diſtinct ſur la Forme du Gouvernement par rapport à la Milice : mais, tout ce qu'elle raconte ſuppoſe que les Rois avoient alors des Troupes fixes, telles qu'il eſt certain qu'on en a eu

eu en France depuis Charles ſept; qu'ils étoient les Maîtres de les augmenter, & par conſequent en ſituation de les entretenir. Comment, ſans cela, euſſent-ils etendu leur Conquêtes d'une extremité de l'Europe à l'autre? Maîtres des Troupes, ſans doute qu'ils l'étoient de la Juſtice & de la Police, qu'ils nommoient tous les Officiers prepoſés à les adminiſtrer, & qu'ils avoient une tres grande part dans la diſtribution des Benefices, & dans le Gouvernement de l'Egliſe.

CETTE Puiſſance ſi abſolue, ſi bien établie, diſparoit à la fin de la ſeconde Race, il n'en reſte que le Nom. Sans qu'aucune Puiſſance etrangere s'en mèle, excepté les Normands, les Rois de France n'ont plus à eux que trois où quatre Places, la plupart des Comtes, pluſieurs Seigneurs particuliers, ſont plus puiſſans qu'eux, ſans que toutes-fois ils ceſſent d'être reconnus pour Souverains, par ceux qui les ont dépouillés. Qu'étoit-ce en effet que la Puiſſance de Hugues, de Henri, de Robert, en comparaiſon de celle des Ducs d'Aquitaines, de Bourgogne, de Normandie, des Comtes de Bretagne, de Flandre, de Champagne, de Toulouze, de

Pro-

Provence, de Dauphiné, & d'Anjou?

PEU à peu cette Monarchie presque annéantie s'est retablie par les Réünions que les Rois de la troisieme Race ont faites des divers Etats qui s'étoient formez sous la fin de la seconde. Les premieres Réünions les ont mis en Etat d'en faire d'autres; tant qu'enfin ils se sont remis en possession de la plupart des Provinces qui avoient appartenu à leurs Prédecesseurs. A mesure que leur Puissance s'est augmentée, la Forme du Gouvernement a changé: obligés par leur foiblesse de menager leurs peuples, ils n'entreprenoient rien que de leur consentement. Les Villes se taxoient elles-mêmes & fournissoient un certain nombre de Troupes: les Seigneurs particuliers en usoient de la même manière. Le tems du service étoit marqué, dès qu'il étoit fini, chacun se retiroit, les contributions cessoient. Le Roi restoit avec les seules troupes qu'il pouvoit entretenir à ses propres depens. Les Villes choisissoient leurs Evêques, les Commandans de leurs Troupes, & elles se gardoient elles-mêmes.

LES Domaines des Rois croissant par les Réunions, par leurs Alliances, & leurs Mariages, ils ont été en Etat de

se

ſe paſſer du Secours de leurs Sujets pour des entrepriſes particulieres, & les ont moins menagés : inſenſiblement, ils ont donné atteinte aux Privileges des Villes, & des Seigneurs; ils ſe mélés du Gouvernement des Villes, d'abord par voïe de recommandation, enſuite, par autorité : ils leur ont donné des Magiſtrats, des Juges, des Chefs de Milice, & des Evêques. Les Croiſades, les Guerres etrangeres & civiles, ayant ruïné les Peuples & la Nobleſſe, ils ont été plus dociles & plus ſoumis, la plus part des Chateaux & des Fortereſſes ont été ruïnés, on n'a pu les réparer. La France eſt devenue un Païs ouvert & ſans defenſe : de nos jours, nous avons vû le Duc d'Orleans achever de ruiner le peu de Fortifications qui y reſtoient, ſous pretexte de batir des Cazernes, mais en effet pour mettre le Parti du Roi d'Eſpagne hors d'Etat de lui reſiſter, au cas que le Trône fût devenu vacant. C'eſt par tous ces degrés, que la Puiſſance Roïale eſt devenue en France la plus abſolue qui ſoit en Europe. Le Roi eſt le Maître de toutes les Graces, de toutes les Charges Civiles, Militaires, Politiques, & Eccleſiaſtiques. En tems de Paix, il entretient ſur pied tel

tel nombre de Troupes qu'il juge à propos. Les Etats ne s'assemblent plus: le Conseil des Finances regle seul les Impots : les Princes du Sang n'ont plus d'Appanage, ou, ce qui revient au-même, ils n'ont que le Domaine utile de leurs Duchés, de leurs Principautés ; les Troupes, les Gouverneurs particuliers, dependant immediatement du Roi: les Villes sans Fortifications, la Noblesse sans Chateaux, n'ont point d'autre parti à prendre, que celui d'une Soumission parfaite, & d'une Obéïssance sans Bornes. Cette Révolution du Gouvernement n'a eu son entier Accomplissement que sous Louïs quatorze, lorsque le Prince de Condé fut obligé de sortir du Royaume, & de se jetter entre les Bras des Espagnols. Depuis cette Epoque, la Révolte, la Sédition, du moins les Guerres Civiles, sont devenues en quelque sorte impossibles. Il seroit inutile de remarquer, que c'est ce Gouvernement absolu, qui a mis Louïs quatorze en Etat de résister à toute l'Europe, & d'exécuter, malgré ses efforts, le grand Projet, que son Prédécesseur avoit formé, d'abaisser la Maison d'Autriche & si l'occasion s'en presentoit de la depouiller de la plus grande Partie de

ses

ſes Etats. Auſſi, dans les Negociations, qui précédérent la Paix d'Utrecht, quelqu'un diſoit que l'unique Moyen d'empêcher la France d'être à l'avenir ſi formidable ſeroit d'éxiger, pour premier Préliminaire, que ſon ancien Gouvernement fût rétabli. Il ajoutoit, que par-là les Rois François ſeroient plus affoiblis que par la Perte de pluſieurs Provinces. En effet, un Etat, comme la France, en la reduiſant même aux bornes qu'elle avoit à la mort de Henri quatre, gouverné comme il l'a été par Louïs quatorze, eſt capable, non ſeulement de reſiſter à toutes les autres Puiſſances, mais encore de leur donner la loy, comme ce Prince l'a fait juſqu'à la derniére Guerre qu'il a ſoutenue. Ce qui eſt de certain, c'eſt que, tandis que cette Monarchie ſera gouvernée comme elle l'eſt aujourd'hui, elle n'aura point de Révolutions à craindre, à moins que la Branche d'Eſpagne ne veuille un jour revenir des Ceſſions ſolemnelles qu'elle à faites de ſes Droits aux Maiſons d'Orleans, de Condé, & de Conty.

FIN.

A01 147 4217